LE

CIEL ET L'ENFER

OU

LA JUSTICE DIVINE

SELON LE SPIRITISME

CONTENANT

L'EXAMEN COMPARÉ DES DOCTRINES
SUR LE PASSAGE DE LA VIE CORPORELLE A LA VIE SPIRITUELLE
LES PEINES ET LES RÉCOMPENSES FUTURES, LES ANGES ET LES DÉMONS, LES PEINES ÉTERNELLES, ETC.
SUIVI DE NOMBREUX EXEMPLES
SUR LA SITUATION RÉELLE DE L'AME PENDANT ET APRÈS LA MORT

PAR ALLAN KARDEC

Auteur du *Livre des Esprits*

AS EDIÇÕES DE O CÉU E O INFERNO

PARIS

LES ÉDITEURS DU *LIVRE DES ESPRITS*

35, QUAI DES AUGUSTINS

EDOUARD DENTU, FRÉD. HENRI, libraires au Palais-Royal

Bureau de la REVUE SPIRITE, 59, rue et passage Sainte-Anne.

1865

Réserve de tous droits

Volume I

Edição Comparada (Francês)

AS EDIÇÕES DE O CÉU E O INFERNO
VOLUME I - Edição Comparada (Francês)

Contendo

Texto completo da obra
O céu e o inferno ou A justiça divina segundo o Espiritismo,
extraído do original em francês da 1ª edição (1865) e 4ª edição (1869)
apresentado de forma comparada, com indicação das diferenças entre as edições.

Por Obras de Kardec
http://www.obrasdekardec.com.br

1ª edição

Leanpub

2020

Disponibilizado sob a LICENÇA Creative Commons (CC BY-NC-SA)

AS EDIÇÕES DE O CÉU E O INFERNO
VOLUME I - Edição Comparada (Francês)

2020 - Obras de Kardec - Disponibilizado sob a LICENÇA Creative Commons (CC BY-NC-SA)
http://www.obrasdekardec.com.br
Contato: projetoobrasdekardec@gmail.com

1ª edição
Versão publicada em 10/12/2020

Este livro é publicado pela Leanpub. Leanpub permite que autores e editores se beneficiem da Lean Publishing. Lean Publishing consiste em publicar, usando ferramentas muito simples, diversas versões (iterações) de um eBook em elaboração, obtendo feedback e comentários dos leitores visando melhorá-lo.

Ce livre est publié par Leanpub. Leanpub permet aux auteurs et aux éditeurs de bénéficier du Lean Publishing. Lean Publishing consiste à publier à l'aide d'outils très simples de nombreuses itérations d'un livre électronique en cours de rédaction, d'obtenir des retours et commentaires des lecteurs afin d'améliorer le livre.

Este livro está à venda em: **https://leanpub.com/asedicoesdeoceueoinferno-volumeI/**

Leia as orientações sobre como adquirir nossos eBooks na LeanPub, para configurar corretamente a sua conta.

Adquira também ...

Volumes disponíveis da série *As edições de A Gênese*
Volume I: Edição Comparada (Francês): disponível em
https://leanpub.com/asedicoesdeagenese-volumeI/
Volume II: Edição Comparada (Português): disponível em
https://leanpub.com/asedicoesdeagenese-volumeII/

Em breve, lançaremos a série *As edições de O Livro dos Espíritos*
https://leanpub.com/asedicoesdeolivrodosespritos-volumeI

Inscreva-se em nosso site http://www.obrasdekardec.com.br, para ficar por dentro do andamento das pesquisas e da publicação de artigos e eBooks.

Este eBook foi produzido pelo Projeto Obras de Kardec em parceria com:

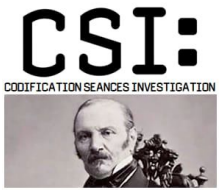

Imagens e registros históricos do Espiritismo
https://www.facebook.com/HistoriaDoEspiritismo

https://www.allankardec.online/

http://luzespirita.org.br/

Adair Ribeiro, como participante desta pesquisa, atuou diretamente na elaboração das edições comparadas de *O Céu e o Inferno* no original em francês (Volume I). Quanto aos textos originais, utilizamos a 1ª edição de 1865 [1] e a 4ª edição[2] de 1869.

Utilizamos como base também a tradução em português da 4ª edição de *O Céu e o Inferno*, elaborada por Louis Neilmoris e disponível gratuitamente no Portal Luz Espírita, devidamente cotejada e revisada nos trechos em que há diferença entre as edições. Um agradecimento especial ao tradutor por sua versão "numa linguagem simplificada". Ery Lopes oferece sua contribuição na tradução para português dos trechos presentes apenas na 1ª edição (Volume II).

O CSI do Espiritismo e o Museu Allan Kardec Online participam ativamente desta pesquisa, que ainda está em andamento, contribuindo na investigação, descoberta e análise de evidências relativas aos aspectos históricos e interpretativos da obra em si e dos eventos associados à sua impressão e publicação.

Agradecemos imensamente a vocês pelo incentivo e apoio!

[1] Para extrair o texto correspondente à 1ª edição, utilizamos tanto a imagem digitalizada quanto a versão obtida via OCR (vide Referências Bibliográficas).
[2] Para extrair o texto correspondente à 4ª edição, utilizamos tanto a imagem digitalizada quanto a versão obtida via OCR (vide Referências Bibliográficas).

33° Malgré la diversité des genres et des degrés de souffrance des Esprits imparfaits, le code pénal de la vie future peut se résumer dans ces trois principes :

La souffrance est attachée à l'imperfection.

Toute imperfection, et toute faute qui en est la suite, porte avec elle son propre châtiment, par ses conséquences naturelles et inévitables, comme la maladie est la suite des excès, l'ennui celle de l'oisiveté, sans qu'il soit besoin d'une condamnation spéciale pour chaque faute et chaque individu.

Tout homme, pouvant se défaire de ses imperfections par l'effet de sa volonté, peut s'épargner les maux qui en sont la suite, et assurer son bonheur futur.

Telle est la loi de la justice divine : **à chacun selon ses œuvres, dans le ciel comme sur la terre.**

(*Le ciel et l'enfer*, Chapitre VII)[3] (Grifos nossos)

33° Apesar da diversidade de gêneros e de graus de sofrimento dos Espíritos imperfeitos, o código penal da vida futura pode resumir-se nestes três princípios:

O sofrimento é inerente à imperfeição.

Toda imperfeição, assim como toda falta que dela resulta, traz consigo o próprio castigo, em suas consequências naturais e inevitáveis. Assim, a doença decorre dos excessos e o tédio da ociosidade, sem que haja necessidade de uma condenação especial para cada falta ou indivíduo.

Todo homem, podendo libertar-se de suas imperfeições pelo efeito de sua vontade, pode poupar-se dos males que delas resultam e garantir sua felicidade futura.

Tal é a lei da justiça divina: **a cada um segundo suas obras, no céu como na terra.**

(*O céu e o inferno*, Capítulo VII) (Grifos nossos)

[3] KARDEC Allan. *Le ciel et l'enfer*. 4ª edição, 1869. p. 109.

Sumário

Apresentação da Pesquisa **A.7**

Prefácio **A.10**

Carlos Seth - CSI do Espiritismo A.10
AllanKardec.Online - Historiografia do Espiritismo A.11
Ery Lopes - Portal Luz Espírita A.14

Sobre a comparação entre as edições **A.17**

Falsa Folha de Rosto **A.20**

Folha de Rosto **A.21**

Tipografia **A.22**

PREFACE[4] **1**

PREMIÈRE PARTIE - DOCTRINE

CHAPITRE PREMIER - L'avenir et le néant **7**

CHAPITRE II - De l'appréhension de la mort **17**

Causes de l'appréhension de la mort. 17
Pourquoi les spirites n'appréhendent pas la mort. 22

CHAPITRE III - Le ciel. **25**

CHAPITRE IV - L'enfer. **39**

Intuition des peines futures. 39
L'enfer chrétien imité de l'enfer païen. 40
Les limbes. 44
Tableau de l'enfer païen. 46
Tableau de l'enfer chrétien. 55

CHAPITRE V - Le purgatoire. **66**

[4] Na *Table des Matières* não consta o Preface em nenhuma edição. O Preface foi publicado na 1ª edição e suprimido na 4ª edição.

CHAPITRE VI - Doctrine des peines éternelles. 72
Origine de la doctrine des peines éternelles. 72
Arguments à l'appui des peines éternelles. 78
Impossibilité matérielle des peines éternelles. 84
La doctrine des peines éternelles a fait son temps. 87
Ezéchiel contre l'éternité des peines et le péché originel. 89

CHAPITRE VII - Les peines futures selon le Spiritisme. 92
La chair est faible. 92
Sources de la doctrine spirite sur les peines futures. 96
Code pénal de la vie future. 97

CHAPITRE VIII - Les anges. 112
Les anges selon l'Eglise. 112
Refutation. 117
Les anges selon le Spiritisme. 124

CHAPITRE IX - Les démons. 127
Origine de la croyance aux démons. 127
Les démons selon l'Eglise. 131
Les démons selon le Spiritisme. 145

CHAPITRE X - Intervention des démons dans les manifestations modernes. 150

CHAPITRE XI - De la défense d'évoquer les morts. 173

DEUXIÈME PARTIE - EXEMPLES

CHAPITRE PREMIER - Le Passage.

CHAPITRE II - Esprits heureux.
M. Sanson.
M. Jobard.
Samuel Philippe.
M. Van Durset.
Sixdeniers.
Le docteur Demeure.
Madame veuve Foulon, née Wollis.
Un médecin russe.
Bernardin.
La comtesse Paula.
Jean Reynaud.
Antoine Costeau.
Mademoiselle Emma.

Le docteur Vignal
Victor Lebufle.
Madame Anaïs Gourdon.
Maurice Gontran.

CHAPITRE III - Esprits dans une condition moyenne

Joseph Bré. L'honnête homme selon Dieu ou selon les hommes.
Madame Hélène Michel.
Le marquis de Saint-Pau.
M. Cardon, médecin.
Eric Stanislas.
Madame Anna Belleville.

CHAPITRE IV - Esprits souffrants.

Le châtiment.
Novel.
Auguste Michel.
Regrets d'un viveur.
Lisbeth.
Prince Ouran.
Pascal Lavic.
Ferdinand Bertin.
François Riquier.
Claire.

CHAPITRE V - Suicides.

Le suicidé de la samaritaine.
Le père et le conscrit.
Louvet François-Simon (du Havre).
Une mère et son fils.
Double suicide par amour et par devoir.
Louis et la piqueuse de bottines.
Un athée.
M. Félicien.
Antoine Bell.

CHAPITRE VI - Criminels repentants.

Verger.
Lemaire.
Benoist.
L'esprit de Castelnaudary.
Jacques Latour.

CHAPITRE VII - Esprits endurcis.

Lapommeray. Châtiment par la lumière.
Angelle, nullité sur la terre.
Un esprit ennuyé.
La reine d'Oude.
Xumène.

CHAPITRE VIII - Expiations terrestres.

Marcel, l'enfant du nº 4.
Szymel Slizgol.
Julienne-Marie, la pauvresse.
Max, le mendiant.
Histoire d'un domestique.
Antonio B. enterré vivant. La peine du talion.
M. Letil.
Un savant ambitieux.
Charles de Saint-G..., idiot.
Adélaïde-Marguerite Gosse.
Clara Rivier.
Françoise Vernhes.
Anna Bitter.
Joseph Maître, auvegle.

TABLE DES MATIÈRES

Sua contribuição é muito bem-vinda! 186

Referências Bibliográficas 187

Licença Creative Commons 188

Apresentação da Pesquisa

O céu e o inferno, ou a justiça divina segundo o Espiritismo oferece um exame comparado das doutrinas sobre a passagem da vida corporal à vida espiritual, as penas e recompensas futuras, os anjos e os demônios, as penas eternas, etc.; seguido de numerosos exemplos acerca da situação real da alma durante e depois da morte.

A primeira edição foi anunciada na Revista Espírita de setembro de 1865. Não foi encontrado exemplar da 2ª ou da 3ª edições, das quais temos notícia apenas em propagandas das contracapas, e supomos serem reimpressões da primeira. Em 1869 foi publicada a 4ª edição que, segundo a Revista Espírita de julho, estava à venda desde 1º de junho com o texto atualizado: "A parte doutrinária desta nova edição, inteiramente revista e corrigida por Allan Kardec, sofreu importantes modificações. Alguns capítulos foram inteiramente refundidos e consideravelmente aumentados".

Nesta pesquisa elaboramos a edição comparada (e bilíngue) entre a primeira e a quarta edição, viabilizando a identificação das diferenças entre elas e permitindo ao leitor visualizar o amadurecimento das ideias e a evolução da doutrina.

Assim como ocorreu com *A Gênese*, foi levantada uma suspeita de que o texto da 4ª edição de *O Céu e o Inferno* não teria sido elaborado por Allan Kardec, e por sua publicação ter ocorrido após a morte do mestre ela seria uma adulteração. Com base em fontes primárias, na nossa interpretação as evidências indicam que a atualização da obra, que gerou uma nova edição, foi realizada por seu autor e impressa antes de sua morte. Para a análise de conteúdo, entendemos ser de extrema utilidade termos à disposição o texto lado a lado das duas obras, como um suporte para o estudo comparado, independente das convicções de cada um sobre a autoria da edição atualizada.

Aproveitando as facilidades tecnológicas do século XXI, optamos por compartilhar os resultados no formato digital, tornando-os igualmente acessíveis para quem está em qualquer parte do Brasil ou do mundo. Estes

resultados estão sendo disponibilizados no eBook *As Edições de O Céu e o Inferno*, dividido em quatro volumes:

- Volume I - Edição Comparada (Francês) [em elaboração]: apresenta o texto completo da 1ª e da 4ª edição, lado a lado, com destaques das diferenças: o que foi acrescentado, modificado, suprimido, corrigido ou com formatação alterada (em acentuação, grafia de palavras e alteração dos destaques em itálico).
- Volume II - Edição Comparada entre a 1ª e a 4ª edição (Português) [em elaboração]: idem à edição em francês, porém com a tradução do texto original para português.
- Volume III - Sobre a impressão, publicação e divulgação [em elaboração]: apresenta os eventos relacionados à publicação das diversas edições de *O Céu e o Inferno*, num recorte temporal de 1865 a 1869.
- Volume IV - Análise das diferenças no conteúdo das edições [em elaboração].

Sim, usamos o gerúndio propositalmente ao falarmos que os resultados "estão sendo disponibilizados" no eBook! Isto porque lançaremos a primeira edição de cada volume contendo apenas uma fração do seu conteúdo e faremos atualizações constantes e gradativas neles, até que estejam completos. Além disso, entre as atualizações das edições, publicaremos artigos no site www.obrasdekardec.com.br e compartilharemos descobertas nos sites dos parceiros de pesquisa.

O que temos hoje é um trabalho em elaboração. Ainda assim, decidimos por esta abordagem por temos como propósito fomentar o trabalho colaborativo e a democratização do acesso à informação, tanto para estimular a pesquisa e produção do conhecimento quanto o estudo sério e comprometido. E a melhor forma que encontramos para atingir esse propósito é a divulgação de conteúdo em paralelo com a evolução da pesquisa em si. Assim, a primeira edição deste volume do eBook ainda não contempla todos os capítulos da obra.

Optamos por utilizar os serviços de uma editora que avisa quando o eBook é atualizado, por isso reforçamos a importância de adquirir sua cópia gratuita por meio da página de vendas, para ser informado sempre que uma nova versão estiver disponível para download. Pedimos que, antes de adquirir, leia as orientações sobre como adquirir nossos eBooks na LeanPub, para configurar corretamente a sua conta.

Temos consciência dos inúmeros desafios que enfrentaremos para a conclusão desta pesquisa e, como referência, nos ancoramos na fé raciocinada, pois:

> "A fé raciocinada, por se apoiar nos fatos e na lógica, não deixa nenhuma obscuridade. A criatura então crê, pois tem certeza, e tem certeza exatamente porque compreendeu."[5]

Convidamos você a nos acompanhar nessa jornada, lhe desejamos uma ótima leitura e o melhor aproveitamento possível dessa experiência!

[5] KARDEC Allan. *O Evangelho segundo o Espiritismo*. 2016. p. 187 (com revisão da tradução)

Prefácio

Quantos prefácios deveria ter um livro? Entendemos que não precisa ser apenas um e optamos por dar voz a vários neste eBook. Boa leitura!

Parte I

Na sequência do que relatamos no prefácio de *As edições de A Gênese*, a nossa parceria com os pesquisadores do Obras de Kardec (OdK) e do Museu virtual Allan Kardec Online (AKOL) já estava consolidada quando o movimento espírita se surpreendeu com a proposta de que também a quarta obra fundamental de Allan Kardec, *O Céu e o Inferno ou A Justiça Divina segundo o Espiritismo*, teria sido modificada por adulteradores, após o desencarne do mestre, sob os olhos negligentes de Amélie Gabrielle Boudet e demais membros da Sociedade Parisiense de Estudos Espíritas e da Sociedade Anônima, em sua maioria amigos íntimos do casal Kardec.

Uma evidência surgida imediatamente após o lançamento de tal proposta a falseou, ao ser apresentado um manuscrito no qual consta claramente escrito que a quarta edição de *O Céu e o Inferno* foi impressa em fevereiro de 1869, portanto ainda com Kardec em vida, independente de qualquer declaração formal para o governo que tenha sido feita *a posteriori*. Mesmo que adulteradores tivessem previsto a morte repentina do mestre e tivessem oportunidade de manipular o conteúdo a ser publicado em 1º de junho de 1869, a reformatação de toda a paginação de uma obra na tipografia seria praticamente inviável, pois implicaria em tempo e custos para refazer a impressão já concluída.

Só resta então a análise doutrinária: teria Allan Kardec melhorado ou deteriorado o conteúdo de *O Céu e o Inferno*? Para isso não tínhamos nenhuma ferramenta à nossa disposição, que nos permitisse fazer as comparações entre a primeira edição (única conhecida dentre as três primeiras), e a quarta edição modificada. A alteração mais notória até então era a retirada do prefácio, no qual destacamos a menção a Deus como o

Grande Arquiteto, que nos chama atenção pelo termo ser comum na Maçonaria, embora nenhuma outra associação tenha sido encontrada entre Kardec e as lojas maçônicas. Interessante notar também que este prefácio, agregado à 1ª tradução da 4ª edição em espanhol e a algumas traduções no Brasil, não consta da *Table des matières* de nenhuma das edições originais francesas.

Para preencher este vácuo, surge mais um trabalho de fôlego: a comparação lado a lado do texto das edições desta obra, feita de forma bastante didática, que permite facilmente identificar as inclusões, exclusões, modificações e transferências de conteúdo entre os parágrafos e capítulos. Assim cada um pode fazer sua própria análise, isenta de quaisquer influências externas. Percebemos que, como em qualquer tempo e lugar, o movimento espírita também tem pessoas sensíveis àquelas influências, deixando-se levar por questões anacrônicas e de hermenêutica, que seriam evitadas com um estudo atento do contexto, aliado a uma boa interpretação de texto. Portanto este trabalho é apenas um ponto de partida, mas um excelente pontapé inicial.

Concluímos parabenizando mais uma vez o site Obras de Kardec pelo esforço, sagacidade e parceria, que sempre nos permite começar um novo parágrafo, mesmo depois de pensarmos ter atingido um ponto final.

Carlos Seth
CSI do Espiritismo
Imagens e Registros Históricos do Espiritismo
https://www.facebook.com/HistoriaDoEspiritismo/

Parte II

A fé raciocinada, um dos pilares fundamentais da Doutrina Espírita, exige um critério para o estudo e a análise. O caráter científico que embasou a codificação deve estar presente em qualquer trabalho que se propõe — não a impor verdades — mas a ajudar que nos aproximemos delas. Kardec nos ensinou isto!

Nos valemos deste caráter científico desde o início de nossas pesquisas acerca da validade ou não da tese de adulteração das obras de Kardec, que começou em 2017 com a obra *A Gênese, os milagres e as predições segundo o Espiritismo*. A partir de março de 2020 junto com a divulgação de manuscritos inéditos que compõem o museu AKOL – AllanKardec.online, temos dito que muitas hipóteses poderiam ser formuladas sobre as alterações ocorridas na 5ª edição de *A Gênese*. Há quem já possua uma opinião consolidada sobre os "fatos" ocorridos após o desencarne do mestre Allan Kardec, e sobre as alterações ocorridas nesta obra, fundamentada nos livros publicados nos últimos três anos e em estudos das diferenças entre as edições. Visando incentivar e auxiliar este estudo comparativo, foi lançado em maio de 2020 o eBook *As edições de A Gênese* (Francês e Português).

Nos últimos meses, muitos documentos históricos — fontes primárias/diretas relacionadas a esta edição revisada, corrigida e aumentada — vieram a público, acompanhados de textos com o resultado das pesquisas em andamento. Dentre eles, destacamos o artigo *Uma revisão na história da 5ª edição de A Gênese*[6] *Parte I - Os eventos relacionados à impressão e à publicação da edição de 1869,* que, de forma fundamentada, sugere como hipótese mais provável que Allan Kardec é o autor das alterações na 5ª edição de *A Gênese*.

Este mesmo caráter científico é exigido agora quando são levantadas dúvidas sobre a autoria da 4ª edição do livro *O céu e o inferno, ou a justiça divina segundo o Espiritismo* e a hipótese de adulterações supostamente ocorridas em seu texto.

Sobre este assunto já foram feitas duas publicações, em 10 e 13 de novembro de 2020, que apresentam fontes primárias/diretas que indicam que a 4ª edição de *O céu e o inferno* já havia sido impressa em fevereiro de 1869, com Allan Kardec ainda vivo[7]. Também foi apresentada uma análise de um importante documento[8] da historiografia do Espiritismo, datado de setembro de 1868, que traz no seu conteúdo, que o livro *O Céu e o Inferno* iria igualmente ser reimpresso com correções, indicando que Allan Kardec estava efetuando alterações nesta obra, reforçando o afirmado na *Revista Espírita* de julho de 1869: *O Céu e o Inferno* estava disponível para venda a partir de

[6] Artigo publicado em dezembro de 2020 no Jornal de Estudos Espíritas.
Disponível em: https://sites.google.com/site/jeespiritas/volumes/volume-8---2020/resumo-art-n-010209.
[7] Post de 10/11/2020 disponível em: https://www.facebook.com/allankardec.online/posts/191193512494540 e de 13/11/2020 disponível em: https://www.facebook.com/allankardec.online/posts/191866325760592.
[8] Post de 04/11/2020 disponível em:
https://www.facebook.com/allankardec.online/posts/189606302653261.

1º de junho de 1869, inteiramente revisto e corrigido por Allan Kardec, e com importantes modificações.

Este e-book *As edições de O céu e o Inferno*, distribuído de forma totalmente gratuita, fornece uma ferramenta inédita e preciosa para os estudiosos e pesquisadores, pois traz a possibilidade de se efetuar, de forma didática e simples, comparações entre os textos existentes na 1ª edição e na 4ª edição desta obra[9]. Trata-se de um trabalho elaborado por pesquisadores comprometidos com a Doutrina Espírita e com o mestre Allan Kardec. Seu principal objetivo é ajudar os leitores em suas análises, interpretações e conclusões.

Enfatizamos que o rigor lógico e o uso de critérios científicos de investigação devem estar sempre presentes, para validar ou refutar hipóteses e nos aproximarmos da verdade, fazendo, sempre que possível, o uso da Historiografia, como a ciência da História, fundamentada nas fontes primárias/diretas, com a devida isenção e humildade. Além disto, a Hermenêutica e as teorias de interpretação são ferramentas fundamentais no auxílio dos estudos e devem ser usadas, evitando possíveis conclusões fundamentadas em simples recortes de textos e/ou palavras. Façamos isto em nome da Doutrina Espírita.

Não somos vinculados a qualquer instituição e nem somos partidários de quaisquer ideologias. Somos pesquisadores e atuamos de forma independente a qualquer entidade espírita. Respeitamos todas as opiniões divergentes e sempre consideramos e incorporamos em nossas análises as fontes primárias/diretas trazidas pelos colegas pesquisadores. Não temos qualquer dificuldade em alterar nossas conclusões desde que nossas hipóteses se mostrem falseadas por novos documentos e fontes primárias/diretas.

Bons estudos e boas pesquisas a todos!

AllanKardec.Online
Historiografia do Espiritismo
http://allankardec.online
https://www.facebook.com/allankardec.online/

[9] Vale destacar que, até o momento, não se tem conhecimento dos textos existentes nas 2ª e 3ª edições de *O céu e o inferno*, seja de um livro em alguma biblioteca ou mesmo em PDF.

Quando combinamos esses dois elementos: uma leitura agradável e um interesse especial pelo teor de uma obra, aí temos então um exemplo típico do que encontramos no livro *O Céu e o Inferno, ou a Justiça Divina segundo o Espiritismo*, com o qual Allan Kardec presenteou o mundo em 1865, em sua publicação original, refinada mais tarde com sua edição revisada de 1869.

O Céu e o Inferno é uma leitura muitíssimo agradável porque, a exemplo das obras anteriores de seu autor, é de uma capacidade extraordinário em ser de uma leveza e fluência ao mesmo tempo que de um sofisticado aprofundamento daquilo de que trata, ao ponto de dizermos estar nela o melhor do filósofo que há em Kardec; aqui ele é preciso e agudo em suas argumentações, absolutamente lógicas, sem deixar lacunas nem dar a mínima possibilidade de refutação às suas ideias cujo encadeamento leva o leitor a não apenas ficar seguro quanto às conclusões apresentadas — corroboradas pelo imo de cada qual, dando-lhe a reconfortante impressão de ser coautor destas mesmas conclusões — como também a preencher-se — o leitor, digo — de uma esperança ante seu futuro, bem como de uma força e motivação para enfrentar as vicissitudes da vida. Portanto, não se trata apenas de uma obra para puro deleite literário, mas de uma utilidade prática inestimável.

E tudo isso, claro, graças ao segundo critério da combinação que propomos: o interesse especial pelo teor da obra está evidente desde o título e seu subtítulo, posto que estamos imersos numa cultura em que, de uma lado consta o imediatismo da luta em busca de uma "salvação" representado pelo ingresso a um reino celeste de pura e constante contemplação, oferecido também como oposição à condenação a um poço infernal, eterno, aliás; de outro lado, e como consequência das inconsistências lógicas daquela ideia de salvação ou condenação, figura-se a incredulidade de uns e até o ativismo ateísta e antirreligiosismo de outros, cujos resultados práticos são, inevitavelmente, o materialismo prático e a negligência às questões espirituais.

Em face desse embate entre a teologia cega, aliada da ignorância e do fanatismo, contra o cientificismo, aliada do descompromisso, ou, melhor, do desdém aos deveres espirituais que cada indivíduo encarnado assumiu frente a mais essa jornada carnal, vem então Allan Kardec nos dedicar esse

monumental trabalho, trazendo uma terceira via, uma alternativa plausível para solucionar os problemas milenarmente levantados pela Filosofia a respeito da destinação do homem após a morte. É com *O Céu e o Inferno*, enfim, que os espíritas podem melhor discorrer sobre as questões: quem somos, de onde viemos e para onde vamos.

Ocorre, no entanto, esta obra hoje estar sendo motivo de uma controvérsia. Ora, é certo que em sendo uma obra atualizada, seu "conteúdo válido" passa a ser a edição atualizada, correto? Desta forma, as edições anteriores passam a ter valor histórico, por exemplo, para consulta quanto à progressão das ideias, para que se conheça como o autor foi evoluindo, ao longo das publicações, para aperfeiçoar os conceitos e ampliar seus argumentos de sustentação teórica. Mas, para efeito prático, fica o leitor obrigado a considerar que as conclusões finais do autor são aquelas contidas na mais recente edição. A controvérsia de que falamos aqui diz respeito ao fato de se estar pondo em dúvida a última versão do conteúdo de *O Céu e o Inferno*, dita "revisada", publicada em 1869, logo em seguida ao falecimento do seu autor, apesar de documentos originais atestarem esta edição ter sido confeccionada antes — e diretamente a pedido — de Kardec retornar à pátria espiritual; além disso, o lançamento e a comercialização da obra foram executadas por quem de direito bem as poderiam fazer, qual seja: a viúva e única herdeira dos bens do falecido, incluindo, evidentemente, os direitos autorais desta obra. Não havendo nenhum impedimento legal e moral para admitirmos a edição revisada, temos nesta, inequivocamente, o conteúdo final de *O Céu e o Inferno* de Allan Kardec, obra de extrema importância para a compreensão da Codificação Básica do Espiritismo.

Por isso, inclusive pelo valor histórico que aqui apontamos que têm as sucessivas edições de uma determinada obra, julgamos oportuno os espíritas se inteirarem do processo crescente do pensamento kardequiano sobre as questões centrais encerradas na obra em pauta, pelo que este trabalho, feito com bastante zelo, oferta os confrades e estudiosos em geral, trazendo as duas versões do livro examinado, estrategicamente colocadas em duas colunas, sendo a da esquerda correspondente à publicação revisada (1869) e a segunda coluna correspondente à edição original (1865), alinhadas conforme o andamento dos itens, contendo ainda os destaques dos trechos editados em cores determinadas para os eventos relacionados a modificações diretas no texto melhorias ortográficas, gramaticais, etc.), supressões e inclusões de novos textos.

Este volume é, afinal, uma fonte de consulta cuja praticidade e utilidade — especialmente em tempos de controvérsias — não temos como mensurar. Neste subsídio, o leitor encontrará o mais fácil meio de estudar e fazer comparações entre as duas versões, verificando por si mesmo as modificações entre ambas para então refletir, conforme a lógica e a razão, sobre as correspondências entre a publicação original e a edição revisada.

Por tal dedicação e precisão aplicadas a esta obra, não podemos nos furtar da satisfação em parabenizar os idealizadores e executores deste volume, nem poderíamos deixar de exortar o leitor a compenetrar-se no entendimento da importância desta obra, a fim de que ele esteja ciente do dever, como bom espírita, de ajudar na sua divulgação, com o propósito que mais pessoas sejam beneficiadas com esta publicação, beneficiadas, digo, pela luz que este livro derrama sobre todos que estejam minimamente preparados e receptivos para colher mensagens salutares tal como esta:

> "Ao lado das grandes missões confiadas aos Espíritos superiores, há outras de importância relativa em todos os graus, concedidas a Espíritos de todas as categorias, podendo afirmar-se que cada encarnado tem a sua, isto é, deveres a preencher a bem dos seus semelhantes — desde o chefe de família, a quem cabe o progresso dos filhos, até o homem de gênio que lança às sociedades novos germens de progresso."
>
> Allan Kardec
> (*O Céu e o Inferno* – Parte Primeira, cap. III, item 14)

Tenham todos uma ótima leitura e uma produtiva pesquisa.

Ery Lopes
Portal Luz Espírita
http://www.luzespirita.org.br/

Sobre a comparação entre as edições

Em linhas gerais, a exibição da comparação utiliza como referência a estrutura e conteúdo da edição atualizada de *O céu e o inferno*[10], apresentada do lado esquerdo da página, comparada com o conteúdo e estrutura da 1ª edição[11], apresentada do lado direito.

Por este motivo, o Sumário deste Volume do eBook segue a ordem e os nomes de capítulos e subtítulos da 4ª edição. A comparação da *Table des Matières* das duas edições é apresentada ao final da obra, isto é, em sua posição original.

O miolo das duas edições é apresentado lado a lado, conforme exemplo abaixo de um trecho do Capítulo X, permitindo a identificação rápida do que está igual e do que mudou, denominado genericamente de "diferença".

CHAPITRE X - INTERVENTION DES DÉMONS DANS LES MANIFESTATIONS MODERNES

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
11. — Nous nous sommes étendu sur ces citations pour montrer que les principes du Spiritisme n'ont aucun rapport avec ceux de la magie . Ainsi, point d'Esprits aux ordres des hommes, point de moyens de les contraindre, point de signes ou formules cabalistiques, point de découvertes de trésors ou procédés pour s'enrichir, point de miracles ou prodiges, point de divinations ni d'apparitions fantastiques ; rien enfin de ce qui constitue	Nous nous sommes étendu sur ces citations pour montrer que les principes du spiritisme n'ont aucun rapport avec ceux de la magie, et ne laisser aucun doute à cet égard. Ainsi, point d'Esprits aux ordres des hommes, point de moyens de les contraindre, point de signes ou formules cabalistiques, point de découvertes de trésors ou procédés pour s'enrichir, point de miracles ou prodiges, point de divinations, ni d'apparitions fantastiques ; rien enfin de ce qui constitue

[10] O texto da obra da primeira à quarta edição é exatamente o mesmo. A este conjunto, foi dado o nome de "edição original"..
[11] O texto da obra nas duas impressões da quinta edição (1869 e 1872) é exatamente o mesmo.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
le but et les éléments essentiels de la magie ; non-seulement le Spiritisme désavoue toutes ces choses, mais il en démontre l'impossibilité et l'inefficacité. Il n'y a donc aucune analogie entre la fin et les moyens de la magie et ceux du Spiritisme ; vouloir les assimiler ne peut être le fait que de l'ignorance ou de la mauvaise foi ; et comme les principes du Spiritisme n'ont rien de secret, qu'ils sont formulés en termes clairs et sans équivoque, l'erreur ne saurait prévaloir.	le but et les éléments essentiels de la magie ; non-seulement le spiritisme désavoue toutes ces choses, mais il en démontre l'impossibilité et l'inefficacité. Il n'y a donc aucune analogie entre la fin et les moyens de la magie et ceux du spiritisme ; vouloir les assimiler ne peut être le fait que de l'ignorance ou de la calomnie ; mais comme les principes du spiritisme n'ont rien de secret, qu'ils sont formulés en termes clairs et explicites , l'erreur ne saurait prévaloir.
Quant aux faits de guérisons, reconnus réels dans le mandement précité, l'exemple est mal choisi pour détourner des rapports avec les Esprits. C'est un des bien faits qui touchent le plus et que chacun peut apprécier ; peu de gens seront disposés à y renoncer, surtout après avoir épuisé tous les autres moyens, dans la crainte d'être guéris par le diable; plus d'un, au contraire, dira que si le diable le guérit, il fait une bonne action (1).	Quant aux faits de guérisons, reconnus réels dans le mandement précité, l'exemple est mal choisi pour détourner des rapports avec les Esprits. C'est un des bien faits qui touchent le plus et que chacun peut apprécier ; peu de gens seront disposés à y renoncer, surtout après avoir épuisé tous les autres moyens, dans la crainte d'être guéris par le diable; plus d'un au contraire dira que si le diable le guérit, il fait une bonne action .
(2)[12] En voulant persuader à des personnes guéries par les Esprits qu'elles l'avaient été par le diable, on en a détaché radicalement de l'Eglise un grand nombre qui ne songeaient pas à la quitter.	

Utilizamos recursos de cores e diagramação para um melhor destaque das diferenças entre as edições:

- Sobre as cores:
  - O texto igual está em cinza, para realçar o contraste com as cores dos trechos modificados;
  - Em vermelho, o texto da 1ª edição que foi suprimido (S) na 5ª edição;
  - Em azul, o texto acrescentado (A) na 5ª edição;

[12] Esta nota de rodapé apresentou erro de numeração no original. No texto consta 1 e na nota consta 2.

    - Em laranja, o texto modificado (M), isto é houve supressão de conteúdo e inclusão de novo conteúdo na mesma posição do texto;
    - Em violeta, o texto que sofreu algum ajuste de ênfase (E) (incluiu ou retirou itálico) (exemplo: générateur), foi movido de posição (P) (exemplo: Le Spiritisme) ou teve correção (C) ortográfica (exemplo: Écritures na introdução) ou que foi movido de posição na obra, com a indicação, na 4ª edição, de onde ele está na 1ª e vice-versa.
- Sobre a diagramação:
    - Os trechos iguais seguem a mesma diagramação nas duas colunas, isto é, são sincronizados de tal forma que cada uma das palavras aparece no mesmo lugar dos dois lados.
    - São deixadas lacunas à direita, se o trecho foi suprimido e à esquerda se o trecho foi acrescentado.
    - Trechos modificados podem ter comprimentos diferentes, porém devem sempre ocupar o mesmo espaço, para que o texto igual permaneça sincronizado. Sendo assim, é acrescentada uma lacuna no lado em que o texto é menor para que ele ocupe o mesmo espaço do texto maior.
    - Todas as notas de rodapé aparecem em fonte menor, imediatamente após o item em que elas são referenciadas, permitindo, desta forma, que elas possam ser colocadas lado a lado com a nota equivalente na outra edição e seu texto possa ser devidamente assinalado em cores, conforme existam diferenças.

Existem muitas diferenças de pontuação, de forma que, nesta edição do Volume I do eBook, optamos por não fazer este assinalamento. Se futuramente sentirmos necessidade de ter a identificação deste tipo de diferença, para uma melhor análise, investiremos tempo para o devido assinalamento e divulgação em uma edição futura.

Falsa Folha de Rosto

1ª Edição (1865)	4ª Edição (1869)
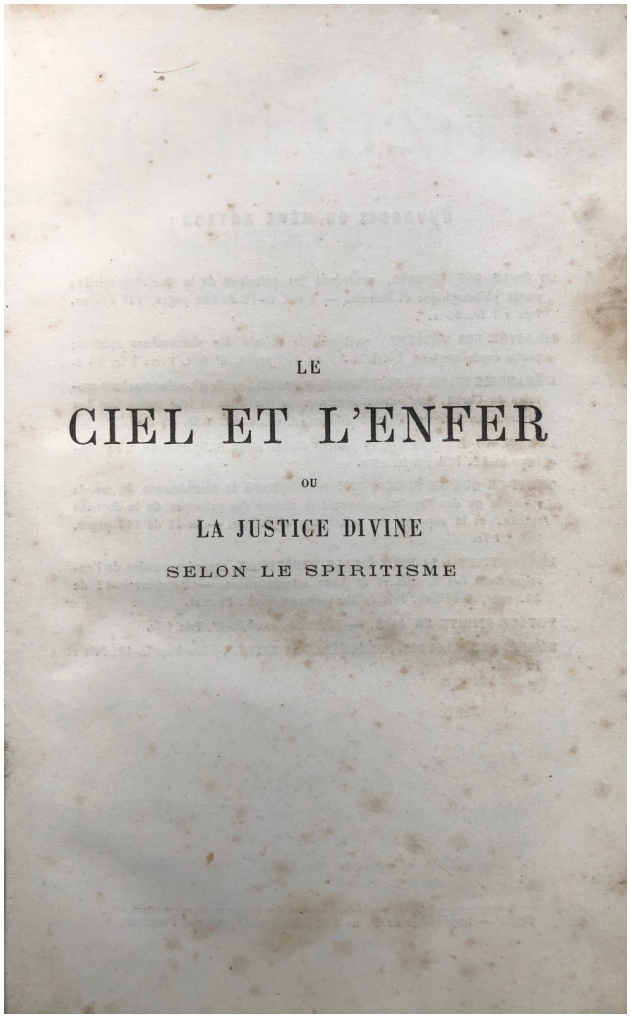	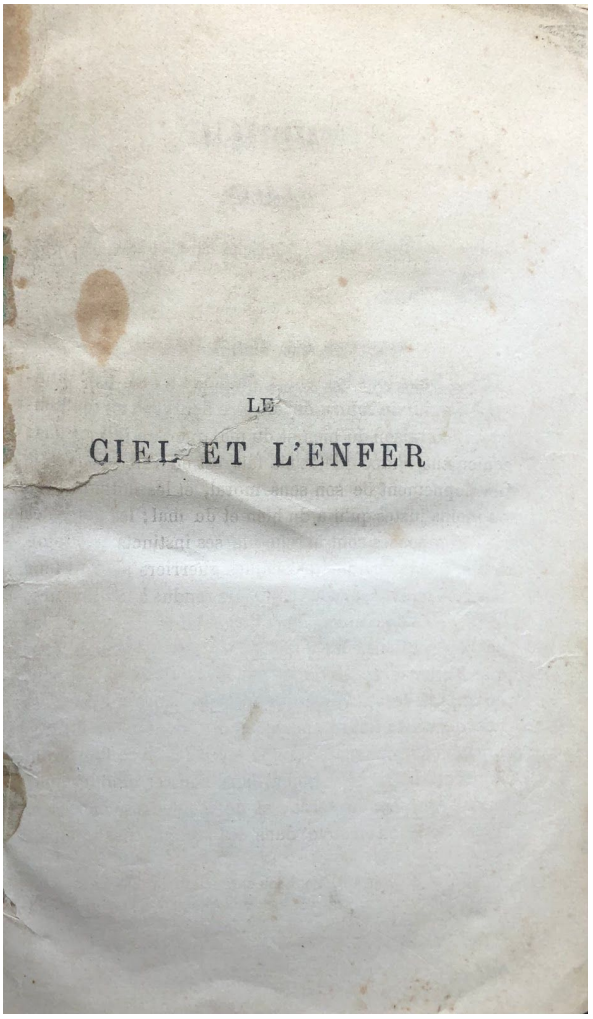

Fonte: Imagens cedidas por AllanKardec.Online de exemplares de seu acervo.

Folha de Rosto

1ª Edição (1865)	4ª Edição (1869)
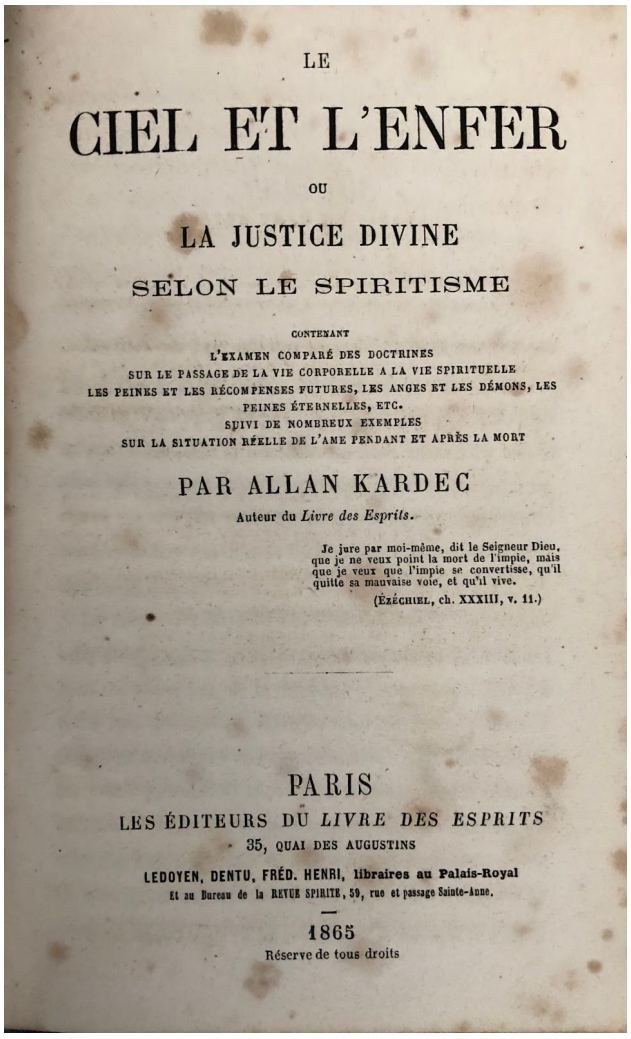	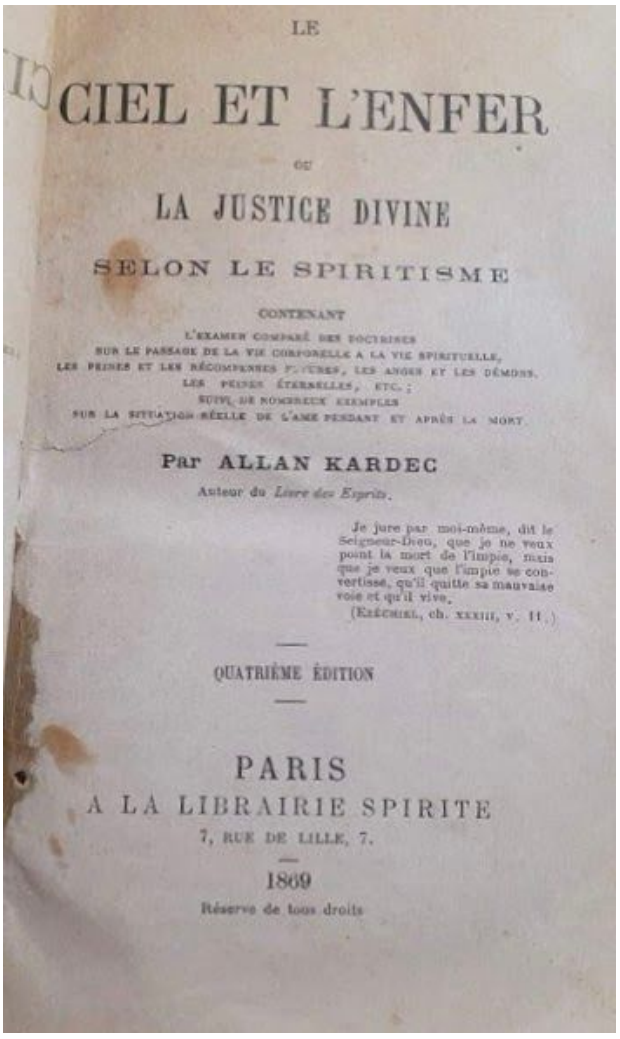

LE

CIEL ET L'ENFER

OU

LA JUSTICE DIVINE

SELON LE SPIRITISME

CONTENANT

L'EXAMEN COMPARÉ DES DOCTRINES
SUR LE PASSAGE DE LA VIE CORPORELLE A LA VIE SPIRITUELLE
LES PEINES ET LES RÉCOMPENSES FUTURES, LES ANGES ET LES DÉMONS, LES PEINES ÉTERNELLES, ETC.
SUIVI DE NOMBREUX EXEMPLES
SUR LA SITUATION RÉELLE DE L'AME PENDANT ET APRÈS LA MORT

PAR ALLAN KARDEC

Auteur du *Livre des Esprits*.

Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je ne veux point la mort de l'impie, mais que je veux que l'impie se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise voie, et qu'il vive.
(ÉZÉCHIEL, ch. XXXIII, v. 11.)

PARIS
LES ÉDITEURS DU *LIVRE DES ESPRITS*
35, QUAI DES AUGUSTINS

LEDOYEN, DENTU, FRÉD. HENRI, libraires au Palais-Royal
Et au Bureau de la REVUE SPIRITE, 59, rue et passage Sainte-Anne.

1865
Réserve de tous droits

LE

CIEL ET L'ENFER

OU

LA JUSTICE DIVINE

SELON LE SPIRITISME

CONTENANT

L'EXAMEN COMPARÉ DES DOCTRINES
SUR LE PASSAGE DE LA VIE CORPORELLE A LA VIE SPIRITUELLE,
LES PEINES ET LES RÉCOMPENSES FUTURES, LES ANGES ET LES DÉMONS,
LES PEINES ÉTERNELLES, ETC. ;
SUIVI DE NOMBREUX EXEMPLES
SUR LA SITUATION RÉELLE DE L'AME PENDANT ET APRÈS LA MORT.

Par ALLAN KARDEC

Auteur du *Livre des Esprits*.

Je jure par moi-même, dit le Seigneur-Dieu, que je ne veux point la mort de l'impie, mais que je veux que l'impie se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise voie et qu'il vive.
(ÉZÉCHIEL, ch. XXXIII, v. 11.)

QUATRIÈME ÉDITION

PARIS
A LA LIBRAIRIE SPIRITE
7, RUE DE LILLE, 7.

1869
Réserve de tous droits

Fonte: Imagens cedidas por AllanKardec.Online de exemplares de seu acervo.

Tipografia

1ª Edição (1865)	4ª Edição (1869)

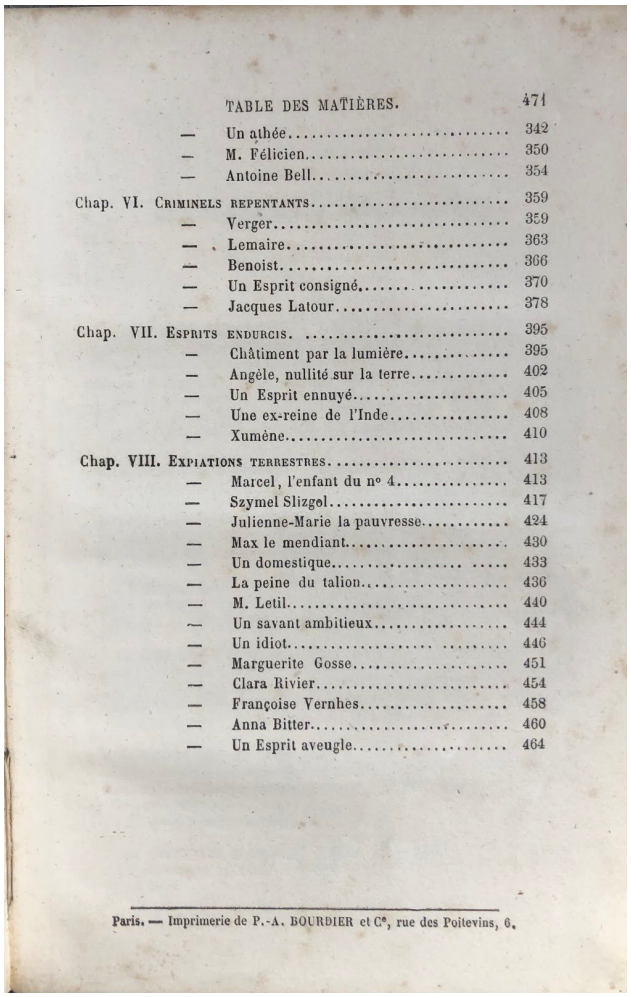

TABLE DES MATIÈRES. 471

— Un athée 342
— M. Félicien 350
— Antoine Bell 354

Chap. VI. Criminels repentants 359
— Verger 359
— Lemaire 363
— Benoist 366
— Un Esprit consigné 370
— Jacques Latour 378

Chap. VII. Esprits endurcis 395
— Châtiment par la lumière 395
— Angèle, nullité sur la terre 402
— Un Esprit ennuyé 405
— Une ex-reine de l'Inde 408
— Xumène 410

Chap. VIII. Expiations terrestres 413
— Marcel, l'enfant du n° 4 413
— Szymel Slizgol 417
— Julienne-Marie la pauvresse 424
— Max le mendiant 430
— Un domestique 433
— La peine du talion 436
— M. Letil 440
— Un savant ambitieux 444
— Un idiot 446
— Marguerite Gosse 451
— Clara Rivier 454
— Françoise Vernhes 458
— Anna Bitter 460
— Un Esprit aveugle 464

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Cᵉ, rue des Poitevins, 6.

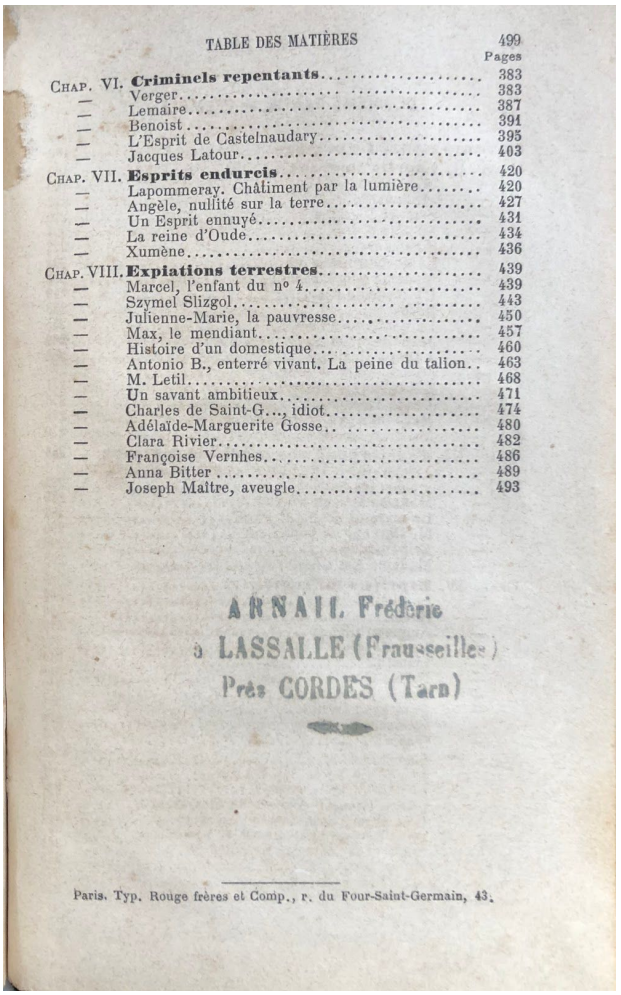

TABLE DES MATIÈRES 499

Pages

Chap. VI. **Criminels repentants** 383
— Verger 383
— Lemaire 387
— Benoist 391
— L'Esprit de Castelnaudary 395
— Jacques Latour 403

Chap. VII. **Esprits endurcis** 420
— Lapommeray. Châtiment par la lumière 420
— Angèle, nullité sur la terre 427
— Un Esprit ennuyé 431
— La reine d'Oude 434
— Xumène 436

Chap. VIII. **Expiations terrestres** 439
— Marcel, l'enfant du n° 4 439
— Szymel Slizgol 443
— Julienne-Marie, la pauvresse 450
— Max, le mendiant 457
— Histoire d'un domestique 460
— Antonio B., enterré vivant. La peine du talion 463
— M. Letil 468
— Un savant ambitieux 471
— Charles de Saint-G..., idiot 474
— Adélaïde-Marguerite Gosse 480
— Clara Rivier 482
— Françoise Vernhes 486
— Anna Bitter 489
— Joseph Maître, aveugle 493

ARNAIL Frédéric
à LASSALLE (Frausseilles)
Près CORDES (Tarn)

Paris. Typ. Rouge frères et Comp., r. du Four-Saint-Germain, 43.

Fonte: Imagens cedidas por AllanKardec.Online de exemplares de seu acervo.

PRÉFACE[1]

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

Le titre de cet ouvrage en indique clairement l'objet. Nous y avons réuni tous les éléments propres à éclairer l'homme sur sa destinée. Comme dans nos autres écrits sur la doctrine spirite, nous n'y avons rien mis qui soit le produit d'un système préconçu ou d'une conception personnelle qui n'aurait aucune autorité : tout y est déduit de l'observation et de la concordance des faits.

Le *Livre des Esprits* contient les bases fondamentales du spiritisme ; c'est la pierre angulaire de l'édifice; tous les principes de la doctrine y sont posés, jusqu'à ceux qui doivent en faire le couronnement ; mais il fallait en donner les développements, en déduire toutes les conséquences et toutes les applications, à mesure qu'elles se déroulaient par l'enseignement complémentaire des Esprits, et par de nouvelles observations ; c'est ce que nous avons fait dans le *Livre des Médiums* et dans l'*Évangile selon le spiritisme* à des points de vue spéciaux ; c'est ce que nous faisons dans cet ouvrage, à un autre point de vue, et c'est ce que nous ferons successivement dans ceux qui nous restent à publier, et qui viendront en leur temps.

Les idées nouvelles ne fructifient que lorsque la terre est préparée pour les recevoir ; or, par cette terre préparée, il ne faut pas entendre quelques intelligences précoces qui ne donneraient que des fruits isolés, mais un certain ensemble dans la prédisposition générale, afin que, non -seulement elle donne des fruits plus abondants, mais que l'idée, trouvant un plus grand nombre de points d'appui, rencontre moins d'opposition, et soit plus forte pour résister à ses antagonistes. L'*Évangile selon le spiritisme* était déjà un pas en avant ; *le Ciel et l'Enfer* est un pas de plus dont la portée sera facilement comprise, car il touche au vif de

[1] O prefácio não apareceu como uma entrada no índice da 1ª edição.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
	certaines questions, mais il ne devait pas venir plus tôt.
	Si l'on considère l'époque à laquelle est arrivé le spiritisme, on reconnaît sans peine qu'il est venu en temps opportun, ni trop tôt, ni trop tard ; plus tôt, il eût avorté, parce que, les sympathies n'étant pas assez nombreuses, il eût succombé sous les coups de ses adversaires ; plus tard, il eût manqué l'occasion favorable de se produire ; les idées auraient pu prendre un autre cours dont il eût été difficile de les détourner. Il fallait laisser aux vieilles idées le temps de s'user et de prouver leur insuffisance, avant d'en présenter de nouvelles.
	Les idées prématurées avortent, parce qu'on n'est pas mûr pour les comprendre, et que le besoin d'un changement de position ne se fait pas encore sentir. Aujourd'hui il est évident pour tout le monde qu'un immense mouvement se manifeste dans l'opinion ; une réaction formidable s'opère dans le sens progressif contre l'esprit stationnaire ou rétrograde de la rou tine ; les satisfaits de la veille sont les impatients du lendemain. L'humanité est dans le travail de l'enfantement; il y a dans l'air quelque chose, une force irrésistible qui la pousse en avant; elle est comme un jeune homme sorti de l'adolescence qui entrevoit de nouveaux horizons sans les définir, et secoue les langes de l'enfance. On veut quelque chose de mieux, des aliments plus solides pour la raison ; mais ce mieux est encore dans le vague ; on le cherche ; tout le monde y travaille, depuis le croyant jusqu'à l'incrédule, de puis le laboureur jusqu'au savant. L'univers est un vaste chantier ; les uns démolissent, les autres reconstruisent; chacun taille une pierre pour le nouvel édifice dont le grand Architecte possède seul le plan définitif, et dont on ne comprendra l'économie que lorsque ses formes commenceront à se dessiner au-dessus de la surface du sol. C'est ce moment que la souveraine sagesse a choisi pour l'avénement du spiritisme.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
	Les Esprits qui président au grand mouvement régénérateur agissent donc avec plus de sagesse et de prévoyance que ne peuvent le faire les hommes, parce qu'ils embrassent la marche générale des événements, tandis que nous ne voyons que le cercle borné de notre horizon. Les temps de la rénovation étant arrivés, selon les décrets divins, il fallait qu'au milieu des ruines du vieil édifice, l'homme, pour ne pas se décourager, entrevît les assises du nouvel ordre de choses; il fallait que le matelot pût apercevoir l'étoile polaire qui doit le guider vers le port.
	La sagesse des Esprits qui s'est montrée dans l'apparition du spiritisme, révélé presque instantanément par toute la terre, à l'époque la plus propice, n'est pas moins évidente dans l'ordre et la gradation logiques des révélations complémentaires successives. Il ne dépend de personne de contraindre leur volonté à cet égard, car ils ne mesurent pas leurs enseignements au gré de l'impatience des hommes. Il ne nous suffit pas de dire : « Nous voudrions avoir telle chose, >> pour qu'elle soit donnée ; et encore moins nous convient-il de dire à Dieu : « Nous jugeons que le moment est venu pour vous de nous donner telle chose ; nous nous jugeons nous-mêmes assez avancés pour la recevoir ; » car ce serait lui dire : « Nous savons mieux que vous ce qu'il convient de faire. » Aux impatients, les Esprits répondent : « Commencez d'abord par bien savoir, bien comprendre, et surtout bien pratiquer ce que vous savez, afin que Dieu vous juge dignes d'en apprendre davantage; puis, quand le moment sera venu, nous saurons agir et choisirons nos instruments. »
	La première partie de cet ouvrage, intitulée *Doctrine*, contient l'examen comparé des diverses croyances sur le ciel et sur l'enfer, les anges et les démons, les peines et les récompenses futures ; le dogme des peines éternelles y est envisagé d'une manière spéciale, et réfuté par des arguments tirés

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

des lois mêmes de la nature, et qui en démontrent, non-seulement le côté illogique, déjà signalé cent fois, mais l'impossibilité matérielle. Avec les peines éternelles tombent naturellement les conséquences qu'on avait cru pouvoir en tirer.

La seconde partie renferme de nombreux exemples à l'appui de la théorie, ou mieux qui ont servi à établir la théorie. Ils puisent leur autorité dans la diversité des temps et des lieux où ils ont été obtenus, car s'ils émanaient d'une seule source, on pourrait les regarder comme le produit d'une même influence ; ils la puisent, en outre, dans leur concordance avec ce qui s'obtient tous les jours partout où l'on s'occupe des manifestations spirites à un point de vue sérieux et philosophique. Ces exemples auraient pu être multipliés à l'infini, car il n'est pas de centre spirite qui ne puisse en fournir un notable contingent. Pour éviter des répétitions fastidieuses, nous avons dû faire un choix parmi les plus instructifs. Chacun de ces exemples est une étude, où toutes les paroles ont leur portée pour quiconque les méditera avec attention, car de chaque point jaillit une lumière sur la situation de l'âme après la mort, et le passage, jusqu'alors si obscur et si redouté, de la vie corporelle à la vie spirituelle. C'est le guide du voyageur avant d'entrer dans un pays nouveau. La vie d'outre-tombe s'y déroule sous tous ses aspects, comme un vaste panorama ; chacun y puisera de nouveaux motifs d'espérance et de consolation, et de nouveaux soutiens pour affermir sa foi en l'avenir et en la justice de Dieu.

Dans ces exemples, pris pour la plupart dans des faits contemporains, nous avons dissimulé les noms propres toutes les fois que nous l'avons jugé utile, par des motifs de convenance faciles à apprécier. Ceux que ces exemples peuvent intéresser les reconnaîtront facilement ; pour le public, des noms plus ou moins connus, et quelquefois très obscurs, n'eussent rien ajouté à l'instruction qu'on en peut retirer.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

Les mêmes raisons qui nous ont fait taire les noms des médiums dans l'*Évangile selon le spiritisme*, nous ont fait nous abstenir de les nommer dans cet ouvrage, fait pour l'avenir plus encore que pour le présent. Ils y sont d'autant moins intéressés qu'ils ne sauraient s'attribuer le mérite d'une chose à laquelle leur propre esprit n'a participé en rien. La médiumnité, d'ailleurs, n'est point inféodée dans tel ou tel individu ; c'est une faculté fugitive, subordonnée à la volonté des Esprits qui veulent se communiquer, que l'on possède aujourd'hui et qui peut faire défaut le lendemain, qui n'est jamais applicable à tous les Esprits sans distinction, et, par cela même, ne constitue point un mérite personnel comme le serait un talent acquis par le travail et les efforts de l'intelligence. Les médiums sincères, ceux qui comprennent la gravité de leur mission, se considèrent comme des instruments que la volonté de Dieu peut briser quand il lui plaît, s'ils n'agissent pas selon ses vues ; ils sont heureux d'une faculté qui leur permet de se rendre utiles, mais ils n'en tirent aucune vanité. Du reste, nous nous sommes conformé sur ce point aux conseils de nos guides spirituels.

La Providence a voulu que la nouvelle révélation ne fût le privilège de personne, mais qu'elle eût ses organes par toute la terre, dans toutes les familles, chez les grands comme chez les petits, selon cette parole dont les médiums de nos jours sont l'accomplissement: « Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai de mon Esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront ; vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards auront des songes. En ces jours-là, je répandrai de mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront. » (*Actes*, ch. II, v, 17, 18.)

Mais il est dit aussi : « Il y aura de faux Christs et de faux prophètes. » (Voir l'*Évangile selon le spiritisme*, ch. XXI.)

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
	Or ces derniers temps sont arrivés ; ce n'est point la fin du monde matériel, comme on l'a cru, mais la fin du monde moral, c'est-à-dire l'ère de la régénération.

PREMIER PARTIE - DOCTRINE

CHAPITRE PREMIER - L'AVENIR ET LE NÉANT

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
1. — Nous vivons, nous pensons, nous agissons, voilà qui est positif ; nous mourrons, ce n'est pas moins certain. Mais en quittant la terre, où allons-nous ? que devenons-nous ? Serons-nous mieux ou plus mal ? Serons-nous ou ne serons-nous pas ? *Être ou ne pas être*, telle est l'alternative ; c'est pour toujours ou pour jamais; c'est tout ou rien : ou nous vivrons éternellement, ou tout sera fini sans retour. Cela vaut bien la peine d'y penser.	Nous vivons, nous pensons, nous agissons, voilà qui est positif ; nous mourrons, ce n'est pas moins certain. Mais en quittant la terre, où allons-nous ? que devenons-nous ? Serons-nous mieux ou plus mal ? Serons-nous ou ne serons-nous pas ? *Être ou ne pas être,* telle est l'alternative ; c'est pour toujours ou pour jamais; c'est tout ou rien : ou nous vivrons éternellement, ou tout sera fini sans retour. Cela vaut bien la peine d'y penser.
Tout homme éprouve le besoin de vivre, de jouir, d'aimer, d'être heureux. Dites à celui qui sait qu'il va mourir qu'il vivra encore, que son heure est retardée ; dites-lui surtout qu'il sera plus heureux qu'il n'a été, et son coeur va palpiter de joie.Mais à quoi serviraient ces aspirations de bonheur si un souffle peut les faire évanouir ?	Tout homme éprouve le besoin de vivre, de jouir, d'aimer, d'être heureux. Dites à celui qui sait qu'il va mourir qu'il vivra encore, que son heure est retardée ; dites-lui surtout qu'il sera plus heureux qu'il n'a été, et son cœur va palpiter de joie. Mais à quoi serviraient ces aspirations de bonheur si un souffle peut les faire évanouir ? Dieu, dont la bonté se révèle par une sollicitude si constante, même pour le plus petit insecte, a-t-il pu jeter sur la terre sa créature de prédilection uniquement pour la faire souffrir sans espoir de compensation, sans même lui donner parfois le temps de jouir, ne fût-ce que quelques heures ? Ne serait-ce pas un leurre cruel de lui avoir donné des désirs qui ne devraient jamais se réaliser ? une barbarie de l'avoir fait naître pour la douleur et de le plonger ensuite dans le néant ?
Est-il quelque chose de plus désespérant que cette pensée de la destruction absolue ? Affections saintes, intelligence, progrès, savoir laborieusement acquis, tout serait brisé, tout serait perdu ! Quelle nécessité de s'efforcer de devenir meilleur, de se contraindre pour réprimer ses passions, de se fatiguer pour meubler son esprit, si l'on n'en doit recueillir aucun fruit, avec cette pensée surtout que demain peut-être cela ne nous servira plus à rien ? S'il en était ainsi, le sort de l'homme serait cent fois pire que celui de la brute,	Est-il quelque chose de plus désespérant que cette pensée de la destruction absolue ? Affections saintes, intelligence, progrès, savoir laborieusement acquis, tout serait brisé, tout serait perdu ! Quelle nécessité de s'efforcer de devenir meilleur, de se contraindre pour réprimer ses passions, de se fatiguer pour meubler son esprit, si l'on n'en doit recueillir aucun fruit, avec cette pensée surtout que demain peut-être cela ne nous servira plus à rien ? S'il en était ainsi, le sort de l'homme serait cent fois pire que celui de la brute,

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
car la brute vit tout entière dans le présent, dans la satisfaction de ses appétits matériels, sans aspiration vers l'avenir. Une secrète intuition dit que cela n'est pas possible.	car la brute vit tout entière dans le présent, dans la satisfaction de ses appétits matériels, sans aspiration vers l'avenir. Une secrète intuition dit que cela n'est pas possible.
2. — Par la croyance au néant, l'homme concentre forcément toutes ses pensées sur la vie présente ; on ne saurait, en effet, logiquement se préoccuper d'un avenir que l'on n'attend pas. Cette préoccupation exclusive du présent conduit naturellement à songer à soi avant tout; c'est donc le plus puissant stimulant de l'égoïsme, et l'incrédule est conséquent avec lui-même quand il arrive à cette conclusion : Jouissons pendant que nous y sommes, jouissons le plus possible, puis que après nous tout est fini ; jouissons vite, parce que nous ne savons combien cela durera ; et à cette autre, bien autrement grave pour la société : Jouissons quand même ; chacun pour soi; le bonheur, ici-bas, est au plus adroit.	Par la croyance au néant, l'homme concentre forcément toutes ses pensées sur la vie présente ; on ne saurait, en effet, logiquement se préoccuper d'un avenir que l'on n'attend pas. Cette préoccupation exclusive du présent conduit naturellement à songer à soi avant tout ; c'est donc le plus puissant stimulant de l'égoïsme, et l'incrédule est conséquent avec lui-même quand il arrive à cette conclusion : Jouissons pendant que nous y sommes, jouissons le plus possible puisqu'après nous tout est fini; jouissons vite, parce que nous ne savons combien cela durera ; et à cette autre, bien autrement grave pour la société : Jouissons aux dépens de n'importe qui ; chacun pour soi ; le bonheur, ici-bas, est au plus adroit. [Quebrou parágrafos]
Si le respect humain en retient quelques-uns, quel frein peuvent avoir ceux qui ne craignent rien ? Ils se disent que la loi humaine n'atteint que les maladroits ; c'est pourquoi ils appliquent leur génie aux moyens de l'esquiver. S'il est une doctrine *malsaine* et *antisociale*, c'est assurément celle du *néantisme*, parce qu'elle rompt les véritables liens de la solidarité et de la fraternité, fondements des rapports sociaux.	Si le respect humain en retient quelques-uns, quel frein peuvent avoir ceux qui ne craignent rien ? Ils se disent que la loi humaine n'atteint que les maladroits ; c'est pourquoi ils appliquent leur génie aux moyens de l'esquiver. S'il est une doctrine *malsaine* et *antisociale*, c'est assurément celle du *néantisme*, parce qu'elle rompt les véritables liens de la solidarité et de la fraternité, fondements des rapports sociaux.
3. — Supposons que, par une circonstance quelconque, tout un peuple acquière la certitude que, dans huit jours, dans un mois, dans un an si l'on veut, il sera anéanti, que pas un individu ne survivra, qu'il ne restera plus trace de lui-même après la mort ; que fera-t-il pendant ce temps ? Travaillera-t-il à son amélioration, à son instruction ? Se donnera-t-il de la peine pour vivre ? Respectera-t-il les droits, les biens, la vie de son semblable ? Se soumettra-t-il aux lois, à une autorité, quelle qu'elle soit, même la plus légitime : l'autorité paternelle ? Y aura-t-il pour lui un devoir	Supposons que, par une circonstance quelconque, tout un peuple acquière la certitude que dans huit jours, dans un mois, dans un an si l'on veut, il sera anéanti, que pas un individu ne survivra, qu'il ne restera plus trace de lui même après la mort ; que fera-t-il pendant ce temps ? Travaillera-t-il à son amélioration, à son instruction ? Se donnera-t-il de la peine pour vivre ? Respectera-t-il les droits, les biens, la vie de son semblable ? Se soumettra-t-il aux lois, à une autorité, quelle qu'elle soit, même la plus légitime : l'autorité paternelle ? Y aura-t-il pour lui un devoir

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
quelconque ? Assurément non. Eh bien ! ce qui n'arrive pas en masse, la doctrine du néantisme le réalise chaque jour isolément. Si les conséquences n'en sont pas aussi désastreuses qu'elles pourraient l'être, c'est d'abord parce que, chez la plupart des incrédules, il y a plus de forfanterie que de véritable incrédulité, plus de doute que de conviction, et qu'ils ont plus peur du néant qu'ils ne veulent le faire paraître : le titre d'esprit fort flatte leur amour-propre ; en second lieu, que les incrédules absolus sont en infime minorité ; ils subissent malgré eux l'ascendant de l'opinion contraire et sont maintenus par une force matérielle; mais que l'incrédulité absolue devienne un jour l'opinion de la majorité, la société est en dissolution. C'est à quoi tend la propagation de la doctrine du néantisme. (1)	quelconque ? Assurément non. Eh bien ! ce qui n'arrive pas en masse, la doctrine du néantisme le réalise chaque jour isolément. Si les conséquences n'en sont pas aussi désastreuses qu'elles pourraient l'être, c'est d'abord parce que chez la plupart des incrédules, il y a plus de forfanterie que de véritable incrédulité, plus de doute que de conviction, et qu'ils ont plus peur du néant qu'ils ne veulent le faire paraître ; le titre d'esprit fort flatte leur amour-propre; en second lieu, que les incrédules absolus sont en infime minorité; ils subissent malgré eux l'ascendant de l'opinion contraire et sont maintenus par une force matérielle; mais que l'incrédulité absolue arrive un jour à l'état de majorité, la société est en dissolution. C'est à quoi tend la propagation de cette doctrine . (1)
(1) Un jeune homme de dix-huit ans était atteint d'une maladie de cœur déclarée incurable. La science avait dit : Il peut mourir dans huit jours, comme dans deux ans, mais il n'ira pas au delà. Le jeune homme le savait ; aussitôt il quitta toute étude et se livra aux excès de tous genres. Lorsqu'on lui représentait combien une vie de désordre était dangereuse dans sa position, il répondait : Que m'importe, puisque je n'ai que deux ans à vivre ! A quoi me servirait de me fatiguer l'esprit ? Je jouis de mon reste et veux m'amuser jusqu'au bout. Voilà la conséquence logique du néantisme. Si ce jeune homme eût été spirite, il se serait dit : La mort ne détruira que mon corps, que je quitterai comme un habit usé, mais mon Esprit vivra toujours. Je serai, dans ma vie future, ce que je me serai fait moi-même dans celle-ci; rien de ce que j'y puis acquérir en qualités morales et intellectuelles ne sera perdu, car ce sera autant de gagné. pour mon avancement; toute imperfection dont je me dépouille est un pas de plus vers la félicité ; mon bonheur ou mon malheur à venir dépendent de l'utilité ou de l'inutilité de mon existence présente. Il est donc de mon intérêt de mettre à profit le peu de temps qui me reste, et d'éviter tout ce qui pourrait diminuer mes forces. Laquelle, de ces deux doctrines, est préférable ?	(1) Un jeune homme de dix-huit ans était atteint d'une maladie de cœur déclarée incurable. La science avait dit : Il peut mourir dans huit jours, comme dans deux ans, mais il n'ira pas au-delà. Le jeune homme le savait ; aussitôt il quitta toute étude, et se livra aux excès de tous genres. Lorsqu'on lui représentait combien une vie de désordre était dangereuse dans sa position, il répondait : Que m'importe, puisque je n'ai que deux ans à vivre ? A quoi me servirait de me fatiguer l'esprit à apprendre ? Je jouis de mon reste et veux m'amuser jusqu'au bout. Voilà la conséquence logique du néantisme.
Quelles qu'en soient les conséquences, si le néantisme était une vérité, il faudrait l'accepter, et ce ne seraient ni des systèmes contraires, ni la pensée du mal qui en résulterait, qui pourraient faire qu'elle ne fût pas. Or, il ne faut pas se	Quelles qu'en soient les conséquences, si elle était vraie , il faudrait l'accepter, et ce ne seraient ni des systèmes contraires, ni la pensée du mal qui en résulterait, qui pourraient faire qu'elle ne fût pas. Or, il ne faut pas se

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
dissimuler que le scepticisme, le doute, l'indifférence, gagnent chaque jour du terrain, malgré les efforts de la religion ; ceci est positif. Si la religion est impuissante contre l'incrédulité, c'est qu'il lui manque quelque chose pour la combattre, de telle sorte que si elle restait dans l'immobilité, en un temps donné elle serait infailliblement débordée. Ce qui lui manque dans ce siècle de positivisme, où l'on veut comprendre avant de croire, c'est la sanction de ces doctrines par des faits positifs ; c'est aussi la concordance de certaines doctrines avec les données positives de la science. Si elle dit blanc et si les faits disent noir, il faut opter entre l'évidence et la foi aveugle.	dissimuler que le scepticisme, le doute, l'indifférence, gagnent chaque jour du terrain, malgré les efforts de la religion ; ceci est positif. Si la religion est impuissante contre l'incrédulité, c'est qu'il lui manque quelque chose pour la combattre, de telle sorte que si elle restait dans l'immobilité, en un temps donné elle serait infailliblement débordée. Ce qui lui manque dans ce siècle de positivisme, où l'on veut comprendre avant de croire, c'est la sanction de ses doctrines par des faits positifs ; c'est aussi la concordance de certaines doctrines avec les données positives de la science. Si elle dit blanc et si les faits disent noir, il faut opter entre l'évidence et la foi aveugle.
4. — C'est dans cet état de choses que le Spiritisme vient opposer une digue à l'envahissement de l'incrédulité, non-seulement par le raisonnement, non-seulement par la perspective des dangers qu'elle entraîne, mais par les faits matériels, en faisant toucher du doigt et de l'oeil l'âme et la vie future.	C'est dans cet état de choses que le spiritisme vient opposer une digue à l'envahissement de l'incrédulité, non seulement par le raisonnement, non-seulement par la perspective des dangers qu'elle entraîne, mais par les faits matériels, en faisant toucher du doigt et de l'ail l'âme et la vie future.
Chacun est libre sans doute dans sa croyance, de croire à quelque chose ou de ne croire à rien ; mais ceux qui cherchent à faire prévaloir dans l'esprit des masses, de la jeunesse surtout, la négation de l'avenir, en s'appuyant de l'autorité de leur savoir et de l'ascendant de leur position, sément dans la société des germes de trouble et de dissolution, et encourent une grande responsabilité.	Chacun est libre sans doute dans sa croyance, de croire à quelque chose ou de ne croire à rien ; mais ceux qui cherchent à faire prévaloir dans l'esprit des masses, de la jeunesse surtout, la négation de l'avenir, en s'appuyant de l'autorité de leur savoir et de l'ascendant de leur position, sément dans la société des germes de trouble et de dissolution, et encourent une grande responsabilité.
5. — Il est une autre doctrine qui se défend d'être matérialiste, parce qu'elle admet l'existence d'un principe intelligent en dehors de la matière, c'est celle de *l'absorption dans le Tout Universel.* Selon cette doctrine, chaque individu s'assimile à sa naissance une parcelle de ce principe qui constitue son âme et lui donne la vie, l'intelligence et le sentiment. A la mort, cette âme retourne au foyer commun et se perd dans l'infini comme une goutte d'eau dans l'Océan.	Il est une autre doctrine qui se défend d'être matérialiste parce qu'elle admet l'existence d'un principe intelligent en dehors de la matière, c'est celle de *l'absorption dans le Tout Universel.* Selon cette doctrine, chaque individu s'assimile à sa naissance une parcelle de ce principe qui constitue son âme et lui donne la vie, l'intelligence et le sentiment. A la mort, cette âme retourne au foyer commun et se perd dans l'infini comme une goutte d'eau dans l'Océan. [separou parágrafos]

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
Cette doctrine est sans doute un pas en avant sur le matérialisme pur, puisqu'elle admet quelque chose, tandis que l'autre n'admet rien, mais les conséquences en sont exactement les mêmes. Que l'homme soit plongé dans le néant ou dans le réservoir commun, c'est tout un pour lui ; si, dans le premier cas, il est anéanti, dans le second, il perd son individualité ; c'est donc comme s'il n'existait pas ; les rapports sociaux n'en sont pas moins à tout jamais rompus. L'essentiel pour lui, c'est la conservation de son *moi* ; sans cela, que lui importe d'être ou de ne pas être ! L'avenir pour lui est toujours nul, et la vie présente, la seule chose qui l'intéresse et le préoccupe. Au point de vue de ses conséquences morales, cette doctrine est tout aussi malsaine, tout aussi désespérante, tout aussi excitante de l'égoïsme que le matérialisme proprement dit.	Cette doctrine est sans doute un pas en avant sur le matérialisme pur, puisqu'elle admet quelque chose, tandis que l'autre n'admet rien, mais les conséquences en sont exactement les mêmes. Que l'homme soit plongé dans le néant ou dans le réservoir commun, c'est tout un pour lui ; si, dans le premier cas, il est anéanti, dans le second, il perd son individualité ; c'est donc comme s'il n'existait pas ; les rapports sociaux n'en sont pas moins à tout jamais rompus. L'essentiel pour lui, c'est la conservation de son *moi* ; sans cela, que lui importe d'être ou de ne pas être ! L'avenir pour lui est toujours nul, et la vie présente, la seule chose qui l'intéresse et le préoccupe. Au point de vue de ses conséquences morales, cette doctrine est tout aussi malsaine, tout aussi désespérante, tout aussi excitante de l'égoïsme que le matérialisme proprement dit.
6. — On peut, en outre, y faire l'objection suivante : toutes les gouttes d'eau puisées dans l'Océan se ressemblent et ont des propriétés identiques, comme les parties d'un même tout ; pourquoi les âmes, si elles sont puisées dans le grand océan de l'intelligence universelle, se ressemblent elles si peu ? Pourquoi le génie à côté de la stupidité ? les plus sublimes vertus à côté des vices les plus ignobles ? la bonté, la douceur, la mansuétude, à côté de la méchanceté, de la cruauté, de la barbarie ? Comment les parties d'un tout homogène peuvent-elles être aussi différentes les unes des autres ? Dira-t-on que c'est l'éducation qui les modifie ? mais alors d'où viennent les qualités natives, les intelligences précoces, les instincts bons et mauvais, indépendants de toute éducation, et souvent si peu en harmonie avec les milieux où ils se développent ?	On peut, en outre, y faire l'objection suivante : toutes les gouttes d'eau puisées dans l'Océan se ressemblent et ont des propriétés identiques, comme les parties d'un même tout ; pourquoi les âmes, si elles sont puisées dans le grand océan de l'intelligence universelle, se ressemblent elles si peu ? Pourquoi le génie à côté de la stupidité ? les plus sublimes vertus à côté des vices les plus ignobles ? la bonté, la douceur, la mansuétude, à côté de la méchanceté, de la cruauté, de la barbarie ? Comment les parties d'un tout homogène peuvent-elles être aussi différentes les unes des autres ? Dira-t-on que c'est l'éducation qui les modifie ? mais alors d'où viennent les qualités natives, les intelligences précoces, les instincts bons et mauvais, indépendants de toute éducation, et souvent si peu en harmonie avec les milieux où ils se développent ?
L'éducation, sans aucun doute, modifie les qualités intellectuelles et morales de l'âme ; mais ici se présente une autre difficulté. Qui donne à l'âme l'éducation pour la faire progresser ? D'autres âmes qui, par leur commune origine, ne	L'éducation, sans aucun doute, modifie les qualités intellectuelles et morales de l'âme ; mais ici se présente une autre difficulté. Qui donne à l'âme l'éducation pour la faire progresser ? D'autres âmes qui, par leur commune origine, ne

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
doivent pas être plus avancées.	doivent pas être plus avancées. Et puis d'ailleurs, à quoi bon cette amélioration, à quoi bon tant d'efforts pour acquérir des talents et des vertus, à quoi bon travailler au progrès de l'humanité, si tout cela doit venir s'engouffrer et se perdre dans l'océan de l'infini, sans profit pour l'avenir de chacun ? Autant vaudrait rester ce que l'on est, sauvage ou non, boire, manger, dormir tranquillement sans se torturer l'esprit.
D'un autre côté, l'âme, rentrant dans le Tout Universel d'où elle était sortie, après avoir progressé pendant la vie, y apporte un élément plus parfait ; d'où il suit que ce tout doit, à la longue, se trouver profondément modifié et amélioré. Comment se fait-il qu'il en sorte incessamment des âmes ignorantes et perverses ?	D'un autre côté, l'âme, rentrant dans le Tout Universel d'où elle était sortie, après avoir progressé pendant la vie, y apporte un élément plus parfait ; d'où il suit que ce tout doit, à la longue, se trouver profondément modifié et amélioré. Comment se fait-il qu'il en sorte incessamment des âmes ignorantes et perverses ?
7. – Dans cette doctrine, la source universelle d'intelligence qui fournit les âmes humaines est indépendante de la Divinité ; ce n'est pas précisément le *panthéisme*. Le *panthéisme* proprement dit en diffère en ce qu'il considère le principe universel de vie et d'intelligence comme constituant la Divinité. Dieu est à la fois esprit et matière ; tous les êtres, tous les corps de la nature composent la Divinité, dont ils sont les molécules et les éléments constitutifs ; Dieu est l'ensemble de toutes les intelligences réunies; chaque individu, étant une partie du tout, est lui-même Dieu ; aucun être supérieur et indépendant ne commande l'ensemble ; l'univers est une immense république sans chef, ou plutôt où chacun est chef avec pouvoir absolu.	Dans cette doctrine, la source universelle d'intelligence qui fournit les âmes humaines, est indépendante de la divinité, être supérieur et distinct qui anime tout par sa volonté ; ce n'est pas précisément le *panthéisme*. Le *panthéisme* proprement dit en diffère en ee que, selon lui, le principe universel de vie et d'intelligence est Dieu lui-même . Dieu est à la fois esprit et matière ; tous les êtres, tous les corps de la nature composent la divinité dont ils sont les molécules et les éléments constitutifs; en un mot, Dieu est en tout et tout est Dieu ; Dieu est l'ensemble de toutes les intelligences réunies; chaque individu, étant une partie du tout, est lui-même Dieu ; aucun être supérieur et indépendant ne commande l'ensemble ; l'univers est une immense république sans chef, ou plutôt où, chacun est chef avec pouvoir absolu.
8. – A ce système on peut opposer de nombreuses objections, dont les principales sont celles-ci : la Divinité ne pouvant être conçue sans l'infini des perfections, on se demande comment un tout parfait peut être formé de parties si imparfaites et ayant besoin de progresser ? Chaque partie étant soumise à la loi du progrès, il en	A ce système on peut opposer de nombreuses objections, dont les principales sont celles-ci. La divinité ne pouvant être conçue sans l'infini des perfections, on se demande comment un tout parfait peut être formé de parties si imparfaites et ayant besoin de progresser. Chaque partie étant soumise à la loi du progrès, il en

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
résulte que Dieu lui-même doit progresser ; s'il progresse sans cesse, il a dû être, à l'origine des temps, très imparfait. Comment un être imparfait, formé de volontés et d'idées si divergentes, a-t-il pu concevoir les lois si harmonieuses, si admirables d'unité, de sagesse et de prévoyance qui régissent l'univers ? Si toutes les âmes sont des portions de la Divinité, toutes ont concouru aux lois de la nature ; comment se fait-il qu'elles murmurent sans cesse contre ces lois, qui sont leur oeuvre ? *Une théorie ne peut être acceptée comme vraie qu'à la condition de satisfaire la raison et de rendre compte de tous les faits qu'elle embrasse ; si un seul fait vient lui donner un démenti, c'est qu'elle n'est pas dans le vrai absolu*.	résulte que Dieu lui-même doit progresser ; s'il progresse sans cesse, il a dû être, à l'origine des temps, très imparfait. Comment un être imparfait, formé de volontés et d'idées si divergentes, a-t-il pu concevoir les lois si harmonieuses, si admirables d'unité, de sagesse et de prévoyance qui régissent l'univers ? Si toutes les âmes sont des portions de la divinité, toutes ont concouru aux lois de la nature ; comment se fait-il qu'elles murmurent sans cesse contre ces lois qui sont leur oeuvre ? Une théorie ne peut être acceptée comme vraie qu'à la condition de satisfaire la raison et de rendre compte de tous les faits qu'elle embrasse ; si un seul fait vient lui donner un démenti, c'est qu'elle n'est pas dans le vrai absolu.
9. — Au point de vue moral, les conséquences sont tout aussi illogiques. C'est d'abord pour les âmes, comme dans le système précédent, l'absorption dans un tout et la perte de l'individualité. Si l'on admet, selon l'opinion de quelques panthéistes, qu'elles conservent leur individualité, Dieu n'a plus de volonté unique ; c'est un composé de myriades de volontés divergentes. Puis, chaque âme étant partie intégrante de la Divinité, aucune n'est dominée par une puissance supérieure; elle n'encourt, par conséquent, aucune responsabilité pour ses actes bons ou mauvais; elle n'a nul intérêt à faire le bien et peut faire le mal impunément, puisqu'elle est maîtresse souveraine.	Au point de vue moral, les conséquences sont tout aussi illogiques. C'est d'abord pour les âmes, comme dans le système précédent, l'absorption dans un tout et la perte de l'individualité. Si l'on admet, selon l'opinion de quelques panthéistes, qu'elles conservent leur individualité, Dieu n'a plus de volonté unique ; c'est un composé de myriades de volontés divergentes. Puis, chaque âme étant partie intégrante de la divinité, aucune n'est dominée par une puissance supérieure ; elle n'encourt, par conséquent, aucune responsabilité pour ses actes bons ou mauvais ; elle n'a nul intérêt à faire le bien et peut faire le mal impunément puisqu'elle est maîtresse souveraine.
10. — Outre que ces systèmes ne satisfont ni la raison ni les aspirations de l'homme, on s'y heurte, comme on le voit, à des difficultés insurmontables, parce qu'ils sont impuissants à résoudre toutes les questions de fait qu'ils soulèvent. *L'homme a donc trois alternatives : le néant, l'absorption, ou l'individualité de l'âme avant et après la mort*. C'est à cette dernière croyance que nous ramène invinciblement la logique ; c'est celle aussi qui a fait le fond de toutes	Outre que ces systèmes ne satisfont ni la raison, ni les aspirations de l'homme, on s'y heurte, comme on le voit, à des difficultés insurmontables, parce qu'ils sont impuissants à résoudre toutes les questions de fait qu'ils soulèvent. L'homme a donc trois alternatives : le néant, l'absorption, ou l'individualité de l'âme avant et après la mort. C'est à cette dernière croyance que nous ramène invinciblement la logique ; c'est celle aussi qui a fait le fond de toutes

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
les religions depuis que le monde existe.	les religions depuis que le monde existe. [Separou parágrafos]
Si la logique nous conduit à l'individualité de l'âme, elle nous amène aussi à cette autre conséquence, que le sort de chaque âme doit dépendre de ses qualités personnelles, car il serait irrationnel d'admettre que l'âme arriérée du sauvage et celle de l'homme pervers fussent au même niveau que celle du savant et de l'homme de bien. Selon la justice, les âmes doivent avoir	Si la logique nous conduit à l'individualité de l'âme, elle nous amène aussi à cette autre conséquence que le sort de chacune doit dépendre de ses qualités personnelles, car il serait irrationnel d'admettre que l'âme arriérée du sauvage et celle de l'homme pervers fussent au même niveau que celle du savant et de l'homme de bien. Selon la justice, chacune doit avoir la responsabilité de ses actes ; mais pour qu'elles soient
responsables, il faut qu'elles soient libres de choisir entre le bien et le mal ; sans libre arbitre, il y a fatalité, et avec la fatalité, il ne saurait y avoir responsabilité.	responsables, il faut qu'elles soient libres de choisir entre le bien et le mal ; sans libre arbitre, il y a fatalité, et avec la fatalité, il ne saurait y avoir responsabilité.
11. – Toutes les religions ont également admis le principe du sort heureux ou malheureux des âmes après la mort, autrement dit des peines et des jouissances futures qui se résument dans la doctrine du ciel et de l'enfer, que l'on retrouve partout. Mais ce en quoi elles diffèrent essentiellement, c'est sur la nature de ces peines et de ces jouissances, et *surtout* sur les condi tions qui peuvent mériter les unes et les autres. De là des points de foi contradictoires qui ont donné naissance aux différents cultes, et les devoirs particuliers imposés par chacun d'eux pour honorer Dieu, et par ce moyen gagner le ciel et éviter l'enfer.	Toutes les religions ont également admis le principe du sort heureux ou malheureux des âmes après la mort, autrement dit des peines et des jouissances futures qui se résument dans la doctrine du ciel et de l'enfer que l'on retrouve partout. Mais ce en quoi elles diffèrent essentiellement, c'est sur la nature de ces peines et de ces jouissances, et *surtout* sur les conditions qui peuvent mériter les unes et les autres. De là des points de foi contradictoires qui ont donné naissance aux différents cultes, et les devoirs particuliers imposés par chacun d'eux pour honorer Dieu, et par ce moyen gagner le ciel et éviter l'enfer.
12. – Toutes les religions ont dû, à leur origine, être en rapport avec le degré de l'avancement moral et intellectuel des hommes ; ceux-ci, trop matériels encore pour comprendre le mérite des choses purement spirituelles, ont fait consister la plupart des devoirs religieux dans l'accomplissement de formes extérieures. Pendant un temps, ces formes ont suffi à leur raison ; plus tard, la lumière se faisant dans leur esprit, ils sentent le vide que les formes laissent derrière elles, et si la religion ne le comble pas, ils abandonnent la religion et deviennent philosophes.	Toutes les religions ont dû, à leur origine, être en rapport avec le degré de l'avancement moral et intellectuel des hommes ; ceux-ci trop matériels encore pour comprendre le mérite des choses purement spirituelles, ont fait consister la plupart des devoirs religieux dans l'accomplissement de formes extérieures. Pendant un temps, ces formes ont suffi à leur raison ; plus tard, la lumière se faisant dans leur esprit, ils sentent le vide que les formes laissent derrière elles, et si la religion ne le comble pas, ils abandonnent la religion et deviennent philosophes.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
13. – *Si la religion, appropriée dans le principe aux connaissances bornées des hommes, avait toujours suivi le mouvement progressif de l'esprit humain, il n'y aurait point d'incrédules, parce qu'il est dans la nature de l'homme d'avoir besoin de croire, et il croira si on lui donne une nourriture spirituelle en harmonie avec ses besoins intellectuels*. Il veut savoir d'où il vient et où il va ; si on lui montre un but qui ne réponde ni à ses aspirations ni à l'idée qu'il se fait de Dieu, ni aux données positives que lui fournit la science ; si de plus on lui impose pour l'atteindre des conditions dont sa raison ne lui démontre pas l'utilité, il repousse le tout ; le matérialisme et le panthéisme lui semblent encore plus rationnels, parce que là on discute et l'on raisonne ; on raisonne faux, il est vrai, mais il aime encore mieux raisonner faux que de ne pas raisonner du tout.	Si la religion, appropriée dans le principe aux connaissances bornées des hommes, avait toujours suivi le mouvement progressif de l'esprit humain, il n'y aurait point d'incrédules, parce qu'il est dans la nature de l'homme d'avoir besoin de croire, et il croira si on lui donne une nourriture spirituelle en harmonie avec ses besoins intellectuels. Il veut savoir d'où il vient et où il va ; si on lui montre un but qui ne réponde ni à ses aspirations ni à l'idée qu'il se fait de Dieu, ni aux données positives que lui fournit la science ; si de plus on lui impose pour l'atteindre des conditions dont sa rai son ne lui démontre pas l'utilité, il repousse le tout ; le matérialisme et le panthéisme lui semblent encore plus rationnels, parce que là on discute et l'on raisonne ; on raisonne faux, il est vrai, mais il aime encore mieux raisonner faux que de ne pas raisonner du tout.
Mais qu'on lui présente un avenir dans des conditions logiques, digne en tout point de la grandeur, de la justice et de l'infinie bonté de Dieu, et il abandonnera le matérialisme et le panthéisme, dont il sent le vide dans son for intérieur, et qu'il n'avait acceptés que faute de mieux. Le Spiritisme donne mieux, c'est pourquoi il est accueilli avec empressement par tous ceux que tourmente l'incertitude poignante du doute et qui ne trouvent ni dans les croyances ni dans les philosophies vulgaires ce qu'ils cherchent ; il a pour lui la logique du raisonnement et la sanction des faits, c'est pour cela qu'on l'a inutilement combattu.	Mais qu'on lui présente un avenir dans des conditions logiques, digne en tous points de la grandeur, de la justice et de l'infinie bonté de Dieu, et il abandonnera le matérialisme et le panthéisme dont il sent le vide dans son for intérieur, et qu'il n'avait acceptés que faute de mieux. Le spiritisme donne mieux, c'est pourquoi il est accueilli avec empressement par tous ceux que tourmente l'incertitude poignante du doute et qui ne trouvent ni dans les croyances, ni dans les philosophies vulgaires ce qu'ils cherchent ; il a pour lui la logique du raisonnement et la sanction des faits, c'est pour cela qu'on l'a inutilement combattu.
14. — L'homme a instinctivement la croyance en l'avenir ; mais n'ayant jusqu'à ce jour aucune base certaine pour le définir, son imagination a enfanté les systèmes qui ont amené la diversité dans les croyances. La doctrine spirite sur l'avenir n'étant point une oeuvre d'imagination plus ou moins ingénieusement conçue, mais le résultat de l'observation des faits matériels qui se déroulent aujourd'hui sous nos yeux, elle ralliera, comme elle le fait déjà maintenant, les opinions diver gentes ou	L'homme a instinctivement la croyance en l'avenir ; mais n'ayant jusqu'à ce jour aucune base certaine pour le définir, son imagination a enfanté les systèmes qui ont amené la diversité dans les croyances. La doctrine spirite sur l'avenir n'étant point une oeuvre d'imagination plus ou moins ingénieusement conçue, mais le résultat de l'observation des faits matériels qui se déroulent aujourd'hui sous nos yeux, elle ralliera, comme elle le fait déjà maintenant, les opinions divergentes ou

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
flottantes, et amènera peu à peu, et par la force des choses, l'unité dans la croyance sur ce point, croyance qui ne sera plus basée sur une hypothèse, mais sur une certitude. *L'unification, faite en ce qui concerne le sort futur des âmes, sera le premier point de rapprochement entre les différents cultes, un pas immense vers la tolérance religieuse d'abord, et plus tard vers la fusion*.	flottantes, et amènera peu å peu, et par la force des choses, l'unité dans la croyance sur ce point, croyance qui ne sera plus basée sur une hypothèse, mais sur une certitude. L'unification faite en ce qui concerne le sort futur des âmes, ce sera le premier point de rapprochement entre les différents cultes, un pas immense vers la tolérance religieuse d'abord, et plus tard vers la fusion.

CHAPITRE II - DE L'APPRÉHENSION DE LA MORT

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

Causes de l'appréhension de la mort. Pourquoi les spirites n'appréhendent pas la mort.

Causes de l'appréhension de la mort.

1. – L'homme, à quelque degré de l'échelle qu'il appartienne,depuis l'état de sauvagerie, a le sentiment inné de l'avenir ; son intuition lui dit que la mort n'est pas le dernier mot de l'existence, et que ceux que nous regrettons ne sont pas perdus sans retour. La croyance en l'avenir est intuitive, et infiniment plus générale que celle au néant. Comment se fait-il donc que, parmi ceux qui croient à l'immortalité de l'âme, on trouve encore tant d'attachement aux choses de la terre, et une si grande appréhension de la mort ?

L'homme, à quelque degré de l'échelle qu'il appartienne, depuis l'état de sauvagerie, a le sentiment inné de l'avenir ; son intuition lui dit que la mort n'est pas le dernier mot de l'existence, et que ceux que nous regret tons ne sont pas perdus sans retour. La croyance en l'avenir est intuitive, et infiniment plus générale que celle au néant. Comment se fait-il donc que, parmi ceux qui croient à l'immortalité de l'âme, on trouve encore tant d'attachement aux choses de la terre, et une si grande appréhension de la mort ?

2. — L'appréhension de la mort est un effet de la sagesse de la Providence et une conséquence de l'instinct de conservation commun à tous les êtres vivants. Elle est nécessaire tant que l'homme n'est pas assez éclairé sur les conditions de la vie future, comme contrepoids à l'entraînement qui, sans ce frein, le porterait à quitter prématurément la vie terrestre, et à négliger le travail d'ici bas qui doit servir à son propre avancement.

L'appréhension de la mort est un effet de la sagesse de la Providence, et une conséquence de l'instinct de conservation commun à tous les êtres vivants. Elle est nécessaire tant que l'homme n'est pas assez éclairé sur les conditions de la vie future, comme contrepoids à l'entraînement qui, sans ce frein, le porterait à quitter prématurément la vie terrestre, et à négliger le travail d'ici bas qui doit servir à son propre avancement.

C'est pour cela que, chez les peuples primitifs, l'avenir n'est qu'une vague intuition, plus tard une simple espérance, plus tard enfin une certitude, mais encore contre-balancée par un secret attachement à la vie corporelle.

C'est pour cela que, chez les peuples primitifs, l'avenir n'est qu'une vague intuition, plus tard une simple espérance, plus tard enfin une certitude, mais encore contre balancée par un secret attachement à la vie corporelle.

3. – A mesure que l'homme comprend mieux la vie future, l'appréhension de la mort diminue ; mais en même temps, comprenant mieux sa mission sur la terre, il attend sa fin avec plus de calme, de résignation et sans crainte. La certitude de la vie future donne un autre cours à ses idées, un autre but à ses travaux ; avant d'avoir cette certitude, il ne travaille que pour la vie actuelle ;

A mesure que l'homme comprend mieux la vie future, l'appréhension de la mort diminue ; mais en même temps, comprenant mieux sa mission sur la terre, il attend sa fin avec plus de calme, de résignation et sans crainte. La certitude de la vie future donne un autre cours à ses idées, un autre but à ses travaux ; avant d'avoir cette certitude il ne travaille que pour la vie actuelle ;

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
avec cette certitude, il travaille en vue de l'avenir sans négliger le présent, parce qu'il sait que son avenir dépend de la direction plus ou moins bonne qu'il donne au présent. La certitude de retrouver ses amis après la mort, de continuer les rapports qu'il a eus sur la terre, *de ne perdre le fruit d'aucun travail*, de grandir sans cesse en intelligence et en perfection, lui donne la patience d'attendre et le courage de supporter les fatigues momentanées de la vie terrestre. La solidarité qu'il voit s'établir entre les morts et les vivants lui fait comprendre celle qui doit exister entre les vivants ; la fraternité a dès lors sa raison d'être et la charité un but dans le présent et dans l'avenir.	avec cette certitude il travaille en vue de l'avenir sans négliger le présent, parce qu'il sait que son avenir dépend de la direction plus ou moins bonne qu'il donne au présent. La certitude de retrouver ses amis après la mort, de continuer les rapports qu'il a eus sur la terre, *de ne perdre le fruit d'aucun travail*, de grandir sans cesse en intelligence et en perfection, lui donne la patience d'attendre, et le courage de supporter les fatigues momentanées de la vie terrestre. La solidarité qu'il voit s'établir entre les morts et les vivants lui fait comprendre celle qui doit exister entre les vivants; la fraternité a dès lors sa raison d'être et la charité un but dans le présent et dans l'avenir.
4. — Pour s'affranchir des appréhensions de la mort, il faut pouvoir envisager celle-ci sous son véritable point de vue, c'est-à-dire avoir pénétré, par la pensée, dans le monde spirituel et s'en être fait une idée aussi exacte que possible, ce qui dénote chez l'Esprit incarné un certain développement et une certaine aptitude à se dégager de la matière. Chez ceux qui ne sont pas suffisamment avancés, la vie matérielle l'emporte encore sur la vie spirituelle.	Pour s'affranchir des appréhensions de la mort, il faut pouvoir envisager celle-ci sous son véritable point de vue, c'est-à-dire avoir pénétré par la pensée dans le monde spirituel et s'en être fait une idée aussi exacte que possible, ce qui dénote chez l'Esprit incarné un certain développement, et une certaine aptitude à se dégager de la matière. Chez ceux qui ne sont pas suffisamment avancés, la vie matérielle l'emporte encore sur la vie spirituelle.
L'homme, s'attachant à l'extérieur, ne voit la vie que dans le corps, tandis que la vie réelle est dans l'âme; le corps étant privé de vie, à ses yeux tout est perdu, et il se désespère. Si, au lieu de concentrer sa pensée sur le vêtement extérieur, il la portait sur la source même de la vie : sur l'âme qui est l'être réel survivant à tout, il regretterait moins le corps, source de tant de misères et de douleurs ; mais pour cela il faut une force que l'Esprit n'acquiert qu'avec la maturité.	L'homme s'attachant à l'extérieur, ne voit la vie que dans le corps, tandis que la vie réelle est dans l'âme ; le corps étant privé de vie, à ses yeux tout est perdu, et il se désespère. Si, au lieu de concentrer sa pensée sur le vêtement extérieur, il la portait sur la source même de la vie, sur l'âme qui est l'être réël survivant à tout, il regretterait moins le corps, source de tant de misères et de douleurs ; mais pour cela il faut une force que l'Esprit n'acquiert qu'avec la maturité.
L'appréhension de la mort tient donc à l'insuffisance des notions sur la vie future ; mais elle dénote le besoin de vivre, et la crainte que la destruction du corps ne soit la fin de tout ; elle est ainsi provoquée par le secret désir de la survivance de l'âme, encore voilée par l'in certitude.	L'appréhension de la mort tient donc à l'insuffisance des notions sur la vie future ; mais elle dénote le besoin de vivre, et la crainte que la destruction du corps ne soit la fin de tout ; elle est ainsi provoquée par le secret désir de la survivance de l'âme, encore voilée par l'incertitude.

CHAPITRE II - DE L'APPRÉHENSION DE LA MORT

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
L'appréhension s'affaiblit à mesure que la certitude se forme; elle disparaît quand la certitude est complète.	L'appréhension s'affaiblit à mesure que la certitude se forme ; elle disparaît quand la certitude est complète.
Voilà le côté providentiel de la question. Il était sage de ne pas éblouir l'homme, dont la raison n'était pas encore assez forte pour supporter la perspective trop positive et trop séduisante d'un avenir qui lui eût fait négliger le présent nécessaire à son avancement matériel et intellectuel.	Voilà le côté providentiel de la question. Il était sage de ne pas éblouir l'homme dont la raison n'était pas encore assez forte pour supporter la perspective trop positive et trop séduisante d'un avenir qui lui eût fait négliger le présent nécessaire à son avancement matériel et intellectuel.
5. — Cet état de choses est entretenu et prolongé par des causes purement humaines, qui disparaîtront avec le progrès. La première est l'aspect sous lequel est présentée la vie future, aspect qui pouvait suffire à des intelligences peu avancées, mais qui ne saurait satisfaire les exigences de la raison des hommes qui réfléchissent. Dès lors, se disent-ils, qu'on nous présente comme des vérités absolues des principes contredits par la logique et les données positives de la science, c'est que ce ne sont pas des vérités. De là , chez quelques-uns l'incrédulité , chez un grand nombre une croyance mêlée de doute. La vie future est pour eux une idée vague, une probabilité plutôt qu 'une certitude absolue ; ils y croient, ils voudraient que cela fût, et malgré eux ils se disent : Si pourtant cela n'était pas ! Le présent est positif, occupons-nous-en d'abord ; l'avenir viendra par surcroît.	Cet état de choses est entretenu et prolongé par des causes purement humaines qui disparaîtront avec le progrès. La première est l'aspect sous lequel est présentée la vie future, aspect qui pouvait suffire à des intelligences peu avancées, mais qui ne saurait satisfaire les exigences de la raison des hommes qui réfléchissent. Dès lors, se disent-ils, qu'on nous présente comme des vérités absolues des principes contredits par la logique et les données positives de la science, c'est que ce ne sont pas des vérités. De là, chez quelques-uns l'incrédulité, chez un grand nombre une croyance mêlée de doute. La vie future est pour eux une idée vague , une probabilité plutôt qu'une certitude absolue; ils y croient, ils voudraient que cela fût, et malgré eux ils se disent : Si pourtant cela n'était pas ! Le présent est positif, occupons-nous-en d'abord : l'avenir viendra par surcroît.
Et puis, se disent-ils encore, qu'est-ce, en définitive, que l'âme ? Est-ce un point, un atome, une étincelle, une flamme ? Comment se sent-elle ? comment voit-elle ? comment perçoit-elle ? L'âme n'est point pour eux une réalité effective : c'est une abstraction. Les êtres qui leur sont chers, réduits à l'état d'atomes dans leur pensée, sont pour ainsi dire perdus pour eux, et n'ont plus à leurs yeux les qualités qui les leur faisaient aimer ; ils ne comprennent ni l'amour d'une étincelle, ni celui qu'on peut avoir pour elle, et eux-mêmes sont médiocrement satisfaits d'être transformés en monades. De là le retour au positivisme de la vie	Et puis, se disent-ils encore, qu'est-ce en définitive que l'âme ? Est- ce un point, un atome, une étincelle, une flamme ? Comment sent-elle ? comment voit-elle ? comment perçoit-elle ? L'âme n'est point pour eux une réalité effective : c'est une abstraction. Les êtres qui leur sont chers, réduits à l'état d'atomes dans leur pensée, sont pour ainsi dire perdus pour eux, et n'ont plus à leurs yeux les qualités qui les leur faisaient aimer ; ils ne comprennent ni l'amour d'une étincelle, ni celui qu'on peut avoir pour elle, et eux-mêmes sont médiocrement satisfaits d'être transformés en monades. De là le retour au positivisme de la vie

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
terrestre, qui a quelque chose de plus substantiel. Le nombre de ceux qui sont dominés par ces pensées est considérable.	terrestre qui a quelque chose de plus substantiel. Le nombre de ceux qui sont dominés par ces pensées est considérable.
6. — Une autre raison qui rattache aux choses de la terre ceux mêmes qui croient le plus fermement à la vie future, tient à l'impression qu'ils conservent de l'enseignement qui leur en est donné dès l'enfance.	Une autre raison qui rattache aux choses de la terre ceux mêmes qui croient le plus fermement à la vie future, tient à l'impression qu'ils conservent de l'enseignement qui leur en est donné dès l'enfance.
Le tableau qu'en fait la religion n'est, il faut en convenir, ni très séduisant, ni très consolant. D'un côté, l'on y voit les contorsions des damnés qui expient dans les tortures et les flammes sans fin leurs erreurs d'un moment; pour qui les siècles succèdent aux siècles sans espoir d'adoucissement ni de pitié ; et, ce qui est plus impitoyable encore, pour qui le repentir est sans efficacité. De l'autre, les âmes languissantes et souffreteuses du purgatoire, attendant leur délivrance du bon vouloir des vivants qui prieront ou feront prier pour elles, et non de leurs efforts pour progresser. Ces deux catégories composent l'immense majorité de la population de l'autre monde. Au-dessus plane celle très restreinte des élus, jouissant, pendant l'éternité, d'une béatitude contemplative. Cette éternelle inutilité, préférable sans doute au néant, n'en est pas moins d'une fastidieuse monotonie. Aussi voit-on, dans les peintures qui retracent les bienheureux, des figures angéliques, mais qui respirent plutôt l'ennui que le véritable bonheur.	Le tableau qu'en fait la religion n'est, il faut en convenir, ni très séduisant, ni très consolant. D'un côté, l'on y voit les contorsions des damnés qui expient dans les tortures et les flammes sans fin leurs erreurs d'un mo ment ; pour qui les siècles succèdent aux siècles sans espoir d'adoucissement ni de pitié ; et ce qui est plus impitoyable encore, pour qui le repentir est sans efficacité. De l'autre, les âmes languissantes et souffreteuses du purgatoire, attendant leur délivrance du bon vouloir des vivants qui prieront ou feront prier pour elles, et non de leurs efforts pour progresser. Ces deux catégories composent l'immense majorité de la population de l'autre monde. Au-dessus plane celle très restreinte des élus, jouissant, pendant l'éternité, d'une béatitude contemplative. Cette éternelle inutilité, préférable sans doute au néant, n'en est pas moins d'une fastidieuse monotonie. Aussi voit-on dans les peintures qui retracent les bienheureux, des figures angéliques, mais qui respirent plutôt l'ennui que le véritable bonheur.
Cet état ne satisfait ni les aspirations, ni l'idée instinctive du progrès qui semble seule compatible avec la félicité absolue. On a peine à concevoir que le sauvage ignorant, au sens moral obtus, par cela seul qu'il a reçu le baptême, soit au même niveau que celui qui est parvenu au plus haut degré de la science et de la moralité pratique, après de longues années de travail. Il est encore moins concevable que l'enfant mort en bas âge, avant d'avoir la conscience de lui-même et de ses actes, jouisse des mêmes privilèges, par le seul fait d'une cérémonie à laquelle sa volonté n'a aucune part. Ces pensées ne	Cet état ne satisfait ni les aspirations, ni l'idée instinctive du progrès qui semble seule compatible avec la félicité absolue. On a peine à concevoir que le sauvage ignorant, au sens moral obtus, par cela seul qu'il a reçu le baptême, soit au même niveau que celui qui est parvenu au plus haut degré de la science et de la moralité pratique, après de longues années de travail. Il est encore moins concevable que l'enfant mort en bas âge, avant d'avoir la conscience de lui-même et de ses actes, jouisse des mêmes privilèges, par le seul fait d'une cérémonie à laquelle sa volonté n'a aucune part.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
laissent pas d'agiter les plus fervents pour peu qu'ils réfléchissent.	
7. — Le travail progressif que l'on accomplit sur la terre n'étant pour rien dans le bonheur futur, la facilité avec laquelle ils croient acquérir ce bonheur au moyen de quelques pratiques extérieures, la possibilités même de l'acheter à prix d'argent, sans réforme sérieuse du caractère et des habitudes, laissent aux jouissances du monde toute leur valeur. Plus d'un croyant se dit dans son for intérieur que, puisque son avenir est assuré par l'accomplissement de certaines formules, ou par des dons posthumes qui ne le privent de rien, il serait superflu de s'imposer des sacrifices ou une gêne quelconque au profit d'autrui, dès lors qu'on peut faire son salut en travaillant chacun pour soi.	Ces pensées ne laissent pas d'agiter les plus fervents pour peu qu'ils réfléchissent. Le travail progressif que l'on accomplit sur la terre n'étant pour rien dans le bonheur futur, la facilité avec laquelle ils croient acquérir ce bonheur au moyen de quelques pratiques extérieures, la possibilité même de l'acheter à prix d'argent, sans réforme sérieuse du caractère et des habitudes, laissent aux jouissances du monde toute leur valeur : Plus d'un croyant se dit dans son for intérieur que, puisque son avenir est assuré par l'accomplissement de certaines formules, ou par des dons posthumes qui ne les privent de rien, il serait superflu de s'imposer des sacrifices ou une gêne quelconque au profit d'autrui, dès lors qu'on peut faire son salut en travaillant chacun pour soi.
Assurément, telle n'est pas la pensée de tous, car il y a de grandes et belles exceptions; mais on ne peut se dissimuler que ce ne soit celle du plus grand nombre, surtout des masses peu éclairées, et que l'idée que l'on se fait des conditions pour être heureux dans l'autre monde n'entretienne l'attachement aux biens de celui ci, et par suite l'égoïsme.	Assurément telle n'est pas la pensée de tous, car il y a de grandes et belles exceptions ; mais on ne peut se dissimuler que ce ne soit celle du plus grand nombre, surtout des masses peu éclairées, et que l'idée que l'on se fait des conditions pour être heureux dans l'autre monde n'entretienne l'attachement aux biens de celui-ci, et par suite l'égoïsme.
8. — Ajoutons à cela que tout, dans les usages, concourt à faire regretter la vie terrestre, et redouter le passage de la terre au ciel. La mort n'est entourée que de cérémonies lugubres qui terrifient plus qu'elles ne provoquent l'espérance. Si l'on représente la mort, c'est toujours sous un aspect repoussant, et jamais comme un sommeil de transition ; tous ses emblèmes rappellent la destruction du corps, le montrent hideux et décharné; aucun ne symbolise l'âme se dégageant radieuse de ses liens terrestres. Le départ pour ce monde plus heureux n'est accompagné que des lamen tations des survivants, comme s'il arrivait le plus grand malheur à ceux qui s'en vont ; on leur dit un éternel adieu, comme si l'on ne devait jamais	Ajoutons à cela que tout, dans les usages, concourt à faire regretter la vie terrestre, et redouter le passage de la terre au ciel. La mort n'est entourée que de cérémonies lugubres qui terrifient plus qu'elles ne provoquent l'espérance. Si l'on représente la mort, c'est toujours sous un aspect repoussant, et jamais comme un sommeil de transition ; tous ses emblèmes rappellent la destruction du corps, le montrent hideux et décharné ; aucun ne symbolise l'âme se dégageant radieuse de ses liens terrestres. Le départ pour ce monde plus heureux n'est accompagné que des lamentations des survivants, comme s'il arrivait le plus grand malheur à ceux qui s'en vont ; on leur dit un éternel adieu, comme si l'on ne devait jamais

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
les revoir ; ce que l'on regrette pour eux, ce sont les jouissances d'ici-bas, comme s'ils n'en devaient point trouver de plus grandes. Quel malheur, dit-on, de mourir quand on est jeune, riche, heureux et qu'on a devant soi un brillant avenir ! L'idée d'une situation plus heureuse effleure à peine la pensée, parce qu'il n'y a pas de racines. Tout concourt donc à inspirer l'effroi de la mort au lieu de faire naître l'espérance. L'homme sera longtemps, sans doute, à se défaire de ces préjugés, mais il y arrivera à mesure que sa foi s'affermira, qu'il se fera une idée plus saine de la vie spirituelle.	les revoir ; ce que l'on regrette pour eux, ce sont les jouissances d'ici-bas, comme s'ils n'en devaient point trouver de plus grandes. Quel malheur, dit-on, de mourir quand on est jeune, riche, heureux et qu'on a devant soi un brillant avenir ! L'idée d'une situation plus heureuse effleure à peine la pensée, parce qu'elle n'y a pas de racines. Tout concourt donc à inspirer l'effroi de la mort au lieu de faire naître l'espérance. L'homme sera longtemps sans doute à se défaire de ces préjugés, mais il y arrivera à mesure que sa foi s'affermira, qu'il se fera une idée plus saine de la vie spirituelle.
[(texto equivalente ao item 10) ▸]	
9. — La croyance vulgaire place, en outre, les âmes dans des régions à peine accessibles à la pensée, où elles deviennent en quelque sorte étrangères aux survivants ; l'Église elle-même met entre elles et ces derniers une barrière infranchissable : elle déclare que toute relation est rompue, toute communication impossible. Si elles sont dans l'enfer, tout espoir de les revoir est à jamais perdu, à moins d'y aller soi-même; si elles sont parmi les élus, elles sont tout absorbées par leur béatitude contemplative. Tout cela met entre les morts et les vivants une telle distance, que l'on regarde la séparation comme éternelle ; c'est pourquoi on préfère encore avoir près de soi, souffrants sur la terre, les êtres que l'on aime, que de les voir partir,même pour le ciel. Puis, l'âme qui est au ciel est-elle réellement heureuse de voir, par exemple, *son fils, son père, sa mère ou ses amis*, brûler éternellement ?	
Pourquoi les spirites n'appréhendent pas la mort.	
10. — La doctrine spirite change entièrement la manière d'envisager l'avenir. La vie future n'est plus une hypothèse, mais une réalité ; l'état des âmes après la mort n'est plus un système, mais un résultat d'observation. Le voile est levé; le monde spirituel nous apparaît dans toute sa réalité pratique ; ce ne sont pas les hommes qui l'ont	La doctrine spirite change entièrement la manière d'envisager l'avenir. La vie future n'est plus une hypothèse, mais une réalité ; l'état des âmes après la mort n'est plus un système, mais un résultat d'observation. Le voile est levé ; le monde spirituel nous apparaît dans toute sa réalité pratique ; ce ne sont pas les hommes qui l'ont

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
découvert par l'effort d'une conception ingénieuse, ce sont les habitants mêmes de ce monde qui viennent nous décrire leur situation ; nous les y voyons à tous les degrés de l'échelle spirituelle, dans toutes les phases du bonheur et du malheur; nous assistons à toutes les péripéties de la vie d'outre-tombe. Là est pour les spirites la cause du calme avec lequel ils envisagent la mort, de la sérénité de leurs derniers instants sur la terre. Ce qui les soutient, ce n'est pas seulement l'espérance, c'est la certitude ; ils savent que la vie future n'est que la continuation de la vie présente dans de meilleures conditions, et ils l'attendent avec la même confiance qu'ils attendent le lever du soleil après une nuit d'orage. Les motifs de cette confiance sont dans les faits dont ils sont témoins, et dans l'accord de ces faits avec la logique, la justice et la bonté de Dieu, et les aspirations intimes de l'homme.	découvert par l'effort d'une conception ingénieuse, ce sont les habitants mêmes de ce monde qui viennent nous décrire leur situation ; nous les y voyons à tous les degrés de l'échelle spirituelle, dans toutes les phases du bonheur et du malheur ; nous assistons à toutes les péripéties de la vie d'outre- tombe. Là est pour les Spirites la cause du calme avec lequel ils envisagent la mort, de la sérénité de leurs derniers instants sur la terre. Ce qui les soutient, ce n'est pas seulement l'espérance, c'est la certitude ; ils savent que la vie future n'est que la continuation de la vie présente dans de meilleures conditions, et ils l'attendent avec la même confiance qu'ils attendent le lever du soleil après une nuit d'orage. Les motifs de cette confiance sont dans les faits dont ils sont témoins, et dans l'accord de ces faits avec la logique, la justice et la bonté de Dieu, et les aspirations intimes de l'homme.
	[▷ item 9] La croyance vulgaire place en outre les âmes dans des régions à peine accessibles à la pensée, où elles deviennent en quelque sorte étrangères aux survivants ; l'Eglise elle-même met entre elles et ces derniers une barrière infranchissable; elle déclare que toute relation est rompue, toute communication impossible. Si elles sont dans l'enfer, tout espoir de les revoir est à jamais perdu, à moins d'y aller soi-même; si elles sont parmi les élus, elles sont tout absorbées par leur béatitude contemplative. Tout cela met entre les morts et les vivants une telle distance, que l'on regarde la séparation comme éternelle ; c'est pourquoi on préfère encore les avoir près de soi souffrants sur la terre, que de les voir partir, même pour le ciel. Puis l'âme qui est au ciel est-elle réellement heureuse de voir, par exemple, *son fils, son père, sa mère ou ses amis* brûler éternellement ?
Pour les spirites, l'âme n'est plus une abstraction ; elle a un corps éthéré qui en fait un être défini, que la pensée embrasse et conçoit ; c'est	Pour les Spirites, l'âme n'est plus une abstraction ; elle a un corps éthéré qui en fait un être défini, que la pensée embrasse et conçoit ; c'est

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
déjà beaucoup pour fixer les idées sur son individualité, ses aptitudes et ses perceptions. Le souvenir de ceux qui nous sont chers se repose sur quelque chose de réel. On ne se les représente plus comme des flammes fugitives qui ne rappellent rien à la pensée,mais sous une forme concrète qui nous les montre mieux comme des êtres vivants. Puis, au lieu d'être perdus dans les profondeurs de l'espace, ils sont autour de nous ; le monde corporel et le monde spirituel sont en perpétuels rapports, et s'assistent mutuellement. Le doute sur l'avenir n'étant plus permis, l'appréhension de la mort n'a plus de raison d'être ; on la voit venir de sang-froid, comme une délivrance, comme la porte de la vie, et non comme celle du néant.	déjà beaucoup pour fixer les idées sur son individualité, ses aptitudes et ses perceptions. Le souvenir de ceux qui nous sont chers se repose sur quelque chose de réel. On ne se les représente plus comme des fiammes fugitives qui ne rappellent rien à la pensée, mais sous une forme concrète qui nous les montre mieux comme des êtres vivants. Puis, au lieu d'être perdus dans les profondeurs de l'espace, ils sont autour de nous ; le monde corporel et le monde spirituel sont en perpétuels rapports, et s'assistent mutuellement. Le doute sur l'avenir n'étant plus permis, l'appréhension de la mort n'a plus de raison d'être ; on la voit venir de sang-froid, comme une délivrance, comme la porte de la vie, et non comme celle du néant.

CHAPITRE III - LE CIEL

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
1. — Le mot *ciel* se dit, en général, de l'espace indéfini qui environne la terre, et plus particulièrement de la partie qui est au-dessus de notre horizon ; il vient du latin *cælum*, formé du grec *coïlos*, creux, concave, parce que le ciel paraît aux yeux comme une immense concavité. Les Anciens croyaient à l'existence de plusieurs cieux superposés, composés de matière solide et transparente, formant des sphères concentriques dont la terre était le centre. Ces sphères, tournant autour de la terre, entraînaient avec elles les astres qui se trouvaient dans leur circuit.	Le mot *ciel* se dit en général de l'espace indéfini qui environne la terre, et plus particulièrement de la partie qui est au-dessus de notre horizon ; il vient du latin *cælum*, formé du grec *coïlos*, creux, concave, parce que le ciel paraît aux yeux comme une immense concavité. Les Anciens croyaient à l'existence de plusieurs cieux superposés, composés de matière solide et transparente, formant des sphères concentriques dont la terre était le centre. Ces sphères tournant autour de la terre entraînaient avec elles les astres qui se trouvaient dans leur circuit. [Quebrou parágrafos]
Cette idée, qui tenait à l'insuffisance des connaissances astronomiques, fut celle de toutes les théogonies qui firent des cieux, ainsi échelonnés, les divers degrés de la béatitude; le dernier était le séjour de la suprême félicité. Selon l'opinion la plus commune, il y en avait sept ; de là l'expression : *Être au septième ciel*, pour exprimer un parfait bonheur. Les Musulmans en admettent neuf, dans chacun desquels s'augmente la félicité des croyants. L'astronome Ptolémée (1) en comptait onze, dont le dernier était appelé Empyrée (2), à cause de l'éclatante lumière qui y règne. C'est encore aujourd'hui le nom poétique donné au lieu de la gloire éternelle. La théologie chrétienne reconnaît trois cieux : le premier est celui de la région de l'air et des nuages; le second est l'espace où se meuvent les astres; le troisième, au delà de la région des astres, est la demeure du Très-Haut, le séjour des élus qui contemplent Dieu face à face. C'est d'après cette croyance qu'on dit que saint Paul fut enlevé au troisième ciel.	Cette idée, qui tenait à l'insuffisance des connaissances astronomiques, fut celle de toutes les théogonies qui firent des cieux, ainsi échelonnés, les divers degrés de la béatitude; le dernier était le séjour de la suprême félicité. Selon l'opinion la plus commune, il y en avait sept ; de là l'expression : *Être au septième ciel*, pour exprimer un parfait bonheur. Les Musulmans en admettent neuf, dans chacun desquels s'augmente la félicité des croyants. L'astronome Ptolémée (1) en comptait onze, dont le dernier était appelé Empyrée (2), à cause de l'éclatante lumière qui y règne. C'est encore aujourd'hui le nom poétique donné au lieu de la gloire éternelle. La théologie chrétienne reconnaît trois cieux ; le premier est celui de la région de l'air et des nuages ; le second est l'espace où se meuvent les astres ; le troisième au delà de la région des astres, est la demeure du Très-Haut, le séjour des élus qui contemplent Dieu face à face. C'est d'après cette croyance qu'on dit que saint Paul fut enlevé au troisième ciel.
(1) Ptolémée vivait à Alexandrie, en Égypte, au deuxième siècle de l'ère chrétienne.	(1) Ptolémée vivait à Alexandrie en Égypte, au deuxième siècle de l'ère chrétienne.
(2) Du grec, pur ou pyr, feu.	(2) Du grec, *pur* ou *pyr*, feu.
2. — Les différentes doctrines concernant le séjour des bienheureux reposent toutes sur la double erreur que la terre est le centre de l'univers,	Les différentes doctrines concernant le séjour des bienheureux reposent toutes sur la double erreur que la terre est le centre de l'univers,

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
et que la région des astres est limitée. C'est par delà cette limite imaginaire que toutes ont placé ce séjour fortuné et la de meure du Tout-Puissant. Singulière anomalie qui place l'auteur de toutes choses, celui qui les gouverne toutes, aux confins de la création, au lieu du centre d'où le rayonnement de sa pensée pouvait s'étendre à tout !	et que la région des astres est limitée. C'est par delà cette limite imaginaire que toutes ont placé ce séjour fortuné et la demeure du Tout-Puissant. Singulière anomalie qui place l'auteur de toutes choses, celui qui les gouverne toutes, aux confins de la création, au lieu du centre d'où le rayonnement de sa pensée pouvait s'étendre à tout !
3. — La science, avec l'inexorable logique des faits et de l'observation, a porté son flambeau jusque dans les profondeurs de l'espace, et montré le néant de toutes ces théories. La terre n'est plus le pivot de l'univers,mais un des plus petits astres roulant dans l'immensité ; le soleil lui-même n'est que le centre d'un tourbillon planétaire ; les étoiles sont d'innombrables soleils autour desquels circulent des mondes innombrables, séparés par des distances à peine accessibles à la pensée, quoiqu'ils nous semblent se toucher. Dans cet ensemble, régi par des lois éternelles où se révèlent la sagesse et la toute-puissance du Créateur, la terre n'apparaît que comme un point imperceptible, et l'un des moins favorisés pour l'habitabilité. Dès lors, on se demande pourquoi Dieu en aurait fait l'unique siège de la vie et y aurait relégué ses créatures de prédilection ? Tout, au contraire, annonce que la vie est partout, que l'humanité est infinie comme l'univers. La science nous révélant des mondes semblables à la terre, Dieu ne pouvait les avoir créés sans but; il a dû les peupler d'êtres capables de les gouverner.	La science, avec l'inexorable logique des faits et de l'observation, a porté son flambeau jusque dans les profondeurs de l'espace, et montré le néant de toutes ces théories. La terre n'est plus le pivot de l'univers, mais un des plus petits astres roulant dans l'immensité; le soleil lui-même n'est que le centre d'un tourbillon planétaire ; les étoiles sont d'innombrables soleils autour desquels circulent des mondes innombrables, séparés par des dis tances à peine accessibles à la pensée, quoiqu'ils nous semblent se toucher. Dans cet ensemble, régie par des lois éternelles où se révèlent la sagesse et la toute-puissance du Créateur, la terre n'apparaît que comme un point imperceptible, et l'un des moins favorisés pour l'habitabilité. Dès lors on se demande pourquoi Dieu en aurait fait l'unique siège de la vie, et y aurait relégué ses créatures de prédilection. Tout, au contraire, annonce que la vie est partout, que l'humanité est infinie comme l'univers. La science nous révélant des mondes semblables à la terre, Dieu ne pouvait les avoir créés sans but ; il a dû les peupler d'êtres capables de les gouverner.
4. — Les idées de l'homme sont en raison de ce qu'il sait ; comme toutes les découvertes importantes, celle de la constitution des mondes a dû leur donner un autre cours. Sous l'empire de ces nouvelles connaissances, les croyances ont dû se modifier : le ciel a été déplacé ; la région des étoiles, étant sans limites, ne peut plus lui en servir. Où est-il ? Devant cette question, toutes les religions restent muettes.	Les idées de l'homme sont en raison de ce qu'il sait ; comme toutes les découvertes importantes, celle de la constitution des mondes a dû leur donner un autre cours. Sous l'empire de ces nouvelles connaissances, les croyances ont dû se modifier ; le ciel a été déplacé ; la région des étoiles étant sans limites ne peut plus lui en servir ? Où est-il ? Devant cette question, toutes les religions restent muettes.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
Le Spiritisme vient la résoudre en démontrant la véritable destinée de l'homme. La nature de ce dernier, et les attributs de Dieu étant pris pour point de départ, on arrive à la conclusion ; c'est-à-dire qu'en partant du connu on arrive à l'inconnu par une déduction logique, sans parler des observations directes que permet de faire le Spiritisme.	Le Spiritisme vient la résoudre en démontrant la véritable destinée de l'homme. La nature de ce dernier, et les attributs de Dieu étant pris pour point de départ, on arrive à la conclusion.
5. — L'homme est composé du corps et de l'Esprit ; l'Esprit est l'être principal, l'être de raison, l'être intelligent; le corps est l'enveloppe matérielle que revêt temporairement l'Esprit pour l'accomplissement de sa mission sur la terre et l'exécution du travail nécessaire à son avancement. Le corps, usé, se détruit, et l'Esprit survit à sa destruction. Sans l'Esprit, le corps n'est qu'une matière inerte, comme un instrument privé du bras qui le fait agir ; sans le corps, l'Esprit est tout : la vie et l'intelligence. En quittant le corps, il rentre dans le monde spirituel d'où il était sorti pour s'incarner.	L'homme est composé du corps et de l'Esprit ; l'Esprit est l'être principal, l'être de raison, l'être intelligent; le corps est l'enveloppe matérielle que revêt temporairement l'Esprit pour l'accomplissement de sa mission sur la terre, et l'exécution du travail nécessaire à son avancement. Le corps, usé, se détruit, et l'Esprit survit à sa destruction. Sans l'Esprit, le corps n'est qu'une matière inerte, comme un instrument privé du bras qui le fait agir ; sans le corps, l'Esprit est tout : la vie et l'intelligence. En quittant le corps, il rentre dans le monde spirituel d'où il était sorti pour s'incarner.
Il y a donc le *monde corporel*, composé des Esprits incarnés, et le *monde spirituel*, formé des Esprits désincarnés. Les êtres du monde corporel, par le fait même de leur enveloppe matérielle, sont attachés à la terre ou à un globe quelconque ; le monde spirituel est partout, autour de nous et dans l'espace; aucune limite ne lui est assignée. En raison de la nature fluidique de leur enveloppe, les êtres qui le composent, au lieu de se traîner péniblement sur le sol, franchissent les distances avec la rapidité de la pensée. La mort du corps est la rupture des liens qui les retenaient captifs.	Il y a donc le *monde corporel*, composé des Esprits incarnés, et le *monde spirituel*, formé des Esprits désincarnés. Les êtres du monde corporel, par le fait même de leur enveloppe matérielle, sont attachés à la terre ou à un globe quelconque ; le monde spirituel est partout, autour de nous et dans l'espace; aucune limite ne lui est assignée. En raison de la nature fluidique de leur enveloppe, les êtres qui le composent, au lieu de se traîner péniblement sur le sol, franchissent les distances avec la rapidité de la pensée. La mort du corps est la rupture des liens qui les retenaient captifs.
6. – Les Esprits sont créés simples et ignorants, mais avec l'aptitude à tout acquérir et à progresser,en vertu de leur libre arbitre. Par le progrès, ils acquièrent de nouvelles connaissances, de nouvelles facultés, de nouvelles perceptions, et, par suite, de nouvelles jouissances inconnues aux Esprits inférieurs ; ils voient, entendent, sentent et comprennent ce que les Esprits arriérés ne peuvent	Les Esprits sont créés simples et ignorants, mais avec l'aptitude à tout acquérir et à progresser, en vertu de leur libre arbitre. Par le progrès, ils acquièrent de nouvelles connaissances, de nouvelles facultés, de nouvelles perceptions, et, par suite, de nouvelles jouissances inconnues aux Esprits inférieurs; ils voient, entendent, sentent et comprennent ce que les Esprits arriérés ne peuvent

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
ni voir, ni entendre, ni sentir, ni comprendre. *Le bonheur est en raison du progrès accompli ; de sorte que, de deux Esprits, l'un peut n'être pas aussi heureux que l'autre, uniquement parce qu'il n'est pas aussi avancé intellectuellement et moralement, sans qu'ils aient besoin d'être chacun dans un lieu distinct*. Quoique étant à côté l'un de l'autre, l'un peut être dans les ténèbres, tandis que tout est resplendissant autour de l'autre, absolument comme pour un aveugle et un voyant qui se donnent la main : l'un perçoit la lumière, qui ne fait aucune impression sur son voisin. *Le bonheur des Esprits étant inhérent aux qualités qu'ils possèdent, ils le puisent partout où ils le trouvent, à la surface de la terre, au milieu des incarnés ou dans l'espace*.	ni voir, ni entendre, ni sentir, ni comprendre. Le bonheur est en raison du progrès accompli; de sorte que, de deux Esprits, l'un peut n'être pas aussi heureux que l'autre, uniquement parce qu'il n'est pas aussi avancé intellectuellement et moralement, sans qu'ils aient besoin d'être chacun dans un lieu distinct. Quoique étant à côté l'un de l'autre, l'un peut être dans les ténèbres, tandis que tout est resplendissant autour de l'autre, absolument comme pour un aveugle et un voyant qui se donnent la main : l'un perçoit la lumière, qui ne fait aucune impression sur son voisin. Le bonheur des Esprits étant inhérent aux qualités qu'ils possèdent, ils le puisent partout où ils se trouvent, à la surface de la terre, au milieu des incarnés ou dans l'espace.
Une comparaison vulgaire fera mieux encore comprendre cette situation. Si, dans un concert, se trouvent deux hommes, l'un bon musicien à l'oreille exercée, l'autre sans connaissance de la musique et au sens de l'ouïe peu délicat, le premier éprouve une sensation de bonheur, tandis que le second reste insensible, parce que l'un comprend et perçoit ce qui ne fait aucune impression sur l'autre. Ainsi en est-il de toutes les jouis sances des Esprits, qui sont en raison de l'aptitude à les ressentir. *Le monde spirituel a partout des splendeurs, des harmonies et des sensations que les Esprits inférieurs, encore soumis à l'influence de la matière, n'entrevoient même pas, et qui ne sont accessibles qu'aux Esprits épurés*.	Une comparaison vulgaire fera mieux encore comprendre cette situation. Si dans un concert se trouvent deux hommes, l'un bon musicien à l'oreille exercée, l'autre sans connaissance de la musique et au sens de l'ouïe peu délicat, le premier éprouve une sensation de bonheur tandis que le second reste insensible, parce que l'un comprend et perçoit ce qui ne fait aucune impression sur l'autre. Ainsi en est-il de toutes les jouissances des Esprits qui sont en raison de l'aptitude à les ressentir. Le monde spirituel a partout des splendeurs, des harmonies et des sensations que les Esprits inférieurs, encore soumis à l'influence de la matière, n'entrevoient même pas, et qui ne sont accessibles qu'aux Esprits épurés.
7. — Le progrès, chez les Esprits, est le fruit de leur propre travail ;mais, comme ils sont libres, ils travaillent à leur avancement avec plus ou moins d'activité ou de négligence, selon leur volonté ; ils hâtent ainsi ou retardent leur progrès, et par suite leur bonheur. Tandis que les uns avancent rapidement, d'autres croupissent de longs siècles dans les rangs inférieurs. Ils sont donc les propres artisans de leur situation, heureuse ou malheureuse, selon cette parole du Christ : « A	Le progrès, chez les Esprits, est le fruit de leur propre travail; mais, comme ils sont libres, ils travaillent à leur avancement avec plus ou moins d'activité ou de négligence, selon leur volonté; ils hâtent ainsi ou retardent leur progrès, et par suite leur bonheur. Tandis que les uns avancent rapidement, d'autres croupissent de longs siècles dans les rangs inférieurs. Ils sont donc les propres artisans de leur situation, heureuse ou malheureuse, selon cette parole du Christ : « A

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
chacun selon ses œuvres ! » Tout Esprit qui reste en arrière ne peut s'en prendre qu'à lui-même, de même que celui qui avance en a tout le mérite ; le bonheur qu'il a conquis n'en a que plus de prix à ses yeux.	chacun selon ses œuvres ! » Tout Esprit qui reste en arrière ne peut s'en prendre qu'à lui-même, de même que celui qui avance en a tout le mérite ; le bonheur qu'il a conquis n'en a que plus de prix à ses yeux.
Le bonheur suprême n'est le partage que des Esprits parfaits, autrement dit des purs Esprits. Ils ne l'atteignent qu'après avoir progressé en intelligence et en moralité. Le progrès intellectuel et le progrès moral marchent rarement de front ; mais ce que l'Esprit ne fait pas dans un temps, il le fait dans un autre, de sorte que les deux progrès finissent par atteindre le même niveau. C'est la raison pour laquelle on voit souvent des hommes intelligents et instruits très peu avancés moralement, et réciproquement.	Le bonheur suprême n'est le partage que des Esprits parfaits, autrement dit des purs Esprits. Ils ne l'atteignent qu'après avoir progressé en intelligence et en moralité. Le progrès intellectuel et le progrès moral marchent rarement de front ; mais ce que l'Esprit ne fait pas dans un temps, il le fait dans un autre, de sorte que les deux progrès finissent par atteindre le même niveau. C'est la raison pour laquelle on voit souvent des hommes intelligents et instruits très peu avancés moralement, et réciproquement.
8. – L'incarnation est nécessaire au double progrès moral et intellectuel de l'Esprit : au progrès intellectuel, par l'activité qu'il est obligé de déployer dans le travail ; au progrès moral, par le besoin que les hommes ont les uns des autres. *La vie sociale est la pierre de touche des bonnes et des mauvaises qualités*. La bonté, la méchanceté, la douceur, la violence, la bienveillance, la charité, l'égoïsme, l'avarice, l'orgueil, l'humilité, la sincérité, la franchise, la loyauté, la mauvaise foi, l'hypocrisie, en un mot tout ce qui constitue l'homme de bien ou l'homme pervers a pour mobile, pour but et pour stimulant les rapports de l'homme avec ses semblables ; *pour l'homme qui vivrait seul, il n'y aurait ni vices ni vertus ; si, par l'isolement, il se préserve du mal, il annule le bien*.	L'incarnation est nécessaire au double progrès moral et intellectuel de l'Esprit : au progrès intellectuel, par l'activité qu'il est obligé de déployer dans le travail ; au progrès moral, par le besoin que les hommes ont les uns des autres. La vie sociale est la pierre de touche des bonnes et des mauvaises qualités. La bonté, la méchanceté, la douceur, la violence, la bienveillance, la charité, l'égoïsme, l'avarice, l'orgueil, l'humilité, la sincérité, la franchise, la loyauté, la mauvaise foi, l'hypocrisie, en un mot tout ce qui constitue l'homme de bien ou l'homme pervers a pour mobile, pour but et pour stimulant les rapports de l'homme avec ses semblables ; pour celui qui vivrait seul, il n'y aurait ni vices ni vertus ; si, par l'isolement, il se préserve du mal, il annule le bien.
9. — Une seule existence corporelle est manifestement insuffisante pour que l'Esprit puisse acquérir tout ce qui lui manque en bien et se défaire de tout ce qui est mauvais en lui. Le sauvage, par exemple, pourrait-il jamais, dans une seule incarnation, atteindre le niveau moral et intellectuel de l'Européen le plus avancé ? Cela est matériellement impossible. Doit-il donc rester éternellement dans l'ignorance et la barbarie, privé	Une seule existence corporelle est manifestement insuffisante pour que l'Esprit puisse acquérir tout ce qui lui manque en bien et se défaire de tout ce qui est mauvais en lui. Le sauvage, par exemple, pourrait-il jamais, dans une seule incarnation, atteindre le niveau moral et intellectuel de l'Européen le plus avancé ? Cela est matériellement impossible. Doit-il donc rester éternellement dans l'ignorance et la barbarie, privé

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
des jouissances que peut seul procurer le développement des facultés ? Le simple bon sens repousse une telle supposition, qui serait à la fois la négation de la justice et de la bonté de Dieu et celle de la loi progressive de la nature. C'est pourquoi Dieu, qui est souverainement juste et bon, accorde à l'Esprit de l'homme autant d'existences que cela est nécessaire pour arriver au but, qui est la perfection.	des jouissances que peut seul procurer le développement des facultés ? Le simple bon sens repousse une telle supposition, qui serait à la fois la négation de la justice et de la bonté de Dieu, et celle de la loi progressive de la nature. C'est pourquoi Dieu, qui est souverainement juste et bon, accorde à l'Esprit de l'homme autant d'existences que cela est nécessaire pour arriver au but, qui est la perfection.
Dans chaque existence nouvelle, l'Esprit apporte ce qu'il a acquis dans les précédentes en aptitudes, en connaissances intuitives, en intelligence et en moralité.	Dans chaque existence nouvelle, l'Esprit apporte ce qu'il a acquis dans les précédentes en aptitudes, en connaissances intuitives, en intelligence et en moralité. De ce qu'il acquiert rien n'est perdu, tout lui profite; tout progrès accompli, toute connaissance acquise, *même dans la dernière heure de l'existence*, est autant de gagné pour l'avenir, autant d'épreuves nouvelles épargnées, autant d'éléments pour l'accroissement de la félicité future (3). Le spirite qui entrevoit sa mort prochaine ne dira point qu'il est inutile de travailler à son instruction pour le peu de temps qui lui reste à vivre ; comprenant la solidarité du présent et de l'avenir par la loi du progrès, il se dira, au contraire : Profitons des derniers moments pour avancer le plus possible, parce que ce qui est fait est fait.
	(3) Voir la note, page 3.
Chaque existence est ainsi un pas en avant dans la voie du progrès (3).	Chaque existence est ainsi un pas en avant dans la voie du progrès, à moins que par sa paresse, son insouciance ou son obstination dans le mal, il ne la mette pas à profit, auquel cas c'est pour lui à recommencer. De lui dépend donc d'augmenter ou de diminuer le nombre de ses incarnations, toujours plus ou moins pénibles et laborieuses.
(3) Voir la note, chap. I, nº 3, note 1.	
[(texto equivalente ao item 13) ▸]	
L'incarnation est inhérente à l'infériorité des Esprits ; elle n'est plus nécessaire à ceux qui en ont franchi la limite et qui progressent à l'état spirituel,	

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
ou dans les existences corporelles des mondes supérieurs qui n'ont plus rien de la matérialité terrestre. De la part de ceux-ci, elle est volontaire, en vue d'exercer sur les incarnés une action plus directe pour l'accomplissement de la mission dont ils sont chargés auprès d'eux. Ils en acceptent les vicissitudes et les souffrances par dévoûment.	
10. – Dans l'intervalle des existences corporelles, l'Esprit rentre pour un temps plus ou moins long dans le monde spirituel, où il est heureux ou malheureux, selon le bien ou le mal qu'il a fait. L'état spirituel est l'état normal de l'Esprit, puisque ce doit être son état définitif, et que le corps spirituel ne meurt pas ; l'état corporel n'est que transitoire et passager. C'est à l'état spirituel surtout qu'il recueille les fruits du progrès accompli par son travail dans l'incarnation ; c'est alors aussi qu'il se prépare à de nouvelles luttes et prend les résolutions qu'il s'efforcera de mettre en pratique à son retour dans l'humanité.	Dans l'intervalle des existences corporelles, l'Esprit rentre pour un temps plus ou moins long dans le monde spirituel, où il est heureux ou malheureux selon le bien ou le mal qu'il a fait. L'état spirituel est l'état normal de l'Esprit, puisque ce doit être son état définitif, et que le corps spirituel ne meurt pas ; l'état corporel n'est que transitoire et passager. C'est à l'état spirituel surtout qu'il recueille les fruits du progrès accompli par son travail dans l'incarnation ; c'est alors aussi qu'il se prépare à de nouvelles luttes et prend les résolutions qu'il s'efforcera de mettre en pratique à son retour dans l'humanité.
L'Esprit progresse également dans l'erraticité ; il y puise des connaissances spéciales qu'il ne pouvait acquérir sur la terre; ses idées s'y modifient. L'état corporel et l'état spirituel sont pour lui la source de deux genres de progrès solidaires l'un de l'autre ; c'est pourquoi il passe alternativement dans ces deux modes d'existence.	
11. – La réincarnation peut avoir lieu sur la terre ou dans d'autres mondes. Parmi les mondes, il en est de plus avancés les uns que les autres, où l'existence s'accomplit dans des conditions moins pénibles que sur la terre, physiquement et moralement, mais où ne sont admis que des Esprits arrivés à un degré de perfection en rapport avec l'état de ces mondes.	La réincarnation peut avoir lieu sur la terre ou dans d'autres mondes. Parmi les mondes, il en est de plus avancés les uns que les autres, où l'existence s'accomplit dans des conditions moins pénibles que sur la terre, physiquement et moralement, mais où ne sont admis que des Esprits arrivés à un degré de perfection en rapport avec l'état de ces mondes.
La vie dans les mondes supérieurs est déjà une récompense, car on y est exempt des maux et des vicis situdes auxquels on est en butte ici-bas. Les corps, moins matériels, presque fluidiques, n'y sont sujets ni aux maladies, ni aux infirmités, ni	La vie dans les mondes supérieurs est déjà une récompense, car on y est exempt des maux et des vicissitudes auxquels on est en butte ici-bas. Les corps, moins matériels, presque fluidiques, n'y sont sujets ni aux maladies, ni aux infirmités, ni

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
aux mêmes besoins. Les mauvais Esprits en étant exclus, les hommes y vivent en paix, sans autre soin que celui de leur avancement par le travail de l'intelligence. Là, règnent la véritable fraternité, parce qu'il n'y a pas d'égoïsme ; la véritable égalité, parce qu'il n'y a pas d'orgueil ; la véritable liberté, parce qu'il n'y a pas de désordres à réprimer, ni d'ambitieux cherchant à opprimer le faible. Comparés à la terre, ces mondes sont de véritables paradis ; ce sont les étapes de la route du progrès qui conduit à l'état définitif. La terre étant un monde inférieur destiné à l'épuration des Esprits imparfaits, c'est la raison pour laquelle le mal y domine jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu d'en faire le séjour des Esprits plus avancés.	aux mêmes besoins. Les mauvais Esprits en étant exclus, les hommes y vivent en paix, sans autre soin que celui de leur avancement par le travail de l'intelligence. Là règnent la véritable fraternité, parce qu'il n'y a pas d'égoïsme, la véritable égalité, parce qu'il n'y a pas d'orgueil, la véritable liberté, parce qu'il n'y a pas de désordres à réprimer, ni d'ambitieux cherchant à opprimer le faible. Comparés à la terre, ces mondes sont de véritables paradis ; ce sont les étapes de la route du progrès qui conduit à l'état définitif. La terre étant un monde inférieur destiné à l'épuration des Esprits imparfaits, c'est la raison pour laquelle le mal y domine jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu d'en faire le séjour d'Esprits plus avancés.
C'est ainsi que l'Esprit, progressant graduellement à mesure qu'il se développe, arrive à l'apogée de la félicité ; mais, avant d'avoir atteint le point culminant de la perfection, il jouit d'un bonheur relatif à son avancement. Tel l'enfant goûte les plaisirs du premier âge, plus tard ceux de la jeunesse, et finalement ceux plus solides de l'âge mûr.	C'est ainsi que l'Esprit, progressant graduellement à mesure qu'il se développe, arrive à l'apogée de la félicité ; mais, avant d'avoir atteint le point culminant de la perfection, il jouit d'un bonheur relatif à son avancement. Tel l'enfant goûte les plaisirs du premier âge, plus tard, ceux de la jeunesse, et finalement ceux plus solides de l'âge mûr.
12. — La félicité des Esprits bienheureux n'est pas dans l'oisiveté contemplative, qui serait, comme il a souvent été dit, une éternelle et fastidieuse inutilité. La vie spirituelle, à tous les degrés, est au contraire une constante activité, mais une activité exempte de fatigues. Le suprême bonheur consiste dans la jouissance de toutes les splendeurs de la création, qu'aucun langage humain ne saurait rendre, que l'imagination la plus féconde ne saurait concevoir ; dans la connaissance et la pénétration de toutes choses; dans l'absence de toute peine physique et morale ; dans une satisfaction intime, une sérénité d'âme que rien n'altère ; dans l'amour pur qui unit tous les êtres, par suite de l'absence de tout froissement par le contact des méchants, et, par-dessus tout, dans la vue de Dieu et dans la compréhension de ses mystères révélés aux plus dignes. Elle est aussi	La félicité des Esprits bienheureux n'est pas dans l'oisiveté contemplative, qui serait, comme il a souvent été dit, une éternelle et fastidieuse inutilité. La vie spirituelle, à tous les degrés, est au contraire une constante activité, mais une activité exempte de fatigues. Le suprême bonheur consiste dans la jouissance de toutes les splen deurs de la création qu'aucun langage humain ne saurait rendre, que l'imagination la plus féconde ne saurait concevoir ; dans la connaissance et la pénétration de toules choses, dans l'absence de toute peine physique et morale ; dans une satisfaction intime, une sérénité d'âme que rien n'altère ; dans l'amour pur qui unit tous les êtres, par suite de l'absence de tout froissement par le contact des méchants, et par-dessus tout dans la vue de Dieu et dans la compréhension de ses mystères révélés aux plus dignes. Elle est aussi

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
dans les fonctions dont on est heureux d'être chargé. Les purs Esprits sont les Messies ou messagers de Dieu pour la transmission et l'exécution de ses volontés ; ils accomplissent les grandes missions, président à la formation des mondes et à l'harmonie générale de l'univers, charge glorieuse à laquelle on n'arrive que par la perfection. Ceux de l'ordre le plus élevé sont seuls dans les secrets de Dieu, s'inspirant de sa pensée, dont ils sont les représentants directs.	dans les fonctions dont on est heureux d'être chargé. Les purs Esprits sont les Messies ou messagers de Dieu pour la transmission et l'exécution de ses volontés ; ils accomplissent les grandes missions, président à la formation des mondes et à l'harmonie générale de l'univers, charge glorieuse à laquelle on n'arrive que par la perfection. Ceux de l'ordre le plus élevé sont seuls dans les secrets de Dieu, s'inspirant de sa pensée dont ils sont les représentants directs.
13. — Les attributions des Esprits sont proportionnées à leur avancement, aux lumières qu'ils possèdent, à leurs capacités, à leur expérience et au degré de confiance qu'ils inspirent au souverain Maître. Là, point de privilège, point de faveurs qui ne soient le prix du mérite : tout est mesuré au poids de la stricte justice. Les missions les plus importantes ne sont confiées qu'à ceux que Dieu sait propres à les remplir et incapables d'y faillir ou de les compromettre. Tandis que, sous l'œil même de Dieu, les plus dignes composent le conseil suprême, à des chefs supérieurs est dévolue la direction des tourbillons planétaires ; à d'autres est conférée celle des mondes spéciaux. Viennent ensuite, dans l'ordre de l'avancement et de la subordination hiérarchique, les attributions plus restreintes de ceux qui sont préposés à la marche des peuples, à la protection des familles et des individus, à l'impulsion de chaque branche du progrès, aux diverses opérations de la nature jusqu'aux plus infimes détails de la création. Dans ce vaste et harmonieux ensemble, il y a des occupations pour toutes les capacités, toutes les aptitudes, toutes les bonnes volontés ; occupations acceptées avec joie, sollicitées avec ardeur, parce que c'est un moyen d'avancement pour les Esprits qui aspirent à s'élever.	Les attributions des Esprits sont proportionnées à leur avancement, aux lumières qu'ils possèdent, à leur capacités, à leur expérience et au degré de confiance qu'ils inspirent au souverain Maître. Là point de privilège, point de faveurs qui ne soient le prix du mérite : tout est mesuré au poids de la stricte justice. Les missions les plus importantes ne sont confiées qu'à ceux que l'on sait propres à les remplir et incapables d'y faillir ou de les compromettre. Tandis que sous l'œil même de Dieu, les plus dignes composent le conseil suprême, à des chefs supérieurs est dévolue la direction des tourbillons planétaires; à d'autres est conférée celle des mondes spéciaux. Viennent ensuite, dans l'ordre de l'avancement et de la subordination hiérarchique, les attributions plus restreintes de ceux qui sont préposés à la marche des peuples, à la protection des familles et des individus, à l'impulsion de chaque branche du progrès, aux diverses opérations de la nature jusqu'aux plus infimes détails de la création. Dans ce vaste et harmonieux ensemble, il y a de l'occupation pour toutes les capacités, toutes les aptitudes, toutes les bonnes volontés, occupations acceptées avec joie, sollicitées avec ardeur, parce que c'est un moyen d'avancement pour les Esprits qui aspirent à s'élever.
	[▷ item 9] L'incarnation est inhérente à l'infériorité des Esprits; elle n'est plus nécessaire à ceux qui en ont franchi la limite et qui progressent à l'état spirituel, ou dans les existences corporelles des mondes

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
	supérieurs qui n'ont plus rien de la matérialité terrestre. De la part de ceux-ci elle est volontaire, en vue d'exercer sur les incarnés une action plus directe pour l'accomplissement de la mission dont ils sont chargés auprès d'eux. Ils en acceptent les vicissitudes et les souffrances par dévoûment.
14. — A côté des grandes missions confiées aux Esprits supérieurs, il y en a de tous les degrés d'importance, dévolues aux Esprits de tous ordres ; d'où l'on peut dire que chaque incarné a la sienne, c'est-à-dire des devoirs à remplir, pour le bien de ses semblables, depuis le père de famille à qui incombe le soin de faire progresser ses enfants, jusqu'à l'homme de génie qui jette dans la société de nouveaux éléments de progrès. C'est dans ces missions secondaires que l'on rencontre souvent des défaillances, des prévarications, des renoncements, mais qui ne nuisent qu'à l'individu et non à l'ensemble.	A côté des grandes missions confiées aux Esprits supérieurs, il y en a de tous les degrés d'importance dévolues aux Esprits de tous ordres ; d'où l'on peut dire que chaque incarné a la sienne, c'est-à-dire des devoirs à remplir pour le bien de ses semblables, depuis le père de famille à qui incombe le soin de faire progresser ses enfants, jusqu'à l'homme de génie qui jette dans la société de nouveaux éléments de progrès. C'est dans ces missions secondaires que l'on rencontre souvent des défaillances, des prévarications, des renoncements, mais qui ne nuisent qu'à l'individu et non à l'ensemble.
15. — Toutes les intelligences concourent donc à l'oeuvre générale, à quelque degré qu'elles soient arrivées, et chacune dans la mesure de ses forces; les unes à l'état d'incarnation, les autres à l'état d'Esprit. Partout l'activité, depuis le bas jusqu'au haut de l'échelle, toutes s'instruisant, s'entr'aidant, se prêtant un mutuel appui, se tendant la main pour atteindre le sommet.	Toutes les intelligences concourent donc à l'oeuvre générale, à quelque degré qu'elles soient arrivées, et cha cune dans la mesure de ses forces ; les unes à l'état d'incarnation, les autres à l'état d'Esprit. Partout l'activité depuis le bas jusqu'au plus haut de l'échelle, toutes s'instruisant, s'entr'aidant, se prêtant un mutuel appui, se tendant la main pour atteindre le sommet.
Ainsi s'établit la solidarité entre le monde spirituel et le monde corporel, autrement dit entre les hommes et les Esprits, entre les Esprits libres et les Esprits captifs. Ainsi se perpétuent et se consolident, par l'épuration et la continuité des rapports, les sympathies véritables, les affections saintes.	Ainsi s'établit la solidarité entre le monde spirituel et le monde corporel, autrement dit entre les hommes et les Esprits, entre les Esprits libres et les Esprits captifs. Ainsi se perpétuent et se consolident, par l'épuration et la continuité des rapports, les sympathies véritables, les affections saintes.
Partout donc, la vie et le mouvement ; pas un coin de l'infini qui ne soit peuplé ; pas une région qui ne soit incessamment parcourue par d'innombrables légions d'êtres radieux, invisibles pour les sens grossiers des incarnés, mais dont la vue ravit d'admiration et de joie les âmes dégagées	Partout donc la vie et le mouvement ; pas un coin de l'infini qui ne soit peuplé ; pas une région qui ne soit incessamment parcourue par d'innombrables légions d'êtres radieux, invisibles pour les sens grossiers des incarnés, mais dont la vue ravit d'admiration et de joie les âmes dégagées

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
de la matière. Partout, enfin, il y a un bonheur relatif pour tous les progrès, pour tous les devoirs accomplis ; chacun porte en soi les éléments de son bonheur, en raison de la catégorie où le place son degré d'avancement.	de la matière. Partout enfin, il y a un bonheur relatif pour tous les progrès, pour tous les devoirs accomplis ; chacun porte en soi les éléments de son bonheur, en raison de la catégorie ou le place son degré d'avancement.
Le bonheur tient aux qualités propres des individus, et non à l'état matériel du milieu où ils se trouvent ; il est donc partout où il y a des Esprits capables d'être heureux ; nulle place circonscrite ne lui est assignée dans l'univers. En quelque lieu qu'ils se trouvent, les purs Esprits peuvent contempler la majesté divine, parce que Dieu est partout.	Le bonheur tient aux qualités propres des individus, et non à l'état matériel du milieu où ils se trouvent; il est donc partout où il y a des Esprits capables d'être heureux ; nulle place circonscrite ne lui est assignée dans l'univers. En quelque lieu qu'ils se trouvent, les purs Esprits peuvent contempler la majesté divine, parce que Dieu est partout.
16. — Cependant, le bonheur n'est point personnel ; si on ne le puisait qu'en soi-même, si on ne pouvait le faire partager à d'autres, il serait égoïste et triste ; il est aussi dans la communion de pensées qui unit les êtres sympathiques. Les Esprits heureux, attirés les uns vers les autres par la similitude des idées, des goûts, des sentiments, forment de vastes groupes ou familles homogènes, au sein desquelles chaque individualité rayonne de ses propres qualités, et se pénètre des effluves sereines et bienfaisantes qui émanent de l'ensemble, dont les membres, tantôt se dispersent pour vaquer à leur mission, tantôt s'assemblent sur un point quelconque de l'espace pour se faire part du résultat de leurs travaux, tantôt se réunissent autour d'un Esprit d'un ordre plus élevé pour recevoir ses avis et ses instructions.	Cependant le bonheur n'est point personnel; si on ne le puisait qu'en soi-même, si on ne pouvait le faire partager à d'autres, il serait égoïste et triste ; il est aussi dans la communion de pensées qui unit les êtres sympathiques. Les Esprits heureux, attirés les uns vers les autres par la similitude des idées, des goûts, des sentiments, forment de vastes groupes ou familles homogènes, au sein desquelles chaque individualité rayonne de ses propres qualités, et se pénètre des effluves sereines et bienfaisantes qui émanent de l'ensemble, dont les membres, tantôt se dispersent pour vaquer à leur mission, tantôt s'assemblent sur un point quelconque de l'espace pour se faire part du résultat de leurs travaux, tantôt se réunissent autour d'un Esprit d'un ordre plus élevé pour recevoir ses avis et ses instructions.
17. — Bien que les Esprits soient partout, les mondes sont les foyers où ils s'assemblent de préférence, en raison de l'analogie qui existe entre eux et ceux qui les habitent. Autour des mondes avancés abondent des Esprits supérieurs ; autour des mondes arriérés pullulent les Esprits inférieurs. La terre est encore un de ces derniers. Chaque globe a donc, en quelque sorte, sa population propre en Esprits incarnés et désincarnés, qui s'alimente en majeure partie par l'incarnation et la désincarnation des mêmes	Bien que les Esprits soient partout, les mondes sont les foyers où ils s'assemblent de préférence, en raison de l'analogie qui existe entre eux et ceux qui les habitent. Autour des mondes avancés abondent les Esprits supérieurs ; autour des mondes arriérés pullulent les Esprits inférieurs. La terre est encore un de ces derniers. Chaque globe a donc, en quelque sorte, sa population propre en Esprits incarnés et désincarnés, qui s'alimente en majeure partie par l'incarnation et la désincarnation des mêmes

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
Esprits. Cette population est plus stable dans les mondes inférieurs, où les Esprits sont plus attachés à la matière, et plus flottante dans les mondes supérieurs. Mais, des mondes, foyers de lumière et de bonheur, des Esprits se détachent vers les mondes inférieurs pour y semer les germes du progrès, y porter la consolation et l'espérance, relever les courages abattus par les épreuves de la vie, et parfois s'y incarnent pour accomplir leur mission avec plus d'efficacité.	Esprits. Cette population est plus stable dans les mondes inférieurs où les Esprits sont plus attachés à la matière, et plus flottante dans les mondes supérieurs. Mais des mondes, foyers de lumière et de bonheur, des Esprits se détachent vers les mondes inférieurs pour y semer les germes du progrès, y porter la consolation et l'espérance, relever les courages abattus par les épreuves de la vie, et parfois s'y incarnent pour accomplir leur mission avec plus d'efficacité.
18. — Dans cette immensité sans bornes, où donc est le ciel ? Il est partout ; nulle enceinte ne lui sert de limites ; les mondes heureux sont les dernières stations qui y conduisent; les vertus en frayent le chemin, les vices en interdisent l'accès.	Dans cette immensité sans bornes, où donc est le ciel ? Il est partout ; nulle enceinte ne lui sert de limites ; les mondes heureux sont les dernières stations qui y conduisent; les vertus en frayent le chemin, les vices en interdisent l'accès.
A côté de ce tableau grandiose qui peuple tous les coins de l'univers, qui donne à tous les objets de la création un but et une raison d'être, qu'elle est petite et mesquine la doctrine qui circonscrit l'humanité súr un imperceptible point de l'espace, qui nous la montre commençant à un instant donné pour finir également un jour avec le monde qui la porte, n'embrassant ainsi qu'une minute dans l'éternité ! Qu'elle est triste, froide et glaciale, quand elle nous montre le reste de l'univers avant, pendant et après l'humanité terrestre, sans vie, sans mouvement, comme un immense désert plongé dans le silence ! Qu'elle est désespérante, par la peinture qu'elle fait du petit nombre des élus voués à la contemplation perpétuelle, tandis que la majorité des créatures est condamnée à des souffrances sans fin ! Qu'elle est navrante, pour les cours aimants, par la barrière qu'elle pose entre les morts et les vivants ! Les âmes heureuses, dit-on, ne pensent qu'à leur bonheur ; celles qui sont malheureuses, à leurs douleurs. Est-il étonnant que l'égoïsme règne sur la terre, quand on le montre dans le ciel ? Combien alors est étroite l'idée qu'elle donne de la grandeur, de la puissance et de la bonté de Dieu !	A côté de ce tableau grandiose qui peuple tous les coins de l'univers, qui donne à tous les objets de la création un but et une raison d'être, qu'elle est petite et mesquine la doctrine qui circonscrit l'humanité sur un imperceptible point de l'espace, qui nous la montre commençant à un instant donné pour finir également un jour avec le monde qui la porte, n'embrassant ainsi qu'une minute dans l'éternité ! Qu'elle est triste, froide et glaciale, quand elle nous montre le reste de l'univers avant, pendant et après l'humanité terrestre, sans vie, sans mouvement, comme un immense désert plongé dans le silence ! Qu'elle est désespérante par la peinture qu'elle fait du petit nombre des élus voués à la contemplation perpétuelle, tandis que la majorité des créatures est condamnée à des souffrances sans fin ! Qu'elle est navrante, pour les cœurs aimants, par la barrière qu'elle pose entre les morts et les vivants ! Les âmes heureuses, dit-on, ne pensent qu'à leur bonheur ; celles qui sont malheureuses, à leurs douleurs. Est-il étonnant que l'égoïsme règne sur la terre, quand on le montre dans le ciel ? Combien alors est étroite l'idée qu'elle donne de la grandeur, de la puissance et de la bonté de Dieu !

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
Combien est sublime, au contraire, celle qu'en donne le Spiritisme ! Combien sa doctrine grandit les idées, élargit la pensée ! — Mais qui dit qu'elle est vraie ? La raison d'abord, la révélation ensuite, puis sa concordance avec le progrès de la science. Entre deux doctrines dont l'une amoindrit et l'autre étend les attributs de Dieu ; dont l'une est en désaccord et l'autre en harmonie avec le progrès; dont l'une reste en arrière et l'autre marche en avant, le bon sens dit de quel côté est la vérité. Qu'en présence des deux, chacun, dans son for intérieur, interroge ses aspirations, et une voix intime lui répondra. Les aspirations sont la voix de Dieu, qui ne peut tromper les hommes.	Combien est sublime, au contraire, celle qu'en donne le Spiritisme ! Combien sa doctrine grandit les idées, élargit la pensée! —Mais qui dit qu'elle est vraie ? La raison d'abord, la révélation ensuite, puis sa concordance avec le progrès de la science. Entre deux doctrines dont l'une amoindrit et l'autre étend les attributs de Dieu ; dont l'une est en désaccord et l'autre en harmonie avec le progrès ; dont l'une reste en arrière et l'autre marche en avant, le bon sens dit de quel côté est la vérité. Qu'en présence des deux, chacun, dans son for intérieur, interroge ses aspirations, ct une voix intime lui répondra. Les aspirations sont la voix de Dieu, qui ne peut tromper les hommes.
17.[1] — Mais alors pourquoi Dieu ne leur a-t-il pas, dès le principe, révélé toute la vérité ? Par la même raison qu'on n'enseigne pas à l'enfance ce qu'on enseigne à l'âge mûr. La révélation restreinte était suffisante pendant une certaine période de l'humanité : Dieu la proportionne aux forces de l'Esprit. Ceux qui reçoivent aujourd'hui une révélation plus complète sont *les mêmes Esprits* qui en ont déjà reçu une partielle en d'autres temps, mais qui depuis lors ont grandi en intelligence.	Mais alors pourquoi Dieu ne leur a-t-il pas, dès le principe, révélé toute la vérité ? Par la même raison qu'on n'enseigne pas à l'enfance ce qu'on enseigne à l'âge mûr. La révélation restreinte était suffisante pendant une certaine période de l'humanité ; Dieu la proportionne aux forces de l'Esprit. Ceux qui reçoivent aujourd'hui une révélation plus complète sont *les mêmes Esprits* qui en ont déjà reçu une partielle en d'autres temps, mais qui depuis lors ont grandi en intelligence. [Quebrou parágrafos]
Avant que la science eût révélé aux hommes les forces vives de la nature, la constitution des astres, le véritable rôle et la formation de la terre, auraient-ils compris l'immensité de l'espace, la pluralité des mondes ? Avant que la géologie eût prouvé la formation de la terre, auraient-ils pu déloger l'enfer de son sein, et comprendre le sens allégorique des six jours de la création ? Avant que l'astronomie eût découvert les lois qui régissent l'univers, auraient-ils pu comprendre qu'il n'y a ni haut ni bas dans l'espace, que le ciel n'est pas au-dessus des nuages, ni borné par les étoiles ? Avant les progrès de la science psychologique, auraient-ils pu s'identifier avec la vie spirituelle ? concevoir, après la mort, une vie	Avant que la science leur eût révélé les forces vives de la nature, la constitution des astres, le véritable rôle et la formation de la terre, auraient-ils compris l'immensité de l'espace, la pluralité des mondes ? Avant que la géologie eût prouvé la formation de la terre, auraient-ils pu déloger l'enfer de son sein, et comprendre le sens allégorique des six jours de la création ? Avant que l'astronomie eût découvert les lois qui régissent l'univers, auraient-ils pu comprendre qu'il n'y a ni haut ni bas dans l'espace, que le ciel n'est pas au-dessus des nuages, ni borné par les étoiles ? Avant les progrès de la science psychologique auraient-ils pu s'identifier avec la vie spirituelle ? concevoir, après la mort, une vie

[1] O item está com a numeração errada no original: deveria ser 19.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
heureuse ou malheureuse, autrement que dans un lieu circonscrit et sous une forme matérielle ? Non ; comprenant plus par les sens que par la pensée, l'univers était trop vaste pour leur cerveau ; il fallait le réduire à des proportions moins étendues pour le mettre à leur point de vue, sauf à l'étendre plus tard. Une révélation partielle avait son utilité; elle était sage alors, elle est insuffisante aujourd'hui. Le tort est à ceux qui, ne tenant point compte du progrès des idées, croient pouvoir gouverner des hommes mûrs avec les lisières de l'enfance. (Voir *Évangile selon le Spiritisme*, chap. III.)	heureuse ou malheureuse, autrement que dans un lieu circonscrit et sous une forme matérielle ? Non ; comprenant plus par les sens que par la pensée, l'univers était trop vaste pour leur cerveau ; il fallait le réduire à des proportions moins étendues pour le mettre à leur point de vue, sauf à l'étendre plus tard. Une révélation partielle avait son utilité ; elle était sage alors, elle est insuffisante aujourd'hui. Le tort est à ceux qui, ne tenant point compte du progrès des idées, croient pouvoir gouverner des hommes mûrs avec les lisières de l'enfance.

CHAPITRE IV - L'ENFER

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

Intuition des peines futures. — L'enfer chrétien imité de l'enfer païen. — Les limbes. — Tableau de l'enfer païen. — Tableau de l'enfer chrétien.

Intuition des peines futures.

1. — Dans tous les temps l'homme a cru, par intuition, que la vie future devait être heureuse ou malheureuse, en raison du bien et du mal que l'on fait ici-bas ; seulement, l'idée qu'il s'en fait est en rapport avec le développement de son sens moral, et les notions plus ou moins justes qu'il a du bien et du mal; les peines et les récompenses sont le reflet de ses instincts prédominants. C'est ainsi que les peuples guerriers placent leur suprême félicité dans les honneurs rendus à la bravoure ; les peuples chasseurs, dans l'abondance du gibier ; les peuples sensuels, dans les délices de la volupté. Tant que l'homme est dominé par la matière, il ne peut qu'imparfaitement comprendre la spiritualité, c'est pourquoi il se fait des peines et des jouissances futures un tableau plus matériel que spirituel ; il se figure que l'on doit boire et manger dans l'autre monde, mais mieux que sur la terre, et de meilleures choses (1). Plus tard, on trouve dans les croyances touchant l'avenir, un mélange de spiritualité et de matérialité ; c'est ainsi qu'à côté de la béatitude contemplative, il place un enfer avec des tortures physiques.

(1) Un petit Savoyard, à qui son curé faisaitun tableau séduisant de la vie future, lui demanda si tout le monde y mangeait du pain blanc comme à Paris.

Dans tous les temps l'homme a cru, par intuition, que la vie future devait être heureuse ou malheureuse en raison du bien et du mal que l'on fait ici-bas ; seulement l'idée qu'il s'en fait est en rapport avec le développement de son sens moral, et les notions plus ou moins justes qu'il a du bien et du mal ; les peines et les récompenses sont le reflet de ses instincts prédominants. C'est ainsi que les peuples guerriers placent leur suprême félicité dans les honneurs rendus à la bravoure, les peuples chasseurs dans l'abondance du gibier, les peuples sensuels dans les délices de la volupté. Tant que l'homme est dominé par la matière, il ne peut qu'imparfaitement comprendre la spiritualité, c'est pourquoi il se fait des peines et des jouissances futures un tableau plus matériel que spirituel ; il se figure que l'on doit boire et manger dans l'autre monde, mais mieux que sur la terre, et de meilleures choses (1). Arrivé à un certain degré, il y a dans les croyances touchant l'avenir, un mélange de spiritualité et de matérialité ; c'est ainsi qu'à côté de la béatitude contemplative, il place un enfer avec des tortures physiques.

(1) Un petit Savoyard, à qui son curé faisait un tableau séduisant de la vie future, lui demanda si tout le monde y mangeait du pain blanc comme à Paris.

2. — Ne pouvant concevoir que ce qu'il voit, l'homme primitif a naturellement calqué son avenir sur le présent ; pour comprendre d'autres types que ceux qu'il avait sous les yeux, il lui fallait un développement intellectuel qui ne devait s'accomplir qu'avec le temps. Aussi le tableau qu'il se fait des châtiments de la vie future

L'homme primitif ne pouvant concevoir que ce qu'il voit, a naturellement calqué son avenir sur le présent ; pour comprendre d'autres types que ceux qu'il avait sous les yeux, il lui fallait un développement intellectuel qui ne devait s'accomplir qu'avec le temps. Aussi le tableau qu'il se fait des châtiments de la vie future

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
n'est-il que le reflet des maux de l'humanité,mais dans une plus large proportion ; il y a réuni toutes les tortures, tous les supplices, toutes les afflictions qu'il rencontre sur la terre ; c'est ainsi que, dans les climats brûlants, il a imaginé un enfer de feu, et dans les contrées boréales, un enfer de glace. Le sens qui devait plus tard lui faire comprendre le monde spirituel n'étant pas encore développé, il ne pouvait concevoir que des peines matérielles; c'est pourquoi, à quelques différences de forme près, l'enfer de toutes les religions se ressemble.	n'est-il que le reflet des maux de l'humanité, mais dans une plus large proportion ; il y a réuni toutes les tortures, tous les supplices, toutes les afflictions qu'il rencontre sur la terre ; le sens qui devait plus tard lui faire comprendre le monde spirituel n'étant pas encore développé, il ne pouvait concevoir que des peines matérielles ; c'est pourquoi, à quelques différences de forme près, l'enfer de toutes les religions se ressemble. [Quebrou parágrafos]
L'enfer chrétien imité de l'enfer païen	
3. – L'enfer des Païens, décrit et dramatisé par les poètes, a été le modèle le plus grandiose du genre ; il s'est perpétué dans celui des Chrétiens, qui, lui aussi, a eu ses chantres poétiques. En les comparant, on y retrouve, sauf les noms et quelques variantes dans les détails, de nombreuses analogies : dans l'un et l'autre, le feu matériel est la base des tourments, parce que c'est le symbole des plus cruelles souffrances. Mais, chose étrange ! les Chrétiens ont, sur beaucoup de points, renchéri sur l'enfer des Païens. Si ces derniers avaient dans le leur le tonneau des Danaïdes, la roue d'Ixion, le rocher de Sysiphe, c'étaient des supplices individuels ; l'enfer chrétien a pour tous ses chaudières bouillantes dont les anges soulèvent les couvercles pour voir les contorsions des damnés (2) ; Dieu entend sans pitié les gémissements de ceux-ci pendant l'éternité. Jamais les Païens n'ont dépeint les habitants des Champs-Élysées repaissant leur vue des supplices du Tartare (3).	Celui des Païens, décrit et dramatisé par les poètes, a été le modèle le plus grandiose du genre; il s'est perpétué dans celui des Chrétiens qui, lui aussi, a eu ses chantres poétiques. En les comparant, on y retrouve, sauf les noms et quelques variantes dans les détails, de nombreuses analogies ; dans l'un et l'autre le feu matériel est la base des tourments, parce que c'est le symbole des plus cruelles souffrances. Mais, chose étrange, les Chrétiens ont, sur beaucoup de points, renchéri sur l'enfer des Païens. Si ces derniers avaient dans le leur le tonneau des Danaïdes, la roue d'Ixion, le rocher de Sysiphe, c'étaient des supplices. individuels ; l'enfer chrétien a pour tous ses chaudières bouillantes dont les anges soulèvent les couvercles pour voir les contorsions des damnés (2), et Dieu entend sans pitié les gémissements de ceux-ci pendant l'éternité. Jamais les Païens n'ont dépeint les habitants des Champs-Elysées repaissant leur vue des supplices du Tartare. [Quebrou parágrafos]
(2) Sermon prêché à Montpellier en 1860.	(2) Sermon prêché à Montpellier en 1860.
(3) « Les bienheureux, sans sortir de la place qu'ils occupent, en sortiront cependant d'une certaine manière, en raison de leur don d'intelligence et de vue distincte, afin de considérer les tortures des damnés ; et en les voyant, non-seulement ils ne ressentiront *aucune douleur*, mais ils seront *accablés de*	

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
joie, et ils rendront grâces à Dieu de leur propre bonheur en assistant à l'ineffable calamité des impies. » (Saint Thomas-d'Aquin.)	
4. — Comme les Païens, les Chrétiens ont leur roi des enfers, qui est Satan, avec cette différence que Pluton se bornait à gouverner le sombre empire qui lui était échu en partage, mais il n'était pas méchant; il retenait chez lui ceux qui avaient fait le mal, parce que c'était sa mission, mais il ne cherchait point à induire les hommes au mal pour se donner le plaisir de les faire souffrir ; tandis que Satan recrute partout des victimes qu'il se plaît à faire tourmenter par ses légions de démons armés de fourches pour les secouer dans le feu. On a même sérieusement discuté sur la nature de ce feu qui brûle sans cesse les damnés sans jamais les consumer ; on s'est demandé si c'était un feu de bitume (4). L'enfer chrétien ne le cède donc en rien à l'enfer païen.	Comme les Païens, les Chrétiens ont leur roi des enfers qui est Satan, avec cette différence que Pluton se bornait à gouverner le sombre empire qui lui était échu en partage, mais il n'était pas méchant; il retenait chez lui ceux qui avaient fait le mal, parce que telle était sa mission, mais il ne cherchait point à induire les hommes au mal pour se donner le plaisir de les faire souffrir, tandis que Satan recrute partout des victimes qu'il se plaît à faire tourmenter par ses légions de démons armés de fourches pour les secouer dans le feu. On a même sérieusement discuté sur la nature de ce feu qui brûle sans cesse les damnés sans jamais les consumer ; on s'est demandé si c'était un feu de bitume ou de poix enflammée, et l'on a penché pour le bitume (3). L'enfer chrétien ne le cède donc en rien à l'enfer païen.
(4) Sermon prêché à Paris en 1861.	(3) Sermon prêché à Paris en 1861.
5. – Les mêmes considérations qui, chez les Anciens, avaient fait localiser le séjour de la félicité, avaient aussi fait circonscrire le lieu des supplices. Les hommes ayant placé le premier dans les régions supérieures, il était naturel de placer le second dans les lieux inférieurs, c'est-à-dire dans le centre de la terre, auquel on croyait que certaines cavités sombres et d'aspect terrible servaient d'entrée. C'est là aussi que les Chrétiens ont longtemps placé le séjour des réprouvés. Remarquons encore à ce sujet une autre analogie.	Les mêmes considérations qui, chez les Anciens, avaient fait localiser le séjour de la félicité, avaient aussi fait circonscrire le lieu de supplices. Les hommes ayant placé le premier dans les régions supérieures, il était naturel de placer le second dans les lieux inférieurs, c'est-à-dire dans le centre de la terre auquel certaines cavités sombres et d'aspect terrible servaient d'entrée. C'est là aussi que les Chrétiens ont longtemps placé le séjour des réprouvés. Remarquons encore à ce sujet une autre analogie.
L'enfer des Païens renfermait d'un côté les Champs Elysées et de l'autre le Tartare ; l'Olympe, séjour des dieux et des hommes divinisés, était dans les régions supérieures. Selon *la lettre* de l'Evangile, Jésus descendit aux enfers, c'est-à-dire dans *les lieux bas*, pour en tirer les âmes des justes qui attendaient sa venue. Les enfers n'étaient donc pas uniquement un lieu de supplice ; comme chez les Païens, ils étaient aussi dans *les lieux bas*. De	L'enfer des Païens renfermait d'un côté les Champs Élysées et de l'autre le Tartare; l'Olympe, séjour des dieux et des hommes divinisés, était dans les régions supérieures. Selon *la lettre* de l'Évangile, Jésus descendit aux Enfers, c'est-à-dire dans *les lieux bas*, pour en tirer les âmes des justes qui attendaient sa venue. Les Enfers n'étaient donc pas uniquement un lieu de supplice ; comme chez les Païens, ils étaient aussi dans *les lieux bas*. De

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
même que l'Olympe, le séjour des anges et des saints, était dans les lieux élevés ; on l'avait placé par delà le ciel des étoiles, qu'on croyait limité.	même que l'Olympe, le séjour des anges et des saints était dans les lieux élevés ; on l'avait placé par delà le ciel des étoiles qu'on croyait limité.
6. – Ce mélange des idées païennes et des idées chrétiennes n'a rien qui doive surprendre. Jésus ne pouvait tout d'un coup détruire des croyances enracinées ;	Ce mélange des idées païennes et des idées chrétiennes n'a rien qui doive surprendre. Jésus ne pouvait tout d'un coup détruire des croyances enracinées; s'il eût décrit les peines et les jouissances futures dans leur réalité spirituelle, il n'aurait pas été compris;
il manquait aux hommes les connaissances nécessaires pour concevoir l'infini de l'espace et le nombre infini des mondes ; la terre était pour eux le centre de l'univers ; ils n'en connaissaient ni la forme ni la structure intérieure ; tout était pour eux limité à leur point de vue : leurs notions de l'avenir ne pouvaient s'étendre au delà de leurs connaissances. Jésus se trouvait donc dans l'impossibilité de les initier au véritable état des choses ; mais, d'un autre côté, ne voulant pas sanctionner par son autorité les préjugés reçus, il s'est abstenu, laissant au temps le soin de rectifier les idées. Il s'est borné à parler vaguement de la vie bienheureuse et des châtiments qui attendent les coupables ; mais nulle part, dans ses enseignements, on ne trouve le tableau des supplices corporels dont les Chrétiens ont fait un article de foi.	il manquait aux hommes les connaissances nécessaires pour concevoir l'infini de l'espace et le nombre infini des mondes ; la terre était pour eux le centre de l'univers ; ils n'en connaissaient ni la forme ni la structure intérieure ; tout était pour eux limité à leur point de vue ; leurs notions de l'avenir ne pouvaient s'étendre au delà de leurs connais sances. Jésus se trouvait donc dans l'impossibilité de les initier au véritable état des choses ; mais d'un autre côté ne voulant pas sanctionner par son autorité les préjugés reçus, il s'est abstenu, laissant au temps le soin de rectifier les idées. Il s'est borné à parler vaguement de la vie bienheureuse et des châtiments qui attendent les coupables, mais nulle part, dans ses enseignements, on ne trouve le tableau des supplices corporels dont les chrétiens ont fait un article de foi.
Voilà comment les idées de l'enfer païen se sont perpétuées jusqu'à nos jours.	Voilà comment les idées de l'enfer païen se sont perpétuées jusqu'à nos jours. De temps en temps, il est vrai, des hommes plus avancés que le vulgaire ont bien envisagé les peines futures sous un aspect plus rationnel, mais ils n'ont pu triompher de l'ignorance et de croyances entretenues à dessein par des intérêts spéciaux. [Quebrou parágrafos]
Il a fallu la diffusion des lumières dans les temps modernes, et le développement général de l'intelligence humaine pour en faire justice. Mais alors, comme rien de positif n'était substitué aux idées reçues, à la longue période d'une croyance aveugle a succédé, comme transition, la période d'incrédulité, à la quelle la nouvelle révélation vient	Il a fallu la diffusion des lumières dans les temps modernes, et le développement général de l'intelligence humaine pour en faire justice. Mais alors, comme rien de positif n'était substitué aux idées reçues, à la longue période d'une croyance aveugle a succédé, comme transition, la période d'incrédulité, à laquelle la nouvelle révélation vient

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
mettre un terme. Il fallait démolir avant de reconstruire,car il est plus facile de faire accepter des idées justes à ceux qui ne croient à rien, parce qu'ils sentent qu'il leur manque quelque chose, qu'à ceux qui ont une foi robuste dans ce qui est absurde.	mettre un terme. Il fallait démolir avant de reconstruire, car il est plus facile de faire accepter des idées justes à ceux qui ne croient à rien, parce qu'ils sentent qu'il leur manque quelque chose, qu'à ceux qui ont une foi robuste dans ce qui est absurde.
	Les découvertes scientifiques ont délogé l'enfer du centre de la terre, comme elles ont banni le ciel de l'Empyrée, mais elles n'ont pas détruit le principe des peines et des récompenses, parce que ce principe est selon la justice de Dieu. Avec le progrès des idées la croyance s'est simplement modifiée dans un sens plus rationnel sur la nature de ces peines et de ces récompenses. On s'est alors demandé où est l'enfer, comme on s'est demandé où est le ciel. Pendant un temps la croyance a flotté incertaine sur ce point comme sur l'autre. La révélation moderne vient aujourd'hui fixer l'opinion, en nous montrant l'état de ceux qui souffrent, comme elle nous montre l'état de ceux qui sont heureux.
	[▷ Chapitre VII - Les peines futures selon le Spiritisme - item 5º]
	Par les exemples qu'elle met sous nos yeux, elle nous apprend que l'âme souffre dans le monde invisible de tout le mal qu'elle a fait, et de tout le bien qu'elle aurait pu faire et qu'elle n'a pas fait pendant sa vie terrestre ; qu'elle n'est point condamnée à une pénalité absolue, uniforme et pour un temps déterminé, mais qu'elle subit les conséquences naturelles de toutes ses actions mauvaises jusqu'à ce qu'elle se soit améliorée par les efforts de sa volonté. Elle porte en elle-même son propre châtiment, et cela partout où elle se trouve ; il n'est pas besoin pour cela d'un lieu circonscrit. L'enfer est donc partout où il y a des âmes souffrantes, comme le ciel est partout où il y a des âmes heureuses, ce qui n'empêche pas les unes et les autres de se grouper, par analogie de position, autour de certains centres.
	[▷ Chapitre VII - Les peines futures selon le Spiritisme - item 18º]

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
	L'âme subit la peine de ses imperfections à l'état d'Esprit et à l'état d'incarnation ; mais celles qui sont imparfaites étant exclues des mondes heureux dont elles troublerait l'harmonie, elles sont reléguées dans des mondes moins avancés physiquement et moralement, où elles expient leurs fautes par les tribulations de la vie, jusqu'à ce qu'elles méritent de s'incarner dans les mondes supérieurs. [Separou parágrafos] Si l'on peut concevoir un enfer localisé, c'est dans les mondes d'expiation, car c'est autour de ces mondes que pullulent également les Esprits imparfaits désincarnés en attendant une nouvelle existence qui, en leur permettant de réparer le mal qu'ils ont fait, aidera à leur avancement.
7. – Par la localisation du ciel et de l'enfer, les sectes chrétiennes ont été conduites à n'admettre pour les âmes que deux situations extrêmes : le parfait bonheur et la souffrance absolue. Le purgatoire n'est qu'une position intermédiaire momentanée au sortir de laquelle elles passent, sans transition, dans le séjour des bienheureux. Il n'en saurait être autrement selon la croyance au sort définitif de l'âme après la mort. S'il n'y a que deux séjours, celui des élus et celui des réprouvés, on ne peut admettre plusieurs degrés dans chacun sans admettre la possibilité de les franchir, et par conséquent le progrès ; or, s'il y a progrès, il n'y a pas sort définitif ; s'il y a sort définitif, il n'y a pas progrès. Jésus résout la question quand il dit : « *Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père* (5), »	Par la localisation du ciel et de l'enfer, les religions chrétiennes ont été conduites à n'admettre pour les âmes que deux situations extrêmes : le parfait bonheur et la souffrance absolue. Le purgatoire n'est qu'une position intermédiaire momentanée au sortir de laquelle elles passent sans transition dans le séjour des bienheureux. Il n'en saurait être autrement selon la croyance à la fixation définitive du sort de l'âme après la mort. S'il n'y a que deux séjours, celui des élus et celui des réprouvés, on ne peut admettre plusieurs degrés dans chacun sans admettre la possibilité de les franchir, et par conséquent le progrès ; or, s'il y a progrès, il n'y a pas sort définitif; s'il y a sort définitif, il n'y a pas progrès. Jésus résout la question quand il dit : « *Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon pèr* (4). »
(5) *Évangile selon le Spiritisme*, chap. III.	(4) Voyez *l'Évangile selon le spiritisme*, chap. III.
Les limbes.	
8. — L'Église admet, il est vrai, une position spéciale dans certains cas particuliers. Les enfants morts en bas âge, n'ayant point fait de mal, ne	L'Église admet, il est vrai, une position spéciale dans certains cas particuliers. Les enfants morts en bas âge, n'ayant point fait de mal, ne

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
peuvent être condamnés au feu éternel; d'un autre côté, n'ayant point fait de bien, ils n'ont aucun droit à la félicité suprême. Ils sont alors, dit-elle, dans les *limbes*, situation mixte qui n'a jamais été définie, dans laquelle, tout en ne souffrant pas, ils ne jouissent pas non plus du parfait bonheur. Mais, puisque leur sort est irrévocablement fixé, ils sont privés de ce bonheur pour l'éternité. Cette privation, alors qu'il n'a pas dépendu d'eux qu'il en fût autrement, équivaut à *un supplice éternel immérité*. Il en est de même des sauvages, qui, n'ayant pas reçu la grâce du baptême et les lumières de la religion, pèchent par ignorance, s'abandonnant à leurs instincts naturels, ne peuvent avoir ni la culpabilité ni les mérites de ceux qui ont pu agir en connaissance de cause. La simple logique repousse une pareille doctrine au nom de la justice de Dieu. La justice de Dieu est tout entière dans cette parole du Christ : « *A chacun selon ses oeuvres* ; » mais il faut l'entendre des oeuvres bonnes ou mauvaises que l'on accomplit librement, volontairement, les seules dont on encourt la responsabilité, ce qui n'est le cas ni de l'enfant, ni du sauvage, ni de celui de qui il n'a pas dépendu d'être éclairé.	peuvent être condamnés au feu éternel; d'un autre côté, n'ayant point fait de bien, ils n'ont aucun droit à la félicité suprême. Ils sont alors, dit-elle, dans les *limbes*, situation mixte qui n'a jamais été définie, dans laquelle, tout en ne souffrant pas, ils ne jouissent pas non plus du parfait bonheur. Mais puisque leur sort est irrévocablement fixé, ils sont privés de ce bonheur pour l'éternité. Cette privation, alors qu'il n'a pas dépendu d'eux qu'il en fat autrement, équivaut à un supplice éternel immérité. Il en est de même des sauvages qui, n'ayant pas reçu la grâce du baptême et les lumières de la religion, pèchent par ignorance, s'abandonnant à leurs instincts naturels, ne peuvent avoir ni la culpabilité ni les mérites de ceux qui ont pu travailler en connaissance de cause à leur avancement. La simple logique repousse une pareille doctrine au nom de la justice de Dieu. La justice de Dieu est tout entière dans cette parole du Christ : « *A chacun selon ses oeuvres* ; » mais il faut l'entendre des Oeuvres bonnes ou mauvaises que l'on accomplit librement, volontairement, les seules dont on encourt la responsabilité, ce qui n'est le cas ni de l'enfant, ni du sauvage, ni de celui de qui il n'a pas dépendu d'être éclairé. [▷ Chapitre VII - Les peines futures selon le Spiritisme - item 3º] La doctrine spirite nous enseigne ceci : il n'est pas une seule imperfection de l'âme qui ne porte avec elle ses conséquences fâcheuses, inévitables, et pas une seule bonne qualité qui ne soit la source d'une jouissance. La somme des peines est ainsi proportionnée à la somme des imperfections, de même que celle des jouissances est en raison de la somme des qualités. D'où il résulte que l'âme qui a dix imperfections, par exemple, souffre plus que celle qui n'en a que trois ou quatre ; que, lorsque de ces dix imperfections, il ne lui en restera que le quart ou la moitié, elle souffrira moins, et que lorsqu'il ne lui en restera plus, elle ne souffrira plus du tout et sera parfaitement heureuse. Tel, sur la terre, celui qui a plusieurs maladies souffre plus que celui qui

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
	n'en a qu'une, ou qui n'en a point. Par la même raison, celle qui possède dix qualités a plus de jouissances que celle qui en a moins. La conséquence de cette doctrine est qu'il y a autant de degrés dans l'état heureux ou malheureux des âmes après la mort qu'il y en a dans les qualités bonnes ou mauvaises qu'elles possèdent. [▷ Chapitre VII - Les peines futures selon le Spiritisme - item 4º] Étant donné à toute âme d'acquérir ce qui lui manque et de se défaire de ce qu'elle a de mauvais, selon ses efforts et sa volonté, il en résulte encore que l'avenir n'est fermé à aucune . Dieu ne répudie aucun de ses enfants ; il les reçoit dans son sein à mesure qu'ils atteignent la perfection, laissant ainsi à chacun le mérite de ses oeuvres. La nature des peines est l'objet d'un chapitre spécial et ressort d'ailleurs des nombreux exemples cités dans la seconde partie de ce livre.
	CHAPITRE V - TABLEAU COMPARATIF DE L'ENFER PAÏEN ET DE L'ENFER CHRÉTIEN
Tableau de l'enfer païen. 9. — Nous ne connaissons guère l'enfer païen que par le récit des poètes ; Homère et Virgile en ont donné la description la plus complète, mais il faut faire la part des nécessités que la poésie impose à la forme. Celle de Fénelon, dans son *Télémaque*, quoique puisée à la même source quant aux croyances fondamentales, a la simplicité plus précise de la prose. Tout en décrivant l'aspect lugubre des lieux, il s'attache surtout à faire ressortir le genre de souffrances qu'endurent les coupables, et s'il s'étend beaucoup sur le sort des mauvais rois, c'était en vue de l'instruction de son royal élève. Quelque populaire que soit son ouvrage, beaucoup de personnes n'ont sans doute pas cette description assez présente à la mémoire,	1 º Enfer païen. Nous ne connaissons guère l'enfer païen que par le récit des poètes ; Homère et Virgile en ont donné la description la plus complète, mais il faut faire la part des nécessités que la poésie impose à la forme. Celle de Fénelon, dans son *Télémaque*, quoique puisée à la même source quant aux croyances fondamentales, a la simplicité plus précise de la prose. Tout en décrivant l'aspect lugubre des lieux, il s'attache surtout à faire ressortir le genre de souffrances qu'endurent les coupables, et s'il s'étend beaucoup sur le sort des mauvais rois, c'était en vue de l'instruction de son royal élève. Quelque populaire que soit son ouvrage, beaucoup de personnes n'ont sans doute pas cette description assez présente à la mémoire ;

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
ou n'y ont peut être pas assez réfléchi pour établir une comparaison ; c'est pourquoi nous croyons utile d'en reproduire les parties qui ont un rapport plus direct avec le sujet qui nous occupe, c'est-à-dire celles qui concernent plus spécialement la pénalité individuelle.	ou n'y ont peut-être pas assez réfléchi pour établir une comparaison ; c'est pourquoi nous croyons utile d'en reproduire les parties qui ont un rapport plus direct avec le sujet qui nous occupe, c'est-à-dire celles qui concernent plus spécialement la pénalité individuelle.
10. — « En entrant, Télémaque entend les gémissements d'une ombre qui ne pouvait se consoler. Quel est donc, lui dit-il, votre malheur ? qui étiez-vous sur la terre ? — J'étais, lui répondit cette ombre, Nabopharzan, roi de la superbe Babylone ; tous les peuples de l'Orient tremblaient au seul bruit de mon nom ; je me faisais adorer par les Babyloniens dans un temple de marbre où j'étais représenté par une statue d'or devant laquelle on brûlait nuit et jour les précieux parfums de l'Éthiopie ; jamais personne n'osa me contredire sans être aussitôt puni ; on inventait chaque jour de nouveaux plaisirs pour me rendre la vie plus délicieuse. J'étais encore jeune et robuste ; hélas ! que de prospérités ne me restait-il pas encore à goûter sur le trône ! Mais une femme que j'aimais, et qui ne m'aimait pas, m'a bien fait sentir que je n'étais pas dieu : elle m'a empoisonné ; je ne suis plus rien. On mit hier avec pompe mes cendres dans une urne d'or ; on pleura, on s'arracha les cheveux ; on fit semblant de vouloir se jeter dans les flamme de mon bûcher pour mourir avec moi; on va encore gémir au pied du superbe tombeau où l'on a mis mes cendres, mais personne ne me regrette ; ma mémoire est en horreur même dans ma famille, et ici-bas je souffre déjà d'horribles traitements.	« En entrant, Télémaque entend les gémissements d'une ombre qui ne pouvait se consoler. Quel est donc, lui dit-il, votre malheur ? qui étiez-vous sur la terre ? J'étais, lui répondit cette ombre, Nabopharzan, roi de la superbe Babylone ; tous les peuples de l'Orient tremblaient au seul bruit de mon nom ; je me faisais adorer par les Babyloniens dans un temple de marbre où j'étais représenté par une statue d'or devant laquelle on brûlait nuit et jour les plus précieux parfums de l'Ethiopie ; jamais personne n'osa me contredire sans être aussitôt puni ; on inventait chaque jour de nouveaux plaisirs pour me rendre la vie plus dé licieuse. J'étais encore jeune et robuste ; hélas ! que de prospérités ne me restait-il pas encore à goûter sur le trône ! mais une femme que j'aimais, et qui ne m'aimait pas, m'a bien fait sentir que je n'étais pas dieu : elle m'a empoisonné ; je ne suis plus rien. On mit hier avec pompe mes cendres dans une urne d'or ; on pleura, on s'arracha les cheveux ; on fit semblant de vouloir se jeter dans les flammes de mon bûcher pour mourir avec moi ; on va encore gémir au pied du superbe tombeau où l'on a mis mes cendres : mais personne ne me regrette, ma mémoire est en horreur même dans ma famille, et ici-bas je souffre déjà d'horribles traitements.
« Télémaque, touché de ce spectacle, lui dit : Étiez-vous véritablement heureux pendant votre règne ? sentiez-vous cette douce paix sans laquelle le cœur demeure toujours serré et flétri au milieu des délices ? — Non, répondit le Babylonien ; je ne sais même ce que vous voulez dire. Les sages vantent cette paix comme l'unique bien : pour moi, je ne l'ai jamais sentie ; mon cœur était sans cesse	« Télémaque, touché de ce spectacle, lui dit : Étiez-vous véritablement heureux pendant votre règne ? sentiez-vous cette douce paix sans laquelle le cœur demeure toujours serré et flétri au milieu des délices ? Non, répondit le Babylonien ; je ne sais même ce que vous voulez dire. Les sages vantent cette paix comme l'unique bien : pour moi, je ne l'ai jamais sentie ; mon cœur était sans cesse

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
agité de désirs nouveaux, de crainte et d'espérance. Je tâchais de m'étourdir moi-même par l'ébranlement de mes passions; j'avais soin d'entretenir cette ivresse pour la rendre continuelle : le moindre intervalle de raison tranquille m'eût été trop amer. Voilà la paix dont j'ai joui; toute autre me paraît une fable et un songe ; voilà les biens que je regrette.	agité de désirs nouveaux, de crainte et d'espérance. Je tâchais de m'étourdir moi-même par l'ébranlement de mes passions; j'avais soin d'entretenir cette ivresse pour la rendre continuelle ; le moindre intervalle de raison tranquille m'eût été trop amer. Voilà la paix dont j'ai joui ; toute autre me paraît une fable et un songe ; voilà les biens que je regrette.
« En parlant ainsi, le Babylonien pleurait comme un homme lâche qui a été amolli par les prospérités, et qui n'est point accoutumé à supporter constamment un malheur. Il avait auprès de lui quelques esclaves qu'on avait fait mourir pour honorer ses funérailles ; Mercure les avait livrés à Caron avec leur roi, et leur avait donné une puissance absolue sur ce roi qu'ils avaient servi sur la terre. *Ces ombres d'esclaves ne craignaient plus l'ombre de Nabopharzan ; elles la tenaient enchaînée et lui faisaient les plus cruelles indignités*. L'une lui disait : N'étions-nous pas hommes aussi bien que toi ? comment étais-tu assez insensé pour te croire un dieu, et ne fallait-il pas te souvenir que tu étais de la race des autres hommes ? Une autre, pour lui insulter, disait : Tu avais raison de ne vouloir pas qu'on te prît pour un homme, car tu étais un monstre sans humanité. Une autre lui disait : Eh bien ! où sont maintenant tes flatteurs ? tu n'as plus rien à donner, malheureux ! tu ne peux plus faire aucun mal; te voilà devenu esclave de tes esclaves mêmes ; les dieux sont lents à faire justice, mais enfin ils la font.	« En parlant ainsi, le Babylonien pleurait comme un homme lâche qui a été amolli par les prospérités et qui n'est point accoutumé à supporter constamment un malheur. Il avait auprès de lui quelques esclaves qu'on avait fait mourir pour honorer ses funérailles ; Mercure les avait livrés à Caron avec leur roi, et leur avait donné une puissance absolue sur ce roi qu'ils avaient servi sur la terre. *Ces ombres d'esclaves ne craignaient plus l'ombre de Nabopharzan ; elles la tenaient enchainée et lui faisaient les plus cruelles indignités*. L'une lui disait : N'étions nous pas hommes aussi bien que toi ? comment étais-tu assez insensé pour te croire un dieu ? et ne fallait-il pas te souvenir que tu étais de la race des autres hommes ? Une autre, pour lui insulter, disait : Tu avais raison de ne vouloir pas qu'on te prît pour un homme, car tu étais un monstre sans humanité. Une autre lui disait : Eh bien ! où sont maintenant tes flatteurs ? tu n'as plus rien à donner, malheureux ! tu ne peux plus faire aucun mal ; te voilà devenu esclave de tes, esclaves mêmes : les dieux sont lents à faire justice, mais enfin ils la font.
« A ces dures paroles, Nabopharzan se jetait le visage contre terre, arrachant ses cheveux dans un excès de rage et de désespoir. Mais Caron disait aux esclaves : Tirez-le par sa chaîne ; relevez-le malgré lui, *il n'aura pas même la consolation de cacher sa honte ; il faut que toutes les ombres du Styx en soient témoins* pour justifier les dieux, qui ont souffert si longtemps que cet impie régnât sur la terre.	« A ces dures paroles, Nabopharzan se jetait le visage contre terre, arrachant ses cheveux dans un excès de rage et de désespoir. Mais Caron disait aux esclaves : Tirez-le par sa chaîne; relevez-le malgré lui, *il n'aura pas même la consolation de cacher sa honte ; il faut que toutes les ombres du Styx en soient témoins* pour justifier les dieux, qui ont souffert si longtemps que cet impie régnât sur la terre.

CHAPITRE IV - L'ENFER

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
« Il aperçoit bientôt, assez près de lui, le noir Tartare ; il en sortait une fumée noire et épaisse, dont l'o deur empestée donnerait la mort si elle se répandait dans la demeure des vivants. Cette fumée couvrait un fleuve de feu et des tourbillons de flammes, dont le bruit, semblable à celui des torrents les plus impétueux quand ils s'élancent des plus hauts rochers dans le fond des abîmes, faisait qu'on ne pouvait rien entendre distinctement dans ces tristes lieux.	« Il aperçoit bientôt, assez près de lui, le noir Tartare ; il en sortait une fumée noire et épaisse, dont l'odeur em pestée donnerait la mort si elle se répandait dans la demeure des vivants. Cette fumée couvrait un fleuve de feu et des tourbillons de flammes, dont le bruit, semblable à celui des torrents les plus impétueux quand ils s'élancent des plus hauts rochers dans le fond des abîmes, faisait qu'on ne pouvait rien entendre distinctement dans ces tristes lieux.
« Télémaque, secrètement animé par Minerve, entre sans crainte dans ce gouffre. D'abord, il aperçut un grand nombre d'hommes qui avaient vécu dans les plus basses conditions, et qui étaient punis pour avoir cherché les richesses par des fraudes, des trahisons et des cruautés. Il y remarqua beaucoup d'impies hypocrites qui, faisant semblant d'aimer la religion, s'en étaient servis comme d'un beau prétexte pour contenter leur ambition et pour se jouer des hommes crédules ; ces hommes, qui avaient abusé de la vertu même, quoiqu'elle soit le plus grand don des dieux, étaient punis comme les plus scélérats de tous les hommes. Les enfants qui avaient égorgé leurs pères et leurs mères, les épouses qui avaient trempé leurs mains dans le sang de leurs époux, les traîtres qui avaient livré leur patrie après avoir violé tous les serments, souffraient des peines moins cruelles que ces hypocrites. Les trois juges des enfers l'avaient ainsi voulu, et voici leur raison : c'est que ces hypocrites ne se contentent pas d'être méchants comme le reste des impies; ils veulent encore passer pour bons et font, par leur fausse vertu, que les hommes n'osent plus se fier à la véritable. Les dieux, dont ils se sont joués, et qu'ils ont rendus méprisables aux hommes, prennent plaisir à employer toute leur puissance pour se venger de leurs insultes.	« Télémaque, secrètement animé par Minerve, entre sans crainte dans ce gouffre. D'abord il aperçut un grand nombre d'hommes qui avaient vécu dans les plus basses conditions, et qui étaient punis pour avoir cherché les richesses par des fraudes, des trahisons et des cruautés. Il y remarqua beaucoup d'impies hypocrites qui, faisant semblant d'aimer la religion, s'en étaient servis comme d'un beau prétexte pour contenter leur ambition et pour se jouer des hommes crédules : ces hommes, qui avaient abusé de la vertu, même, quoiqu'elle soit le plus grand don des dieux, étaient punis comme les plus scélérats de tous les hommes. Les enfants qui avaient égorgé leurs pères et leurs mères, les épouses qui avaient trempé leurs mains dans le sang de leurs époux, les traîtres qui avaient livré leur patrie après avoir violé tous les serments, souffraient des peines moins cruelles que ces hypocrites. Les trois juges des enfers l'avaient ainsi voulu, et voici leur raison : c'est que ces hypocrites ne se contentent pas d'être méchants comme le reste des impies ; ils veulent encore passer pour bous et font, par leur fausse vertu, que les hommes n'osent plus se fier à la véritable. Les dieux, dont ils se sont joués, et qu'ils ont rendus méprisables aux hommes, prennent plaisir à employer toute leur puissance pour se venger de leurs insultes.
« Auprès de ceux-ci paraissaient d'autres hommes que le vulgaire ne croit guère coupables, et que la vengeance divine poursuit	« Auprès de ceux-ci paraissaient d'autres hommes que le vulgaire ne croit guère coupables, et que la vengeance divine poursuit

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
impitoyablement : ce sont les ingrats, les menteurs, les flatteurs qui ont loué le vice, les critiques malins qui ont tâché de flétrir la plus pure vertu ; enfin ceux qui ont jugé témérairement des choses sans les connaître à fond, et qui, paſ là, ont nui à la réputation des innocents.	impitoyablement; ce sont les ingrats, les menteurs, les flatteurs qui ont loué le vice, les critiques malins qui ont tâcbé de flétrir la plus pure vertu ; enfin, ceux qui ont jugé témérairement des choses sans les connaître à fond, et qui, par là, ont nui à la réputation des innocents.
« Télémaque, voyant les trois juges qui étaient assis et qui condamnaient un homme, osa leur demander quels étaient ses crimes. Aussitôt le condamné, prenant la parole, s'écria : Je n'ai jamais fait aucun mal; j'ai mis tout mon plaisir à faire du bien ; j'ai été magnifique, libéral, juste, compatissant; que peut-on donc me reprocher ? Alors Minos lui dit : On ne te reproche rien à l'égard des hommes ; mais ne devais-tu pas moins aux hommes qu'aux dieux ? Quelle est donc cette justice dont tu te vantes ? Tu n'as manqué à aucun devoir envers les hommes, qui ne sont rien ; tu as été vertueux, mais tu as rapporté toute ta vertu à toi même, et non aux dieux, qui te l'avaient donnée, car tu voulais jouir du fruit de ta propre vertu et te renfermer en toi-même : *tu as été ta divinité*. Mais les dieux, qui ont tout fait, et qui n'ont rien fait que pour eux-mêmes, ne peuvent renoncer à leurs droits ; tu les as oubliés, ils t'oublieront; ils te livreront à toi-même, puisque tu as voulu être à toi et non pas à eux. *Cherche donc, maintenant, si tu le peux, ta consolation dans ton propre cœur*. Te voilà à jamais séparé des hommes auxquels tu as voulu plaire ; te voilà seul avec toi-même, qui étais ton idole ; apprends qu'il n'y a point de véritable vertu sans le respect et l'amour des dieux, à qui tout est dû. Ta fausse vertu, qui a longtemps ébloui les hommes faciles à tromper, va être confondue. Les hommes, ne jugeant des vices et des vertus que par ce qui les choque ou les accommode, sont aveugles et sur le bien et sur le mal. Ici, une lumière divine renverse tous leurs jugements superficiels ; elle condamne souvent ce qu'ils admirent et justifie ce qu'ils condamnent.	« Télémaque, voyant les trois juges qui étaient assis et qui condamnaient un homme, osa leur demander quels étaient ses crimes. Aussitôt le condamné, prenant la parole, s'écria : Je n'ai jamais fait aucun mal ; j'ai mis tout mon plaisir à faire du bien ; j'ai été magnifique, libéral, juste, compatissant ; que peut-on donc me reprocher ? Alors Minos lui dit : On ne te reproche rien à l'égard des hommes ; mais ne devais-tu pas moins aux hommes qu'aux dieux ? Quelle est donc cette justice dont tu te vantes ? Tu n'as manqué à aucun devoir envers les hommes, qui ne sont rien ; tu as été vertueux, mais tu as rapporté toute ta vertu à toi-même, et non aux dieux, qui te l'avaient donnée, car tu voulais jouir du fruit de ta propre verlu et te renfermer en toi-même : *tu as été ta divinité*. Mais les dieux, qui ont tout fait, et qui n'ont rien fait que pour eux-mêmes, ne peuvent renoncer à leurs droits ; tu les as oubliés, ils l'oublieront ; ils te livreront à toi-même, puisque tu as voulu être à toi et non pas à eux. *Cherche donc maintenant, si tu le peux, la consolation dans ton propre cœur*. Te voilà à jamais séparé des hommes auxquels tu as voulu plaire ; te voilà seul avec toi-même, qui étais ton idole : apprends qu'il n'y a point de véritable vertu sans le respect et l'amour des dieux, à qui tout est dû. Ta fausse vertu, qui a longtemps ébloui les hommes faciles à tromper, va être confondue. Les hommes, ne jugeant des vices et des vertus que par ce qui les choque ou les accommode, sont aveugles et sur le bien et sur le mal. Ici, une lumière divine renverse tous leurs jugements superficiels ; elle condamne souvent ce qu'ils admirent et justifie ce qu'ils condamnent.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
« A ces mots, ce philosophe, comme frappé d'un coup de foudre, ne pouvait se supporter soi-même. La complaisance qu'il avait eue autrefois à contempler sa modération, son courage et ses inclinations généreuses, se change en désespoir. La vue de son propre cour, ennemi des dieux, devient son supplice ; il se voit et ne peut cesser de se voir ; il voit la vanité des jugements des hommes, auxquels il a voulu plaire dans toutes ses actions. Il se fait une révolution universelle de tout ce qui est au dedans de lui, comme si on bouleversait toutes ses entrailles ; il ne se trouve plus le même; tout appui lui manque dans son coeur ; sa conscience, dont le témoignage lui avait été si doux, s'élève contre lui et lui reproche amèrement l'égarement et l'illusion de toutes ses vertus, qui n'ont point eu le culte de la Divinité pour principe et pour fin ; il est troublé, consterné, plein de honte, de remords et de désespoir. *Les Furies ne le tourmentent point, parce qu'il leur suffit de l'avoir livré à lui-même*, et que son propre cour venge assez les dieux méprisés. Il cherche les lieux les plus sombres pour se cacher aux autres morts, ne pouvant se cacher à lui-même. *Il cherche les ténèbres et ne peut les trouver ; une lumière importune le suit partout* ; partout les rayons perçants de la vérité vont venger la vérité qu'il a négligé de suivre. Tout ce qu'il a aimé lui devient odieux, comme étant la source de ses maux, qui ne peuvent jamais finir. Il dit en lui-même : o insensé ! je n'ai donc connu ni les dieux, ni les hommes, ni moi-même ! non, je n'ai rien connu, puisque je n'ai jamais aimé l'unique et véritable bien ; tous mes pas ont été des égarements ; ma sagesse n'était que folie ; ma vertu n'était qu'un orgueil impie et aveugle : j'étais moi-même mon idole.	« A ces mots, ce philosophe, comme frappé d'un coup de foudre, ne pouvait se supporter soi-même. La com plaisance qu'il avait eue autrefois à contempler sa modération, son courage et ses inclinations généreuses, se change en désespoir. La vue de son propre cour, ennemi des dieux, devient son supplice ; il se voit et ne peut cesser de se voir ; il voit la vanité des jugements des hommes, auxquels il a voulu plaire dans toutes ses actions. Il se fait une révolution universelle de tout ce qui est au dedans de lui, comme si on bouleversait toutes ses entrailles ; il ne se trouve plus le même ; tout appui lui manque dans son cœur ; sa conscience, dont le témoignage lui avait été si doux, s'élève contre lui et lui reproche amèrement l'égarement et l'illusion de toutes ses vertus, qui n'ont point eu le culte de la divinité pour principe et pour fin : il est troublé, consterné, plein de honte, de remords et de désespoir. *Les furies ne le tourmentent point, parce qu'il leur suffit de l'avoir livré à lui même*, et que son propre cœur venge assez les dieux méprisés. Il cherche les lieux les plus sombres pour se cacher aux autres morts, ne pouvant se cacher à lui-même. *Il cherche les ténèbres et ne peut les trouver ; une lumière importune le suit partout* ; partout les rayons perçants de la vérité vont venger la vérité qu'il a négligé de suivre. Tout ce qu'il a aimé lui devient odieux, comme étant la source de ses maux, qui ne peuvent jamais finir. Il dit en lui même : o insensé ! je n'ai donc connu ni les dieux, ni les hommes, ni moi-même ! non, je n'ai rien connu, puisque je n'ai jamais aimé l'unique et véritable bien ; tous mes pas ont été des égarements ; ma sagesse n'était que folie ; ma vertu n'était qu'un orgueil impie et aveugle : j'étais moi même mon idole.
« Enfin Télémaque aperçut les rois qui étaient condamnés pour avoir abusé de leur puissance. D'un côté une Furie vengeresse *leur présentait un miroir qui leur montrait toute la difformité de leurs vices* : là, ils voyaient et ne pouvaient s'empêcher de voir leur vanité grossière et avide	« Enfin Télémaque aperçut les rois qui étaient condamnés pour avoir abusé de leur puissance. D'un côté une furie vengeresse *leur présentait un miroir qui leur montrait toute la difformité de leurs vices* : là ils voyaient et ne pouvaient s'empêcher de voir leur vanité grossière et avide

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
des plus ridicules louanges ; leur dureté. pour les hommes, dont ils auraient dû faire la félicité ; leur insensibilité pour la vertu ; leur crainte d'entendre la vérité ; leur inclination pour les hommes lâches et flatteurs ; leur inapplication ; leur mollesse ; leur indolence ; leur défiance déplacée ; leur faste et leur excessive magnificence fondés sur la ruine des peuples ; leur ambition pour acheter un peu de vaine gloire par le sang de leurs citoyens ; enfin leur cruauté, qui cherche chaque jour de nouvelles délices parmi les larmes et le désespoir de tant de malheureux. Ils se voyaient sans cesse dans ce miroir ; ils se trouvaient plus hor ribles et plus monstrueux que n'est la Chimère, vaincue par Bellérophon, ni l'Hydre de Lerne abattue par Hercule, ni Cerbère même, quoiqu'il vomisse de ses trois gueules béantes un sang noir et venimeux qui est ca pable d'empester toute la race des mortels vivant sur la terre.	des plus ridicules louanges; leur dureté pour les hommes, dont ils auraient dû faire la félicité; leur insensibilité pour la vertu ; leur crainte d'entendre la vérité ; leur inclination pour les hommes lâches et flatteurs; leur inapplication ; leur mol lesse ; leur indolence ; leur défiance déplacée ; leur faste et leur excessive magnificence fondée sur la ruine des peuples ; leur ambition pour acheter un peu de vaine gloire par le sang de leurs citoyens ; enfin leur cruauté, qui cherche chaque jour de nouvelles délices parmi les larmes et le désespoir de tant de malheureux. Ils se voyaient sans cesse dans ce miroir ; ils se trouvaient plus horribles et plus monstrueux que n'est la Chimère, vaincue par Bellérophon, ni l'Hydre de Lerne abattue par Hercule, ni Cerbère même, quoiqu'il vomisse de ses trois gueules béantes un sang noir et venimeux qui est ca pable d'empester toute la race des mortels vivant sur la terre.
« En même temps, d'un autre côté, une autre Furie leur répétait avec insulte toutes les louanges que leurs flatteurs leur avaient données pendant leur vie, et leur présentait un autre miroir, où ils se voyaient tels que la flatterie les avait dépeints. *L'opposition de ces deux peintures si contraires était le supplice de leur vanité*. On remarquait que les plus méchants d'entre ces rois étaient ceux à qui on avait donné les plus magnifiques louanges pendant leur vie, parce que les méchants sont plus craints que les bons, et qu'ils exigent sans pudeur les lâches flatteries des poètes et des orateurs de leur temps.	« En même temps, d'un autre côté, une autre furie leur répétait avec insulte toutes les louanges que leurs flatteurs leur avaient données pendant leur vie, et leur présentait un autre miroir, où ils se voyaient tels que la flatterie les avait dépeints. *L'opposition de ces deux peintures si contraires était le supplice de leur vanité*. On remarquait que les plus méchants d'entre ces rois étaient ceux à qui on avait donné les plus magnifiques louanges pendant leur vie, parce que les méchants sont plus craints que les bons, et qu'ils exigent sans pudeur les lâches flatteries des poètes et des orateurs de leur temps.
« On les entend gémir dans ces profondes ténèbres, où ils ne peuvent voir que les insultes et les dérisions qu'ils ont à souffrir. Ils n'ont rien autour d'eux qui ne les repousse, qui ne les contredise, qui ne les confonde, au lieu que sur la terre ils se jouaient de la vie des hommes, et prétendaient que tout était fait pour les servir. Dans le Tartare, ils sont livrés à tous les caprices de certains esclaves qui leur font sentir à leur tour une	« On les entend gémir dans ces profondes ténèbres, où ils ne peuvent voir que les insultes et les dérisions qu'ils ont à souffrir. Ils n'ont rien autour d'eux qui ne les repousse, qui ne les contredise, qui ne les confonde; au lieu que sur la terre ils se jouaient de la vie des hommes, et prétendaient que tout était fait pour les servir. Dans le Tartare ils sont livrés à tous les caprices de certains esclaves qui leur font sentir à leur tour une

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
cruelle servitude ; ils servent avec douleur, et il ne leur reste aucune espérance de pouvoir jamais adoucir leur captivité ; ils sont sous les coups de ces esclaves, devenus leurs tyrans impitoyables, comme une enclume est sous les coups des marteaux des Cyclopes, quand Vulcain les presse de travailler dans les fournaises ardentes du mont Etna.	cruelle servitude : ils servent avec douleur, et il ne leur reste aucune espérance de pouvoir jamais adoucir leur captivité ; ils sont sous les coups de ces esclaves, devenus leurs tyrans impitoyables, comme une enclume est sous les coups des marteaux des Cyclopes, quand Vulcain les presse de tra vailler dans les fournaises ardentes du mont Etna.
« Là, Télémaque aperçut des visages pâles, hideux et consternés. C'est une tristesse noire qui ronge ces criminels ; ils ont horreur d'eux-mêmes, et ils ne peuvent non plus se délivrer de cette horreur que de leur propre nature ; *ils n'ont pas besoin d'autre châtiment de leurs fautes, que leurs fautes mêmes; ils les voient sans cesse dans toute leur énormité ; elles se présentent à eux comme des spectres horribles et les poursuivent*. Pour s'en garantir, ils cherchent une mort plus puissante que celle qui les a séparés de leur corps. Dans le désespoir où ils sont, ils appellent à leur secours une mort qui puisse éteindre tout sentiment et toute connaissance en eux, ils demandent aux abîmes de les engloutir pour se dérober aux rayons vengeurs de la vérité qui les persécute, mais ils sont réservés à la vengeance qui distille sur eux goutte à goutte, et qui ne tarira jamais. *La vérité, qu'ils ont craint de voir, fait leur supplice* ; ils la voient, et n'ont des yeux que pour la voir s'élever contre eux : sa vue les perce, les déchire, les arrache à eux-mêmes; elle est comme la foudre ; sans rien détruire au dehors, elle pénètre jusqu'au fond des entrailles.	« Là Télémaque aperçut des visages pâles, hideux et consternés. C'est une tristesse noire qui ronge ces criminels ; ils ont horreur d'eux-mêmes, et ils ne peuvent non plus se délivrer de cette horreur que de leur propre nature ; *ils n'ont point besoin d'autre châtiment de leurs fautes, que leurs fautes mêmes : ils les voient sans cesse dans toute leur énormité; elles se présentent à eux comme des spectres horribles, elles les poursuivent*. Pour s'en garantir, ils cherchent une mort plus puissante que celle qui les a séparés de leurs corps. Dans le désespoir où ils sont, ils appellent à leur secours une mort qui puisse éteindre tout sentiment et toute connaissance en eux, ils demandent aux abîmes de les engloutir pour se dérober aux rayons vengeurs de la vérité qui les persécute, mais ils sont réservés à la vengeance qui distille sur eux goutte à goutte, et qui ne tarira jamais. *La vérité, qu'ils ont craint de voir, fait leur supplice* ; ils la voient, et n'ont des yeux que pour la voir s'élever contre eux : sa vue les perce, les déchire, les arrache à eux-mêmes ; elle est comme la foudre; sans rien détruire au dehors, elle pénètre jusqu'au fond des entrailles. Semblable à un métal dans une fournaise ardente, l'âme est comme fondue par ce feu vengeur ; il ne laisse aucune consistance, et il ne consume rien ; il dissout jusqu'aux premiers principes de la vie, et on ne peut mourir. On est arraché à soi-même ; on n'y peut plus trouver ni appui ni repos pour un seul instant ; on ne vit plus que par la rage qu'on a contre soi-même, et par une perte de toute espérance, qui rend forcené.

CHAPITRE IV - L'ENFER

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
« Parmi ces objets qui faisaient dresser les cheveux de Télémaque sur sa tête, il vit plusieurs des anciens rois de Lydie qui étaient punis pour avoir préféré les délices d'une vie molle au travail, pour le soulagement des peuples, qui doit être inséparable de la royauté.	« Parmi ces objets qui faisaient dresser les cheveux de Télémaque sur sa tête, il vit plusieurs des anciens rois de Lydie qui étaient punis pour avoir préféré les délices d'une vie molle au travail, pour le soulagement des peuples, qui doit être inséparable de la royauté.
« Ces rois se reprochaient les uns aux autres leur aveuglement. L'un disait à l'autre, qui avait été son fils : Ne vous avais-je pas recommandé souvent, pendant ma vieillesse et avant ma mort, de réparer les maux que j'avais faits par ma négligence ? — Ah ! malheureux père ! disait le fils, c'est vous qui m'avez perdu ! c'est votre exemple qui m'a inspiré le faste, l'orgueil, la volupté et la dureté pour les hommes ! En vous voyant régner avec tant de mollesse et entouré de lâches flatteurs, je me suis accoutumé à aimer la flatterie et les plaisirs. J'ai cru que le reste des hommes étaient, à l'égard des rois, ce que les chevaux et les autres bêtes de charge sont à l'égard des hommes, c'est-à-dire des animaux dont on ne fait cas qu'autant qu'ils rendent de services et qu'ils donnent de commodités. Je l'ai cru, c'est vous qui me l'avez fait croire ; et maintenant je souffre tant de maux pour vous avoir imité. A ces reproches, ils ajoutaient les plus affreuses malédictions, et paraissaient animés de rage pour s'entre-déchirer.	« Ces rois se reprochaient les uns aux autres leur aveuglement. L'un disait à l'autre, qui avait été son fils : Ne vous avais-je pas recommandé souvent, pendant ma vieillesse et avant ma mort, de réparer les maux que j'avais faits par ma négligence ? Ah ! malheureux père ! disait le fils, c'est vous qui m'avez perdu ! c'est votre exemple qui m'a inspiré le faste, l'orgueil, la volupté et la dureté pour les hommes ! En vous voyant régner avec tant de mollesse et entouré de lâches flatteurs, je me suis accoutumé à aimer la flatterie et les plaisirs. J'ai cru que le reste des hommes étaient, à l'égard des rois, ce que les chevaux et les autres bêtes de charge sont à l'égard des hommes, c'est-à-dire des animaux dont on ne fait cas qu'autant qu'ils rendent de services et qu'ils donnent de commodités. Je l'ai cru, c'est vous qui me l'avez fait croire ; et maintenant je souffre tant de maux pour vous avoir imité. A ces reproches ils ajoutaient les plus affreuses malédictions, et paraissaient animés de rage pour s'entre déchirer.
« Autour de ces rois voltigeaient encore, comme des hiboux dans la nuit, les cruels soupçons, les vaines alarmes, les défiances qui vengent les peuples de la dureté de leurs rois, la faim insatiable des richesses, la fausse gloire toujours tyrannique et la mollesse lâche qui redouble tous les maux qu'on souffre, sans pouvoir jamais donner de solides plaisirs.	« Autour de ces rois voltigeaient encore, comme des hiboux dans la nuit, les cruels soupçons, les vaines alarmes, les défiances qui vengent les peuples de la dureté de leurs rois, la faim insatiable des richesses, la fausse gloire toujours tyrannique et la mollesse lâche qui redouble tous les maux qu'on souffre, sans pouvoir jamais donner de solides plaisirs.
« On voyait plusieurs de ces rois sévèrement punis, non pour les maux qu'ils avaient faits, *mais pour avoir négligé le bien qu'ils auraient dû faire*. Tous les crimes des peuples, qui viennent de la négligence avec laquelle on fait observer les lois, étaient imputés aux rois, qui ne doivent régner	« On voyait plusieurs de ces rois sévèrement punis, non pour les maux qu'ils avaient faits, *mais pour avoir négligé le bien qu'ils auraient dû faire*. Tous les crimes des peuples, qui viennent de la négligence avec laquelle on fait observer les lois, étaient imputés aux rois, qui ne doivent régner

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
qu'afin que les lois règnent par leur ministère. On leur imputait aussi tous les désordres qui viennent du faste, du luxe et de tous les autres excès qui jettent les hommes dans un état violent et dans la tentation de mépriser les lois pour acquérir du bien. Surtout on traitait rigoureusement les rois qui, au lieu d'être de bons et vigilants pasteurs des peuples, n'avaient songé qu'à ravager le troupeau, comme des loups dévorants.	qu'afin que les lois règnent par leur ministère. On leur imputait aussi tous les désordres qui viennent du faste, du luxe et de tous les autres excès qui jettent les hommes dans un état violent et dans la tentation de mépriser les lois pour acquérir du bien. Surtout on traitait rigoureusement les rois qui, au lieu d'être de bons et vigilants pasteurs des peuple, n'avaient songé qu'à ravager le troupeau, comme des loups dévorants.
« Mais ce qui consterna davantage Télémaque, ce fut de voir, dans cet abîme de ténèbres et de maux, un grand nombre de rois qui, ayant passé sur la terre pour des rois assez bons, avaient été condamnés aux peines du Tartare pour s'être laissé gouverner par des hommes méchants et artificieux. *Ils étaient punis par les maux qu'ils avaient laissé faire par leur autorité.* De plus, la plupart de ces rois n'avaient été ni bons ni méchants, tant leur faiblesse avait été grande ; ils n'avaient jamais craint de ne pas connaître la vérité ; ils n'avaient point eu le goût de la vertu, et n'avaient point mis leur plaisir à faire du bien. »	« Mais ce qui consterna davantage Télémaque, ce fut de voir, dans cet abîme de ténèbres et de maux, un grand nombre de rois qui, ayant passé sur la terre pour des rois assez bons, avaient été condamnés aux peines du Tartare pour s'être laissé gouverner par des hommes méchants et artificieux. *Ils étaient punis pour les maux qu'ils avaient laissé faire par leur autorité.* De plus, la plupart de ces rois n'avaient été ni bons ni méchants, tant leur faiblesse avait été grande ; ils n'avaient jamais craint de ne pas connaître la vérité ; ils n'avaient point eu le goût de la vertu, et n'avaient point mis leur plaisir à faire du bien. »
Tableau de l'enfer chrétien.	2º Enfer chrétien.
11. – L'opinion des théologiens sur l'enfer est résumée dans les citations suivantes (6). Cette description, étant puisée dans les auteurs sacrés et dans la vie des saints, peut d'autant mieux être considérée comme l'expression de la foi orthodoxe en cette matière, qu'elle est à chaque instant reproduite, à quelques variantes près, dans les sermons de la chaire évangélique et dans les instructions pastorales.	L'opinion des théologiens sur l'enfer est résumée dans les citations suivantes (5). Cette description, étant puisée dans les auteurs sacrés et dans la vie des saints, peut d'autant mieux être considérée comme l'expression de la foi orthodoxe en cette matière, qu'elle est à chaque instant reproduite, à quelques variantes près, dans les sermons de la chaire évangélique et dans les instructions pastorales.
(6) Ces citations sont tirées de l'ouvrage intitulé *l'Enfer*, par Auguste Callet.	(5) Ces citations sont tirées de l'ouvrage intitulé *l'Enfer*, par *Auguste Callet*.
12. — « Les démons sont de purs Esprits, et les damnés, présentement en enfer, peuvent aussi être considérés comme de purs Esprits, puisque leur âme seule y est descendue, et que leurs ossements rendus à la poussière se transforment	« Les démons sont de purs Esprits, et les damnés, présentement en enfer, peuvent aussi être considérés comme de purs Esprits, puisque leur âme seule y est descendue, et que leurs ossements rendus à la poussière se transforment

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
incessamment en herbes, en plantes, en fruits, en minéraux, en liquides, subissant, sans le savoir, les continuelles métamorphoses de la matière. Mais les damnés, comme les saints, doivent ressusciter au dernier jour, et reprendre, pour ne plus le quitter, un corps charnel, le même corps sous lequel ils ont été connus parmi les vivants. Ce qui les distinguera les uns des autres, c'est que les élus ressusciteront dans un corps purifié et tout radieux, les damnés dans un corps souillé et déformé par le péché. Il n'y aura donc plus en enfer de purs Esprits seulement; il y aura des hommes tels que nous. L'enfer est, par conséquent, un lieu physique, géographique, matériel, puisqu'il sera peuplé de créatures terrestres, ayant des pieds, des mains, une bouche, une langue, des dents, des oreilles, des yeux semblables aux nôtres, et du sang dans les veines, et des nerfs sensibles à la douleur.	incessamment en herbes, en plantes, en fruits, en minéraux, en liquides, subissant, sans le savoir, les continuelles métamorphoses de la matière. Mais les damnés, comme les saints, doivent ressusciter au dernier jour, et reprendre, pour ne plus le quitter, un corps charnel, le même corps sous lequel ils ont été connus parmi les vivants. Ce qui les distinguera les uns des autres, c'est que les élus ressusciteront dans un corps purifié et tout radieux, les damnés dans un corps souillé et déformé par le péché. Il n'y aura donc plus en enfer de purs Esprits seulement ; il y aura des hommes tels que nous. L'enfer est, par conséquent, un lieu physique, géographique, matériel, puisqu'il sera peuplé de créatures terrestres, ayant des pieds, des mains, une bouche, une langue, des dents, des oreilles, des yeux semblables aux nôtres, et du sang dans les veines, et des nerfs sensibles à la douleur.
« Où est situé l'enfer ? Quelques docteurs l'ont placé dans les entrailles mêmes de notre terre ; d'autres, dans je ne sais quelle planète ; mais la question n'a été décidée par aucun concile. On en est donc, sur ce point, réduit aux conjectures ; la seule chose qu'on affirme, c'est que l'enfer, en quelque endroit qu'il soit situé, est un monde composé d'éléments matériels, mais un monde sans soleil, sans lune, sans étoiles, plus triste, plus inhospitalier, plus dépourvu de tout germe et de toute apparence de bien que ne le sont les parties les plus inhabitables de ce monde où nous péchons.	« Où est situé l'enfer ? Quelques docteurs l'ont placé dans les entrailles mêmes de notre terre ; d'autres, dans je ne sais quelle planète ; mais la question n'a été décidée par aucun concile. On en est donc, sur ce point, réduit aux conjectures ; la seule chose qu'on affirme, c'est que l'enfer, en quelque endroit qu'il soit situé, est un monde composé d'éléments matériels, mais un monde sans soleil, sans lune, sans étoiles, plus triste, plus inhospitalier, plus dépourvu de tout germe et de toute apparence de bien que ne le sont les parties les plus inhabitables de ce monde où nous péchons.
« Les théologiens circonspects ne se hasardent pas à peindre, à la façon des Egyptiens, des Hindous et des Grecs, toutes les horreurs de ce séjour ; ils se bornent à nous en montrer, comme un échantillon, le peu que l'Écriture en dévoile, l'étang de feu et de soufre de l'Apocalypse, et les vers d'Isaïe, ces vers éternellement fourmillant sur les charognes du Thophel, et les démons tourmentant les hommes qu'ils ont perdus, et les hom mes pleurant et grinçant des dents, suivant l'expression des Évangélistes.	« Les théologiens circonspects ne se hasardent pas à peindre, à la façon des Égyptiens, des Hindous et des Grecs, toutes les horreurs de ce séjour ; ils se bornent à nous en montrer, comme un échantillon, le peu que l'Écriture en dévoile, l'étang de feu et de soufre de l'Apocalypse, et les vers d'Isaïe, ces vers éternellement fourmillant sur les charognes du Thophel, et les démons tourmentant les hommes qu'ils ont perdus, et les hommes pleurant et grinçant des dents, suivant l'expression des Évangélistes.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
« Saint Augustin n'accorde pas que ces peines physiques soient de simples images des peines morales ; il voit, dans un véritable étang de soufre, des vers et des serpents véritables s'acharnant sur toutes les parties du corps des damnés et joignant leurs morsures à celles du feu. Il prétend, d'après un verset de saint Marc, que ce feu étrange, quoique matériel comme le nôtre, et agissant sur des corps matériels, les conservera comme le sel conserve la chair des victimes. Mais les damnés, victimes toujours sacrifiées et toujours vivantes, sentiront la douleur de ce feu qui brûle sans détruire ; *il pénetrera sous leur peau* ; ils en seront imbibés et saturés dans tous leurs membres, et dans la moelle de leurs os, et dans la prunelle de leurs yeux, et dans les fibres les plus cachées et les plus sensibles de leur être. Le cratère d'un volcan, s'ils pouvaient s'y plonger, serait pour eux un lieu de rafraîchissement et de repos.	« Saint Augustin n'accorde pas que ces peines physiques soient de simples images des peines morales ; il voit, dans un véritable étang de soufre, des vers et des serpents véritables s'acharnant sur toutes les parties du corps des damnés et joignant leurs morsures à celles du feu. Il prétend, d'après un verset de saint Marc, que ce feu étrange, quoique matériel comme le nôtre, et agissant sur des corps matériels, les conservera comme le sel conserve la chair des victimes. Mais les damnés, victimes toujours sacrifiées et toujours vivantes, sentiront la douleur de ce feu qui brûle sans détruire ; *il pénétrera sous leur peau* ; ils en seront imbibés et saturés dans tous leurs membres, et dans la moelle de leurs os, et dans la prunelle de leurs yeux, et dans les fibres les plus cachées et les plus sensibles de leur être. Le cratère d'un volcan, s'ils pouvaient s'y plonger, serait pour eux un lieu de rafraîchissement et de repos.
« Ainsi parlent, en toute assurance, les théologiens les plus timides, les plus discrets, les plus réservés ; ils ne nient pas, d'ailleurs, qu'il y ait en enfer d'autres supplices corporels ; ils disent seulement que, pour en parler, ils n'en ont pas une connaissance suffisante, aussi positive, du moins, que celle qui leur a été donnée de l'horrible supplice du feu et du dégoûtant supplice des vers. Mais il y a des théologiens plus hardis ou plus éclairés qui font de l'enfer des descriptions plus détaillées, plus variées et plus complètes ; et, bien qu'on ne sache pas en quel endroit de l'espace cet enfer est situé, il y a des saints qui l'ont vu. Ils n'y sont pas allés la lyre en main, comme Orphée, ou l'épée en main, comme Ulysse ; ils y ont été transportés en Esprit. Sainte Thérèse est de ce nombre.	« Ainsi parlent, en toute assurance, les théologiens les plus timides, les plus discrets, les plus réservés ; ils ne nient pas, d'ailleurs, qu'il y ait en enfer d'autres supplices corporels ; ils disent seulement que, pour en parler, ils n'en ont pas une connaissance suffisante, aussi positive, du moins, que celle qui leur a été donnée de l'horrible supplice du feu et du dégoûtant supplice des vers. Mais il y a des théologiens plus bardis ou plus éclairés qui font de l'enfer des descriptions plus détaillées, plus variées et plus complètes ; et, bien qu'on ne sache pas en quel endroit de l'espace cet enfer est situé, il y a des saints qui l'ont vu. Ils n'y sont pas allés la lyre en main, comme Orphée, ou l'épée en main, comme Ulysse ; ils y ont été transportés en Esprit. Sainte Thérèse est de ce nombre.
« Il semblerait, d'après le récit de la sainte, qu'il y a des villes en enfer ; elle y vit, du moins, une espèce de ruelle longue et étroite, comme il y en a tant dans les vieilles cités ; elle y entra, marchant avec horreur sur un terrain fangeux,	« Il semblerait, d'après le récit de la sainte, qu'il y a des villes en enfer ; elle y vit, du moins, une espèce de ruelle longue et étroite, comme il y en a tant dans les vieilles cités ; elle y entra, marchant avec horreur sur un terrain fangeux,

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
puant, où grouillaient de monstrueux reptiles ; mais elle fut arrêtée, dans sa marche, par une muraille qui barrait la ruelle ; dans cette muraille était pratiquée une niche où Thérèse se blottit, sans trop savoir comment cela arriva. C'était, dit -elle, la place qui lui était destinée, si elle abusait, de son vivant, des grâces que Dieu répandait sur sa cellule d'Avila. Quoiqu'elle se fût introduite avec une facilité merveilleuse dans cette niche de pierre, elle ne pouvait cependant ni s'y asseoir, ni s'y coucher, ni s'y tenir debout : encore moins pouvait-elle en sortir ; ces horribles murailles, s'étant abaissées sur elle, l'enveloppaient, la serraient, comme si elles eussent été animées. Il lui sembla qu'on l'étouffait, qu'on l'étranglait, et, en même temps, qu'on l'écorchée vive et qu'on la hachait en lambeaux ; et elle se sentait brûler, et elle éprouvait à la fois tous les genres d'angoisses. De secours, nul espoir ; tout n'était autour d'elle que ténèbres, et néanmoins, à travers ces ténèbres elle apercevait encore, non sans stupeur, la hideuse rue où elle était logée et tout son immonde voisinage, spectacle pour elle aussi intolérable que les embrassements de sa prison (7).	puant, où grouillaient de monstrueux reptiles ; mais elle fut arrêtée, dans sa marche, par une muraille qui barrait la ruelle ; dans cette muraille était pratiquée une niche où Thérèse se blottit, sans trop savoir comment cela arriva. C'était, dit-elle, la place qui lui était destinée, si elle abusait, de son vivant, des grâces que Dieu répandait sur sa cellule d'Avila. Quoiqu'elle se fût introduite avec une facilité merveilleuse dans cette niche de pierre, elle ne pouvait, cependant, ni s'y asseoir, ni s'y coucher, ni s'y tenir debout : encore moins pouvait-elle en sortir ; ces horribles murailles, s'étant abaissées sur elle, l'enveloppaient, la serraient, comme si elles eussent été animées. Il lui sembla qu'on l'étouffait, qu'on l'étranglait, et, en même temps, qu'on l'écorchait vive et qu'on la hachait en lambeaux. Et elle se sentait brûler, et elle éprouvait à la fois tous les genres d'angoisses. De secours, nul espoir ; tout n'était autour d'elle que ténè bres, et néanmoins, à travers ces ténèbres, elle apercevait encore, non sans stupeur, la hideuse rue où elle était logée et tout son immonde voisinage, spectacle pour elle aussi intolérable que les embrassements de sa prison.
(7) On reconnaît, dans cette vision, tous les caractères des cauchemars; il est donc probable que c'est un effet de ce genre qui s'est produit chez sainte Thérèse.	
« Ce n'était là sans doute qu'un petit coin de l'enfer. D'autres voyageurs spirituels ont été plus favorisés. Ils ont vu en enfer de grandes villes tout en feu : Babylone et Ninive, Rome même, leurs palais et leurs temples embrasés, et tous leurs habitants enchaînés ; le trafiquant à son comptoir, des prêtres réunis avec des courtisans dans des salles de festins, et hurlant sur leurs sièges dont ils ne pouvaient plus s'arracher, et portant à leurs lèvres, pour se désaltérer, des coupes d'où sortaient des flammes ; des valets à genoux dans des cloaques bouillants, les bras tendus, et des princes de la main desquels ruisselait sur eux en lave dévorante de l'or fondu. D'autres ont vu en enfer des plaines sans bornes que creusaient et	« Ce n'était là sans doute qu'un petit coin de l'enfer. D'autres voyageurs spirituels ont été plus favorisés. Ils ont vu en enfer de grandes villes tout en feu, Babylone et Ninive, Rome même, leurs palais et leurs temples embrasés, et tous leurs habitants enchaînés, le trafiquant à son comptoir, des prêtres réunis avec des courtisans dans des salles de festins, et hurlant sur leurs sièges dont ils ne pouvaient plus s'arracher, et portant à leurs lèvres, pour se désaltérer, des coupes d'où sortaient des flammes ; des valets à genoux dans des cloaques bouillants, les bras tendus, et des princes de la main desquels ruisselait sur eux en lave dévorante de l'or fondu. D'autres ont vu en enfer des plaines sans bornes que creusaient et

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
ensemençaient des paysans faméliques, et de ces plaines fumantes de leurs sueurs, de ces semences stériles, comme il ne poussait rien, ces paysans se mangeaient entre eux; après quoi, tout aussi nombreux que devant, tout aussi maigres, tout aussi affamés,ils se dispersaient par bandes à l'horizon, allant chercher au loin,mais vainement, des terres plus heureuses, et remplacés aussitôt, dans les champs qu'ils abandonnaient, par d'autres colonies errantes de damnés. Il en est qui ont vu en enfer des montagnes remplies de précipices, des forêts gémissantes, des puits sans eau, des fontaines alimentées par les larmes, des rivières de sang, des tourbillons de neige dans des déserts de glace, des barques de désespérés voguant sur des mers sans rivages. On y a revu, en un mot, tout ce que les Païens y voyaient : un reflet lugubre de la terre, une ombre démesurément agrandie de ses misères, ses souffrances naturelles éternisées, et jusqu'aux cachots et aux potences, et aux instruments de torture que nos propresmains ont forgés.	ensemensaient des paysans faméliques, et de ces plaines fumantes de leurs sueurs, et de ces semences stériles, comme il ne poussait rien, ces paysans se mangeaient entre eux ; après quoi, tout aussi nombreux que devant, tout aussi maigres, tout aussi affamés, ils se dispersaient par bandes à l'horizon, allant chercher au loin, mais vainement, des terres plus heureuses, et remplacés aussitôt, dans les champs qu'ils abandonnaient, par d'autres colonies errantes de damnés. Il en est qui ont vu en enfer des montagnes remplies de précipices, des forêts gémissantes, des puits sans eau, des fontaines alimentées par les larmes, des rivières de sang, des tourbillons de neige dans des déserts de glace, des barques de désespérés voguant sur des mers sans rivages. On y a revu, en un mot, tout ce que les Païens y voyaient, un reflet lugubre de la terre, une ombre démesurément agrandie de ses misères, ses souffrances naturelles éternisées, et jusqu'aux cachots et aux potences, et aux instruments de torture que nos propresmains ont forgés.
« Il y a là-bas, en effet, des démons qui, pour mieux bourreler les hommes dans leurs corps, prennent des corps. Ceux-ci ont des ailes de chauves-souris, des cornes, des cuirasses d'écailles, des pattes griffues, des dents aiguës ; on nous les montre armés de glaives, de fourches, de pinces, de tenailles ardentes, de scies, de grils, de soufflets, de massues, et faisant, pendant l'éternité, avec de la chair humaine, l'office de cuisiniers et de bouchers ; ceux-là, transformés en lions ou en vipères énormes, traînant leurs proies dans des cavernes solitaires ; quelques-uns se changent en corbeaux, pour arracher les yeux à de certains coupables, et d'autres en dragons volants, pour les charger sur leur dos et les emporter tout effarés, tout saignants, tout criants à travers les espaces ténébreux, et puis les laisser retomber dans l'étang de soufre. Voici des nuées de sauterelles, des scorpions gigantesques, dont la vue donne le frisson, dont l'odeur donne des nausées, dont le	« Il y a là-bas, en effet, des démons qui, pour mieux bourreler les hommes dans leurs corps, prennent des corps. Ceux-ci ont des ailes de chauve-souris, des cornes, des cuirasses d'écailles, des pattes griffues, des dents aiguës; on nous les montre armés de glaives, de fourches, de pinces, de tenailles ardentes, de scies, de grils, de soufflets, de massues, et faisant, pendant l'éternité, avec de la chair humaine, l'office de cuisiniers et de bouchers ; ceux-là, transformés en lions ou en vipères énormes, traînant leurs proies dans des cavernes solitaires ; quelques-uns se changent en corbeaux, pour arracher les yeux à de certains coupables, et d'autres en dragons-volants, pour les charger sur leur dos et les emporter tout effarés, tout saignants, tout criants à travers les espaces ténébreux, et puis les laisser retomber dans l'étang de souffre. Voici des nuées de sauterelles, des scorpions gigantesques, dont la vue donne le frisson, dont l'odeur donne des nausées, dont le

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
moindre attouchement donne des convulsions ; voilà des monstres polycéphales, ouvrant de toutes parts des gueules voraces, secouant sur leurs têtes difformes des crinières d'aspics, broyant les réprouvés entre leurs mâchoires sanglantes, et les vomissant tout hachés, mais vivants, parce qu'ils sont immortels.	moindre attouchement donne deş convulsions ; voilà des monstres polycéphales, ouvrant de toutes parts des gueules voraces, secouant sur leurs têtes difformes des crinières d'aspics, broyant les réprouvés entre leurs mâchoires sanglantes, et les vomissant tout hachés, mais vivants, parce qu'ils sont immortels.
« Ces démons à forme sensible, qui rappellent si visiblement les dieux de l'Amenthi et du Tartare, et les idoles qu'adoraient les Phéniciens, les Moabites, et les autres Gentils voisins de la Judée, ces démons n'agissent point au hasard ; chacun a sa fonction et son cuvre ;le mal qu'ils font en enfer est en rapport avec le mal qu'ils ont inspiré et fait commettre sur la terre (8). Les damnés sont punis dans tous leurs sens et dans tous leurs organes, parce qu'ils ont offensé Dieu par tous leurs sens et par tous leurs organes ; punis d'une façon comme gourmands par les démons de la gourmandise, et d'une autre façon comme paresseux, par les démons de la paresse, et d'une autre comme fornicateurs, par les démons de la fornication, et d'autant de manières diverses qu'il y a de diverses manières de pécher. Ils auront froid tout en brûlant, et chaud tout en gelant; ils seront avides de repos et avides de mouvement; et toujours affamés, et toujours altérés, et mille fois plus fatigués que l'esclave à la fin du jour, plus malades que les mourants, plus rompus, plus brisés, plus couverts de plaies que les martyrs, et cela ne finira point.	« Ces démons à forme sensible, qui rappellent si vivement les dieux de l'Amenthi et du Tartare, et les idoles qu'adoraient les Phéniciens, les Moabites, et les autres Gentils voisins de la Judée, ces démons n'agissent point au hasard ; chacun a sa fonction et son ouvre ; le mal qu'ils font en enfer est en rapport avec le mal qu'ils ont inspiré et fait commettre sur la terre. Les damnés sont punis dans tous leurs sens et dans tous leurs organes, parce qu'ils ont offensé Dieu par tous leurs sens et par tous leurs organes ; punis d'une façon comme gourmands, par les démons de la gourmandise, et d'une autre façon comme paresseux, par les démons de la paresse, et d'une autre comme fornicateurs, par les démons de la fornication, et d'autant de manières diverses qu'il y a de diverses manières de pécher. Ils auront froid tout en brûlant, et chaud tout en gelant ; ils seront avides de repos et avides de mouvement ; et toujours affamés, et toujours altérés, et mille fois plus fatigués que l'esclave à la fin du jour, plus malades que les mourants, plus rompus, plus brisés, plus couverts de plaies que les martyrs, et cela ne finira point.
(8) Singulière punition, en vérité, que celle qui consisterait à pouvoir continuer, sur une plus grande échelle, le mal qu'ils ont fait en petit sur la terre ! Il serait plus rationnel qu'ils souffrissent eux-mêmes des suites de ce mal au lieu de se donner le plaisir de le faire souffrir aux autres.	
« Aucun démon ne se rebute et ne se rebutera jamais de son affreuse tâche ; ils sont tous, sous ce rapport, bien disciplinés, et fidèles à exécuter *les ordres vengeurs qu'ils ont reçus* ; sans cela, que deviendrait l'enfer ? Les patients se reposeraient si les bourreaux venaient à se quereller ou à se lasser.	« Aucun démon ne se rebute et ne se rebutera jamais de son affreuse tâche ; ils sont tous, sous ce rapport, bien disciplinés, et fidèles à exécuter les ordres vengeurs qu'ils ont reçus (6). Sans cela, que deviendrait l'enfer ? Les patients se reposeraient si les bourreaux venaient à se quereller ou à se lasser.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
Mais point de repos pour les uns, point de querelles entre les autres ; quelque méchants qu'ils soient, et quelque innombrables qu'ils soient, les démons s'entendent d'un bout à l'autre de l'abîme, et jamais on ne vit sur la terre de nations plus dociles à leurs princes, d'armées plus obéissantes à leurs chefs, de communautés monastiques plus humblement soumises à leurs supérieurs (9).	Mais point de repos pour les uns, point de querelles entre les autres ; tout méchants qu'ils soient, et tout innombrables qu'ils soient, les démons s'entendent d'un bout à l'autre de l'abîme, et jamais on ne vit sur la terre de nations plus dociles à leurs princes, d'armées plus obéissantes à leurs chefs, de communautés monastiques plus humblement soumises à leurs supérieurs .
(9) Ces mêmes démons, rebelles à Dieu pour le bien, sont d'une docilité exemplaire pour faire le mal ; aucun d'eux ne recule ni ne se ralentit pendant l'éternité. Quelle étrange métamorphose s'est opérée en eux, qui avaient été créés purs et parfaits comme les anges ! N'est-il pas bien singulier de leur voir donner l'exemple de la parfaite entente, de l'harmonie, de la concorde inaltérable, alors que les hommes ne savent pas vivre en paix et s'entre-déchirent sur la terre ? Eu voyant le luxe des châtiments réservés aux damnés, et en comparant leur situation avec celle des démons, on se demande quels sont les plus à plaindre : des bourreaux ou des victimes ?	(6) Ces mêmes démons, rebelles à Dieu pour le bien, sont d'une docilité exemplaire pour faire le mal ; aucun d'eux ne recule ni ne se ralentit pendant l'éternité. Quelle étrange métamorphose s'est opérée en eux qui avaient été créés purs et parfaits comme les anges !
« On ne connaît guère d'ailleurs la populace des dé mons, ces vils Esprits dont sont composées les légions de vampires, de goules, de crapauds, de scorpions, de corbeaux, d'hydres, de salamandres et autres bêtes sans nom, qui constituent la faune des régions infernales ; mais on connaît et on nomme plusieurs des princes qui commandent à ces légions, entre autres Belphégor, le démon de la luxure ; Abaddon ou Apollyon, le démon du meurtre ; Beelzébuth, le démon des désirs impurs, ou le maître des mouches qui engendrent la corruption ; et Mammon, le démon de l'avarice, et Moloch, et Bélial, et Baalgad, et Astaroth, et combien d'autres, et au-dessus d'eux leur chef universel, le sombre archange qui portait dans le ciel le nom de Lucifer, et qui porte en enfer celui de Satan.	« On ne connait guère d'ailleurs la populace des dé mons, ces vils esprits dont sont composées les légions de vampires, de goules, de crapauds, de scorpions, de corbeaux, d'hydres, de salamandres et autres bêtes sans nom, qui constituent la faune des régions infernales ; mais on connait et on nomme plusieurs des princes qui commandent à ces légions, entre autres Belphégor, le démon de la luxure, Abaddon ou Apollyon, le démon du meurtre, Beelzébuth, le démon des désirs impurs, ou le maître des mouches, qui engendrent la corruption ; et Mammon, le démon de l'avarice, et Moloch, et Bélial, et Baalgad et Astaroth, et combien d'autres, et au-dessus d'eux leur chef universel, le sombre archange qui portait dans le ciel le nom de Lucifer, et qui porte en enfer celui de Satan.
« Voilà, en raccourci, l'idée qu'on nous donne de l'enfer, considéré au point de vue de sa nature physique et des peines physiques qu'on y endure. Ouvrez les écrits des Pères et des anciens Docteurs ; interrogez nos pieuses légendes ; regardez les sculptures et les tableaux de nos églises ; prêtez	« Voilà, en raccourci, l'idée qu'on nous donne de l'enfer, considéré au point de vue de sa nature physique et des peines physiques qu'on y endure. Ouvrez les écrits des Pères et des anciens Docteurs ; interrogez nos pieuses légendes ; regardez les sculptures et les tableaux de nos églises; prêtez

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
l'oreille à ce qui se dit dans nos chaires, et vous en apprendrez bien davantage. »	l'oreille à ce qui se dit dans nos chaires, et vous en apprendrez bien davantage. »
13. — L'auteur fait suivre ce tableau des réflexions suivantes, dont chacun comprendra la portée :	L'auteur fait suivre ce tableau des réflexions suivantes, dont chacun comprendra la portée.
« La résurrection des corps est un miracle ; mais Dieu fait un second miracle pour donner à ces corps mortels, déjà usés une fois par les passagères épreuves de la vie, déjà une fois anéantis, la vertu de subsister, sans se dissoudre, dans une fournaise où s'évaporeraient les métaux. Qu'on dise que l'âme est son propre bourreau, que Dieu ne la persécute pas, mais qu'il l'abandonne dans l'état malheureux qu'elle a choisi, cela peut à la rigueur se comprendre, quoique l'abandon éternel d'un être égaré et souffrant paraisse peu conforme à la bonté du Créateur ; mais ce qu'on dit de l'âme et des peines spirituelles, on ne peut, en aucune manière, le dire des corps et des peines corporelles ; pour perpétuer ces peines corporelles, il ne suffit pas que Dieu retire sa main ; il faut, au contraire, qu'il la montre, qu'il intervienne, qu'il agisse, sans quoi le corps succomberait.	« La résurrection des corps est un miracle ; mais il faut un second miracle pour donner à ces corps mortels, déjà usés une fois par les passagères épreuves de la vie, déjà une fois anéantis, la vertu de subsister, sans se dissoudre, dans une fournaise où s'évaporeraient les métaux. Qu'on dise que l'âme est son propre bourreau, que Dieu ne la persécute pas, mais qu'il l'abandonne dans l'état malheureux qu'elle a choisi, cela peut à la rigueur se comprendre, quoique l'abandon éternel d'un être égaré et souffrant paraisse peu conforme à la bonté du Créateur ; mais ce qu'on dit de l'âme et des peines spirituelles, on ne peut, en aucune manière, le dire des corps et des peines corporelles; pour perpétuer ces peines corporelles, il ne suffit pas que Dieu retire sa main, il faut, au contraire, qu'il la montre, qu'il intervienne, qu'il agisse, sans quoi le corps succomberait.
« Les théologiens supposent donc que Dieu opère, en effet, après la résurrection, ce second miracle dont nous avons parlé. Il tire, d'abord, du sépulcre qui les avait dévorés, nos corps d'argile ; il les en retire tels qu'ils y sont entrés, avec leurs infirmités originelles et les dégradations successives de l'âge, de la maladie et du vice ; il nous les rend dans cet état, décrépits, frileux, goutteux, pleins de besoins, sensibles à une piqûre d'abeille, tout couverts des flétrissures que la vie et la mort y ont imprimées, et c'est là le premier miracle ; puis, à ces corps chétifs, tout prêts à retourner à la poussière d'où ils sortent, il inflige une propriété qu'ils n'avaient jamais eue, et voilà le second miracle ; il leur inflige l'immortalité, ce même don que, dans sa colère, dites plutôt dans sa miséricorde, il avait retiré à Adam au sortir de l'Éden. Quand Adam était immortel, il était	« Les théologiens supposent donc que Dieu opère en effet, après la résurrection, ce second miracle dont nous avons parlé. Il tire, d'abord, du sépulcre, qui les avait dévorés, nos corps d'argile ; il les en retire tels qu'ils y sont entrés, avec leurs infirmités originelles et les dégradations successives de l'âge, de la maladie et du vice ; il nous les rend dans cet état, décrépits, frileux, goutteux, pleins de besoins, sensibles à une piqûre d'abeille, tout couverts des flétrissures que la vie et la mort y ont imprimées, et c'est là le premier miracle ; puis, à ces corps chétifs, tout prêts à retourner à la poussière d'où ils sortent, il inflige une propriété qu'ils n'avaient jamais eue, et voilà le second miracle ; il leur inflige l'immortalité, ce même don que, dans sa colère, dites plutôt dans sa miséricorde, il avait retiré à Adam au sortir de l'Éden, Quand Adam était immortel, il était

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

invulnérable, et quand il cessa d'être invulnérable, il devint mortel ; le trépas suivit de près la douleur.

« La résurrection ne nous rétablit donc ni dans les conditions physiques de l'homme innocent, ni dans les conditions physiques de l'homme coupable ; c'est une résurrection de nos misères seulement,mais avec une surcharge de misères nouvelles, infiniment plus horribles; c'est, en partie, une vraie création, et la plus malicieuse que l'imagination ait osé concevoir. Dieu se ravise, et pour ajouter aux tourments spirituels des pécheurs des tourments charnels qui puissent durer toujours, il change tout à coup, par un effet de sa puissance, les lois et les propriétés par lui-même assignées, dès le commencement, aux composés de la matière ; il ressuscite des chairs malades et corrompues, et, joignant d'un nœud indestructible ces éléments qui tendent d'eux-mêmes à se séparer, il maintient et perpétue, contre l'ordre naturel, cette pourriture vivante ; il la jette dans le feu, non pour la purifier, mais pour la conserver telle qu'elle est, sensible, souffrante, brû lante, horrible, telle avec cela qu'il la veut immortelle.

« On fait de Dieu, par ce miracle, un des bourreaux de l'enfer, car si les damnés ne peuvent imputer qu'à eux-mêmes leurs maux spirituels, ils ne peuvent, en revanche, attribuer les autres qu'à lui. C'était trop peu apparemment de les abandonner, après leur mort, à la tristesse, au repentir et à toutes les angoisses d'une âme qui sent qu'elle a perdu le bien suprême; Dieu ira, suivant les théologiens, les chercher dans cette nuit, au fond de cet abîme; il les rappellera un moment au jour, non pour les consoler, mais pour les revêtir d'un corps hideux, flambant, impérissable, plus empesté que la robe de Déjanire, et c'est alors seulement qu'il les abandonne pour jamais.

« ll ne les abandonnera même pas, puisque l'enfer ne subsiste, ainsi que la terre et le ciel, que

invulnérable, et quand il cessa d'être invulnérable, il devint mortel ; le trépas suivit de près la douleur.

« La résurrection ne nous rétablit donc ni dans les conditions physiques de l'homme innocent, ni dans les conditions physiques de l'homme coupable ; c'est une résurrection de nos misères seulement, mais avec une surcharge de misères nouvelles, infiniment plus horribles ; c'est, en partie, une vraie création, et la plus malicieuse que l'imagination ait osé concevoir. Dieu se ravise, et pour ajouter aux tourments spirituels des pécheurs des tourments charnels qui puissent durer toujours, il change tout à coup, par un effet de sa puissance, les lois et les propriétés par lui-même assignées, dès le commencement, aux composés de la matière; il ressuscite des chairs malades et corrompues, et joignant d'un nœud indestructible ces éléments qui tendent d'eux-mêmes à se séparer, il maintient et perpétue, contre l'ordre naturel, cette pourriture vivante ; il la jette dans le feu, non pour la purifier, mais pour la conserver telle qu'elle est, sensible, souffrante, brûlante, horrible, telle avec cela qu'il la veut, immortelle.

« On fait de Dieu, par ce miracle, un des bourreaux de l'enfer, car si les damnés ne peuvent imputer qu'à eux-mêmes leurs maux spirituels, ils ne peuvent, en revanche, attribuer les autres qu'à lui. C'était trop peu apparemment de les abandonner, après leur mort, à la tristesse, au repentir et à toutes les angoisses d'une âme qui sent qu'elle a perdu le bien suprême ; Dieu ira, suivant les théologiens, les chercher dans cette nuit, au fond de cet abîme ; il les rappellera un moment au jour, non pour les consoler, mais pour les revêtir d'un corps hideux, flambant, impérissable, plus empesté que la robe de Déjanire, et c'est alors seulement qu'il les abandonne pour jamais.

« Il ne les abandonnera même pas, puisque l'enfer ne subsiste, ainsi que la terre et le ciel, que

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
par un acte permanent de sa volonté, toujours active, et que tout s'évanouirait s'il cessait de tout soutenir. Il aura donc sans cesse la main sur eux pour empêcher leur feu de s'éteindre et leurs corps de se consumer, voulant que ces malheureux immortels contribuent, par la pérennité de leur supplice, à l'édification des élus. »	par un acte permanent de sa volonté, toujours active, et que tout s'évanouirait s'il cessait de tout soutenir. Il aura donc sans cesse la main sur eux pour empêcher leur feu de s'éteindre et leurs corps de se consumer, voulant que ces malheureux immortels contribuent, par la pérennité de leur supplice, à l'édification des élus. »
14. — Nous avons dit, avec raison, que l'enfer des Chrétiens avait renchéri sur celui des Païens. Dans le Tartare, en effet, on voit les coupables torturés par le remords, toujours en face de leurs crimes et de leurs victimes, accablés par ceux qu'ils avaient accablés de leur vivant; on les voit fuir la lumière qui les pénètre, et chercher en vain à échapper aux regards qui les poursuivent; l'orgueil y est abaissé et humilié ; tous portent les stigmates de leur passé ; tous sont punis par leurs propres fautes, à tel point que, pour quelques uns, il suffit de les livrer à eux-mêmes, et que l'on juge inutile d'y ajouter d'autres châtiments. Mais ce sont des *ombres*, c'est-à-dire *des âmes avec leurs corps fluidiques, image de leur existence terrestre* ; on n'y voit pas les hommes reprendre leur corps charnel pour souffrir matériellement, ni le feu pénétrer sous leur peau et les saturer jusqu'à la moelle des os, ni le luxe et le raffinement des supplices qui font la base de l'enfer chrétien. On y trouve des juges inflexibles, mais justes, qui proportionnent la peine à la faute ; tandis que dans l'empire de Satan, tous sont confondus dans les mêmes tortures ; tout y est fondé sur la matérialité ; l'équité même en est bannie.	Nous avons dit, avec raison, que l'enfer des Chrétiens avait renchéri sur celui des Païens. Dans le Tartare, en effet, on voit les coupables torturés par le remords, toujours en face de leurs crimes et de leurs victimes, accablés par ceux qu'ils avaient accablés de leur vivant ; on les voit fuir la lumière qui les pénètre, et chercher en vain à échapper aux regards qui les poursuivent ; l'orgueil y est abaissé et humilié; tous portent les stigmates de leur passé ; tous sont punis par leurs propres fautes, à tel point que, pour quelques-uns, il suffit de les livrer à eux-mêmes, et que l'on juge inutile d'y ajouter d'autres châtiments. Mais ce sont des ombres, c'est-à-dire des âmes avec leurs corps fluidiques, image de leur existence terrestre ; on n'y voit pas les hommes reprendre leur corps charnel pour souffrir matériellement, ni le feu pénétrer sous leur peau et les saturer jusqu'à la moelle des os, ni le luxe et le raffinement de supplices qui font la base de l'enfer moderne. On y trouve des juges inflexibles mais justes, qui proportionnent la peine à la faute, tandis que dans l'empire de Satan, tous sont confondus dans les mêmes tortures ; tout y est fondé sur la matérialité ; l'équité même en est bannie.
Il y a sans doute aujourd'hui, dans l'Église même, beaucoup d'hommes de sens qui n'admettent point ces choses à la lettre et n'y voient que des allégories dont il faut saisir l'esprit ; mais leur opinion n'est qu'individuelle et ne fait pas loi. La croyance à l'enfer matériel avec toutes ses conséquences n'en est pas moins encore un article de foi.	Il y a sans doute aujourd'hui, dans l'Église même, beaucoup d'hommes de sens qui n'admettent point ces choses à la lettre et n'y voient que des allégories dont il faut saisir l'esprit ; mais leur opinion n'est qu'individuelle et ne fait pas loi. La croyance à l'enfer matériel avec toutes ses conséquences n'en est pas moins encore un article de foi.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
15. – On se demande comment des hommes ont pu voir ces choses dans l'extase, si elles n'existent pas. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer la source des images fantastiques qui se produisent parfois avec les apparences de la réalité. Nous dirons seulement qu'il faut y voir une preuve de ce principe, que l'extase est la moins sûre de toutes les révélations (10), parce que cet état de surexcitation n'est pas toujours le fait d'un dégagement de l'âme aussi complet qu'on pourrait le croire, et qu'on y trouve bien souvent le reflet des préoccupations de la veille. Les idées dont l'esprit est nourri et dont le cerveau, ou mieux l'enveloppe périspritale correspondant au cerveau, a conservé l'empreinte, se reproduisent amplifiées comme dans un mirage, sous des formes vaporeuses qui se croisent et se confondent, et composent des ensembles bizarres. Les extatiques de tous les cultes ont toujours vu des choses en rapport avec la foi dont ils étaient pénétrés ; il n'est donc pas surprenant que ceux qui, comme sainte Thérèse, sont fortement imbus des idées de l'enfer, telles que les donnent les descriptions verbales ou écrites et les tableaux, aient des visions qui n'en sont, à proprement parler, que la reproduction, et produisent l'effet d'un cauchemar. Un Paien plein de foi aurait vu le Tartare et les Furies, comme il aurait vu, dans l'Olympe, Jupiter tenant la foudre en main.	On se demande comment des hommes ont pu voir ces choses dans l'extase si elles n'existent pas. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer la source des images fantastiques qui se produisent parfois avec les apparences de la réalité. Nous dirons seulement qu'il faut y voir une preuve de ce principe que l'extase est la moins sûre de toutes les révélations (7), parce que cet état de surexcitation n'est pas toujours le fait d'un dégagement de l'âme aussi complet qu'on pourrait le croire, et qu'on y trouve bien souvent le reflet des préoccupations de la veille. Les idées dont l'esprit est nourri et dont le cerveau, ou mieux l'enveloppe périspritale correspondant au cerveau, a conservé l'empreinte, se reproduisent amplifiées comme dans un mirage, sous des formes vaporeuses qui se croisent et se confondent, et composent des ensembles bizarres. Les extatiques de tous les cultes ont toujours vu des choses en rapport avec la foi dont ils étaient pénétrés ; il n'est donc pas surprenant que ceux qui, comme sainte Thérèse, sont fortement imbus des idées de l'enfer, telles que les donnent les descriptions verbales ou écrites et les tableaux, aient des visions qui n'en sont, à proprement parler, que la reproduction, et produisent l'effet d'un cauchemar. Un paien plein de foi aurait vu le Tartare et les Furies, comme il aurait vu dans l'Olympe Jupiter tenant la foudre en main.
(10) Livre des Esprits, nos 443 et 444	(7) Livre des Esprits, nos 443 et 444

CHAPITRE V - LE PURGATOIRE[1]

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
1. – L'Évangile ne fait aucune mention du purgatoire, qui ne fut admis par l'Église qu'en l'an 593. C'est assurément un dogme plus rationnel et plus conforme à la justice de Dieu que l'enfer, puisqu'il établit des peines moins rigoureuses, et rachetables pour des fautes d'une moyenne gravité.	L'Évangile ne fait aucune mention du Purgatoire, qui ne fut admis par l'Église qu'en l'an 593. C'est assurément un dogme plus rationnel et plus conforme à la justice de Dieu que l'enfer, puisqu'il établit des peines moins rigoureuses et rachetables pour des fautes d'une moyenne gravité.
Le principe du purgatoire est donc fondé en équité, car, comparé à la justice humaine, c'est la détention temporaire à côté de la condamnation à perpétuité. Que penserait-on d'un pays qui n'aurait que la peine de mort pour les crimes et les simples délits ? Sans le purgatoire, il n'y a pour les âmes que les deux alternatives extrêmes : la félicité absolue ou le supplice éternel. Dans cette hypothèse, que deviennent les âmes coupables seulement de fautes légères ? ou elles partagent la félicité des élus sans être parfaites, ou elles subissent le châtiment des plus grands criminels sans avoir fait beaucoup de mal, ce qui ne serait ni juste ni rationnel.	Le principe du Purgatoire est donc fondé en équité, car, comparé à la justice humaine, c'est la détention temporaire à côté de la condamnation à perpétuité. Que penserait-on d'un pays qui n'aurait que la peine de mort pour les crimes et les simples délits ? Sans le Purgatoire, il n'y a pour les âmes que les deux alternatives extrêmes : la félicité absolue ou le supplice éternel. Dans cette hypothèse, que deviennent les âmes coupables seulement de fautes légères ? ou elles partagent la félicité des élus sans être parfaites, ou elles subissent le châtiment des plus grands criminels sans avoir fait beaucoup de mal, ce qui ne serait ni juste ni rationnel.
2. — Mais la notion du purgatoire devait nécessairement être incomplète ; c'est pourquoi, ne connaissant que la peine du feu, on en a fait un diminutif de l'enfer ; les âmes y brûlent aussi, mais d'un feu moins intense. Le progrès étant inconciliable avec le dogme des peines éternelles, les âmes n'en sortent point par suite de leur avancement, mais par la vertu des prières que l'on dit ou que l'on fait dire à leur intention.	Mais la notion du Purgatoire devait nécessairement être incomplète ; c'est pourquoi, ne connaissant que la peine du feu, on en a fait un diminutif de l'enfer ; les âmes y brûlent aussi, mais d'un feu moins intense. Le progrès étant inconciliable avec le dogme des peines éternelles, les âmes n'en sortent point par suite de leur avancement, mais par la vertu des prières que l'on dit ou que l'on fait dire à leur intention.
Si la pensée première a été bonne, il n'en est pas de même de ses conséquences, par les abus dont elle a été la source. Au moyen des prières payées, le purgatoire est devenu une mine plus productive que l'enfer (1).	Si la pensée première a été bonne, il n'en est pas de même de ses conséquences, par les abus dont elle a été la source. Au moyen des prières payées, le Purgatoire est devenu une mine plus productive que l'Enfer.
(1) Le purgatoire a donné naissance au commerce scandaleux des indulgences, à l'aide desquelles on vendait l'entrée du	

[1] O número no título deste capítulo na 1ª edição está equivocadamente como V quando deveria ser VI.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
ciel. Cet abus a été la première cause de la Réforme, et c'est ce qui fit rejeter le purgatoire par Luther.	
3. — Le lieu du purgatoire n'a jamais été déterminé, ni la nature des peines qu'on y endure clairement définie. Il était réservé à la révélation nouvelle de combler cette lacune, en nous expliquant les causes des misères de la vie terrestre, dont la pluralité des existences pouvait seule nous montrer la justice.	Le lieu du Purgatoire n'a jamais été déterminé, ni la nature des peines qu'on y endure clairement définie. Il était réservé à la révélation nouvelle de combler cette lacune, en nous expliquant les causes des misères de la vie terrestre, dont la pluralité des existences pouvait seule nous montrer la justice.
Ces misères sont nécessairement la suite des imperfections de l'âme, car si l'âme était parfaite, elle ne commettrait point de fautes et n'aurait pas à en subir les conséquences. L'homme qui serait sobre et modéré en tout, par exemple, ne serait pas en proie aux maladies qu'engendrent les excès. Le plus souvent, il est malheureux ici-bas par sa propre faute ; mais s'il est imparfait, c'est qu'il l'était avant de venir sur la terre ; il y expie non-seulement ses fautes actuelles, mais les fautes antérieures qu'il n'a point réparées ; il endure dans une vie d'épreuves ce qu'il a fait endurer aux autres dans une autre existence. Les vicissitudes qu'il éprouve sont à la fois un châtiment temporaire et un avertissement des imperfections dont il doit se défaire pour éviter les malheurs futurs et progresser vers le bien. Ce sont pour l'âme les leçons de l'expérience, leçons rudes parfois, mais d'autant plus profitables pour l'avenir qu'elles laissent une plus profonde impression. Ces vicissitudes sont l'occasion de luttes incessantes qui développent ses forces et ses facultés morales et intellectuelles, la fortifient dans le bien, et d'où elle sort toujours victorieuse, si elle a le courage de la soutenir jusqu'au bout. Le prix de la victoire est dans la vie spirituelle, où elle entre radieuse et triomphante, comme le soldat qui sort de la mêlée et vient recevoir la palme glorieuse.	Ces misères sont nécessairement la suite des imperfections de l'âme, car si l'âme était parfaite, elle ne commettrait point de fautes et n'aurait pas à en subir les conséquences. L'homme qui serait sobre et modéré en tout, par exemple, ne serait pas en proie aux maladies qu'engendrent les excès. Le plus souvent, il est malheureux ici-bas par sa propre faute ; mais s'il est imparfait, c'est qu'il l'était avant de venir sur la terre ; il y expie non-seulement ses fautes actuelles, mais les fautes antérieures qu'il n'a point réparées; il endure dans une vie d'épreuve ce qu'il a fait endurer aux autres dans une autre existence. Les vicissitudes qu'il éprouve sont à la fois un châtiment temporaire et un avertissement des imperfections dont il doit se défaire pour éviter les malheurs futurs et progresser vers le bien. Ce sont pour l'âme les leçons de l'expérience, leçons rudes parfois, mais d'autant plus profitables pour l'avenir qu'elles laissent une plus profonde impression. Ces vicissitudes sont l'occasion de luttes incessantes qui développent ses forces et ses facultés morales et intellectuelles, la fortifient dans le bien, et d'où elle sort toujours victorieuse si elle a le courage de la soutenir jusqu'au bout. Le prix de la victoire est dans la vie spirituelle, où elle entre radieuse et triomphante, comme le soldat qui sort de la mêlée et vient recevoir la palme glorieuse.
4. — Chaque existence est pour l'âme l'occasion d'un pas en avant ; de sa volonté dépend que ce pas soit le plus grand possible, de franchir plusieurs échelons ou de rester au même point ;	Chaque existence est pour l'âme l'occasion d'un pas en avant ; de sa volonté dépend que ce pas soit le plus grand possible, de franchir plusieurs échelons ou de rester au même point ;

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
dans ce dernier cas, elle a souffert,sans profit ; et comme il faut toujours, tôt ou tard payer sa dette, il lui faudra recommencer une nouvelle existence dans des conditions encore plus pénibles, parce qu'à une souillure non effacée elle ajoute une autre souillure.	dans ce dernier cas, elle a souffert sans profit; et comme il faut toujours tôt ou tard payer sa dette, il lui faudra recommencer une nouvelle existence dans des conditions encore plus pénibles, parce qu'à une souillure non effacée elle ajoute une autre souillure.
C'est donc dans les incarnations successives que l'âme se dépouille peu à peu de ses imperfections, qu'elle se purge, en un mot, jusqu'à ce qu'elle soit assez pure pour mériter de quitter les mondes d'expiation pour des mondes plus heureux, et plus tard ceux-ci pour jouir de la félicité suprême.	C'est donc dans les incarnations successives que l'âme se dépouille peu à peu de ses imperfections, qu'elle se purge, en un mot, jusqu'à ce qu'elle soit assez pure pour mériter de quitter les mondes d'expiation pour des mondes plus heureux, et plus tard ceux-ci pour jouir de la félicité suprême. [Quebrou parágrafos]
Le *purgatoire* n'est donc plus une idée vague et incertaine ; c'est une réalité matérielle que nous voyons, que nous touchons et que nous subissons ; il est dans les mondes d'expiation, et la terre est un de ces mondes ; les hommes y expient leur passé et leur présent au profit de leur avenir. Mais, contrairement à l'idée que l'on s'en fait, il dépend de chacun d'abréger ou d'y prolonger son séjour, selon le degré d'avancement et d'épuration auquel il est parvenu par son travail sur lui même; on en sort, non parce que l'on a fini son temps ou par les mérites d'autrui, mais par le fait de son propre mérite, selon cette parole du Christ : « *A chacun selon ses oeuvres*, » parole qui résume toute la justice de Dieu.	Le *Purgatoire* n'est donc plus une idée vague et incertaine ; c'est une réalité matérielle que nous voyons, que nous touchons et que nous subissons ; il est dans les mondes d'expiation, et la terre est un de ces mondes ; les hommes y expient leur passé et leur présent au profit de leur avenir. Mais, contrairement à l'idée que l'on s'en fait, il dépend de chacun d'abréger ou d'y prolonger son séjour selon le degré d'avancement et d'épuration auquel il est parvenu par son travail sur lui-même; on en sort, non parce que l'on a fini son temps ou par les mérites d'autrui, mais par le fait de son propre mérite, selon cette parole du Christ : *A chacun selon ses oeuvres*, parole qui résume toute la justice de Dieu.
5. – Celui donc qui souffre en cette vie doit se dire que c'est parce qu'il ne s'est point suffisamment épuré dans sa précédente existence, et que, s'il ne le fait dans celle-ci, il souffrira encore dans la suivante. Ceci est à la fois équitable et logique. La souffrance étant inhérente à l'imperfection, on souffre aussi longtemps qu'on est imparfait, comme on souffre d'une maladie aussi longtemps qu'on n'en est pas guéri. C'est ainsi que tant qu'un homme est orgueilleux, il souffrira des suites de l'orgueil ; tant qu'il sera égoïste, il souffrira des suites de l'égoïsme.	Celui donc qui souffre en cette vie doit se dire que c'est parce qu'il ne s'est point suffisamment épuré dans sa précédente existence, et que s'il ne le fait dans celle-ci, il souffrira encore dans la suivante. Ceci est à la fois équitable et logique. La souffrance étant inhérente à l'imperfection, on souffre aussi longtemps qu'on est imparfait, comme on souffre d'une maladie aussi longtemps qu'on n'en est pas guéri. C'est ainsi que tant qu'un homme est orgueilleux, il souffrira des suites de l'orgueil ; tant qu'il sera égoïste, il souffrira des suites de l'égoïsme.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
6. – L'Esprit coupable souffre d'abord dans la vie spirituelle en raison du degré de ses imperfections ; puis la vie corporelle lui est donnée comme moyen de réparation ; c'est pour cela qu'il s'y retrouve, soit avec les personnes qu'il a offensées, soit dans des milieux analogues à ceux où il a fait le mal, soit dans des situations qui en sont la contre-partie, comme, par exemple, d'être dans la misère s'il a été mauvais riche, dans une condition humiliante s'il a été orgueilleux.	L'Esprit coupable souffre d'abord dans la vie spirituelle en raison du degré de ses imperfections; puis la vie corporelle lui est donnée comme moyen de réparation ; c'est pour cela qu'il s'y retrouve, soit avec les personnes qu'il a offensées, soit dans des milieux analogues à ceux où il a fait le mal, soit dans des situations qui en sont la contre partie, comme par exemple, d'être dans la misère s'il a été mauvais riche, dans une condition humiliante s'il a été orgueilleux. [Quebrou parágrafos]
L'expiation, dans le monde des Esprits et sur la terre, n'est point un double châtiment pour l'Esprit ; c'est le même qui se continue sur la terre, comme complément, en vue de lui faciliter son amélioration par un travail effectif ; il dépend de lui de le mettre à profit. Ne vaut-il pas mieux pour lui revenir sur la terre avec la possibilité de gagner le ciel, que d'être condamné sans rémission en la quittant ? Cette liberté qui lui est accordée est une preuve de la sagesse, de la bonté et de la justice de Dieu, qui veut que *l'homme doive tout à ses efforts et soit l'artisan de son avenir* ; s'il est malheureux, et s'il l'est plus ou moins longtemps, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même : la voie du progrès lui est toujours ouverte.	Ce n'est point un double châtiment ; c'est le même qui se continue sur la terre, comme complément, en vue de lui faciliter son amélioration par un travail effectif. Il dépend de lui de le mettre à profit. Ne vaut-il pas mieux pour lui revenir sur la terre avec la possibilité de gagner le ciel, que d'être condamné sans rémission en la quittant ? Cette liberté qui lui est accordée est une preuve de la sagesse, de la bonté et de la justice de Dieu, qui veut que l'homme doive tout à ses efforts et soit l'artisan de son avenir ; s'il est malheureux, et s'il l'est plus ou moins longtemps, il ne peut s'en prendre qu'à lui même : la voie du progrès lui est toujours ouverte.
7. — Si l'on considère combien est grande la souffrance de certains Esprits coupables dans le monde invisible, combien est terrible la situation de quelques uns, à quelles anxiétés ils sont en proie, et combien cette position est rendue plus pénible par l'impuissance où ils sont d'en voir le terme, on pourrait dire que c'est pour eux l'*enfer*, si ce mot n'impliquait pas l'idée d'un châtiment éternel et matériel. Grâce à la révélation des Esprits, et aux exemples qu'ils nous offrent, nous savons que *la durée de l'expiation est subordonnée à l'amélioration du coupable*.	Si l'on considère combien est grande la souffrance de certains Esprits coupables dans le monde invisible, combien est terrible la situation de quelques-uns, à quelles anxiétés ils sont en proie, et combien cette position est rendue plus pénible par l'impuissance où ils sont d'en voir le terme, on pourrait dire que c'est pour eux l'*Enfer*, si ce mot n'impliquait pas l'idée d'un châtiment éternel et matériel. Grâce à la révélation des Esprits et aux exemples qu'ils nous offrent, nous savons que la durée de cette souffrance est subordonnée à l'amélioration du coupable.
8. — Le Spiritisme vient donc pas nier la pénalité future ; il vient au contraire la constater. Ce qu'il détruit, c'est l'enfer localisé, avec ses	Le Spiritisme ne vient donc pas nier la pénalité future ; il vient au contraire la constater. Ce qu'il détruit, c'est l'Enfer localisé avec ses

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
fournaises et ses peines irrémissibles. Il ne nie pas le purgatoire, puisqu'il prouve que nous y sommes ; il le définit et le précise, en expliquant la cause des misères terrestres, et par là il y fait croire ceux qui le niaient.	fournaises et ses peines irrémissibles. Il ne nie pas le Purgatoire, puisqu'il prouve que nous y sommes ; il le définit et le précise, en expliquant la cause des misères terrestres, et par là il y fait croire ceux qui le niaient.
Rejette-t-il les prières pour les trépassés ? Bien au contraire, puisque les Esprits souffrants les sollicitent ; qu'il en fait un devoir de charité et en démontre l'efficacité pour les *ramener au bien*, et, par ce moyen, abréger leurs tourments (2). Parlant à l'intelligence, il a ramené la foi chez les incrédules, et à la prière ceux qui s'en raillaient. Mais il dit que l'efficacité des prières est dans la pensée et non dans les mots, que les meilleures sont celles du coeur et non celles des lèvres, celles que l'on dit soi-même, et non celles que l'on fait dire pour de l'argent. Qui donc oserait l'en blâmer ?	Rejette-t-il les prières pour les trépassés ? Bien au contraire, puisque les Esprits souffrants les sollicitent ; qu'il en fait un devoir de charité et en démontre l'efficacité pour les *ramener au bien*, et par ce moyen abréger leurs tourments (1). Parlant à l'intelligence, il a ramené la foi chez les incrédules, et à la prière ceux qui s'en raillaient. Mais il dit que l'efficacité des prières est dans la pensée et non dans les mots, que les meilleures sont celles du coeur et non celles des lèvres. Qui donc oserait l'en blâmer ?
(2) Voir *Evangile selon le Spiritisme*, chap. XXVII : Action de la prière.	(1) Voir *l'Evangile selon le spiritisme*, chap. XXIII, Action de la prière.
9. — Que le châtiment ait lieu dans la vie spirituelle ou sur la terre, et quelle qu'en soit la durée, il a toujours un terme, plus ou moins éloigné ou rapproché. Il n'y a donc en réalité pour l'Esprit que deux alternatives : *punition temporaire graduée selon la culpabilité*, et *récompense graduée selon le mérite*. Le Spiritisme repousse la troisième alternative, celle de la damnation éternelle. L'enfer reste comme figure symbolique des plus grandes souffrances dont le terme est inconnu. Le purgatoire est la réalité.	Que le châtiment ait lieu dans la vie spirituelle ou sur la terre, et quelle qu'en soit la durée, il a toujours un terme, plus ou moins éloigné ou rapproché. Il n'y a donc en réalité pour l'Esprit que deux alternatives : *punition temporaire graduée selon la culpabilité*, et *récompense graduée selon le mérite*. Le Spiritisme repousse la troisième alternative, celle de la damnation éternelle. L'Enfer reste comme figure symbolique des plus grandes souffrances dont le terme est inconnu. Le Purgatoire est la réalité.
Le mot *purgatoire* réveille l'idée d'un lieu circonscrit : c'est pourquoi il s'applique plus naturellement à la terre, considérée comme lieu d'expiation, qu'à l'espace infini où errent les Esprits souffrants, et qu'en outre la nature de l'expiation terrestre est une véritable expiation.	Le mot *purgatoire* réveille l'idée d'un lieu circonscrit ; c'est pourquoi il s'applique plus naturellement à la terre, considérée comme lieu d'expiation, qu'à l'espace infini où errent les Esprits souffrants, et qu'en outre la nature de l'expiation terrestre est une véritable purification.
Quand les hommes se seront améliorés, ils ne fourniront au monde invisible que de bons Esprits, et ceux ci, en s'incarnant, ne fourniront à l'humanité corporelle que des éléments	

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
perfectionnés ; alors, la terre cessant d'être un monde d'expiation, les hommes n'y endure ront plus les misères qui sont les conséquences de leurs imperfections. C'est cette transformation qui s'opère en ce moment et élèvera la terre dans la hiérarchie des mondes. (Voir *Evangile selon le Spiritisme*, ch. III.)	
10. – Pourquoi donc le Christ n'a-t-il pas parlé du purgatoire ? C'est que, l'idée n'existant pas, il n'y avait pas de mot pour la représenter. Il s'est servi du mot *enfer*, le seul qui fût en usage, comme terme générique, pour désigner les peines futures sans distinction. Si, à côté du mot *enfer* il eût placé un mot équivalent à *purgatoire*, il n'aurait pu en préciser le sens véritable sans trancher une question réservée à l'avenir ; c'eût été, en outre, consacrer l'existence de deux lieux spéciaux de châtiments. L'enfer, dans son acception générale, réveillant l'idée de punition, renfermait implicitement celle du *purgatoire*, qui n'est qu'un mode de pénalité. L'avenir, devant éclairer les hommes sur la nature des peines, devait, par cela même, réduire l'enfer à sa juste valeur.	Pourquoi donc le Christ n'a-t-il pas parlé du Purgatoire ? C'est que, l'idée n'existant pas, il n'y avait pas de mot pour la représenter. Il s'est servi du mot *enfer*, le seul qui fût en usage, comme terme générique, pour désigner les peines futures sans distinction. Si à côté du mot *enfer* il eût placé un mot équivalent à *purgatoire*, il n'aurait pu en préciser le sens véritable sans trancher une question réservée à l'avenir ; c'eût été, en outre, consacrer l'existence de deux lieux spéciaux de châtiments. L'enfer, dans son acception générale, réveillant l'idée de punition, renfermait implicitement celle du *purgatoire*, qui n'est qu'un mode de pénalité. L'avenir, devant éclairer les hommes sur la nature des peines, devait, par cela même, réduire l'enfer à sa juste valeur.
Puisque l'Église a cru devoir, après six siècles, suppléer au silence de Jésus en décrétant l'existence du purgatoire, c'est qu'elle a pensé qu'il n'avait pas tout dit. Pourquoi n'en serait-il pas pour d'autres points comme pour celui-ci ?	Puisque l'Église a cru devoir, après six siècles, suppléer au silence de Jésus en décrétant l'existence du Purgatoire, c'est qu'elle a pensé qu'il n'avait pas tout dit. Pourquoi n'en serait-il pas pour d'autres points comme pour celui-ci ?

CHAPITRE VI - DOCTRINE DES PEINES ÉTERNELLES[1]

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

Origine de la doctrine des peines éternelles.
— Arguments à l'appui des peines éternelles.
— Impossibilité matérielle des peines éternelles.
— La doctrine des peines éternelles a fait son temps. — Ezéchiel contre l'éternité des peines et le péché originel.

Origine de la doctrine des peines éternelles.

I

1. — La croyance à l'éternité des peines perd chaque jour tellement de terrain que, sans être prophète, chacun peut en prévoir la fin prochaine. Elle a été combattue par des arguments si puissants et si péremptoires, qu'il semble presque superflu de s'en occuper désormais, et qu'il suffit de la laisser s'éteindre. Cependant on ne peut se dissimuler que, toute caduque qu'elle est, elle est encore le point de ralliement des adversaires des idées nouvelles, celui qu'ils défendent avec le plus d'acharnement, parce que c'est un des côtés les plus vulnérables et qu'ils prévoient les conséquences de sa chute. A ce point de vue, cette question mérite un examen sérieux.

2. — La doctrine des peines éternelles, comme celle de l'enfer matériel, a eu sa raison d'être, alors que cette crainte pouvait être un frein pour les hommes peu avancés intellectuellement et moralement. De même qu'ils n'eussent été que peu ou point impressionnés par l'idée de peines morales, ils ne l'auraient pas été davantage par celle de peines temporaires ; ils n'eussent même pas compris la justice des peines graduées et proportionnées, parce qu'ils n'étaient pas aptes à saisir les nuances souvent délicates du bien et du mal, ni la valeur relative des circonstances atténuantes ou aggravantes.

La croyance à l'éternité des peines perd chaque jour tellement du terrain que, sans être prophète, chacun peut en prévoir la fin prochaine. Elle a été combattue par des arguments si puissants et si péremptoires, qu'il semble presque superflu de s'en occuper désormais, et qu'il suffit de la laisser s'éteindre. Cependant on ne peut se dissimuler que, toute caduque qu'elle est, elle est encore le point de ralliement des adversaires des idées nouvelles, celui qu'ils défendent avec le plus d'acharnement, parce que c'est un des côtés les plus vulnérables et qu'ils prévoient les conséquences de sa chute. A ce point de vue, cette question mérite un examen sérieux.

La doctrine des peines éternelles, comme celle de l'enfer matériel, a eu sa raison d'être, alors que cette crainte pouvait être un frein pour les hommes peu avancés intellectuellement et moralement. De même qu'ils n'eussent été que peu ou point impressionnés par l'idée de peines morales, ils ne l'auraient pas été davantage par celle de peines temporaires ; ils n'eussent même pas compris la justice des peines graduées et proportionnées, parce qu'ils n'étaient pas aptes à saisir les nuances souvent délicates du bien et du mal, ni la valeur relative des circonstances atténuantes ou aggravantes.

[1] Na 1ª edição, o título do capítulo é VII - De la doctrine des peines éternelles.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
3. — Plus les hommes sont rapprochés de l'état primitif, plus ils sont matériels ; le sens moral est celui qui se développe en eux le plus tardivement. Par cette raison même, ils ne peuvent se faire qu'une idée très imparfaite de Dieu et de ses attributs, et une non moins vague de la vie future. Ils assimilent Dieu à leur propre nature ; c'est pour eux un souverain absolu, d'autant plus redoutable qu'il est invisible, comme un monarque despote qui, caché dans son palais, ne se montre jamais à ses sujets. Il n'est puissant que par la force matérielle, car ils ne comprennent pas la puissance morale ; ils ne le voient qu'armé de la foudre, ou au milieu des éclairs et des tempêtes, semant sur son passage la ruine et la désolation, à l'exemple des guerriers invincibles. Un Dieu de mansuétude et de miséricorde ne serait pas un Dieu, mais un être faible qui ne saurait se faire obéir. La vengeance implacable, les châtiments terribles, éternels, n'avaient rien de contraire à l'idée qu'ils se faisaient de Dieu, rien qui répugnât à leur raison. Implacables eux-mêmes dans leurs ressentiments, cruels envers leurs ennemis, sans pitié pour les vaincus, Dieu, qui leur était supérieur, devait être encore plus terrible.	Plus les hommes sont rapprochés de l'état primitif, plus ils sont matériels ; le sens moral est celui qui se développe en eux le plus tardivement. Par cette raison même ils ne peuvent se faire qu'une idée très imparfaite de Dieu et de ses attributs, et une non moins vague de la vie future. Ils assimilent Dieu à leur propre nature ; c'est pour eux un souverain absolu, d'autant plus redoutable qu'il est invisible, comme un monarque despote qui, caché dans son palais, ne se montre jamais à ses sujets. Il n'est puissant que par la force matérielle, car ils ne comprennent pas la puissance morale ; ils ne le voient qu'armé de la foudre, ou au milieu des éclairs et des tempêtes, semant sur son passage la ruine et la désolation, à l'exemple des guerriers invincibles. Un Dieu de mansuétude et de miséricorde ne serait pas un Dieu, mais un être faible qui ne saurait se faire obéir. La vengeance implacable, les châtiments terribles, éternels, n'avaient rien de contraire à l'idée qu'ils se faisaient de Dieu, rien qui répugnât à leur raison. Implacables eux-mêmes dans leurs ressentiments, cruels envers leurs ennemis, sans pitié pour les vaincus, Dieu, qui leur était supérieur, devait être encore plus terrible.
Pour de tels hommes, il fallait des croyances reli gieuses assimilées à leur nature encore fruste. Une religion toute spirituelle, toute d'amour et de charité, ne pouvait s'allier avec la brutalité des mœurs et des passions. Ne blâmons donc pas Moïse de sa législation draconienne, qui suffisait à peine pour contenir son peuple indocile, ni d'avoir fait de Dieu un Dieu vengeur. Il le fallait à cette époque ; la douce doctrine de Jésus n'eût point trouvé d'écho et aurait été impuissante.	Pour de tels hommes il fallait des croyances religieuses assimilées à leur nature encore fruste. Une religion toute spirituelle, toute d'amour et de charité, ne pouvait s'allier avec la brutalité des mœurs et des passions. Ne blâmons donc pas Moïse de sa législation draconienne, qui suffisait à peine pour contenir son peuple indocile, ni d'avoir fait de Dieu un Dieu vengeur. Il le fallait à cette époque ; la douce doctrine de Jésus n'eût point trouvé d'écho, et aurait été impuissante.
4. – A mesure que l'Esprit s'est développé, le voile matériel s'est peu à peu dissipé, et les hommes ont été plus aptes à comprendre les choses spirituelles ; mais cela n'est arrivé que graduellement. Quand Jésus est venu, il a pu annoncer un Dieu clément, parler de son royaume	A mesure que l'Esprit s'est développé, le voile matériel s'est peu à peu dissipé, et les hommes ont été plus aptes à comprendre les choses spirituelles ; mais cela n'est arrivé que graduellement. Quand Jésus est venu, il a pu annoncer un Dieu clément, parler de son royaume

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
qui n'est pas de ce monde, et dire aux hommes : « Aimez-vous les uns les autres, faites du bien à ceux qui vous haïssent ; » tandis que les Anciens disaient : « Oeil pour oeil, dent pour dent. »	qui n'est pas de ce monde, et dire aux hommes : Aimez-vous les uns les autres, faites du bien à ceux qui vous haïssent ; tandis que les Anciens disaient : Oeil pour oeil, dent pour dent.
Or, quels étaient les hommes qui vivaient du temps de Jésus ? Étaient-ce des âmes nouvellement créées et incarnées ? Si cela était, Dieu aurait donc créé au temps de Jésus des âmes plus avancées qu'au temps de Moïse. Mais, alors, que seraient devenues ces dernières ? Auraient-elles langui pendant l'éternité dans l'abrutissement ? Le simple bon sens repousse cette supposition. Non ; c'étaient les mêmes âmes qui, après avoir vécu sous l'empire de la loi mosaïque, avaient, durant plusieurs existences, acquis un développement suffisant pour comprendre une doctrine plus élevée, et qui aújourd'hui sont assez avancées pour recevoir un enseignement encore plus complet.	Or, quels étaient les hommes qui vivaient du temps de Jésus ? Étaient-ce des âmes nouvellement créées et incarnées ? Si cela était, Dieu aurait donc créé au temps de Jésus des âmes plus avancées qu'au temps de Moïse. Mais alors que seraient devenues ces dernières ? Auraient-elles langui pendant l'éternité dans l'abrutissement ? Le simple bon sens repousse cette supposition. Non ; c'étaient les mêmes âmes qui, après avoir vécu sous l'empire de la loi Mosaïque, avaient, durant plusieurs existences, acquis un développement suffisant pour comprendre une doctrine plus élevée, et qui aujourd'hui sont assez avancées pour recevoir un enseignement plus complet.
5. – Cependant, le Christ n'a pu révéler à ses contemporains tous les mystères de l'avenir ; lui-même dit : « J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire,mais vous ne les comprendriez pas; c'est pourquoi je vous parle en paraboles. » Sur tout ce qui regarde la morale, explicite, parce que, touchant à la corde sensible de la vie matérielle, il savait être compris ; sur les autres points, il se borne à semer, sous forme allégorique, les germes de ce qui devra être développé plus tard.	Cependant Christ n'a pu leur révéler tous les mystères de l'avenir ; lui-même dit : « J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne les comprendriez pas ; c'est pourquoi je vous parle en paraboles. » Sur tout ce qui regarde la morale, c'est-à-dire les devoirs d'homme à homme, il a été très explicite, parce que touchant à la corde sensible de la vie matérielle, il savait être compris ; sur les autres points, il se borne à semer, sous forme allégorique, les germes de ce qui devra être développé plus tard.
La doctrine des peines et des récompenses futures appartient à ce dernier ordre d'idées. A l'égard des peines surtout, il ne pouvait rompre tout à coup avec les idées reçues. Il venait tracer aux hommes de nouveaux devoirs : la charité et l'amour du prochain remplaçant l'esprit de haine et de vengeance, l'abnégation substi tuée à l'égoïsme : c'était déjà beaucoup ; il ne pouvait rationnellement affaiblir la crainte du châtiment réservé aux prévaricateurs, sans affaiblir en même temps l'idée du devoir. Il promettait le royaume	La doctrine des peines et des récompenses futures appartient à ce dernier ordre d'idées. A l'égard des peines surtout, il ne pouvait rompre tout à coup avec les idées reçues. Il venait tracer aux hommes de nouveaux devoirs : la charité et l'amour du prochain remplaçant l'esprit de haine et de vengeance, l'abnégation substituée å l'égoïsme : c'était déjà beaucoup ; il ne pouvait rationnellement affaiblir la crainte du châtiment réservé aux prévaricateurs, sans affaiblir en même temps l'idée du devoir. Il promettait le royaume

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
des cieux aux bons ; ce royaume était donc interdit aux mauvais ; où iraient-ils ? Il fallait une contre-partie de nature à impressionner des intelligences encore trop matérielles pour s'identifier avec la vie spirituelle ; car on ne doit pas perdre de vue que Jésus s'adressait au peuple, à la partie la moins éclairée de la société, pour laquelle il fallait des images en quelque sorte palpables, et non des idées subtiles. C'est pourquoi il n'entre point à cet égard dans des détails superflus : il lui suffisait d'opposer une punition à la récompense ; il n'en fallait pas davantage à cette époque.	des cieux aux bons ; ce royaume était donc interdit aux mauvais ; où iraient-ils ? Il fallait une contre-partie de nature à impressionner des intelligences encore trop matérielles pour s'identifier avec la vie spirituelle ; car il ne faut pas perdre de vue que Jésús s'adressait au peuple, à la partie la moins éclairée de la société, pour laquelle il fallait des images en quelque sorte palpables, et non des idées subtiles. C'est pourquoi il n'entre point à cet égard dans des détails superflus ; il lui suffisait d'opposer une punition à la récompense; il n'en fallait pas davantage à cette époque.
6. – Si Jésus a menacé les coupables du feu éternel, il les a aussi menacés d'être jetés dans la *Géhenne*; or, qu'était-ce que la *Géhenne* ? Un lieu aux environs de Jérusalem, une voirie où l'on jetait les immondices de la ville. Faudrait-il donc aussi prendre ceci à la lettre ? C'était une de ces figures énergiques à l'aide desquelles il impressionnait les masses. Il en est de même du feu éternel. Si telle n'eût pas été sa pensée, il serait en contradiction avec lui-même en exaltant la clémence et la miséricorde de Dieu, car la clémence et l'inexorabilité sont des contraires qui s'annulent. Ce serait donc se méprendre étrangement sur le sens des paroles de Jésus, que d'y voir la sanction du dogme des peines éternelles, alors que tout son enseignement proclame la mansuétude du Créateur.	Si Jésus a menacé les coupables du feu éternel, il les a aussi menacés d'être jetés dans la *Géhenne* ; or, qu'était ce que la *Géhenne* ? Un lieu aux environs de Jérusalem, une voirie où l'on jetait les immondices de la ville. Faudrait-il donc aussi prendre ceci à la lettre ? C'était une de ces figures énergiques à l'aide desquelles il impressionnait les masses. Il en est de même du feu éternel. Si telle n'eût pas été sa pensée, il serait en contradiction avec lui-même en exaltant la clémence et la miséricorde de Dieu, car la clémence et l'inexorabilité sont des contraires qui s'annulent. Ce serait donc se méprendre étrangement sur le sens des paroles de Jésus que d'y voir la sanction du dogme des peines éternelles, alors que tout son enseignement proclame la mansuétude du Créateur.
Dans l'*Oraison dominicale*, il nous apprend à dire : « Seigneur, pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Si le coupable n'avait aucun pardon à espérer, il serait inutile de le demander. Mais ce pardon est-il sans condition ? Est-ce une grâce, une remise pure et simple de la peine encourue ? Non ; la mesure de ce pardon est subordonnée à la manière dont nous aurons pardonné; c'est-à-dire que si nous ne pardonnons pas, nous ne serons pas pardonnés. Dieu, faisant de l'oubli des offenses une	Dans l'*Oraison dominicale*, il nous apprend à dire : « Seigneur, pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Si le coupable n'avait aucun pardon à espérer, il serait inutile de le demander. Mais ce pardon est-il sans condition ? Est-ce une grâce, une remise pure et simple de la peine encourue ? Non ; la mesure de ce pardon est subordonnée à la manière dont nous aurons pardonné; c'est-à-dire que si nous ne pardonnons pas, nous ne serons pas pardonnés. Dieu, faisant de l'oubli des offenses une

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
condition absolue, ne pouvait pas exiger que l'homme faible fit ce que lui, tout-puissant, ne ferait pas. L'*Oraison dominicale* est une protestation journalière contre l'éternelle vengeance de Dieu.	condition absolue, ne pouvait pas exiger que l'homme faible fit ce que lui, tout-puissant, ne ferait pas. L'*Oraison dominicale* est une protestation journalière contre l'éternelle vengeance de Dieu.
7. – Pour des hommes qui n'avaient qu'une notion confuse de la spiritualité de l'âme, l'idée du feu matériel n'avait rien de choquant, d'autant moins, qu'elle était dans la croyance vulgaire puisée dans celle de l'enfer des Païens, presque universellement répandue. L'éternité de la peine n'avait non plus rien qui répugnât à des gens soumis depuis des siècles à la législation du terrible Jéhovah. Dans la pensée de Jésus, le feu éternel ne pouvait donc être qu'une figure ; peu lui importait que cette figure fût prise à la lettre, si elle devait servir de frein ; il savait bien que le temps et le progrès devaient se charger d'en faire comprendre le sens allégorique, alors surtout que, selon sa prédiction, l'*Esprit de Vérité* viendrait éclairer les hommes sur toutes choses.	Pour des hommes qui n'avaient qu'une notion conſuse de la spiritualité de l'âme, l'idée du feu matériel n'avait rien de choquant, d'autant moins qu'elle était dans la croyance vulgaire puisée dans celle de l'enfer des Païens, presque universellement répandue. L'éternité de la peine n'avait non plus rien qui répugnât à des gens soumis depuis des siècles à la législation du terrible Jéhovah. Dans la pensée de Jésus, le feu éternel ne pouvait donc être qu'une figure ; peu lui importait que cette figure fût prise à la lettre, si elle devait servir de frein ; il savait bien que le temps et le progrès devaient se charger d'en faire comprendre le sens allégorique, alors surtout que, selon sa prédiction, l'*Esprit de vérité* viendrait éclairer les hommes sur toutes choses.
Le caractère essentiel des peines irrévocables, c'est *l'inefficacité du repentir* ; or jamais Jésus n'a dit que le repentir ne trouverait point grâce devant Dieu. En toute occasion, au contraire, il montre Dieu clément, miséricordieux, prêt à recevoir l'enfant prodigue rentré sous le toit paternel. Il ne le montre inflexible que pour le pécheur endurci; mais, s'il tient le châtiment d'une main, dans l'autre il tient toujours le pardon prêt à s'étendre sur le coupable dès que celui-ci revient sincèrement à lui. Ce n'est certes pas là le tableau d'un Dieu sans pitié. Aussi est-il à remarquer que Jésus n'a prononcé contre personne, même contre les plus grands coupables, de condamnation irrémissible.	Le caractère essentiel des peines irrévocables, c'est *l'inefficacité du repentir* ; or, jamais Jésus n'a dit que le repentir ne trouverait point grâce devant Dieu. En toute occasion, au contraire, il montre Dieu clément, miséricordieux, prêt à recevoir l'enfant prodigue rentré sous le toit paternel. Il ne le montre inflexible que pour le pécheur endurci; mais s'il tient le châtiment d'une main, dans l'autre il tient toujours le pardon prêt à s'étendre sur le coupable dès que celui-ci revient sincèrement à lui. Ce n'est certes pas là le tableau d'un Dieu sans pitié. Aussi est-il à remarquer que Jésus n'a prononcé contre personne, même contre les plus grands criminels, de condamnation irrémissible.
8. – Toutes les religions primitives, d'accord avec le caractère des peuples, ont eu des dieux guerriers qui combattaient à la tête des armées. Le Jéhovah des Hébreux leur fournissait mille moyens d'exterminer leurs ennemis ; il les récompensait	Toutes les religions primitives, d'accord avec le caractère des peuples, ont eu des dieux guerriers qui combattaient à la tête des armées. Le Jéhovah des Hébreux leur fournissait mille moyens d'exterminer leurs ennemis ; il les récompensait

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
par la victoire ou les punissait par la défaite. D'après l'idée qu'on se faisait de Dieu, on croyait l'honorer ou l'apaiser avec le sang des animaux ou des hommes : de là les sacrifices sanglants qui ont joué un si grand rôle dans toutes les religions anciennes. Les Juifs avaient aboli les sacrifices humains ; les Chrétiens, malgré les enseignements du Christ, ont longtemps cru honorer le Créateur en livrant par milliers aux flammes et aux tortures ceux qu'ils appelaient hérétiques ; c'étaient, sous une autre forme, de véritables sacrifices humains, puisqu'ils le faisaient pour *la plus grande gloire de Dieu*, et avec accompagnement de cérémonies religieuses. Aujourd'hui même, ils invoquent encore le *Dieu des armées* avant le combat et le glorifient après la victoire, et cela souvent pour les causes les plus injustes et les plus antichrétiennes.	par la victoire ou les punissait par la défaite. D'après l'idée qu'on se faisait de Dieu, on croyait l'honorer ou l'apaiser avec le sang des animaux ou des hommes ; de là les sacrifices sanglants qui ont joué un si grand rôle dans toutes les religions anciennes. Les Juifs avaient aboli les sacrifices humains. Les chrétiens, malgré les enseignements du Christ, ont longtemps cru honorer le Créateur en livrant par milliers aux flammes et aux tortures ceux qu'ils appelaient hérétiques ; c'é taient, sous une autre forme, de véritables sacrifices humains, puisqu'ils le faisaient pour *la plus grande gloire de Dieu*, et avec accompagnement de cérémonies religieuses. Aujourd'hui même ils invoquent encore le *Dieu des armées* avant le combat et le glorifient après la victoire, et cela souvent pour les causes les plus injustes et les plus antichrétiennes.
9. – Combien l'homme est lent à se défaire de ses préjugés, de ses habitudes, de ses idées premières ! Quarante siècles nous séparent de Moïse, et notre génération chrétienne voit encore des traces des anciens usages barbares consacrés, ou du moins approuvés par la religion actuelle ! Il a fallu la puissance de l'opinion des *non-orthodoxes*, de ceux qui sont regardés comme des hérétiques, pour mettre un terme aux bûchers, et faire comprendre la véritable grandeur de Dieu. Mais, à défaut des bûchers, les persécutions matérielles et morales sont encore en pleine vigueur, tant l'idée d'un Dieu cruel est enracinée en l'homme. Nourri dans des sentiments qui lui sont inculqués dès l'enfance, l'homme peut-il s'étonner que le Dieu qu'on lui présente comme honoré par des actes barbares condamné à des tortures éternelles, et voie sans pitié les souffrances des damnés ?	Combien l'homme est lent à se défaire de ses préjugés, de ses habitudes, de ses idées premières ! Quarante siècles nous séparent de Moïse, et notre génération chrétienne voit encore des traces des anciens usages barbares consacrés, ou du moins approuvés par la religion actuelle ! Il a fallu la puissance de l'opinion des *non-orthodoxes*, de ceux qui sont regardés comme des hérétiques, pour mettre un terme aux bûchers, et faire comprendre la véritable grandeur de Dieu. Mais à défaut des bûchers, les persécutions matérielles et morales sont encore en pleine vigueur, tant l'idée d'un Dieu cruel est enracinée en l'homme. L'homme, nourri dans des sentiments qui lui sont inculqués dès l'enfance, peut-il s'étonner que le Dieu qu'on lui présente comme honoré par des actes barbares, condamné à des tortures éternelles, et voie sans pitié les souffrances des damnés !
Oui, ce sont des philosophes, des impies, selon quelques-uns, qui ont été scandalisés de voir le nom de Dieu profané par des actes indignes de lui; ce sont eux qui l'ont montré aux hommes dans toute sa grandeur, en le dépouillant des passions et	Oui, ce sont des philosophes, des impies, selon quelques-uns, qui ont été scandalisés de voir le nom de Dieu profané par des actes indignes de lui ; ce sont eux qui l'ont montré aux hommes dans toute sa grandeur en le dépouillant des passions et

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
des petitesses humaines que lui prêtait une croyance non éclairée. La religion y a gagné en dignité ce qu'elle a perdu en prestige extérieur ; car s'il y a moins d'hommes attachés à la forme, il y en a davantage qui sont plus sincèrement religieux par le cœur et les sentiments.	des petitesses humaines que lui prêtait une croyance non éclairée. La religion y a gagné en dignité ce qu'elle a perdu en prestige extérieur ; car s'il y a moins d'hommes attachés à la forme, il y en a davantage qui sont plus sincèrement religieux par le cœur et les sentiments.
Mais, à côté de ceux-là, combien en est-il qui, s'arrêtant à la surface, ont été conduits à la négation de toute providence ! Faute d'avoir su mettre à *propos* les croyances religieuses en harmonie avec le progrès de la raison humaine, on a fait naître chez les uns le déisme, chez d'autres l'incrédulité absolue, chez d'autres le panthéisme, c'est-à-dire que l'homme s'est fait lui-même dieu, faute d'en voir un assez parfait.	Mais à côté de ceux-là, combien en est-il qui, s'arrêtant à la surface, ont été conduits à la négation de toute providence ! Faute d'avoir su mettre à *propos* les croyances religieuses en harmonie avec le progrès de la raison humaine, on a fait naître chez les uns le déisme, chez d'autres l'incrédulité absolue, chez d'autres le panthéisme, c'est-à-dire que l'homme s'est fait lui-même Dieu, faute d'en voir un assez parfait.
Arguments à l'appui des peines éternelles	II
10. – Revenons au dogme de l'éternité des peines. Le principal argument que l'on invoque en sa faveur est celui-ci :	Revenons au dogme de l'éternité des peines. Le principal argument que l'on invoque en sa faveur est celui-ci :
« Il est admis, parmi les hommes, que la gravité de l'offense est proportionnée à la qualité de l'offensé. Celle qui est commise envers un souverain, étant considérée comme plus grave que celle qui ne concerne qu'un simple particulier, est punie plus sévèrement. Or Dieu est plus qu'un souverain ; puisqu'il est infini, l'offense envers lui est infinie, et doit avoir un châtiment infini, c'est-à-dire éternel. »	« Il est admis, parmi les hommes, que la gravité de l'offense est proportionnée à la qualité de l'offensé. Celle qui est commise envers un souverain, étant considérée comme plus grave que celle qui ne concerne qu'un simple particulier, est punie plus sévèrement. Or, Dieu est plus qu'un souverain ; puisqu'il est infini, l'offense envers lui est infinie, et doit avoir un châtiment infini, c'est-à-dire éternel. »
Réfutation. — Toute réfutation est un raisonnement qui doit avoir son point de départ, une base sur laquelle il s'appuie, des prémisses, en un mot. Nous prenons ces prémisses dans les attributs mêmes de Dieu :	Toute réfutation est un raisonnement qui doit avoir son point de départ, une base sur laquelle il s'appuie, une prémisse, en un mot. Nous prenons cette prémisse dans les attributs mêmes de Dieu :
Dieu est unique, éternel, immuable, immatériel, tout puissant, souverainement juste et bon, infini dans toutes ses perfections.	*Dieu est unique, éternel, immuable, immatériel, tout puissant, souverainement juste et bon, infini dans toutes ses perfections.*

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
Il est impossible de concevoir Dieu autrement qu'avec l'infini des perfections; sans quoi il ne serait pas Dieu, car on pourrait concevoir un être possédant ce qui lui manquerait. Pour qu'il soit seul au-dessus de tous les êtres, il faut qu'aucun ne puisse le surpasser ni l'égaler en quoi que ce soit. Donc, il faut qu'il soit infini en tout.	Il est impossible de concevoir Dieu autrement qu'avec l'infini des perfections, sans quoi il ne serait pas Dieu, car on pourrait concevoir un être possédant ce qui lui manquerait. Pour qu'il soit seul au-dessus de tous les êtres, il faut qu'aucun ne puisse le surpasser ni l'égaler en quoi que ce soit. Donc il faut qu'il soit infini en tout.
Les attributs de Dieu, étant infinis, ne sont susceptibles ni d'augmentation ni de diminution ; sans cela, ils ne seraient pas infinis et Dieu ne serait pas parfait. Si l'on ôtait la plus petite parcelle d'un seul de ses attributs, on n'aurait plus Dieu, puisqu'il pourrait exister un être plus parfait.	Les attributs de Dieu, étant infinis, ne sont susceptibles ni d'augmentation ni de diminution, sans cela ils ne seraient pas infinis, et Dieu ne serait pas parfait. Si l'on ôtait la plus petite parcelle d'un seul de ses attributs, on n'aurait plus Dieu, puisqu'il pourrait exister un être plus parfait.
L'infini d'une qualité exclut la possibilité de l'exis tence d'une qualité contraire qui l'amoindrirait ou la annulerait. Un être *infiniment bon* ne peut avoir la plus petite parcelle de méchanceté, ni l'être *infiniment mauvais* avoir la plus petite parcelle de bonté ; de même qu'un objet ne saurait être d'un noir absolu avec la plus légère nuance de blanc, ni d'un blanc absolu avec la plus petite tache de noir.	L'infini d'une qualité exclut la possibilité de l'existence d'une qualité contraire qui l'amoindrirait ou l'annulerait. Un être *infiniment bon* ne peut avoir la plus petite parcelle de méchanceté, ni l'être *infiniment mauvais* avoir la plus petite parcelle de bonté ; de même qu'un objet ne saurait être d'un noir absolu avec la plus légère nuance de blanc, ni d'un blanc absolu avec la plus petite tache de noir.
Ce point de départ posé, à l'argument ci-dessus on oppose les arguments ci-après :	Ce point de départ posé, à l'argument ci-dessus on oppose les arguments ci-après :
11. – Un être infini peut seul faire quelque chose d'infini. L'homme, étant limité dans ses vertus, dans ses connaissances, dans sa puissance, dans ses aptitudes, dans son existence terrestre, ne peut produire que des choses limitées.	1º Un être infini peut seul faire quelque chose d'infini. L'homme étant limité dans ses vertus, dans ses connaissances, dans sa puissance, dans ses aptitudes, dans son existence terrestre, ne peut produire que des choses limitées.
Si l'homme pouvait être infini dans ce qu'il fait de mal, il le serait également dans ce qu'il fait de bien, et alors il serait égal à Dieu. Mais, si l'homme était infini dans ce qu'il fait de bien, il ne ferait point de mal, car le bien absolu est l'exclusion de tout mal.	2º Si l'homme pouvait être infini dans ce qu'il fait de mal, il le serait également dans ce qu'il fait de bien, et alors il serait égal à Dieu. Mais si l'homme était infini dans ce qu'il fait de bien, il ne ferait point de mal, car le bien absolu est l'exclusion de tout mal.
En admettant qu'une offense temporaire envers la Divinité puisse être infinie, Dieu, s'en vengeant par un châtiment *infini*, serait *infiniment vindicatif* ; s'il est infi niment vindicatif, il ne peut	3º En admettant qu'une offense temporaire envers la Divinité puisse être infinie, Dieu s'en vengeant par un châtiment *infini* serait *infiniment vindicatif* ; s'il est infi niment vindicatif, il ne peut

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
être infiniment bon et miséricordieux, car l'un de ces attributs est la négation de l'autre. S'il n'est pas infiniment bon, il n'est pas parfait, et s'il n'est pas parfait, il n'est pas Dieu.	être infiniment bon et miséricordieux, car l'un de ces attributs est la négation de l'autre. S'il n'est pas infiniment bon, il n'est pas parfait, et s'il n'est pas parfait, il n'est pas Dieu.
Si Dieu est inexorable pour le coupable repentant, il n'est pas miséricordieux ; s'il n'est pas miséricordieux, il n'est pas infiniment bon.	4º Si Dieu est inexorable pour le coupable repentant, il n'est pas miséricordieux ; s'il n'est pas miséricordieux, il n'est pas infiniment bon.
Pourquoi Dieu ferait-il à l'homme une loi du pardon, s'il ne devait pas pardonner lui-même ? Il en résulterait que l'homme qui pardonne à ses ennemis, et leur rend le bien pour le mal, serait meilleur que Dieu qui reste sourd au repentir de celui qui l'a offensé, et lui refuse, pour *l'éternité*, le plus léger adoucissement !	5º Pourquoi Dieu ferait-il à l'homme une loi du pardon, s'il ne devait pas pardonner lui-même ? Il en résulterait que l'homme qui pardonne à ses ennemis et leur rend le bien pour le mal, serait meilleur que Dieu qui reste sourd au repentir de celui qui l'a offensé, et lui refuse, pour *l'éternité*, le plus léger adoucissement.
Dieu, qui est partout et voit tout, doit voir les tortures des damnés. S'il est insensible à leurs gémissements pendant l'éternité, il est éternellement sans pitié ; s'il est sans pitié, il n'est pas infiniment bon.	6º Dieu qui est partout, et voit tout, doit voir les tortures des damnés. S'il est insensible à leurs gémissements pendant l'éternité, il est éternellement sans pitié ; s'il est sans pitié, il n'est pas infiniment bon.
12. – A cela, on répond que le pécheur qui se repent avant de mourir éprouve la miséricorde de Dieu, et qu'alors le plus grand coupable peut trouver grâce devant lui.	7º A cela on répond que le pécheur qui se repent avant de mourir éprouve la miséricorde de Dieu, et qu'alors le plus grand coupable peut trouver grâce devant lui.
Ceci n'est pas mis en doute, et l'on conçoit que Dieu ne pardonne qu'au repentir, et soit inflexible envers les endurcis ; mais, s'il est plein de miséricorde pour l'âme qui se repent avant d'avoir quitté son corps, pourquoi cesse-t-il de l'être pour celle qui se repent après la mort ? Pourquoi le repentir n'aurait-il d'efficacité que pendant la vie, qui n'est qu'un instant, et n'en aurait-il plus pendant l'éternité, qui n'a point de fin ? Si la bonté et la miséricorde de Dieu sont circonscrites *dans un temps donné*, elles ne sont pas infinies, et Dieu n'est pas infiniment bon.	Ceci n'est pas mis en doute, et l'on conçoit que Dieu ne pardonne qu'au repentir, et soit inflexible envers les endurcis ; mais s'il est plein de miséricorde pour l'âme qui se repent ayant d'avoir quitté son corps, pourquoi cesse-t-il de l'être pour celle qui se repent après la mort ? Pourquoi le repentir n'aurait-il d'efficacité que pendant la vie qui n'est qu'un instant, et n'en aurait-il plus pendant l'éternité qui n'a point de fin ? Si la bonté et la miséricorde de Dieu sont circonscrites *dans un temps donné*, elles ne sont pas infinies, et Dieu n'est pas infiniment bon.
13. — Dieu est souverainement juste. La souveraine justice n'est pas la justice la plus inexorable, ni celle qui laisse toute faute impunie ; c'est celle qui tient le compte le plus rigoureux du	8º Dieu est souverainement juste. La souveraine justice n'est pas la justice la plus inexorable, ni celle qui laisse toute faute impunie ; c'est celle qui tient le compte le plus rigoureux du

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
bien et du mal, qui récompense l'un et punit l'autre dans la plus équitable proportion, et ne se trompe jamais.	bien et du mal, qui récompense l'un et punit l'autre dans la plus équitable proportion, et ne se trompe jamais.
Si, pour une faute temporaire, qui toujours est le résultat de la nature imparfaite de l'homme, et souvent du milieu où il se trouve, l'âme peut être punie éternellement, sans espoir d'adoucissement ni de pardon, il n'y a aucune proportion entre la faute et la punition : donc il n'y a pas justice.	Si, pour une faute temporaire, qui toujours est le résultat de la nature imparfaite de l'homme, et souvent du milieu où il se trouve, l'âme peut être punie éternellement, sans espoir d'adoucissement ni de pardon, il n'y a aucune proportion entre la faute et la punition ; donc il n'y a pas justice.
Si le coupable revient à Dieu, se repent et demande à réparer le mal qu'il a fait, c'est un retour au bien, aux bons sentiments. Si le châtiment est irrévocable, ce retour au bien est sans fruit ; puisqu'il n'est pas tenu compte du bien, ce n'est pas de la justice. Parmi les hommes, le condamné qui s'amende voit sa peine commuée, parfois même levée ; il y aurait donc, dans la justice humaine, plus d'équité que dans la justice divine !	Si le coupable revient à Dieu, se repent et demande à réparer le mal qu'il a fait, c'est un retour au bien, aux bons sentiments. Si le châtiment est irrévocable, ce retour au bien est sans fruit ; puisqu'il n'est pas tenu compte du bien, ce n'est pas de la justice. Parmi les hommes, le condamné qui s'amende voit sa peine commuée, parfois même levée ; il y aurait donc, dans la justice humaine, plus d'équité que dans la justice divine.
Si la condamnation est irrévocable, le repentir est inutile ; le coupable, n'ayant rien à espérer de son retour au bien, persiste dans le mal ; de sorte que non-seulement Dieu le condamne à souffrir perpétuellement, mais encore à rester dans le mal pour l'éternité. Ce ne serait là ni de la justice ni de la bonté.	Si la condamnation est irrévocable, le repentir est inu tile ; le coupable, n'ayant rien à espérer de son retour au bien, persiste dans le mal ; de sorte que, non-seulement Dieu le condamne à souffrir perpétuellement, mais encore à rester dans le mal pour l'éternité. Ce ne serait là ni de la justice ni de la bonté.
14. — Étant infini en toutes choses, Dieu doit tout connaître, le passé et l'avenir ; il doit savoir, au moment de la création d'une âme, si elle faillira assez gravement pour être damnée éternellement. S'il ne le sait pas, son savoir n'est pas infini, et alors il n'est pas Dieu. S'il le sait, il crée volontairement un être voué, dès sa formation, à des tortures sans fin, et alors il n'est pas bon.	9º Dieu étant infini en toutes choses, doit tout connaître, le passé et l'avenir ; il doit savoir, au moment de la création d'une âme, si elle faillira assez gravement pour être damnée éternellement. S'il ne le sait pas, son savoir n'est pas infini, et alors il n'est pas Dieu. S'il le sait, il crée volontairement un être voué, dès sa formation, à des tortures sans fin, et alors il n'est pas bon.
Si Dieu, touché du repentir d'un damné, peut étendre sur lui sa miséricorde et le *retirer de l'enfer*, il n'y a plus de peines éternelles, et le jugement prononcé par les hommes est révoqué.	Si Dieu touché du repentir d'un damné peut étendre sur lui sa miséricorde et le retirer de l'enfer, il n'y a plus de peines éternelles, et le jugement prononcé par les hommes est révoqué.
15. — La doctrine des peines éternelles absolues conduit donc forcément à la négation ou à	10º La doctrine des peines éternelles absolues conduit donc forcément à la négation ou à

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
l'amoindrissement de quelques-uns des attributs de Dieu ; elle est par conséquent inconciliable avec la perfection infinie ; d'où l'on arrive à cette conclusion :	l'amoindrissement de quelques-uns des attributs de Dieu ; elle est par consé quent inconciliable avec la perfection infinie ; d'où l'on arrive à cette conclusion :
Si Dieu est parfait, la condamnation éternelle n'existe pas ; si elle existe, Dieu n'est pas parfait.	Si Dieu est parfait, la condamnation éternelle n'existe pas ; si elle existe, Dieu n'est pas parfait.
	II.[2]
16. – On invoque encore en faveur du dogme de l'éternité des peines l'argument suivant :	On invoque encore en faveur du dogme de l'éternité des peines l'argument suivant :
« La récompense accordée aux bons, étant éternelle, doit avoir pour contre-partie une punition éternelle. Il est juste de proportionner la punition à la récompense. »	« La récompense accordée aux bons, étant éternelle, doit avoir pour contre-partie une punition éternelle. Il est juste de proportionner la punition à la récompense. »
Réfutation. – Dieu crée-t-il l'âme en vue de la rendre heureuse ou malheureuse ! Evidemment, le bonheur de la créature doit être le but de sa création, autrement Dieu ne serait pas bon. Elle atteint le bonheur par son propre mérite; le mérite acquis, elle n'en peut perdre le fruit, autrement elle dégénérerait ; l'éternité du bonheur est donc la conséquence de son immortalité.	Dieu crée-t-il l'âme en vue de la rendre heureuse ou malheureuse ? Évidemment le bonheur de la créature doit être le but de sa création, autrement Dieu ne serait pas bon. Elle atteint le bonheur par son propre mérite ; le mérite acquis, elle n'en peut perdre le fruit, et l'éternité du bonheur est la conséquence de son immortalité.
Mais, avant d'arriver à la perfection, elle a des luttes à soutenir, des combats à livrer aux mauvaises passions. Dieu ne l'ayant pas créée parfaite, mais *susceptible de le devenir*, afin qu'elle ait le mérite de ses œuvres, elle peut faillir. Ses chutes sont les conséquences de sa faiblesse naturelle. Si, pour une chute, elle devait être punie éternellement, on pourrait demander pourquoi Dieu ne l'a pas créée plus forte. La punition qu'elle subit est un avertissement qu'elle a mal fait, et qui doit avoir pour résultat de la ramener dans la bonne voie. Si la peine était irrémissible, son désir de mieux faire serait superflu ; dès lors le but providentiel de la création ne pourrait être atteint, car il y aurait des êtres prédestinés au bonheur et	Mais avant d'arriver à la perfection, elle a des luttes à soutenir, des combats à livrer aux mauvaises passions. Dieu ne l'ayant pas créée parfaite, mais susceptible de le devenir afin qu'elle ait le mérite de ses œuvres, elle peut faillir. Ses chutes sont les conséquences de sa faiblesse naturelle. Si pour une chute elle devait être punie éternellement, on pourrait demander pourquoi Dieu ne l'a pas créée plus forte. La punition qu'elle subit est un avertissement qu'elle a mal fait, et qui doit avoir pour résultat de la ramener dans la bonne voie. Si la peine était irrémissible, son désir de mieux faire serait superflu ; dès lors le but providentiel de la création ne pourrait être atteint, car il y aurait des êtres prédestinés au bonheur et

[2] Na 1ª edição, o subtítulo II aparece em dois lugares diferentes. Provavelmente houve uma falha na numeração.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
d'autres au malheur. Si une âme coupable se repent, elle peut devenir bonne ; pouvant devenir bonne, elle peut aspirer au bonheur ; Dieu serait-il juste de lui en refuser les moyens ?	d'autres au malheur. Si une âme coupable se repent, elle peut devenir bonne ; pouvant devenir bonne, elle peut aspirer au bonheur ; Dieu serait-il juste de lui en refuser les moyens ?
Le bien étant le but final de la création, le bonheur, qui en est le prix, doit être éternel ; le châtiment, qui est un moyen d'y arriver, doit être temporaire. La plus vulgaire notion de justice, même parmi les hommes, dit qu'on ne peut châtier perpétuellement celui qui a le désir et la volonté de bien faire.	Le bien étant le but final de la création, le bonheur qui en est le prix doit être éternel ; le châtiment qui est un moyen d'y arriver, doit être temporaire. La plus vulgaire notion de justice, même parmi les hommes, dit qu'on ne peut châtier perpétuellement celui qui a le désir et la volonté de bien faire.
	III.
17. – Un dernier argument en faveur de l'éternité des peines est celui-ci :	Un dernier argument en faveur de l'éternité des peines est celui-ci :
« La crainte d'un châtiment éternel est un frein ; si on l'ôte, l'homme, ne redoutant plus rien, se livrera à tous les débordements. »	« La crainte d'un châtiment éternel est un frein ; si on l'ôte, l'homme, ne redoutant plus rien, se livrera à tous les débordements. »
Réfutation. – Ce raisonnement serait juste, si la non éternité des peines entraînait la suppression de toute sanction pénale. L'état heureux ou malheureux dans la vie future est une conséquence rigoureuse de la justice de Dieu, car une identité de situation entre l'homme bon et le pervers serait la négation de cette justice. Mais, pour n'être pas éternel, le châtiment n'en est pas moins pénible ; on le redoute d'autant plus qu'on y croit davantage, et l'on y croit d'autant plus qu'il est plus rationnel. Une pénalité à laquelle on ne croit pas n'est plus un frein, et l'éternité des peines est de ce nombre.	Ce raisonnement serait juste si la non-éternité des peines entraînait la suppression de toute sanction pénale. L'état heureux ou malheureux dans la vie future est une conséquence rigoureuse de la justice de Dieu, car une identité de situation entre l'homme bon et le pervers serait la négation de cette justice. Mais pour n'être pas éternel, le châtiment n'en est pas moins pénible ; on le redoute d'autant plus qu'on y croit davantage, et l'on y croit d'autant plus qu'il est plus rationnel. Une pénalité à laquelle on ne croit pas n'est plus un frein, et l'éternité des peines est de ce nombre.
La croyance aux peines éternelles, comme nous l'avons dit, a eu son utilité et sa raison d'être à une certaine époque ; aujourd'hui, non-seulement elle ne touche plus, mais elle fait des incrédules. Avant de la poser comme une nécessité, il faudrait en démontrer la réalité. Il faudrait, surtout, qu'on en vît l'efficacité sur ceux qui la préconisent et s'efforcent de la démontrer.	Cette croyance , comme nous l'avons dit, a eu son utilité et sa raison d'être à une certaine époque ; aujourd'hui, non-seulement elle ne touche plus, mais elle fait des incrédules. Avant de la poser comme une nécessité, il faudrait en démontrer la réalité. Il faudrait surtout qu'on en vit l'efficacité sur ceux qui la préconisent et s'efforcent de la démontrer.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
Malheureusement, parmi ceux-ci, beaucoup trop prouvent par leurs actes qu'ils n'en sont nullement effrayés. Si elle est impuissante à réprimer le mal chez ceux qui disent y croire, quel empire peut-elle avoir sur ceux qui n'y croient pas ?	Malheureusement, parmi ceux-ci, beaucoup trop prouvent par leurs actes qu'ils n'en sont nullement effrayés. Si elle est impuissante à réprimer le mal chez ceux qui disent y croire, quel empire peut-elle avoir sur ceux qui n'y croient pas ? Chacun admettra, au contraire, comme une justice, une pénalité d'une durée proportionnée à la gravité de la faute, et à la persistance de l'endurcissement dans le mal, mais laissant toujours la porte ouverte au repentir.
Impossibilité matérielle des peines éternelles.	IV.
18. – Jusqu'ici, le dogme de l'éternité des peines n'a été combattu que par le raisonnement ; nous allons le montrer en contradiction avec les faits positifs que nous avons sous les yeux, et en prouver l'impossibilité.	Jusqu'ici le dogme de l'éternité des peines n'a été combattu que par le raisonnement ; nous allons le montrer en contradiction avec les faits positifs que nous avons sous les yeux, et en prouver l'impossibilité.
Selon ce dogme, le sort de l'âme est irrévocablement fixé après la mort. C'est donc un point d'arrêt définitif opposé au progrès. Or l'âme progresse-t-elle, oui ou non ? Là est toute la question. Si elle progresse, l'éternité des peines est impossible.	Selon ce dogme, le sort de l'âme est irrévocablement fixé après la mort. C'est donc un point d'arrêt définitif opposé au progrès. Or, l'âme progresse-t-elle, oui ou non ? Là est toute la question. Si elle progresse, l'éternité des peines est impossible.
Peut-on douter de ce progrès, quand on voit l'immense variété d'aptitudes morales et intellectuelles qui existent sur la terre, depuis le sauvage jusqu'à l'homme civilisé ? Quand on voit la différence que présente un même peuple d'un siècle à l'autre ? Si l'on admet que ce ne sont plus les mêmes âmes, il faut admettre alors que Dieu crée des âmes à tous les degrés d'avancement, selon les temps et les lieux ; qu'il favorise les unes, tandis qu'il voue les autres à une infériorité perpétuelle : ce qui est incompatible avec la justice, qui doit être la même pour toutes les créatures.	Peut-on douter de ce progrès quand on voit l'immense variété d'aptitudes morales et intellectuelles qui existent sur la terre, depuis le sauvage jusqu'à l'homme civilisé ? La différence que présente un même peuple d'un siècle à l'autre ? Si l'on admet que ce ne sont plus les mêmes âmes, il faut admettre alors que Dieu crée des âmes à tous les degrés d'avancement, selon les temps et les lieux, qu'il favorise les unes, tandis qu'il voue les autres à une infériorité perpétuelle, ce qui est incompatible avec la justice qui doit être la même pour toutes les créatures.
19. — Il est incontestable que l'âme, arriérée intellectuellement et moralement, comme celle des peuples barbares, ne peut avoir les mêmes éléments de bonheur, les mêmes aptitudes à jouir	Il est incontestable que l'âme, arriérée intellectuellement et moralement, comme celle des peuples barbares, ne peut avoir les mêmes éléments de bonheur, les mêmes aptitudes à jouir

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
des splendeurs de l'infini, que celle dont toutes les facultés sont largement développées. Si donc ces âmes ne progressent pas, elles ne peuvent, dans les conditions les plus favorables, jouir à perpétuité que d'un bonheur pour ainsi dire négatif. On arrive donc forcément, pour être d'accord avec la rigoureuse justice, à cette conséquence que les âmes les plus avancées sont les mêmes que celles qui étaient arriérées et qui ont progressé. Mais ici nous touchons à la grande question de la *pluralité des existences,* comme seul moyen rationnel de résoudre la difficulté. Cependant nous en ferons abstraction, et nous considérerons l'âme dans une seule existence.	des splendeurs de l'infini, que celle dont toutes les facultés sont largement développées. Si donc ces âmes ne progressent pas, elles ne peuvent, dans les conditions les plus favorables, jouir à perpétuité que d'un bonheur pour ainsi dire négatif. On arrive donc forcément, pour être d'accord avec la rigoureuse justice, à cette conséquence que les âmes les plus avancées sont les mêmes que celles qui étaient arriérées et qui ont progressé. Mais ici nous touchons à la grande question de la *pluralité des existences*, comme seul moyen rationnel de résoudre la difficulté. Cependant nous en ferons abstraction, et nous considérerons l'âme dans une seule existence.
20. — Voici, comme on en voit tant, un jeune homme de vingt ans, ignorant, aux instincts vicieux, niant Dieu et son âme, se livrant au désordre et commettant toutes sortes de méfaits. Néanmoins, il se trouve dans un milieu favorable ; il travaille, il s'instruit, peu à peu se corrige et finalement devient pieux. N'est-ce pas un exemple palpable du progrès de l'âme pendant la vie, et n'en voit-on pas tous les jours de pareils ? Cet homme meurt saintement dans un âge avancé, et naturellement son salut est assuré. Mais quel eût été son sort, si un accident l'eût fait mourir quarante ou cinquante ans plus tôt ? Il était dans toutes les conditions voulues pour être damné ; or, une fois damné, tout progrès était arrêté. Voilà donc un homme sauvé parce qu'il a vécu longtemps, et qui, selon la doctrine des peines éternelles, eût été à jamais perdu s'il eût moins vécu, ce qui pou vait résulter d'un accident fortuit. Dès lors que son âme a pu progresser dans un temps donné, pourquoi n'aurait-elle pas progressé dans le même temps après la mort, si une cause indépendante de sa volonté l'eût empêché de le faire pendant sa vie ? Pourquoi Dieu lui en aurait-il refusé les moyens ? Le repentir, quoique tardif, n'en fût pas moins venu en son temps ; mais si, dès l'instant de sa mort, une condamnation irrémissible, l'eût frappé, son repentir eût été sans	Voici, comme on en voit tant, un jeune homme de vingt ans, ignorant, aux instincts vicieux, niant Dieu et son âme, se livrant au désordre et commettant toutes sortes de méfaits. Cependant il se trouve dans un milieu favorable ; il travaille, il s'instruit, peu à peu se corrige et finalement devient pieux. N'est-ce pas un exemple palpable du progrès de l'âme pendant la vie, et n'en voit-on pas tous les jours de pareils ? Cet homme meurt saintement dans un âge avancé, et naturellement son salut est assuré. Mais quel eût été son sort si un accident l'eût fait mourir quarante ou cinquante ans plus tôt ? Il était dans toutes les conditions voulues pour être damné ; or, une fois damné, tout progrès était arrêté. Voilà donc un homme sauvé parce qu'il a vécu longtemps, et qui, selon la doctrine des peines éternelles, eût été à jamais perdu s'il eût moins vécu. Dès lors que son âme a pu progresser dans un temps donné, pourquoi n'aurait-elle pas progressé dans le même temps après la mort, si une cause indépendante de sa volonté l'eût empêché de le faire pendant sa vie ? Pourquoi Dieu lui en aurait-il refusé les moyens ? Le repentir, quoique tardif, n'en eût pas moins venu en son temps ; mais si, dès l'instant de sa mort, une condamnation irrémissible l'eût frappé, son repentir eût été sans

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
fruit pour l'éternité, et son aptitude à progresser à jamais détruite.	fruit pour l'éternité, et son aptitude à progresser à jamais détruite.
21. — Le dogme de l'éternité absolue des peines est donc inconciliable avec le progrès de l'âme, puisqu'il y opposerait un obstacle invincible. Ces deux principes s'annulent forcément l'un par l'autre ; si l'un existe, l'autre ne peut exister. Lequel des deux existe ? La loi du progrès est patente : ce n'est pas une théorie, c'est un fait constaté par l'expérience ; c'est une loi de nature, loi divine, imprescriptible ; donc, puisqu'elle existe, et qu'elle ne peut se concilier avec l'autre, c'est que l'autre n'existe pas. Si le dogme de l'éternité des peines était une vérité, saint Augustin, saint Paul et beaucoup d'autres n'eussent jamais vu le ciel s'ils fussent morts avant le progrès qui a amené leur conversion.	Le dogme de l'éternité absolue des peines est donc inconciliable avec le progrès de l'âme, puisqu'il y opposerait un obstacle invincible. Ces deux principes s'annulent forcément l'un par l'autre ; si l'un existe, l'autre ne peut exister. Lequel des deux existe ? La loi du progrès est patente ; ce n'est pas une théorie, c'est un fait constaté par l'expérience ; c'est une loi de nature, loi divine, imprescriptible ; donc, puisqu'elle existe, et qu'elle ne peut se concilier avec l'autre, c'est que l'autre n'existe pas. Si le dogme de l'éternité des peines était une vérité, saint Augustin, saint Paul et beaucoup d'autres n'eussent jamais vu le ciel s'ils fussent morts avant le progrès qui a amené leur conversion.
A cette dernière assertion, on répond que la conversion de ces saints personnages n'est point un résultat du progrès de l'âme, mais de la grâce qui leur fut accordée et dont ils furent touchés.	A cette dernière assertion on répond que la conversion de ces saints personnages n'est point un résultat du progrès de l'âme, mais de la grâce qui leur fut accordée et dont ils furent touchés.
Mais ici c'est jouer sur les mots. S'ils ont fait le mal, et plus tard le bien, c'est qu'ils sont devenus meilleurs ; donc ils ont progressé, Dieu leur aurait donc, par une faveur spéciale, accordé la grâce de se corriger ? Pourquoi à eux plutôt qu'à d'autres ? C'est toujours la doctrine des privilèges, incompatible avec la justice de Dieu et son égal amour pour toutes ses créatures.	Mais ici c'est jouer sur les mots. S'ils ont fait le mal, et plus tard le bien, c'est qu'ils sont devenus meilleurs ; donc ils ont progressé. Dieu leur aurait donc, par une faveur spéciale, accordé la grâce de se corriger ? Pourquoi à eux plutôt qu'à d'autres ? C'est toujours la doctrine des privilèges incompatible avec la justice de Dieu et son égal amour pour toutes ses créatures.
Selon la doctrine spirite, d'accord avec les paroles mêmes de l'Evangile, avec la logique et la plus rigoureuse justice, l'homme est le fils de ses oeuvres, pendant cette vie et après la mort; il ne doit rien à la faveur : Dieu le récompense de ses efforts, et le punit de sa négligence aussi longtemps qu'il est négligent.	Selon la doctrine spirite, d'accord avec les paroles mêmes de l'Evangile, avec la logique et la plus rigoureuse justice, l'homme est le fils de ses oeuvres, pendant cette vie et après la mort ; il ne doit rien à la faveur : Dieu le récompense de ses efforts, et le punit de sa négligence aussi longtemps qu'il est négligent.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
La doctrine des peines éternelles a fait son temps.	V.
22. — La croyance à l'éternité des peines matérielles est restée comme une crainte salutaire jusqu'à ce que les hommes fussent en état de comprendre la puissance morale. Tels sont les enfants que l'on contient pendant un temps par la menace de certains êtres chimériques à l'aide desquels on les effraye ; mais il arrive un moment où la raison de l'enfant fait d'elle-même justice des contes dont on l'a bercé, et où il serait absurde de prétendre les gouverner par les mêmes moyens, Si ceux qui le dirigent persistaient à lui affirmer que ces fables sont des vérités qu'il faut prendre à la lettre, ils perdraient sa confiance.	La croyance à l'éternité des peines matérielles est restée comme une crainte salutaire jusqu'à ce que les hommes fussent en état de comprendre la puissance morale. Tels sont les enfants que l'on contient pendant un temps par la menace de certains êtres chimériques à l'aide desquels on les effraie ; mais il arrive un moment où la raison de l'enfant fait d'elle-même justice des contes dont on l'a bercé, et où il serait absurde de prétendre les gouverner par les mêmes moyens. Si ceux qui le dirigent persistaient à lui affirmer que ces fables sont des vérités qu'il faut prendre à la lettre, ils perdraient sa confiance.
Ainsi en est-il aujourd'hui de l'humanité ; elle est sortie de l'enfance et a secoué ses lisières. L'homme n'est plus cet instrument passif qui pliait sous la force matérielle, ni cet être crédule qui acceptait tout, les yeux fermés.	Ainsi en est-il aujourd'hui de l'humanité; elle est sortie de l'enfance, et a secoué ses lisières. L'homme n'est plus cet instrument passif qui pliait sous la force matérielle, ni cet être crédule qui acceptait tout, les yeux fermés.
	C'est pourquoi, lorsque son esprit a atteint un certain développement, il repousse la croyance aux peines éternelles comme incompatible avec l'idée plus grande qu'il se fait de la Divinité, et les notions plus exactes qu'il a du juste et de l'injuste. Tous les arguments du monde ne pourraient triompher de l'évidence ; persister, dans ce cas, est une faute, car c'est compromettre sa propre autorité.
23. — La croyance est un acte de l'entendement, c'est pour cela qu'elle ne peut être imposée. Si, pendant une certaine période de l'humanité, le dogme de l'éternité des peines a pu être inoffensif, salutaire même, il arrive un moment où il devient dangereux. En effet, dès l'instant que vous l'imposez comme vérité absolue, lorsque la raison le repousse, il en résulte nécessairement de deux choses l'une : ou l'homme qui veut croire se fait une croyance plus rationnelle, et alors il se sépare de vous ; ou bien il ne croit plus à rien du tout. Il est évident, pour	La croyance est un acte de l'entendement, c'est pour cela qu'elle ne peut être imposée. Si, pendant une certaine période de l'humanité, le dogme de l'éternité des peines a pu être inoffensif, salutaire même, il arrive un moment où il devient dangereux. En effet, dès l'instant que vous l'imposez comme vérité absolue, lorsque la raison le repousse, il en résulte nécessairement de deux choses l'une : ou l'homme qui veut croire se fait une croyance plus rationnelle, et alors il se sépare de vous, ou bien il ne croit plus à rien du tout. Il est évident, pour

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
quiconque a étudié la question de sang-froid, que, de nos jours, le dogme de l'éternité des peines a fait plus de matérialistes et d'athées que tous les philosophes.	quiconque a étudié la question de sang-froid, que de nos jours, le dogme de l'éternité des peines a fait plus de matérialistes et d'athées que tous les philosophes.
Les idées suivent un cours incessamment progressif ; on ne peut gouverner les hommes qu'en suivant ce cours ; vouloir l'arrêter ou le faire rétrograder, ou simplement rester en arrière, alors qu'il avance, c'est se perdre. Suivre ou ne pas suivre ce mouvement est une question de vie ou de mort, pour les religions aussi bien que pour les gouvernements. Est-ce un bien ? est ce un mal ? Assurément, c'est un mal aux yeux de ceux qui, vivant sur le passé, voient ce passé leur échapper ; pour ceux qui voient l'avenir, c'est la loi du progrès qui est une loi de Dieu, et, contre les lois de Dieu, toute résistance est inutile ; lutter contre sa volonté, c'est vouloir se briser.	Les idées suivent un cours incessamment progressif ; on ne peut gouverner les hommes qu'en suivant ce cours ; vouloir l'arrêter ou le faire rétrograder, ou simplement rester en arrière alors qu'il avance, c'est se perdre. Suivre ou ne pas suivre ce mouvement, est une question de vie ou de mort pour les religions aussi bien que pour les gouvernements. Est-ce un bien ? est-ce un mal ? Assurément c'est un mal aux yeux de ceux qui, vivant sur le passé, le voient leur échapper ; pour ceux qui voient l'avenir, c'est la loi du progrès qui est une loi de Dieu, et contre les lois de Dieu toute résistance est inutile ; lutter contre sa volonté, c'est vouloir se briser.
Pourquoi donc vouloir à toute force soutenir une croyance qui tombe en désuétude, et qui, en définitive, fait plus de tort que de bien à la religion ? Hélas ! c'est triste à dire, mais une question matérielle domine ici la question religieuse. Cette croyance a été largement exploitée, à l'aide de la pensée entretenue qu'avec de l'argent on pouvait se faire ouvrir les portes du ciel, et se préserver de l'enfer. Les sommes qu'elle a rapportées, et qu'elle rapporte encore, sont incalculables ; c'est l'impôt prélevé sur la peur de l'éternité. Cet impôt étant facultatif, le produit est proportionné à la croyance ; si la croyance n'existe plus, le produit devient nul. L'enfant donne volontiers son gâteau à celui qui lui promet de chasser le loup-garou ; mais lorsque l'enfant ne croit plus au loup-garou, il garde son gâteau.	Pourquoi donc vouloir à toute force soutenir une croyance qui tombe en désuétude, et qui, en définitive, fait plus de tort que de bien à la religion ? Hélas ! c'est triste à dire, mais une question matérielle domine ici la question religieuse. Cette croyance a été largement exploitée, à l'aide de la pensée entretenue qu'avec de l'argent on pouvait se faire ouvrir les portes du ciel, et se préserver de l'enfer. Les sommes qu'elle a rapportées, et qu'elle rapporte encore, sont incalculables ; c'est l'impôt prélevé sur la peur de l'éternité. Cet impôt étant facultatif, le produit est proportionné à la croyance ; si la croyance n'existe plus, le produit devient nul. L'enfant donne volontiers son gâteau à celui qui lui promet de chasser le loup-garou ; mais lorsque l'enfant ne croit plus au loup-garou, il garde son gâteau.
24. – La nouvelle révélation donnant des idées plus saines de la vie future, et prouvant qu'on peut faire son salut par ses propres œuvres, doit rencontrer une opposition d'autant plus vive, qu'elle tarit une source plus importante de produits. Il en est ainsi chaque fois qu'une	La nouvelle révélation donnant des idées plus saines de la vie future, et prouvant qu'on peut faire son salut par ses propres œuvres, doit rencontrer une opposition d'autant plus vive qu'elle tarit une source plus importante de produits. Il en est ainsi chaque fois qu'une

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

découverte ou une invention viennent changer les habitudes. Ceux qui vivent des anciens procédés coûteux les prônent et décrient les nouveaux, plus économiques. Croit-on, par exemple, que l'imprimerie, malgré les services qu'elle devait rendre à l'humanité, dut être acclamée par la nombreuse classe des copistes ? Non certes ; ils durent la maudire. Ainsi en a-t-il été des machines, des chemins de fer et de cent autres choses.

Aux yeux des incrédules, le dogme de l'éternité des peines est une question futile dont ils se rient ; aux yeux du philosophe, il a une gravité sociale par les abus auxquels il donne lieu ; l'homme vraiment religieux voit la dignité de la religion intéressée à la destruction de ces abus et de leur cause.

découverte ou une invention vient changer les habitudes. Ceux qui vivent des anciens procédés coûteux les prônent et décrient les nouveaux plus économiques. Croit-on, par exemple, que l'imprimerie, malgré les services qu'elle devait rendre à l'humanité, dut être acclamée par la nombreuse classe des copistes ? Non, certes ; ils durent la maudire. Ainsi en a-t-il été des machines, des chemins de fer, et de cent autres choses.

Aux yeux des incrédules, le dogme de l'éternité des peines est une question futile dont ils se rient ; aux yeux du philosophe, il a une gravité sociale par les abus auxquels il donne lieu ; l'homme vraiment religieux voit la dignité de la religion intéressée à la destruction de ces abus et de leur cause.

Ezéchiel contre l'éternité des peines et le péché originel.

25. – A ceux qui prétendent trouver dans la Bille la justification de l'éternité des peines, on peut opposer des textes contraires qui ne laissent aucune ambiguïté. Les paroles suivantes d'Ezéchiel sont la négation la plus explicite non-seulement des peines irrémissibles, mais de la responsabilité que la faute du père du genre humain aurait fait peser sur sa race :

1. Le Seigneur me parla de nouveau et me dit : – 2. D'où vient que vous vous servez parmi vous de cette parabole, et que vous l'avez tournée en proverbe dans Israël : Les pères, dites vous, ont mangé des raisins verts, et les dents des enfants en sont agacées ? - 3. Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que cette parabole ne passera plus parmi vous en proverbe dans Israël ; – 4. Car toutes les âmes sont à moi; l'âme du fils est à moi comme l'âme du père ; l'âme qui a péché mourra elle-même.

5. Si un homme est juste, s'il agit selon l'équité et la justice ; - 7. S'il n'attriste et n'opprime personne ; s'il rend à son débiteur le gage qu'il lui avait donné ; s'il ne prend rien du bien d'autrui par violence ; s'il donne de

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

son pain à celui qui a faim ; s'il couvre de vêtements ceux qui étaient nus; – 8. S'il ne prête point à usure et ne reçoit point plus qu'il n'a donné ; s'il détourne sa main de l'iniquité, et s'il rend un jugement équitable entre deux hommes qui plaident ensemble ; — 9. S'il marche dans la voie de mes préceptes, et garde mes ordonnances pour agir selon la vérité : celui-là est juste, et il vivra très certainement, dit le Seigneur Dieu. 10. Si cet homme a un fils qui soit un voleur et qui répande le sang, ou qui commette quelqu'une de ces fautes ; – 13. Ce fils mourra très certainement, puisqu'il a fait toutes ces actions détestables, et son sang sera sur sa tête.

14. Si cet homme a un fils qui, voyant tous les crimes que son père avait commis, en soit saisi de crainte, et se garde bien de l'imiter ; – 17. Celui-là ne mourra point à cause de l'iniquité de son père, mais il vivra très certainement. – 18. Son père, qui avait opprimé les autres par des calomnies, et qui avait commis des actions criminelles au milieu de son peuple, est mort à cause de sa propre iniquité.

19. Si vous dites : Pourquoi le fils n'a-t-il pas porté l'iniquité de son père ? C'est parce que le fils a agi selon l'équité et la justice ; qu'il a gardé tous mes préceptes, et qu'il les a pratiqués ; c'est pourquoi il vivra très certainement.

[Chapitre VII - Les peines futures selon le Spiritisme - nota de rodapé do item 15º ▸]

20. L'âme qui a péché mourra elle-même : *Le fils ne portera point l'iniquité du père, et le père ne portera point l'iniquitė du fils* ; la justice du juste sera sur lui, et l'impiété de l'impie sera sur lui.

[Chapitre VII - Les peines futures selon le Spiritisme - nota de rodapé do item 8º ▸]

21. Si l'impie fait pénitence de tous les péchés qu'il avait commis; s'il garde tous mes préceptes, et s'il agit selon l'équité et la justice, il vivra certainement et ne mourra point. - 22. *Je ne me souviendrai plus de toutes les iniquités qu'il avait commises ; il vivra dans les oeuvres de justice qu'il aura faites.*

23. Est-ce que je veux la mort de l'impie ? dit le Seigneur Dieu ; et ne veux-je pas plutôt qu'il se convertisse, et qu'il se retire de sa mauvaise voie, et qu'il vive ? (Ezéchiel, ch. XXVIII.[3])

[3] Foi incluído um X a mais na citação. Deveria ser Ezéchiel Chapitre XVIII e não XXVIII, conforme pode ser constatado na Bíblia de Sacy: https://www.levangile.com/Bible-SAC-26-18-1-complet-Contexte-oui.htm.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
Dites-leur ces paroles : Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je ne veux point la mort de l'impie, mais que je veux que l'impie se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise voie et qu'il vive. (Ézéchiel, ch. XXXIII, v. 11.)	

CHAPITRE VII - LES PEINES FUTURES SELON LE SPIRITISME

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

La chair est faible. - Sources de
la doctrine spirite sur les peines futures.
- Code pénal de la vie future.

La chair est faible.

Le sort des âmes étant dans les mains de Dieu, nul, en ce monde, ne peut de sa propre autorité décréter le code pénal divin. Toute théorie humaine n'est qu'une hypothèse qui n'a que la valeur d'une opinion personnelle, et, par cela même, peut être plus ou moins ingénieuse, ration nelle, bizarre ou ridicule ; la sanction des faits peut seule lui donner de l'autorité et la faire passer à l'état de principe.

En l'absence de faits propres à fixer leurs idées sur la vie future, les hommes ont donné cours à leur imagination et créé cette diversité de systèmes qui se sont partagé et se partagent encore les croyances. Si quelques hommes d'élite ont, à diverses époques, entrevu un coin de la vérité, la masse ignorante est restée sous l'empire des préjugés qui lui étaient le plus souvent imposés. La doctrine des peines éternelles est de ce nombre. Cette doctrine a fait son temps ; elle est aujourd'hui repoussée par la raison. Que mettre à la place ? Un système substitué à un autre système, quoique plus rationnel, n'aura. toujours pour lui que plus de probabilité, mais non la certitude. C'est pour cela que l'homme, arrivé à cette période intellectuelle qui lui permet de réfléchir et de comparer, ne trouvant rien qui satisfasse complètement sa raison et réponde à ses aspirations, flotte indécis ; les uns, que la responsabilité de l'avenir effraie, et qui veulent jouir du présent sans contrainte, cherchent à s'étourdir et proclament le néant après la mort, croyant ainsi mettre leur conscience à l'abri ; d'autres sont dans la perplexité du doute ; le plus grand nombre croit à quelque chose, mais il ne sait pas positivement à quoi il croit.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
	Un des résultats du développement des idées et des con naissances acquises, c'est le positivisme ; l'homme veut croire, mais il veut savoir pourquoi il croit ; il ne se paye plus de mots ; sa raison virile veut quelque chose de plus substantiel que des théories ; en un mot, il lui faut des faits. Dieu jugeant donc que l'humanité est sortie de l'enfance, et que l'homme est mûr aujourd'hui pour comprendre des vérités d'un ordre plus élevé, permet que la vie spirituelle lui soit révélée par des faits qui mettent un terme à ses incertitudes, en faisant tomber l'échafaudage des hypothèses ; c'est la réalité après l'illusion.
Il y a des penchants vicieux qui sont évidemment inhérents à l'Esprit, parce qu'ils tiennent plus au moral qu'au physique ; d'autres semblent plutôt la conséquence de l'organisme, et, par ce motif, on s'en croit moins responsable : telles sont les prédispositions à la colère, à la mollesse, à la sensualité, etc.	
Il est parfaitement reconnu aujourd'hui, par les philosophes spiritualistes, que les organes cérébraux, correspondant aux diverses aptitudes, doivent leur développement à l'activité de l'Esprit ; que ce développement est ainsi un effet et non une cause. Un homme n'est pas musicien parce qu'il a la *bosse* de la musique, mais il n'a la *bosse* de la musique que parce que son Esprit est musicien.	
Si l'activité de l'Esprit réagit sur le cerveau, elle doit réagir également sur les autres parties de l'organisme. L'Esprit est ainsi l'artisan de son propre corps, qu'il façonne, pour ainsi dire, afin de l'approprier à ses besoins et à la manifestation de ses tendances. Cela étant donné, la perfection du corps des races avancées ne serait pas le produit de créations distinctes, mais le résultat du travail de l'Esprit, qui perfectionne son outillage à mesure que ses facultés augmentent.	

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

Par une conséquence naturelle de ce principe, les dispositions morales de l'Esprit doivent modifier les qualités du sang, lui donner plus ou moins d'activité, provoquer une sécrétion plus ou moins abondante de bile ou autres fluides. C'est ainsi, par exemple, que le gourmand se sent venir la salive à la bouche à la vue d'un mets appétissant. Ce n'est pas le mets qui peut surexciter l'organe du goût, puisqu'il n'y a pas contact ; c'est donc l'Esprit, dont la sensualité est éveillée, qui agit, par la pensée, sur cet organe, tandis que, sur un autre, la vue de ce mets ne produit aucun effet. C'est encore par la même raison qu'une personne sensible verse facilement des larmes ; ce n'est pas l'abondance des larmes qui donne la sensibilité à l'Esprit, mais c'est la sensibilité de l'Esprit qui provoque la sécrétion abondante des larmes. Sous l'empire de la sensibilité, l'organisme s'est approprié à cette disposition normale de l'Esprit, comme il s'est approprié à celle de l'Esprit gourmand.

En suivant cet ordre d'idées, on comprend qu'un Esprit irascible doit pousser au tempérament bilieux ; d'où il suit qu'un homme n'est pas colère parce qu'il est bilieux, mais qu'il est bilieux parce qu'il est colère. Il en est de même de toutes les autres dispositions instinctives ; un Esprit mou et indolent laissera son organisme dans un état d'atonie en rapport avec son caractère, tandis que, s'il est actif et énergique, il donnera à son sang, à ses nerfs des qualités toutes différentes. L'action de l'Esprit sur le physique est tellement évidente, qu'on voit souvent de graves désordres organiques se produire par l'effet de violentes commotions morales. L'expression vulgaire : *L'émotion lui a tourné le sang*, n'est pas aussi dénuée de sens qu'on pourrait le croire ; or, qui a pu tourner le sang, sinon les dispositions morales de l'Esprit ?

On peut donc admettre que le tempérament est, au moins en partie, déterminé par la nature de l'Esprit, qui est cause et non effet. Nous disons en partie, parce qu'il est des cas où le physique influe

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

évidemment sur le moral : c'est lorsqu'un état morbide ou anormal est déterminé par une cause externe, accidentelle, indépendante de l'Esprit, comme la température, le climat, les vices héréditaires de constitution, un malaise passager, etc. Le moral de l'Esprit peut alors être affecté dans ses manifestations par l'état pathologique, sans que sa nature intrinsèque soit modifiée.

S'excuser de ses méfaits sur la faiblesse de la chair n'est donc qu'un faux-fuyant pour échapper à la responsabilité. *La chair n'est faible que parce que l'Esprit est faible*, ce qui renverse la question, et laisse à l'Esprit la responsabilité de tous ses actes. La chair, qui n'a ni pensée ni volonté, ne prévaut jamais sur l'Esprit, qui est l'être *pensant et voulant* ; c'est l'Esprit qui donne à la chair les qualités correspondantes à ses instincts, comme un artiste imprime à son oeuvre matérielle le cachet de son génie. L'Esprit, affranchi des instincts de la bestialité,se façonne un corps qui n'est plus un tyran pour ses aspirations vers la spiritualité de son être ; c'est alors que l'homme mange pour vivre, parce que vivre est une nécessité, mais ne vit plus pour manger.

La responsabilité morale des actes de la vie reste donc entière ; mais la raison dit que les conséquences de cette responsabilité doivent être en rapport avec le développement intellectuel de l'Esprit ; plus il est éclairé, moins il est excusable, parce qu'avec l'intelligence et le sens moral naissent les notions du bien et du mal, du juste et de l'injuste.

Cette loi explique l'insuccès de la médecine dans certains cas. Dès lors que le tempérament est un effet et non une cause, les efforts tentés pour le modifier sont nécessairement paralysés par les dispositions morales de l'Esprit, qui oppose une résistance inconsciente et neutralise l'action thérapeutique. C'est donc sur la première cause qu'il faut agir. Donnez, si c'est possible, du courage au poltron, et vous verrez cesser les effets

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

physiologiques de la peur. Ceci prouve une fois de plus la nécessité, pour l'art de guérir, de tenir compte de l'action de l'élément spirituel sur l'organisme. (*Revue spirite*, mars 1869, p. 65.)

O subtítulo *La chair est faible* é um extrato (com mudanças pontuais) de um artigo de mesmo nome publicado na Revista Espírita de Março de 1869 (pp. 65 à 69).

Sources de la doctrine spirite sur les peines futures.

La doctrine spirite, en ce qui concerne les peines futures, n'est pas plus fondée sur une théorie préconçue que dans ses autres parties ; ce n'est pas un système substitué à un autre système : en toutes choses, elle s'appuie sur des observations, et c'est ce qui fait son autorité. Nul n'a donc imaginé que les âmes, après la mort, devaient se trouver dans telle ou telle situation ; ce sont les êtres mêmes qui ont quitté la terre qui viennent aujourd'hui

nous initier aux mystères de la vie future, décrire leur position heureuse ou malheureuse, leurs impressions et leur transformation à la mort du corps ; en un mot, compléter sur ce point l'enseignement du Christ.

Il ne s'agit point ici de la relation d'un seul Esprit, qui pourrait ne voir les choses qu'à son point de vue, sous un seul aspect, ou être encore dominé par les préjugés terrestres, ni d'une révélation faite à un seul individu, qui pourrait se laisser abuser par les apparences, ni d'une *vision extatique* qui prête aux illusions, et n'est souvent que le reflet d'une imagination exaltée (1) ; mais il s'agit d'innombrables exemples fournis par toutes les catégories d'Esprits, depuis le haut jusqu'au plus bas de l'échelle, à l'aide d'innombrables intermédiaires disséminés sur tous les points du globe, de telle sorte que la révélation n'est le privilège de *personne*, que chacun est à

La doctrine spirite, en ce qui concerne les peines futures, n'est pas plus fondée sur une théorie préconçue que dans ses autres parties ;

en toutes choses, elle s'appuie sur des observations, et c'est ce qui fait son autorité. Nul n'a donc imaginé que les âmes, après la mort, devaient se trouver dans telle ou telle situation ; ce sont les êtres mêmes qui ont quitté la terre qui viennent aujourd'hui avec le permission de Dieu, et parce que l'humanité entre dans une nouvelle phase, nous initier aux mystères de la vie future, décrire leur position heureuse ou malheureuse, leurs impressions et leur transformation à la mort du corps ; en un mot, compléter sur ce point l'enseignement du Christ.

Il ne s'agit point ici de la relation d'un seul Esprit qui pourrait ne voir les choses qu'à son point de vue, sous un seul aspect, ou être encore dominé par les préjugés terrestres, ni d'une révélation faite à un seul individu qui pourrait se laisser abuser par les apparences, ni d'une *vision extatique* qui prête aux illusions et n'est souvent que le reflet d'une imagination exaltée (1), mais d'innombrables exemples fournis par toutes les catégories d'Esprits depuis le haut jusqu'au plus bas de l'échelle, à l'aide d'innombrables intermédiaires disséminés sur tous les points du globe, de telle sorte que la révélation n'est le privilège de *personne*, que chacun est à

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
même de voir et d'observer, et que nul n'est obligé de croire sur la foi d'autrui.	même de voir et d'observer, et que nul n'est obligé de croire sur la foi d'autrui.
(1) Voir ci-dessus, chap. VI, nº 7, et Livre des Esprits, nos 443, 444.	(1) Voir ci-dessus, chap. VI, page 61, et Livre des Esprits, nos 443, 444
	Les lois qui en découlent ne sont déduites que de la concordance de cette multitude d'observations ; tel est le caractère essentiel et spécial de la doctrine spirite ; ja mais un principe général n'est tiré d'un fait isolé, ni de l'assertion d'un seul Esprit, ni de l'enseignement donné à un seul individu, ni d'une opinion personnelle. Quel serait l'homme qui pourrait se croire assez juste pour mesurer la justice de Dieu ?
	Les nombreux exemples cités dans cet ouvrage pour établir le sort futur de l'âme, auraient pu être multipliés à l'infini, mais comme chacun peut en observer d'analogues, il suffisait de donner en quelque sorte les types des diverses situations. De ces observations on peut déduire les conditions de bonheur et de malheur dans la vie future ; elles prouvent que la pénalité ne fait défaut à aucune prévarication, et que, pour n'être pas éternel, le châtiment n'en est pas moins terrible selon les circonstances.
Code pénal de la vie future.	
Le Spiritisme ne vient donc point, de son autorité privée, formuler un code de fantaisie ; sa loi, en ce qui touche l'avenir de l'âme, déduite d'observations prises sur le fait, peut se résumer dans les points suivants :	Le spiritisme ne vient donc point, de son autorité privée, formuler un code de fantaisie ; sa loi, en ce qui touche l'avenir de l'âme, déduite d'observations prises sur le fait, peut se résumer dans les points suivants.
1º L'âme ou l'Esprit, subit, dans la vie spirituelle, les conséquences de toutes les imperfections dont elle ne s'est pas dépouillée pendant la vie corporelle. Son état, heureux ou malheureux, est inhérent au degré de son épuration ou de ses imperfections.	1º L'âme, ou Esprit, subit, dans la vie spirituelle, les conséquences de toutes les imperfections dont elle ne s'est pas dépouillée pendant la vie corporelle. Son état heureux ou malheureux est inhérent au degré de son épuration ou de ses imperfections.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
	2º Tous les Esprits étant perfectibles, en vertu de la loi du progrès, chacun porte en soi les éléments de son bonheur ou de son malheur futur, et les moyens d'acquérir l'un et d'éviter l'autre en travaillant à son propre avancement.
2º Le bonheur parfait est attaché à la perfection, c'est-à-dire à l'épuration complète de l'Esprit. Toute imperfection est à la fois une cause de souffrance et de privation de jouissance, de même que toute qualité acquise est une cause de jouissance et d'atténuation des souffrances.	3º Le bonheur parfait est attaché à la perfection, c'est-à-dire à l'épuration complète de l'Esprit. Toute imperfection est une cause de souffrance, de même que toute qualité acquise est une cause de jouissance et d'atténuation des souffrances ; d'où il résulte que la somme du bonheur et du malheur est en raison de la somme des qualités bonnes ou mauvaises que possède l'Esprit.
[Chapitre IV - L'enfer (texto equivalente ao item 8) ▸] 3º *Il n'est pas une seule imperfection de l'âme qui ne porte avec elle ses conséquences fâcheuses, inévitables, et pas une seule bonne qualité qui ne soit la source d'une jouissance.* La somme des peines est ainsi proportionnée à la somme des imperfections, de même que celle des jouissances est en raison de la somme des qualités. L'âme qui a dix imperfections, par exemple, souffre plus que celle qui n'en a que trois ou quatre ; lorsque de ces dix imperfections, il ne lui en restera que le quart ou la moitié, elle souffrira moins, et lors qu'il ne lui en restera plus, elle ne souffrira plus du tout et sera parfaitement heureuse. Tel, sur la terre, celui qui a plusieurs maladies souffre plus que celui qui n'en a qu'une, ou qui n'en a point. Par la même raison, l'âme qui possède dix qualités a plus de jouissances que celle qui en a moins.	
[Chapitre IV - L'enfer (texto equivalente ao item 8) ▸] 4º En vertu de la loi du progrès, toute âme ayant la possibilité d'acquérir le bien qui lui manque et de se défaire de ce qu'elle a de mauvais, selon ses efforts et sa volonté, il en résulte que l'avenir n'est fermé à aucune créature. Dieu ne répudie aucun de ses enfants ; il les reçoit dans son	

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
sein à mesure qu'ils atteignent la perfection, laissant ainsi à chacun le mérite de ses oeuvres.	
[Chapitre IV - L'enfer (texto equivalente ao item 6) ▸]	
5° La souffrance étant attachée à l'imperfection, comme la jouissance l'est à la perfection, l'âme porte en elle-même son propre châtiment partout où elle se trouve ; il n'est pas besoin pour cela d'un lieu circonscrit. L'enfer est donc partout où il y a des âmes souffrantes, comme le ciel est partout où il y a des âmes heureuses.	
6° Le bien et le mal que l'on fait sont le produit des bonnes et des mauvaises qualités que l'on possède. Ne pas faire le bien que l'on est à même de faire est donc le résultat d'une imperfection. Si toute imperfection est une source de souffrance, l'Esprit doit souffrir non-seulement de tout le mal qu'il a fait, mais de tout le bien qu'il aurait pu faire et qu'il n'a pas fait pendant sa vie terrestre.	
7° L'Esprit souffre par le mal même qu'il a fait, de manière que *son attention étant incessamment portée sur les suites de ce mal*, il en comprenne mieux les inconvénients et soit excité à s'en corriger.	4° La punition est toujours la conséquence naturelle de la faute commise. L'Esprit souffre par le mal même qu'il a fait, de manière à ce que, *son attention étant incessamment portée sur les suites de ce mal*, il en comprenne mieux les inconvénients et soit excité à s'en corriger.
[Chapitre VIII - Les peines futures selon le Spiritisme (item 7°) ▸]	
8° La justice de Dieu étant infinie, il est tenu un compte rigoureux du bien et du mal ; s'il n'est pas une seule mauvaise action, pas une seule mauvaise pensée qui n'ait ses conséquences fatales, il n'est pas une seule bonne action, pas un seul bon mouvement de l'âme, pas le plus léger mérite, en un mot, qui soit perdu, *même chez les plus pervers, parce que c'est un commencement de progrès.*	
9° Toute faute commise, tout mal accompli, est une dette contractée qui doit être payée ; si elle ne l'est dans une existence, elle le sera dans la suivante ou dans les suivantes, parce que toutes les existences sont solidaires les unes des autres. Celui	

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
qui s'acquitte dans l'existence présente n'aura pas à payer une seconde fois.	
10° L'Esprit subit la peine de ses imperfections, soit dans le monde spirituel, soit dans le monde corporel. Toutes les misères, toutes les vicissitudes que l'on endure dans la vie corporelle sont des suites de nos imperfections, des expiations de fautes commises, soit dans l'existence présente, soit dans les précédentes.	
A la nature des souffrances et des vicissitudes que l'on endure dans la vie corporelle, on peut juger de la nature des fautes commises dans une précédente existence, et des imperfections qui en sont la cause.	
11° L'expiation varie selon la nature et la gravité de la faute ; la même faute peut ainsi donner lieu à des expiations différentes, selon les circonstances atténuantes ou aggravantes dans lesquelles elle a été commise.	5° La punition varie selon la nature et la gravité de la faute ; la même faute peut ainsi donner lieu à des punitions différentes, selon les circonstances atténuantes ou aggravantes dans lesquelles elle a été commise.
12° Il n'y a, sous le rapport de la nature et de la durée du châtiment, aucune règle absolue et uniforme ; la seule loi générale est que toute faute reçoit sa punition et toute bonne action sa récompense, *selon sa valeur*.	6° Il n'y a sous le rapport de la nature, de l'intensité et de la durée du châtiment aucune règle absolue et uniforme ; la seule loi générale est que toute faute reçoit sa punition et toute bonne action sa récompense selon leur valeur.
	[▷ Chapitre VII - Les peines futures selon le Spiritisme - item 8°]
	7° La justice de Dieu étant infinie, il est tenu un compte rigoureux du bien et du mal ; s'il n'est pas une seule mauvaise action, pas une seule mauvaise pensée qui n'ait ses conséquences fatales, il n'est pas une seule bonne action, pas un seul bon mouvement de l'âme, pas le plus léger mérite, en un mot, qui soit perdu, *même chez les plus pervers, parce que c'est un commencement de progrès.*
13° La durée du châtiment est subordonnée à l'amélioration de l'Esprit coupable. Aucune condamnation pour un temps déterminé n'est prononcée contre lui. Ce que Dieu exige pour mettre un terme aux souffrances, c'est une	8° La durée du châtiment est subordonnée à l'amélioration de l'Esprit coupable. Aucune condamnation pour un temps déterminé n'est prononcée contre lui. Ce que Dieu exige pour mettre un terme aux souffrances, c'est *le repentir, l'expiation et la réparation*, en un mot une

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
amélioration sérieuse, effective, et un retour sincère au bien.	amélioration sérieuse, effective, et un retour sincère au bien.
L'Esprit est ainsi toujours l'arbitre de son propre sort ; il peut prolonger ses souffrances par son endurcissement dans le mal, les adoucir ou les abréger par ses efforts pour faire le bien.	L'Esprit est ainsi toujours l'arbitre de son propre sort ; il peut prolonger ses souffrances par son endurcissement dans le mal, les adoucir ou les abréger par ses efforts pour faire le bien.
Une condamnation pour un temps déterminé quelconque aurait le double inconvénient, ou de continuer à frapper l'Esprit qui se serait amélioré, ou de cesser alors que celui-ci serait encore dans le mal. Dieu, qui est juste, punit le mal *tant qu'il existe* ; il cesse de punir *quand le mal n'existe plus* (2) ; ou, si l'on veut, le mal moral étant, par lui-même, une cause de souffrance, la souffrance dure aussi longtemps que le mal subsiste ; son intensité diminue à mesure que le mal s'affaiblit.	Une condamnation pour un temps déterminé quelconque aurait le double inconvénient, ou de continuer à frapper l'Esprit qui se serait amélioré, ou de cesser alors que celui-ci serait encore dans le mal. Dieu qui est juste punit le mal *tant qu'il existe* ; il cesse de punir *quand le mal n'existe plus*.
(2) Voir ci-dessus, chap. VI, nº 25, citation d'Ezéchiel.[1]	
	Ainsi se trouve confirmée cette parole : Je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il vive, et je le poursuivrai JUSQU'À CE QU'IL SE REPENTE (2). »
	[▷ Chapitre VI - Doctrine des Peines Éternelles - item 25] (2) Si l'impie fait pénitence de tous les péchés qu'il avait commis, s'il garde tous mes préceptes, et s'il agit selon l'équité et la justice, il vivra certainement et ne mourra point. Je ne me souviendrai plus des iniquités qu'il avait commises ; il vivra dans les oeuvres de justice qu'il aura faites. [Separou parágrafos] Est-ce que je veux la mort de l'impie, dit le Seigneur Dieu ? et ne veux-je pas plutôt qu'il se convertisse et qu'il se retire de sa mauvaise voie, et qu'il vive ? (Ézéchiel, ch.XVIII, v. 21, 22, 23 ; - ch. XXXIII, v. 11.)[2]
14º La durée du châtiment étant subordonnée à l'amélioration, il en résulte que l'Esprit coupable qui ne s'améliorerait jamais	9º La durée du châtiment étant subordonnée au repentir , il en résulte que l'Esprit coupable qui ne se repentirait et ne s'améliorerait jamais,

[1] Citação do subtítulo incluído na 4ª edição, em substituição às notas de rodapé com os versículos do Chapitre XVIII de Ézéchiel que estavam neste Capítulo na 1ª edição.
[2] Com a inclusão do subtítulo *Ezéchiel contre l'éternité des peines et le péché originel* no Chapitre VI (*Doctrine des Peines Éternelles*), este conteúdo foi melhor desenvolvido, com a citação destes e de outros versículos do Chapitre XVIII de Ézéchiel.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
souffrirait toujours, et que, pour lui, la peine serait éternelle.	souffrirait toujours, et que, pour lui, la peine serait éternelle. L'éternité des peines doit donc s'entendre dans le sens relatif et non dans le sens absolu.
15° Une condition inhérente à l'infériorité des Esprits est de ne point voir le terme de leur situation et de croire qu'ils souffriront toujours. C'est pour eux un châtiment qui leur paraît devoir être éternel (3).	10° Une condition inhérente à l'infériorité des Esprits est de ne point voir le terme de leur situation et de croire qu'ils souffriront toujours. C'est pour eux un châtiment qui leur paraît devoir être éternel (3).
(3) Perpétuel est synonyme d'éternel. On dit : la limite des neiges perpétuelles ; les glaces éternelles des pôles ; on dit aussi le secrétaire perpétuel de l'Académie, ce qui ne veut pas dire qu'il le sera à perpétuité, mais seulement pour un temps illimité. Éternel et perpétuel s'emploient donc dans le sens d'indéterminé. Dans cette acception, on peut dire que les peines sont éternelles, si l'on entend qu'elles n'ont pas une durée limitée ; elles sont éternelles pour l'Esprit qui n'en voit pas le terme.	(3) Perpétuel est synonyme d'éternel. On dit : la limite des neiges perpétuelles ; les glaces éternelles des pôles ; on dit aussi le secrétaire perpétuel de l'Académie, ce qui ne veut pas dire qu'il le sera à perpétuité, mais seulement pour un temps *illimité*. *Éternel et perpétuel* s'emploient donc dans le sens d'*indéterminé*. Dans cette acception on peut dire que les peines sont éternelles, si l'on entend qu'elles n'ont pas une durée limitée ; elles sont éternelles pour l'Esprit qui n'en voit pas le terme.
16° Le repentir est le premier pas vers l'amélioration ; mais seul il ne suffit pas, il faut encore l'*expiation* et la *réparation*. *Repentir*, *expiation* et *réparation* sont les trois conditions nécessaires pour effacer les traces d'une faute et ses conséquences. Le repentir adoucit les douleurs de l'expiation, en ce qu'il donne l'espérance et prépare les voies de la réhabilitation ; mais la réparation seule peut annuler l'effet en détruisant la cause ; *le pardon serait une grâce et non pas une annulation*.	
17° Le repentir peut avoir lieu partout et en tout temps ; s'il est tardif, le coupable souffre plus longtemps. L'expiation consiste dans les souffrances physiques et morales, qui sont la conséquence de la faute commise, soit dès la vie présente, soit, après la mort, dans la vie spirituelle, soit dans une nouvelle existence corporelle, jusqu'à ce que les traces de la faute soient effacées.	
La réparation consiste à faire du bien à celui à qui on a fait du mal. Celui qui ne répare pas ses torts en cette vie, par impuissance ou mauvais	

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

vouloir, se retrouvera, dans une existence ultérieure, en contact avec les mêmes personnes qui ont eu à se plaindre de lui, et dans des conditions choisies par lui-même, de manière à pouvoir leur prouver son dévoûment, et leur faire autant de bien qu'il leur a fait de mal.

Toutes les fautes ne portent pas un préjudice direct et effectif ; dans ce cas, la réparation s'accomplit : en faisant ce que l'on devait faire et que l'on n'a pas fait, en remplissant les devoirs que l'on a négligés ou méconnus, les missions où l'on a failli ; en pratiquant le bien contraire à ce que l'on a fait de mal : c'est-à-dire en étant humble si l'on a été orgueilleux, doux si l'on a été dur, charitable si l'on a été égoïste, bienveillant si l'on a été malveillant, laborieux si l'on a été paresseux, utile si l'on a été inutile, tempérant si l'on a été dissolu, de bon exemple si l'on en a donné de mauvais, etc. C'est ainsi que l'Esprit progresse en mettant à profit son passé (4).

(4) La nécessité de la réparation est un principe de rigoureuse justice que l'on peut considérer comme la véritable loi de réhabilitation morale des Esprits. C'est une doctrine qu'aucune religion n'a encore proclamée.

Cependant quelques personnes la repoussent, parce qu'elles trouveraient plus commode de pouvoir effacer leurs méfaits par un simple repentir, qui ne coûte que des paroles, et à l'aide de quelques formules ; libre à elles de se croire quittes : elles verront plus tard si cela leur suffit. On pourrait leur demander si ce principe n'est pas consacré par la loi humaine, et si la justice de Dieu peut être inférieure à celle des hommes ? Si elles se tiendraient pour satisfaites d'un individu qui, les ayant ruinées par abus de confiance, se bornerait à leur dire qu'il le regrette infiniment. Pourquoi reculeraient-elles devant une obligation que tout honnête homme se fait un devoir de remplir, dans la mesure de ses forces ?

Lorsque cette perspective de la réparation sera inculquée dans la croyance des masses, elle sera un frein bien autrement puissant que celle de l'enfer et des peines éternelles, parce qu'elle touche à l'actualité de la vie, et que l'homme comprendra la raison d'être des circonstances pénibles où il se trouve placé.

[Chapitre IV - L'Enfer (texto equivalente ao item 6) ▸]

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
18° Les Esprits imparfaits sont exclus des mondes heureux, dont ils troubleraient l'harmonie ; ils restent dans les mondes inférieurs, où ils expient leurs fautes par les tribulations de la vie, et se purifient de leurs imperfections, jusqu'à ce qu'ils méritent de s'incarner dans les mondes plus avancés moralement et physiquement. Si l'on peut concevoir un lieu de châtiment circonscrit, c'est dans les mondes d'expiation, car c'est autour de ces mondes que pullulent les Esprits imparfaits désincarnés, en attendant une nouvelle existence qui, en leur permettant de réparer le mal qu'ils ont fait, aidera à leur avancement.	
19° L'Esprit ayant toujours son libre arbitre, son amélioration est quelquefois lente, et son obstination dans le mal très tenace. Il peut y persister des années et des siècles ; mais il arrive toujours un moment où son entêtement à braver la justice de Dieu fléchit devant la souffrance, et où, malgré sa forfanterie, il reconnaît la puissance supérieure qui le domine. Dès que se manifestent en lui les premières lueurs du repentir, Dieu lui fait entrevoir l'espérance.	11° Est-il possible qu'un Esprit ne s'améliore jamais ? Non ; autrement il serait fatalement voué à une éternelle infériorité et échapperait à la loi du progrès qui régit providentiellement toutes les créatures. L'Esprit ayant toujours son libre arbitre, son amélioration est quelquefois très lente, et son obstination dans le mal très tenace. Il peut y persister des années et des siècles ; mais il arrive toujours un moment où son entête ment à braver la justice de Dieu fléchit devant la souffrance, et où, malgré sa forfanterie, il reconnaît la puissance supérieure qui le domine. Dès que se manifestent en lui les premières lueurs du repentir, Dieu lui fait entrevoir l'espérance.
Aucun Esprit n'est dans la condition de ne s'améliorer jamais ; autrement, il serait voué fatalement à une éternelle infériorité, et il échapperait à la loi du progrès qui régit providentiellement toutes les créatures.	
20° Quelles que soient l'infériorité et la perversité des Esprits, *Dieu ne les abandonne jamais*. Tous ont leur ange gardien qui veille sur eux, épie les mouvements de leur âme et s'efforce de susciter en eux de bonnes pensées, le désir de progresser et de réparer, dans une nouvelle existence, le mal qu'ils ont fait. Cependant le guide	12° Quelles que soient l'infériorité et la perversité des Esprits, *Dieu ne les abandonne jamais*. Tous ont leur ange gardien qui veille sur eux, épie les mouvements de leur âme et s'efforce de susciter en eux de bonnes pensées, le désir de progresser et de réparer dans une nouvelle existence le mal qu'ils ont fait. Cependant le guide

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
protecteur agit le plus souvent d'une manière occulte, sans exercer aucune pression. L'Esprit doit s'améliorer *par le fait de sa propre volonté*, et non par suite d'une contrainte quelconque. Il agit bien ou mal en vertu de son libre arbitre, mais sans être *fatalement* poussé dans un sens ou dans l'autre. S'il fait mal, il en subit les conséquences aussi longtemps qu'il reste dans la mauvaise voie ; dès qu'il fait un pas vers le bien, il en ressent immédiatement les effets.	protecteur agit le plus souvent d'une manière occulte, sans exercer aucune pression. L'Esprit doit s'améliorer *par le fait de sa propre volonté*, et non par suite d'une contrainte quelconque. Il agit bien ou mal en vertu de son libre arbitre, mais sans être *fatalement* poussé dans un sens ou dans l'autre. S'il fait mal, il en subit les conséquences aussi longtemps qu'il reste dans la mauvaise voie ; dès qu'il fait un pas vers le bien, il en ressent immédiatement les effets.
Remarque. - Ce serait une erreur de croire qu'en vertu de la loi du progrès, la certitude d'arriver tôt ou tard à la perfection et au bonheur peut être un encouragement à persévérer dans le mal, sauf à se repentir plus tard : d'abord, parce que l'Esprit inférieur ne voit pas le terme de sa situation ; en second lieu, parce que l'Esprit, étant l'artisan de son propre malheur, finit par comprendre qu'il dépend de lui de le faire cesser, et que plus longtemps il persistera dans le mal, plus longtemps il sera malheureux ; que sa souffrance durera toujours s'il n'y met lui-même un terme. Ce serait donc de sa part un faux calcul, dont il serait la première dupe. Si, au contraire, selon le dogme des peines irrémissibles, toute espérance lui est à jamais fermée, il n'a aucun intérêt à revenir au bien, qui est pour lui sans profit.	13º Ce serait une erreur de croire qu'en vertu de la loi du progrès, la certitude d'arriver tôt ou tard à la perfection et au bonheur peut être, pour l'Esprit mauvais, un encouragement à persévérer dans le mal, sauf à se repentir plus tard ; d'abord, parce que l'Esprit inférieur ne voit pas le terme de sa situation ; en second lieu, que l'Esprit, étant l'artisan de son propre malheur, finit par comprendre qu'il dépend de lui de le faire cesser, et que plus long temps il persistera dans le mal, plus longtemps il sera malheureux ; que sa souffrance durera toujours s'il n'y met lui-même un terme. Ce serait donc de sa part un faux calcul dont il serait la première dupe. Si, au contraire, selon le dogme des peines irrémissibles, toute espérance lui est à jamais fermée, il persévère dans le mal parce qu'il n'a aucun intérêt à revenir au bien qui est pour lui sans profit. La raison dit de quel côté est la véritable justice providentielle, et celui où se montre le mieux l'amour de Dieu pour ses créatures.
Devant cette loi tombe également l'objection tirée de la prescience divine. Dieu, en créant une âme, sait en effet si, en vertu de son libre arbitre, elle prendra la bonne ou la mauvaise voie ; il sait qu'elle sera punie si elle fait mal ; mais il sait aussi que ce châtiment temporaire est un moyen de lui faire comprendre son erreur et de la faire entrer dans le bon chemin, où elle arrivera tôt ou tard. Selon la doctrine des peines éternelles, il	14º Devant cette loi tombe également l'objection tirée de la prescience divine. Dieu, en créant une âme, sait en effet si, en vertu de son libre arbitre, elle prendra la bonne ou la mauvaise voie ; il sait qu'elle sera punie si elle fait mal ; mais il sait aussi que ce châtiment temporaire est un moyen de lui faire comprendre son erreur et de la faire entrer dans le bon chemin, où elle arrivera tôt ou tard. Selon la doctrine des peines éternelles, il sait qu'elle faillira, et elle est d'avance condamnée à

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
sait qu'elle faillira, et elle est d'avance condamnée à des tortures sans fin.	des tortures sans fin. La raison dit aussi de quel côté est la véritable justice de Dieu.
21° Chacun n'est responsable que de ses fautes personnelles ; nul ne porte la peine de celles d'autrui , à moins qu'il n'y ait donné lieu, soit en les provoquant par son exemple, soit en ne les empêchant pas lorsqu'il en avait le pouvoir.	15° Chacun n'est responsable que de ses fautes personnelles ; nul ne porte la peine de celles d'autrui (4), à moins qu'il n'y ait donné lieu, soit en les provoquant par son exemple, soit en ne les empêchant pas lorsqu'il en avait le pouvoir. On répond non-seulement du mal qu'on a fait, mais aussi du bien qu'on pouvait faire et qu'on n'a pas fait.
C'est ainsi, par exemple, que le suicide est toujours puni ; mais celui qui, par sa dureté, pousse un individu au désespoir et de là à se détruire, subit une peine en core plus grande.	C'est ainsi, par exemple, que le suicide est toujours puni ; mais celui qui, par sa dureté, pousse un individu au désespoir et de là à se détruire, subit une peine encore plus grande.
	[▷ Chapitre VI - Doctrine des Peines Éternelles - item 25] (4). L'âme qui a péché mourra elle-même ; le fils ne portera point l'iniquité du père, et le père ne portera point l'iniquité du fils ; la justice du juste sera sur lui, et l'impiété de l'impie sera sur lui. (Ézéchiel, ch. XVIII, v. 20.)[3]
	16° Il n'en est point de même selon la doctrine vulgaire de l'enfer ; l'enfer est le même pour tous ; le coupable d'une seule faute y subit le même supplice éternel que celui qui en a commis des milliers. S'il n'en était pas ainsi, l'enfer ne serait plus l'enfer, car il y aurait des âmes moins malheureuses les unes que les autres.
22° Quoique la diversité des punitions soit infinie, il en est qui sont inhérentes à l'infériorité des Esprits, et dont les conséquences, sauf les nuances, sont à peu près identiques.	17° Quoique la diversité des punitions soit infinie, il en est qui sont inhérentes à l'infériorité des Esprits, et dont les conséquences, sauf les nuances, sont à peu près identiques.
La punition la plus immédiate, chez ceux surtout qui se sont attachés à la vie matérielle en négligeant le progrès spirituel, consiste dans la lenteur de la séparation de l'âme et du corps, dans les angoisses qui accompagnent la mort et le réveil dans l'autre vie, dans la durée du trouble qui peut exister des mois et des années. Chez ceux, au	La punition la plus immédiate, chez ceux surtout qui se sont attachés à la vie matérielle en négligeant le progrès spirituel, consiste dans la lenteur de la séparation de l'âme et du corps, dans les angoisses qui accompagnent la mort et le réveil dans l'autre vie, dans la durée du trouble qui peut durer des mois et des années. Chez ceux, au

[3] Com a inclusão do subtítulo *Ezéchiel contre l'éternité des peines et le péché originel* no Chapitre VI (*Doctrine des Peines Éternelles*), este conteúdo foi melhor desenvolvido, com a citação deste e de outros versículos do Chapitre XVIII de Ézéchiel.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
contraire, dont la conscience est pure, qui, dès leur vivant, se sont identifiés avec la vie spirituelle et détachés des choses matérielles, la séparation est rapide, sans secousses, le réveil paisible et le trouble presque nul.	contraire, dont la conscience est pure, qui, dès leur vivant, se sont identifiés avec la vie spirituelle et détachés des choses matérielles, la séparation est rapide, sans secousses, le réveil paisible et le trouble presque nul.
23º Un phénomène, très fréquent chez les Esprits d'une certaine infériorité morale, consiste à se croire encore vivants, et cette illusion peut se prolonger pendant des années, pendant lesquelles ils éprouvent tous les besoins, tous les tourments et toutes les perplexités de la vie.	18º Un phénomène, très fréquent chez les Esprits d'une certaine infériorité morale, consiste à se croire encore vivants, et cette illusion peut se prolonger pendant des années, pendant lesquelles ils éprouvent tous les besoins, tous les tourments et toutes les perplexités de la vie.
24º Pour le criminel, la vue incessante de ses victimes et des circonstances du crime est un cruel supplice.	19º Pour le criminel, la vue incessante de ses victimes et des circonstances du crime est un cruel supplice.
25º Certains Esprits sont plongés dans d'épaisses ténèbres ; d'autres sont dans un isolement absolu au milieu de l'espace, tourmentés par l'ignorance de leur position et de leur sort. Les plus coupables souffrent des tortures d'autant plus poignantes, qu'ils n'en voient pas le terme. Beaucoup sont privés de la vue des êtres qui leur sont chers. Tous, généralement, endurent avec une intensité relative les maux, les douleurs et les besoins qu'ils ont fait endurer aux autres, jusqu'à ce que le *repentir* et le désir de la *réparation* viennent y apporter un adoucissement, en faisant entrevoir la possibilité de mettre, *par lui-même*, un terme à cette situation.	Certains Esprits sont plongés dans d'épaisses ténèbres ; d'autres sont dans un isolement absolu au milieu de l'espace, tourmentés par l'ignorance de leur position et de leur sort. Les plus coupables souffrent des tortures indicibles, d'autant plus poignantes qu'ils n'en voient pas le terme. Beaucoup sont privés de la vue des êtres qui leur sont chers. Tous, généralement, endurent avec une intensité relative les maux, les douleurs et les besoins qu'ils ont fait endurer aux autres.
26º C'est un supplice pour l'orgueilleux de voir au dessus de lui, dans la gloire, entourés et fêtés, ceux qu'il avait méprisés sur la terre, tandis que lui est relégué aux derniers rangs ; pour l'hypocrite, de se voir transpercé par la lumière qui met à nu ses plus secrètes pensées que tout le monde peut lire : nul moyen pour lui de se cacher et de dissimuler ; pour le sensuel, d'a voir toutes les tentations, tous les désirs, sans pouvoir les sątisfaire ; pour l'avare, de voir son or dilapide et de ne pouvoir le retenir ; pour l'égoïste, d'être délaissé par tout le monde et de souffrir tout ce que	C'est un supplice pour l'orgueilleux de voir au-dessus de lui, dans la gloire, entourés et fêtés, ceux qu'il avait méprisés sur la terre, tandis que lui est relégué aux derniers rangs ; pour l'hypocrite, de se voir transpercé par la lumière qui met à nu ses plus secrètes pensées que tout le monde peut lire ; nul moyen pour lui de se cacher et de dissimuler ; pour le sensuel, d'avoir toutes les tentations, tous les désirs, sans pouvoir les satisfaire ; pour l'avare, de voir son or dilapidé et de ne pouvoir le retenir ; pour l'égoïste, d'être délaissé par tout le monde et de souffrir tout ce que

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
d'autres ont souffert par lui : il aura soif, et personne ne lui donnera à boire ; il aura faim, et personne ne lui donnera à manger ; nulle main amie ne vient presser la sienne, nulle voix compatissante ne vient le consoler ; *il n'a songé qu'à lui pendant sa vie, personne ne pense à lui et ne le plaint après sa mort.*	d'autres ont souffert par lui ; il aura soif, et personne ne lui donnera à boire, il aura faim, et personne ne lui donnera à manger ; nulle main amie ne vient presser la sienne, nulle voix compatissante ne vient le consoler ; il n'a songé qu'à lui pendant sa vie, personne ne pense à lui et ne le plaint après sa mort.
27º Le moyen d'éviter ou d'atténuer les conséquences de ses défauts dans la vie future, c'est de s'en défaire le plus possible dans la vie présente ; c'est de réparer le mal, pour n'avoir pas à le réparer plus tard d'une manière plus terrible. Plus on tarde à se défaire de ses défauts, plus les suites en sont pénibles et plus la réparation que l'on doit accomplir est rigoureuse.	20º Le moyen d'éviter ou d'atténuer les conséquences de ses défauts dans la vie future, c'est de s'en défaire le plus possible dans la vie présente ; c'est de réparer le mal pour n'avoir pas à le réparer plus tard d'une manière plus terrible. Plus on tarde à se défaire de ses défauts, plus les suites en sont pénibles, et plus la réparation que l'on doit accomplir est rigoureuse.
28º La situation de l'Esprit, dès son entrée dans la vie spirituelle, est celle qu'il s'y est préparée par la vie corporelle. Plus tard, une autre incarnation lui est donnée pour l'expiation et la réparation par de nouvelles épreuves ; mais il en profite plus ou moins, en vertu de son libre arbitre ; s'il n'en profite pas, c'est une tâche à recommencer chaque fois dans des conditions plus pénibles : de sorte *que celui qui souffre beaucoup sur la terre peut se dire qu'il avait beaucoup à expier* ; ceux qui jouissent d'un bonheur apparent, malgré leurs vices et leur inutilité, sont certains de le payer chèrement dans une existence ultérieure. C'est en ce sens que Jésus a dit : « Bienheureux les affligés, car ils seront consolés. » (*Evangile selon le Spiritisme*, ch. V.)	21º La situation de l'Esprit, dès son entrée dans la vie spirituelle, est celle qu'il s'y est préparée par la vie corporelle. Plus tard, une autre incarnation lui est donnée et quelquefois imposée, pour l'expiation et la réparation par de nouvelles épreuves ; mais il en profite plus ou moins en vertu de son libre arbitre ; s'il n'en profite pas, c'est une tâche à recommencer chaque fois dans des conditions plus pénibles ; de sorte que celui qui souffre beaucoup sur la terre peut se dire qu'il avait beaucoup à expier ; ceux qui jouissent d'un bonheur apparent malgré leurs vices et leur inutilité, sont certains de le payer chèrement dans une existence ultérieure. C'est en ce sens que Jésus a dit : « Bienheureux les affligés, car ils seront consolés. » (L'Évangile selon le spiritisme, ch. V.)
29º La miséricorde de Dieu est infinie, sans doute, mais elle n'est pas aveugle. Le coupable auquel il pardonne n'est pas exonéré, et tant qu'il n'a point satisfait à la justice, il subit les conséquences de ses fautes. Par miséricorde infinie, il faut entendre que Dieu n'est pas inexorable, et qu'il laisse toujours ouverte la porte du retour au bien.	22º La miséricorde de Dieu est infinie, sans doute, mais elle n'est pas aveugle ; il y met pour condition : le repentir, l'expiation et la réparation. Le coupable auquel il pardonne n'est pas exonéré, et tant qu'il n'a pas rempli ces conditions, il subit les conséquences de ses fautes. Par miséricorde infinie, il faut entendre que Dieu n'est pas inexorable, et laisse toujours ouverte la porte du retour au bien.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
30º Les peines étant temporaires et subordonnées au repentir et à la réparation, qui dependente de la libre volonté de l'homme, sont à la fois des châtiments et des *remèdes* qui doivent aider à guérir les blessures du mal. Les Esprits en punition sont donc, non comme des galériens condamnés à temps , mais comme des malades à l'hôpital, qui souffrent de la maladie qui souvent est de leur faute, et des moyens curatifs douloureux qu'elle nécessite, mais qui ont l'espoir de guérir, et qui guérissent d'autant plus vite, qu'ils suivent plus exactement les prescriptions du médecin qui veille sur eux avec sollicitude. S'ils prolongent leurs souffrances par leur faute, le médecin n'y est pour rien.	23º Les peines étant temporaires et subordonnées au repentir qui est le fait de la libre volonté de l'homme, sont à la fois des châtiments et des remèdes qui doivent aider à guérir les blessures du mal. Les Esprits en punition sont donc, non comme des galériens condamnés à perpétuité, mais comme des malades à l'hôpital, qui souffrent de la maladie qui souvent est leur faute, et des moyens curatifs douloureux qu'elle nécessite, mais qui ont l'espoir de guérir, et qui guérissent d'autant plus vite qu'ils suivent plus exactement les prescriptions du médecin qui veille sur eux avec sollicitude. S'ils prolongent leurs souffrances par leur faute, le médecin n'y est pour rien.
31º Aux peines que l'Esprit endure dans la vie spirituelle viennent se joindre celles de la vie corporelle, qui sont la conséquence des imperfections de l'homme, de ses passions, du mauvais emploi de ses facultés, et l'expiation de ses fautes présentes et passées. C'est dans la vie corporelle que l'Esprit répare le mal de ses existences antérieures, qu'il met en pratique les résolutions prises dans la vie spirituelle. Ainsi s'expliquent ces misères et ces vicissitudes qui, au premier abord, semblent n'avoir pas de raison d'être, et sont de toute justice dès lorsqu'elles sont l'acquit du passé et qu'elles servent à notre avancement (5).	
(5) Voir ci-dessus, chap. VI, le Purgatoire, nºs 3 et suiv. ; et ci-après, chap. XX : *Exemples d'expiations terrestres*. - *Evangile selon le Spiritisme*, chap. V : *Bienheureux les affligés.*	
32º Dieu, dit-on, ne prouverait-il pas un plus grand amour pour ses créatures, s'il les eût créées infaillibles et par conséquent exemptes des vicissitudes attachées à l'imperfection ? Il eût fallu, pour cela, qu'il créât des êtres parfaits, n'ayant rien à acquérir, ni en connaissances ni en moralité. Sans aucun doute, il le pouvait ; s'il ne l'a pas fait, c'est que, dans sa	24º Dieu, dit-on, ne prouverait-il pas un plus grand amour pour ses créatures, s'il les eût créées infaillibles et par conséquent exemptes des vicissitudes attachées à l'im perfection ? Il eût fallu, pour cela, qu'il créât des êtres parfaits, n'ayant rien à acquérir ni en connaissances, ni en moralité. Sans aucun doute il le pouvait ; s'il ne l'a pas fait, il a dû avoir des

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
sagesse, il a voulu que le pro grès fût la loi générale.	motifs qui échappent encore à notre raison, et dont nous comprendrons plus tard la sagesse.
Les hommes sont imparfaits, et, comme tels, sujets à des vicissitudes plus ou moins pénibles ; c'est un fait qu'il faut accepter, puisqu'il existe. En inférer que Dieu n'est ni bon ni juste serait une révolte contre lui.	Les hommes sont imparfaits, et comme tels sujets à des vicissitudes plus ou moins pénibles ; c'est un fait qu'il faut accepter, puisqu'il existe. En inférer que Dieu n'est ni bon ni juste, serait une révolte contre lui.
Il y aurait injustice s'il eût créé des êtres privilégiés, plus favorisés les uns que les autres, jouissant sans travail du bonheur que d'autres n'atteignent qu'avec peine, ou ne pouvant jamais y atteindre. Mais où sa justice éclate, c'est dans l'égalité absolue qui préside à la création de tous les Esprits ; tous ont un même point de départ ; aucun qui soit, à sa formation,mieux doué que les autres ; aucun dont la marche ascensionnelle soit facilitée par exception : ceux qui sont arrivés au but ont passé, comme les autres, par la filière des épreuves et de l'infériorité.	25º Il y aurait injustice s'il eût créé des privilégiés, plus favorisés les uns que les autres, jouissant sans travail du bonheur que d'autres n'atteignent qu'avec peine, ou ne pouvant jamais y atteindre. Mais où sa justice éclate, c'est dans l'égalité absolue qui préside à la création de tous les Esprits ; tous ont un même point de départ ; aucun qui soit, à sa formation, mieux doué que les autres ; aucun dont la marche ascensionnelle soit facilitée par exception ; ceux qui sont arrivés au but ont passé comme les autres par la filière des épreuves et de l'infériorité.
Ceci admis, quoi de plus juste que la liberté d'action laissée à chacun ? La route du bonheur est ouverte à tous ; le but est le même pour tous ; les conditions pour l'atteindre sont les mêmes pour tous ; la loi gravée dans toutes les consciences est enseignée à tous. Dieu a fait du bonheur *le prix du travail, et non de la faveur*, afin que chacun en eût le mérite ; chacun est libre de travailler ou de ne rien faire pour son avancement ; celui qui travaille beaucoup et vite en est plus tôt récompensé ; celui qui s'égare en route ou perd son temps retarde son arrivée, et ne peut s'en prendre qu'à lui même. Le bien et le mal sont volontaires et facultatifs ; l'homme, étant libre, n'est fatalement poussé ni vers l'un, ni vers l'autre.	Ceci admis, quoi de plus juste que la liberté d'action laissée à chacun ? La route du bonheur est ouverte à tous ; le but est le même pour tous ; les conditions pour l'atteindre les mêmes pour tous ; la loi gravée dans toutes les consciences est enseignée à tous. Dieu a fait du bonheur *le prix du travail et non de la faveur*, afin que chacun en eût le mérite ; chacun est libre de travailler ou de ne rien faire pour son avancement ; celui qui travaille beaucoup et vite, en est plus tôt récompensé ; celui qui s'égare en route ou perd son temps, retarde son arrivée, et ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Le bien et le mal sont volontaires et facultatifs ; l'homme étant libre, n'est fatalement poussé ni vers l'un, ni vers l'autre.
33º Malgré la diversité des genres et des degrés de souffrance des Esprits imparfaits, le code pénal de la vie future peut se résumer dans ces trois principes :	
La souffrance est attachée à l'imperfection.	
Toute imperfection, et toute faute qui en est la suite, porte avec elle son propre châtiment, par	

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
ses consé quences naturelles et inévitables, comme la maladie est la suite des excès, l'ennui celle de l'oisiveté, sans qu'il soit besoin d'une condamnation spéciale pour chaque faute et chaque individu. Tout homme, pouvant se défaire de ses imperfections par l'effet de sa volonté, peut s'épargner les maux qui en sont la suite, et assurer son bonheur futur. Telle est la loi de la justice divine : à chacun selon ses œuvres, dans le ciel comme sur la terre.	Telle est la loi de la justice divine : à chacun selon ses œuvres, dans le ciel comme sur la terre.

CHAPITRE VIII - LES ANGES

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

Les anges selon l'Eglise. — Réfutation.
— Les anges selon le Spiritisme.

Les anges selon l'Église.

1. – Toutes les religions ont eu, sous divers noms, des anges, c'est-à-dire des êtres supérieurs à l'humanité, intermédiaires entre Dieu et les hommes. Le matérialisme, niant toute existence spirituelle en dehors de la vie organique, a naturellement rangé les anges parmi les fictions et les allégories. La croyance aux anges fait partie essentielle des dogmes de l'Église ; voici comment elle les définit (1) :

(1) Nous empruntons ce résumé au mandement de Mgr Gousset, cardinal-archevêque de Reims, pour le Carême de 1864. On peut donc le considérer, de même que celui des démons, puisé à la même source et cité dans le chapitre suivant, comme la dernière expression du dogme de l'Eglise sur ce point.

2. – « Nous croyons fermement, dit un concile général et oecuménique (2), qu'il n 'y a qu'un seul vrai Dieu, éternel et infini, lequel, *au commencement du temps*, a tiré *tout ensemble* du néant l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle, l'angélique et la mondaine, et ensuite a formé, comme moyenne entre les deux, la nature humaine, composée de corps et d'esprit. »[1]

(2) Concile de Latran.

« Tel est, selon la foi, le plan divin dans l'œuvre de la création ; plan majestueux et complet, comme il convenait à la sagesse éternelle. Ainsi conçu, il offre à nos pensées l'être à tous les degrés et dans toutes les conditions. Dans la sphère la plus

Toutes les religions ont eu, sous divers noms, des anges, c'est-à-dire des êtres supérieurs à l'humanité, intermédiaires entre Dieu et les hommes. Le matérialisme, niant toute existence spirituelle en dehors de la vie organique, a naturellement rangé les anges parmi les fictions et les allégories. La croyance aux anges fait partie essentielle des dogmes de l'Eglise; voici comment elle les définit (1):

(1) Nous empruntons ce résumé au mandement de Mgr le cardinal archevêque de Reims pour le carême de 1864. On peut donc le considérer, de même que celui des démons puisé à la même source, et cité dans le chapitre suivant, comme la dernière expression du dogme de l'Église sur ce point.

« Nous croyons fermement, dit un concile général et oecuménique (2), qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu, éternel et infini, lequel, *au commencement du temps*, a tiré *tout ensemble* du néant l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle, l'angélique et la mondaine, et ensuite a formé, comme moyenne entre les deux, la nature humaine, composée de corps et d'esprit. »

(2) Concile de Latran.

« Tel est, selon la foi, le plan divin dans l'œuvre de la création ; plan majestueux et complet, comme il convenait à la sagesse éternelle. Ainsi conçu, il offre à nos pensées l'être à tous les degrés et dans toutes les conditions. Dans la sphère la plus

[1] Em algumas citações, como esta, a representação era feita com um « no início de todas as linhas e um » apenas na última linha. Optamos por usar uma forma mais simples de representação abrindo e fechando as aspas a cada parágrafo que faz parte da citação.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
élevée apparaissent l'existence et la vie purement spirituelles ; au dernier rang, l'existence et la vie purement matérielles ; et dans le milieu qui les sépare, une merveilleuse union des deux substances, une vie commune tout à la fois à l'esprit intelligent et au corps organisé. »	élevée, apparaissent l'existence et la vie purement spirituelle ; au dernier rang l'existence et la vie purement matérielles, et dans le milieu qui les sépare, une merveilleuse union des deux substances, une vie commune tout à la fois à l'esprit intelligent et au corps organisé. »
« Notre âme est d'une nature simple et indivisible ; mais elle est bornée dans ses facultés. L'idée que nous avons de la perfection nous fait comprendre qu'il peut y avoir d'autres êtres simples comme elle, et supérieurs par leurs qualités et leurs privilèges. Elle est grande et noble ; mais elle est associée à la matière, servie par de fragiles organes, limitée dans son action et dans sa puissance. Pourquoi n'y aurait il pas d'autres natures plus nobles encore, affranchies de cet esclavage et de ces entraves, douées d'une force plus grande et d'une activité incomparable ? Avant que Dieu eût placé l'homme sur la terre pour le connaître, l'aimer et le servir, n'avait-il point dû appeler déjà d'autres créatures à composer sa cour céleste et à l'adorer au séjour de sa gloire ? Dieu, enfin, reçoit des mains de l'homme le tribut d'honneur et l'hommage de cet univers ; est-il étonnant qu'il reçoive des mains de l'ange l'encens et la prière de l'homme ? Si donc les anges n'existaient pas, le grand ouvrage du Créateur n'aurait pas le couronnement et la perfection dont il était susceptible ; ce monde, qui atteste sa toute-puissance, ne serait plus le chef-d'oeuvre de sa sagesse ; notre raison elle-même, quoique faible et débile, pourrait facilement le concevoir plus complet et plus achevé. »	« Notre âme est d'une nature simple et indivisible ; mais elle est bornée dans ses facultés. L'idée que nous avons de la perfection, nous fait comprendre qu'il peut y avoir d'autres êtres simples comme elle, et supérieurs a par leurs qualités et leurs privilèges. Elle est grande et noble ; mais elle est associée à la matière, servie par de fragiles organes, limitée dans son action et dans sa puissance. Pourquoi n'y aurait-il pas d'autres natures plus nobles encore, affranchies de cet esclavage et de ces entraves, douées d'une force plus grande et d'une activité incomparable ? Avant que Dieu eût placé l'homme sur la terre pour le connaître, l'aimer et servir, n'avait-il point dû appeler déjà d'autres créatures à composer sa cour céleste et à l'adorer au séjour de sa gloire ? Dieu enfin reçoit des mains de l'homme le tribut d'honneur et l'hommage de cet univers ; est-il étonnant qu'il reçoive des mains de l'ange l'encens et la prière de l'homme ? Si donc les anges n'existaient pas, le grand ouvrage du Créateur n'aurait pas le couronnement et la perfection dont il était susceptible ; ce monde, qui atteste sa toute-puissance, ne serait plus le chef-d'oeuvre de sa sagesse ; notre raison elle-même, quoique faible et débile, pourrait facilement le concevoir plus complet et plus achevé. »
« A chaque page des livres sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament, il est fait mention de ces sublimes intelligences, dans des invocations pieuses ou dans des traits d'histoire. Leur intervention apparaît manifestement dans la vie des patriarches et des prophètes. Dieu se sert de leur ministère, tantôt pour intimer ses volontés, tantôt pour annoncer les événements futurs ; il en	« A chaque page des livres sacrés de l'Ancien et du nouveau Testament, il est fait mention de ces sublimes intelligences, dans des invocations pieuses ou dans des traits d'histoire. Leur intervention apparaît manifestement dans la vie des patriarches et des prophètes. Dieu se sert de leur ministère, tantôt pour intimer ses volontés, tantôt pour annoncer les événements futurs ; il en

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
fait presque toujours les organes de sa justice ou de sa miséricorde. Leur présence est mêlée aux diverses circonstances de la naissance, de la vie et de la passion du Sauveur ; leur souvenir est inséparable de celui des grands hommes et des faits les plus importants de l'antiquité religieuse. Il se trouve même au sein du polythéisme, et sous les fables de la mythologie ; car la croyance dont il s'agit est aussi ancienne et aussi universelle que le monde; le culte que les Païens rendaient aux bons et aux mauvais génies n'était qu'une fausse application de la vérité, un reste dégénéré du dogme primitif. »	fait presque toujours les organes de sa justice ou de sa miséricorde. Leur présence est mêlée aux diverses circonstances de la naissance, de la vie et de la passion du Sauveur ; leur souvenir est inséparable de celui des grands hommes et des faits les plus importants de l'antiquité religieuse. Il se trouve même au sein du polythéisme, et sous les fables de la mythologie ; car la croyance dont il s'agit est aussi ancienne et aussi universelle que le monde ; le culte que les Païens rendaient aux bons et aux mauvais génies n'était qu'une fausse application de la vérité, un reste dégénéré du dogme primitif. »
« Les paroles du saint concile de Latran contiennent une distinction fondamentale entre les anges et les hommes. Elles nous enseignent que les premiers sont de purs Esprits, tandis que ceux-ci sont composés d'un corps et d'une âme ; c'est-à-dire que la nature angélique se soutient par elle-même, non-seulement sans mélange, mais encore sans association réelle possible avec la matière, quelque légère et subtile qu'on la suppose ; tandis que notre âme, également spirituelle, est associée au corps de manière à ne former avec lui qu'une seule et même personne, et que *telle est essentiellement sa destination*.	« Les paroles du saint concile de Latran contiennent une distinction fondamentale entre les anges et les hommes. Elles nous enseignent que les premiers sont de purs Esprits, tandis que ceux-ci sont composés d'un corps et d'une âme ; c'est-à-dire que la nature angélique se soutient par elle-même, non-seulement sans mélange, mais encore sans association réelle possible avec la matière, quelque légère et subtile qu'on la suppose ; tandis que notre âme, également spirituelle, est associée au corps de manière à ne former avec lui qu'une seule et même personne, et que *telle est essentiellement sa destination*.
« Tant que dure cette union si intime de l'âme avec le corps, ces deux substances ont une vie commune, et exercent l'une sur l'autre une influence réciproque ; l'âme ne peut s'affranchir entièrement de la condition imparfaite qui en résulte pour elle : ses idées lui arrivent par les sens, par la comparaison des objets extérieurs, et toujours sous des images plus ou moins apparentes. De là vient qu'elle ne peut se contempler elle-même, et qu'elle ne peut se représenter Dieu et les anges sans leur supposer quelque forme visible et palpable. C'est pourquoi les anges, pour se faire voir aux saints et aux prophètes, ont dû avoir recours à des figures corporelles ; mais ces figures n'étaient que des	Tant que dure cette union si intime de l'âme avec le corps, ces deux substances ont une vie commune, et exercent l'une sur l'autre une influence réciproque; l'âme ne peut s'affranchir entièrement de la condition imparfaite qui en résulte pour elle : ses idées lui arrivent par les sens, par la comparaison des objets extérieurs, et toujours sous des images plus ou moins apparentes. De là vient qu'elle ne peut se contempler elle-même, et qu'elle ne peut se représenter Dieu et les anges sans leur supposer quelque forme visible et palpable. C'est pourquoi les anges, pour se faire voir aux saints et aux prophètes, ont dû avoir recours à des figures corporelles ; mais ces figures n'étaient que des

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
corps aériens qu'ils faisaient mouvoir sans s'identifier avec eux, ou des attributs symboliques en rapport avec la mission dont ils étaient chargés. »	corps aériens qu'ils faisaient mouvoir sans s'identifier avec eux, ou des attributs symboliques en rapport avec la mission dont ils étaient chargés. »
« Leur être et leurs mouvements ne sont pas localisés et circonscrits dans un point fixe et limité de l'espace. N étant attachés à aucun corps, ils ne peuvent être arrêtés et bornés, comme nous le sommes, par d'autres corps; ils n'occupent aucune place et ne remplissent aucun vide; mais, de même que notre âme est tout entière dans notre corps et dans chacune de ses parties, de même ils sont tout entiers, et presque simultanément, sur tous les points et dans toutes les parties du monde ; plus prompts que la pensée, ils peuvent être partout en un clin d-oeil et y opérer par eux-mêmes, sans autres obstacles à leurs desseins que la volonté de Dieu et la résistance de la liberté humaine. »	« Leur être et leurs mouvements ne sont pas localisés et circonscrits dans un point fixé et limité de l'espace. N'étant attachés à aucun corps, ils ne peuvent être arrêtés et bornés, comme nous le sommes, par d'autres corps; ils n'occupent aucune place et ne remplissent aucun vide ; mais de même que notre âme est tout entière dans notre corps et dans chacun de ses parties, de même ils sont tout entiers, et presque simultanément, sur tous les points et dans toutes les parties du monde ; plus prompts que la pensée, ils peuvent être partout en un clin-d'oeil et y opérer par eux-mêmes, sans autres obstacles à leurs desseins que la volonté de Dieu et la résistance de la liberté humaine. »
« Pendant que nous sommes réduits à ne voir que peu à peu, et dans une certaine mesure, les choses qui sont hors de nous, et que les vérités de l'ordre surnaturel nous apparaissent comme en énigme et dans un miroir, suivant l'expression de l'apôtre saint Paul, ils voient sans effort ce qu'il leur importe de savoir, et ils sont en rapport immédiat avec l'objet de leur pensée. *Leurs connaissances ne sont point le résultat de l'induction et du raisonnement*, mais de cette intuition claire et profonde qui embrasse tout ensemble le genre et les espèces qui en dérivent, les principes et les conséquences qui en découlent. »	« Pendant que nous sommes réduits à ne voir que peu à peu, et dans une certaine mesure, les choses qui sont hors de nous, et que les vérités de l'ordre surnaturel nous apparaissent comme en énigme et dans un miroir, suivant l'expression de l'apôtre saint Paul, ils voient sans effort ce qu'il leur importe de savoir, et ils sont en rapport immédiat avec l'objet de leur pensée. *Leurs connaissances ne sont point le résultat de l'induction et du raisonnement*, mais de cette intuition claire et profonde qui embrasse tout ensemble le genre et les espèces qui en dérivent, les principes et les conséquences a qui ne découlent. »
« La distance des temps, la différence des lieux, la multiplicité des objets ne peuvent produire aucune confusion dans leur esprit. »	« La distance des temps, la différence des lieux, la multiplicité des objets ne peuvent produire aucune contusion dans leur esprit. »
« L'essence divine, étant infinie, est incompréhensible ; elle a des mystères et des profondeurs qu'ils ne peuvent pénétrer. Les desseins particuliers de la Providence leur sont cachés ; mais elle leur en dévoile le secret,	« L'essence divine étant infinie, est incompréhensible ; elle a des mystères et des profondeurs qu'ils ne peuvent pénétrer. Les desseins particuliers de la Providence leur sont cachés ; mais elle leur en dévoile le secret

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
lorsqu'elle les charge, dans certaines circonstances, de les annoncer aux hommes. »	lorsqu'elle les charge, dans certaines circonstances, de les annoncer aux hommes. »
« Les communications de Dieu aux anges, et des anges entre eux, ne se font point, comme parmi nous, au moyen des sons articulés et des autres signes sensibles. Les pures intelligences n'ont besoin ni des n'ont point non plus l'organe de la voix pour manifester leurs pensées, cet intermédiaire habituel de nos entretiens ne leur est pas nécessaire ; mais elles communiquent leurs sentiments d'une manière qui leur est propre et qui est toute spirituelle. Pour être comprises, il leur suffit de le vouloir. »	« Les communications de Dieu aux anges, et des anges entre eux, ne se font point comme parmi nous, au moyen des sons articulés et des autres signes sensibles. Les pures intelligences n'ont besoin ni des yeux pour voir, ni des oreilles pour entendre ; elles n'ont point non plus l'organe de la voix pour manifester leurs pensées ; cet intermédiaire habituel de nos entretiens ne leur est pas nécessaire ; mais elles communiquent leurs sentiments d'une manière qui leur est propre et qui est toute spirituelle. Pour être comprises, il leur suffit de le vouloir. »
« Dieu seul connaît le nombre des anges. Ce nombre, sans doute, ne saurait être infini, et il ne l'est point; mais, d'après les auteurs sacrés et les saints docteurs, il est très considérable et vraiment prodigieux. S'il est naturel de proportionner le nombre des habitants d'une ville à sa grandeur et à son étendue, la terre n'étant qu'un atome en comparaison du firmament et des immenses régions de l'espace, il faut en conclure que le nombre des habitants du ciel et de l'air est beaucoup plus grand que celui des hommes. »	« Dieu seul connaît le nombre des anges. Ce nombre, sans doute, ne saurait être infini, et il ne l'est point ; mais d'après les auteurs sacrés et les saints docteurs, il est très-considérable et vraiment prodigieux. S'il est naturel de proportionner le nombre des habitants d'une ville à sa grandeur et à son étendue, la terre n'étant qu'un atome en comparaison du firmament et des immenses régions de l'espace, il faut en conclure que le nombre des habitants du ciel et de l'air est beaucoup a plus grand que celui des hommes. »
« Puisque la majesté des rois emprunte son éclat au nombre de leurs sujets, de leurs officiers et de leurs serviteurs, qu'y a-t-il de plus propre à nous donner une idée de la majesté du Roi des rois que cette multitude innombrable des anges qui peuplent le a ciel et la terre, la mer et les abîmes, et la dignité de ceux qui demeurent *sans cesse prosternés ou debout* devant son trône ? »	« Puisque la majesté des rois emprunte son état au nombre de leurs sujets, de leurs officiers et de leurs serviteurs, qu'y a-t-il de plus propre à nous donner une idée de la majesté du Roi des rois que cette multitude innombrable des anges qui peuplent le ciel et la terre, la mer et les abîmes, et la dignité de ceux qui demeurent *sans cesse prosternés ou debout* devant son trône ? »
« Les Pères de l'Eglise et les théologiens enseignent généralement que les anges sont distribués en trois grandes hiérarchies ou principautés, et chaque hiérarchie en trois compagnies ou chœurs. »	« Les Pères de l'Église et les théologiens enseignent généralement que les anges sont distribués en trois grandes hiérarchies ou principautés, et chaque hiérarchie en trois compagnies ou trois chœurs. »

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
« Ceux de la première et de la plus haute hiérarchie sont désignés en conséquence des fonctions qu'ils remplissent au ciel. Les uns sont appelés *Séraphins*, parce qu'ils sont comme embrasés devant Dieu des ardeurs de la charité ; ceux-ci *Chérubins*, parce qu'ils sont un reflet lumineux de sa sagesse ; ceux-là les *Trônes*, parce qu'ils proclament sa grandeur et en font resplendir l'éclat. »	« Ceux de la première et de la plus haute hiérarchie a sont désignés en conséquence des fonctions qu'ils remplissent au ciel. Les uns sont appelés *Séraphins*, parce qu'ils sont comme embrasés devant Dieu des ardeurs de la charité ; ceux-ci *Chérubins*, parce qu'ils sont un reflet lumineux de sa sagesse ; ceux-là les *Trônes*, parce qu'ils proclament sa grandeur et en font resplendir l'éclat. »
« Ceux de la seconde hiérarchie reçoivent leurs noms des opérations qui leur sont attribuées dans le gouvernement général de l'univers ; ce sont : les *Dominations*, qui assignent aux anges des ordres inférieurs leurs missions et leurs charges ; les *Vertus*, qui accomplissent les prodiges réclamés par les grands intérêts de l'Eglise et du genre humain ; les *Puissances*, qui protègent par leur force et leur vigilance les lois qui régissent le monde physique et moral. »	« Ceux de la seconde hiérarchie reçoivent leurs noms des opérations qui leur sont attribuées dans le gouvernement général de l'univers ; ce sont : les *Dominations*, qui assignent aux anges des ordres inférieurs, leurs missions et leurs charges ; les *Vertus*, qui accomplissent les prodiges réclamés par les grands intérêts de l'Église et du genre humain ; les *Puissances*, qui protègent par leur force et leur vigilance les lois qui régissent le monde physique et moral. »
« Ceux de la troisième hiérarchie ont en partage la direction des sociétés et des personnes ; ce sont : les *Principautés*, préposées aux royaumes, aux provinces et aux diocèses ; les *Archanges*, qui transmettent les messages de haute importance ; les *Anges gardiens*, ceux qui accompagnent chacun de nous pour veiller à notre sécurité et à notre sanctification. »	« Ceux de la troisième hiérarchie ont en partage la direction des sociétés et des personnes ; ce sont : les *Principautés* préposés aux royaumes, aux provinces et aux diocèses ; les *Archanges* qui transmettent les messages de haute importance ; les *Anges gardiens*, ceux qui accompagnent chacun de nous pour veiller à notre sécurité et à notre sanctification. »
Réfutation.	
3. — Le principe général qui ressort de cette doctrine, c'est que les anges sont des êtres purement spirituels, antérieurs et supérieurs à l'humanité, *créatures privilégiées vouées au bonheur suprême et éternel dès leur formation* ; douées, par leur nature même, de toutes les vertus et de toutes les connaissances, sans avoir rien fait pour les acquérir. Ils sont au premier rang dans l'œuvre de la création ; au dernier rang, la vie purement matérielle, et entre les deux l'humanité	Le principe général qui ressort de cette doctrine, c'est que les anges sont des êtres purement spirituels, antérieurs et supérieurs à l'humanité, *créatures privilégiées vouées au bonheur suprême et éternel dès leur formation*, douées, par leur nature même, de toutes les vertus et de toutes les connaissances sans avoir rien fait pour les acquérir. Ils sont au premier rang dans l'œuvre de la création ; au dernier rang, la vie purement matérielle, et entre les deux l'humanité

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
formée des âmes, êtres spirituels, inférieurs aux anges, unis à des corps matériels.	formée des âmes, êtres spirituels, inférieurs aux anges, unis à des corps matériels.
Plusieurs difficultés capitales résultent de ce système. Quelle est, d'abord, cette vie purement matérielle ? S'agit-il de la matière brute ? Mais la matière brute est inanimée et n'a pas de vie par elle-même. Veut-on parler des plantes et des animaux ? Ce serait alors un quatrième ordre dans la création, car on ne peut nier qu'il y ait dans l'animal intelligent plus que dans une plante, et dans celle-ci plus que dans une pierre. Quant à l'âme humaine, qui est la transition, elle est unie directement à un corps qui n'est que de la matière brute,-car, sans âme, il n'a pas plus de vie qu'une motte de terre.	Plusieurs difficultés capitales surgissent de ce système. Quelle est d'abord cette vie purement matérielle ? S'agit-il de la matière brute ? Mais la matière brute est inanimée et n'a pas de vie par elle-même. Veut-on parler des plantes et des animaux ? Ce serait alors un quatrième ordre dans la création, car on ne peut nier qu'il y ait dans l'animal intelligent plus que dans une plante, et dans celle-ci plus que dans une pierre. Quant à l'âme humaine qui est la transition, elle est unie directement à un corps qui n'est que de la matière brute, car, sans âme, il n'a pas plus de vie qu'une motte de terre.
Cette division manque évidemment de clarté, et ne s'accorde point avec l'observation ; elle ressemble à la théorie des quatre éléments tombée devant les progrès de la science. Admettons pourtant ces trois termes : la créature spirituelle, la créature humaine et la créature corporelle ; tel est, dit-on, le plan divin, plan majestueux et complet, comme il convenait à la sagesse éternelle. Remarquons d'abord qu'entre ces trois termes, il n'y a aucune liaison nécessaire ; ce sont trois créations distinctes, formées successivement; de l'une à l'autre, il y a solution de continuité ; tandis que, dans la nature, tout s'enchaîne, tout nous montre une admirable loi d'unité, dont tous les éléments, qui ne sont que des transformations les uns des autres, ont leur trait d'union. Cette théorie est vraie, en ce sens que ces trois termes existent évidemment; seulement, elle est incomplète : il y manque les points de contact, ainsi qu'il est facile de le démontrer.	Cette division manque évidemment de clarté, et ne s'accorde point avec l'observation ; elle ressemble à la théorie des quatre éléments tombée devant les progrès de la science. Admettons pourtant ces trois termes : la créature spirituelle, la créature humaine et la créature corporelle ; tel est, dit-on, le plan divin, plan majestueux et complet, comme il convenait à la sagesse éternelle. Remarquons d'abord qu'entre ces trois termes, il n'y a aucune liaison nécessaire ; ce sont trois créations distinctes, formées successivement ; de l'une à l'autre il y a solution de continuité ; tandis que dans la nature tout s'enchaine, tout nous montre une admirable loi d'unité, dont tous les éléments, qui ne sont que des transformations les uns des autres, ont leur trait d'union. Cette théorie est vraie, en ce sens que ces trois termes existent évidemment; seulement elle est incomplète : il y manque les points de contact, ainsi qu'il est facile de le démontrer.
4. — Ces trois points culminants de la création sont, dit l'Église, nécessaires à l'harmonie de l'ensemble ; qu'il y en ait un seul de moins, l'œuvre est incomplète, et n'est plus selon la sagesse éternelle. Cependant, un des dogmes fondamentaux de la religion dit que la terre, les	Ces trois points culminants de la création sont, dit l'Église, nécessaires à l'harmonie de l'ensemble ; qu'il y en ait un seul de moins, l'œuvre est incomplète, et n'est plus selon la sagesse éternelle. Cependant un des dogmes fondamentaux de la religion dit que la terre, les

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
animaux, les plantes, le soleil, les étoiles, la lumière même ont été créés et tirés du *néant* il y a six mille ans. Avant cette époque, il n'y avait donc ni créature humaine, ni créature corporelle ; pendant l'éternité écoulée, l'œuvre divine était donc restée imparfaite. La création de l'univers remontant à six mille ans est un article de foi tellement capital, qu'il y a peu d'années encore, la science était anathématisée parce qu'elle venait détruire la chronologie biblique en prouvant la haute antiquité de la terre et de ses habitants.	animaux, les plantes, le soleil, les étoiles, la lumière même ont été créés et tirés du *néant* il y a six mille ans. Avant cette époque, il n'y avait donc ni créature humaine, ni créature corporelle ; pendant l'éternité écoulée, l'œuvre divine était donc restée imparfaite. La création de l'univers remontant à six mille ans, est un article de foi tellement capital qu'il y a peu d'années encore la science était anathématisée parce qu'elle venait détruire la chronologie biblique en prouvant la haute antiquité de la terre et de ses habitants.
Cependant le concile de Latran, concile ecuménique qui fait loi en matière d'orthodoxie, dit : « *Nous croyons fermement* qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu, éternel et infini, lequel, au *commencement du temps*, a tiré *tout ensemble* du néant l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle. » Le *commencement du temps* ne peut s'entendre que de l'éternité écoulée, car le temps est infini, comme l'espace : il n'a ni commencement ni fin. Cette expression : *le commencement du temps* est une figure qui implique l'idée d'une antériorité *illimitée*. Le concile de Latran croit donc *fermement* que les créatures spirituelles et les créatures corporelles ont été formées simultanément, et tirées *tout ensemble* du néant à une époque indéterminée dans le passé. Que devient donc le texte biblique, qui fixe cette création à six mille ans de nos jours ? En admettant que ce soit là le commencement de l'univers visible, ce n'est assurément pas celui du temps. Lequel croire, du concile ou de la Bible ?	Cependant le concile de Latran, concile ecuménique qui fait loi en matière d'orthodoxie, dit : « *Nous croyons fermement* qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu, éternel et infini, lequel au *commencement du temps* a tiré *tout ensemble* du néant l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle. » Le *commencement du temps* ne peut s'entendre que de l'éternité écoulée, car le temps est infini, comme l'espace ; il n'a ni commencement ni fin. Cette expression : le *commencement du temps* est une figure qui implique l'idée d'une antériorité *illimitée*. Le concile de Latran croit donc *fermement* que les créatures spirituelles et les créatures corporelles ont été formées simultanément, et tirées *tout ensemble* du néant à une époque indéterminée dans le passé. Que devient donc le texte biblique qui fixe cette création à six mille ans de nos jours ? En admettant que ce soit là le commencement de l'univers visible, ce n'est assurément pas celui du temps. Lequel croire, du concile ou de la Bible ?
5. — Le même concile formule en outre une étrange proposition : « Notre âme, dit-il, également spirituelle, est associée au corps de manière à ne former avec lui qu'une seule et même personne, et *telle est essentiellement sa destination*. » Si la destinée *essentielle* de l'âme est d'être unie au corps, cette union constitue son état normal, c'est son but, sa fin, puisque telle est sa *destination*. Cependant, l'âme est immortelle et le	Le même concile formule en outre une étrange proposition : « Notre âme, dit-il, également spirituelle, est associée au corps de manière à ne former avec lui qu'une seule et même personne, et *telle est essentiellement sa destination*. » Si la destinée *essentielle* de l'âme est d'être unie au corps, cette union constitue son état normal, c'est son but, sa fin, puisque telle est sa *destination*. Cependant l'âme est immortelle et le

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
corps est mortel; son union avec le corps n'a lieu qu'une seule fois, selon l'Église, et fût-elle d'un siècle, qu'est-ce que cela auprès de l'éternité ? Mais, pour un très grand nombre, elle est à peine de quelques heures; de quelle utilité peut être pour l'âme cette union éphémère ? Quand, sur l'éternité, sa plus longue durée est un temps imperceptible, est-il exact de dire que *sa destination est d'être essentiellement liée au corps* ? Cette union n'est en réalité qu'un incident, un point dans la vie de l'âme, et non son état essentiel.	corps est mortel ; son union avec le corps n'a lieu qu'une seule fois, selon l'Église, et fût-elle d'un siècle, qu'est-ce que cela auprès de l'éternité ? Mais pour un très grand nombre, elle est à peine de quelques heures ; de quelle utilité peut être pour l'âme cette union éphémère ? Quand sur l'éternité sa plus longue durée est un temps imperceptible, est-il exact de dire que *sa destination est d'être essentiellement liée au corps* ? Cette union n'est en réalité qu'un incident, un point dans la vie de l'âme, et non son état essentiel.
Si la destination essentielle de l'âme est d'être unie à un corps matériel; si, par sa nature et selon le but providentiel de sa création, cette union est nécessaire aux manifestations de ses facultés, il en faut conclure que, *sans le corps, l'âme humaine est un être incomplet* ; or, pour rester ce qu'elle est par sa destination, après avoir quitté un corps, il faut qu'elle en reprenne un autre, ce qui nous conduit à la pluralité forcée des existences, autrement dit à la réincarnation à perpétuité. Il est vraiment étrange qu'un concile regardé comme une des lumières de l'Église ait identifié à ce point l'être spirituel et l'être matériel, qu'ils ne peuvent en quelque sorte exister l'un sans l'autre, puisque la condition essentielle de leur création est d'être unis.	Si la destination essentielle de l'âme est d'être unie à un corps matériel ; si, par sa nature et selon le but providentiel de sa création, cette union est nécessaire aux manifestations de ses facultés, il en faut conclure que, *sans le corps, l'âme humaine est un être incomplet* ; or, pour rester ce qu'elle est par sa destination, après avoir quitté un corps, il faut qu'elle en reprenne un autre, ce qui nous conduit à la pluralité forcée des existences, autrement dit à la réincarnation à perpétuité. Il est vraiment étrange qu'un concile regardé comme une des lumières de l'Église, ait identifié à ce point l'être spirituel et l'être matériel, qu'ils ne peuvent en quelque sorte exister l'un sans l'autre, puisque la condition essentielle de leur création est d'être unis.
	[▷ Chapitre VIII - Les Anges - item 10]
	Le spiritisme professe à cet égard une doctrine infiniment plus *spiritualiste*, pour ne pas dire *moins matérialiste*, et qui a de plus pour elle d'être plus conforme avec l'observation et la destinée de l'âme. Selon ce qu'il nous enseigne, l'âme est indépendante du corps qui n'est qu'une enveloppe temporaire ; *son essence est la spiritualité ; sa vie normale est la vie spirituelle*. Le corps n'est qu'un instrument pour l'exercice de ses facultés dans ses rapports avec le monde matériel ; mais séparée de ce corps, elle jouit de ses facultés avec plus de liberté et d'étendue.
	[▷ Chapitre VIII - Les Anges - item 11]

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
	Son union avec le corps, nécessaire à ses premiers développements, n'a lieu que dans la période qu'on peut appeler son enfance et son adolescence ; lorsqu'elle atteint un certain degré de perfection et de dématérialisation, cette union n'est plus nécessaire, et l'âme ne progresse plus que par la vie de l'esprit. Quelque nombreuses que soient du reste les existences corporelles, elles sont nécessairement limitées par la vie du corps, et leur somme totale ne comprend, dans tous les cas, qu'une imperceptible partie de la vie spirituelle qui est indéfinie.
6. — Le tableau hiérarchique des anges nous apprend que plusieurs ordres ont, dans leurs attributions, le gouvernement du monde physique et de l'humanité, qu'ils ont été créés à cette fin. Mais, selon la Genèse, le monde physique et l'humanité n'existent que depuis six mille ans ; que faisaient donc ces anges avant ce temps-là, pendant l'éternité, puisque les objets de leurs occupations n'existaient pas ? Les anges ont-ils été créés de toute éternité ? Cela doit être, puisqu'ils servent à la glorification du Très-Haut. Si Dieu les eût créés à une époque déterminée quelconque, il eût été jusque-là, c'est-à-dire pendant une éternité, sans adorateurs.	Le tableau hiérarchique des anges nous apprend que plusieurs ordres ont, dans leurs attributions, le gouvernement du monde physique et de l'humanité, qu'ils ont été créés à cette fin. Mais, selon la Genèse, le monde physique et l'humanité n'existent que depuis six mille ans ; que faisaient donc ces anges avant ce temps-là, pendant l'éternité, puisque les objets de leurs occupations n'existaient pas ? Les anges ont-ils été créés de toute éternité ? Cela doit être, puisqu'ils servent à la glorification du Très Haut. Si Dieu les eût créés à une époque déterminée quelconque, il eût été jusque-là, c'est-à-dire pendant une éternité, sans adorateurs.
7. — Plus loin, il est dit : « *Tant* que dure cette union si intime de l'âme avec le corps. » Il arrive donc un moment où cette union n'existe plus ? Cette proposition contredit celle qui fait de cette union la destination essentielle de l'âme.	Plus loin, il est dit : « *Tant* que dure cette union si intime de l'âme avec le corps ; » il arrive donc un moment où cette union n'existe plus. Cette proposition contredit celle qui fait de cette union la destination essentielle de l'âme.
Il est dit encore : « Les idées lui arrivent par les sens, par la comparaison des objets extérieurs. » C'est là une doctrine philosophique vraie en partie, mais non dans le sens absolu. C'est, selon l'éminent théologien, une condition inhérente à la nature de l'âme, de ne recevoir les idées que par les sens; il oublie les idées innées, les facultés parfois si transcendantes, l'intuition des choses que l'enfant apporte en naissant et qu'il ne doit à aucune instruction. Par quel sens ces jeunes pâtres,	Il est dit encore : « Les idées lui arrivent par les sens, par la comparaison des objets extérieurs. » C'est là une doctrine philosophique vraie en partie, mais non dans le sens absolu. C'est, selon l'éminent théologien, une condition inhérente à la nature de l'âme, de ne recevoir les idées que par les sens ; il oublie les idées innées, les fa cultés parfois si transcendantes, l'intuition des choses que l'enfant apporte en naissant et qu'il ne doit à aucune instruction. Par quel sens ces jeunes pâtres,

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
calculateurs naturels qui ont étonné les savants, ont-ils acquis les idées nécessaires à la solution presque instantanée des problèmes les plus compliqués ? On en peut dire autant de certains musiciens, peintres et linguistes précoces.	calculateurs naturels qui ont étonné les savants, ont-ils acquis les idées nécessaires à la solution presque instantanée des problèmes les plus compliqués ? On en peut dire autant de certains musiciens, peintres et linguistes précoces.
« Les connaissances des anges ne sont point le résultat de l'induction et du raisonnement; » ils savent parce qu'ils sont anges, sans avoir besoin d'apprendre ; Dieu les a créés tels : l'âme, au contraire, doit apprendre. Si l'âme ne reçoit les idées que par les organes corporels, quelles sont celles que peut avoir l'âme d'un enfant mort au bout de quelques jours, en admettant, avec l'Église, qu'il ne renaisse pas ?	« Les connaissances des anges ne sont point le résultat de l'induction et du raisonnement ; » ils savent parce qu'ils sont anges, sans avoir besoin d'apprendre ; Dieu les a créés tels : l'âme, au contraire, doit apprendre. Si l'âme ne reçoit les idées que par les organes corporels, quelles sont celles que peut avoir l'âme d'un enfant mort au bout de quelques jours, en admettant, avec l'Église, qu'il ne renaisse pas ?
8. — Ici se présente une question vitale : L'âme acquiert-elle des idées et des connaissances après la mort du corps ? Si, une fois dégagée du corps, elle ne peut rien acquérir, celle de l'enfant, du sauvage, du crétin, de l'idiot, de l'ignorant, restera toujours ce qu'elle était à la mort; elle est vouée à la nullité pour l'éternité.	Ici se présente une question vitale : L'âme acquiert-elle des idées et des connaissances après la mort du corps ? Si, une fois dégagée du corps, elle ne peut rien acquérir, celle de l'enfant, du sauvage, du crétin, de l'idiot, de l'ignorant, restera toujours ce qu'elle était à la mort ; elle est vouée à la nullité pour l'éternité
Si elle acquiert de nouvelles connaissances après la vie actuelle, c'est qu'elle peut progresser. Sans le progrès ultérieur de l'âme, on arrive à des conséquences absurdes; avec le progrès, on arrive à la négation de tous les dogmes fondés sur son état stationnaire : le sort irrévocable, les peines éternelles, etc. Si elle progresse, où s'arrête le progrès ? Il n'y a aucune raison pour qu'elle n'atteigne le degré des anges ou purs Esprits. Si elle peut y arriver, il n'y avait aucune nécessité de créer des êtres spéciaux et privilégiés, exempts de tout labeur, et jouissant du bonheur éternel sans avoir rien fait pour le conquérir, tandis que d'autres êtres moins favorisés n'obtiennent la suprême félicité qu'au prix de longues et cruelles souffrances et des plus rudes épreuves. Dieu le peut, sans doute, mais si l'on admet l'infini de ses perfections, sans lesquelles il n'y a pas de Dieu, il faut admettre aussi qu'il ne fait rien d'inutile, ni rien qui démente la souveraine justice et la souveraine bonté.	Si elle acquiert de nouvelles connaissances après la vie actuelle, c'est qu'elle peut progresser. Sans le progrès ultérieur de l'âme, on arrive à des conséquences absurdes ; avec le progrès on arrive à la négation de tous les dogmes fondés sur son état stationnaire : le sort irrévocable, les peines éternelles, etc. Si elle progresse, où s'arrête le progrès ? Il n'y a aucune raison pour qu'elle n'atteigne le degré des anges ou purs Esprits. Si elle peut y arriver, il n'y avait aucune nécessité de créer des êtres spéciaux et privilégiés, exempts de tout labeur, et jouissant du bonheur éternel sans avoir rien fait pour le conquérir, tandis que d'autres êtres moins favorisés n'obtiennent la suprême félicité qu'au prix de longues et cruelles souffrances et des plus rudes épreuves. Dieu le peut, sans doute, mais si l'on admet l'infini de ses perfections sans lesquelles il n'y a pas de Dieu, il faut admettre aussi qu'il ne fait rien d'inutile, ni rien qui démente la souveraine justice et la souveraine bonté.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
9. — « Puisque la majesté des rois emprunte son éclat au nombre de leurs sujets, de leurs officiers et de leurs serviteurs, qu'y a-t-il de plus propre à nous donner une idée de la majesté du Roi des rois que cette multitude innombrable des anges qui peuplent *le ciel et la terre, la mer et les abîmes*, et la dignité de ceux qui demeurent *sans cesse prosternés ou debout* devant son trône ? »	« Puisque la majesté des rois emprunte son éclat au nombre de leurs sujets, de leurs officiers et de leurs serviteurs, qu'y a-t-il de plus propre à nous donner une idée de la majesté du Roi des rois que cette multitude innombrable des anges qui peuplent *le ciel et la terre, la mer et les abîmes*, et la dignité de ceux qui demeurent *sans cesse prosternés ou debout* devant son trône ? »
N'est-ce pas rabaisser la Divinité que d'assimiler sa gloire au faste des souverains de la terre ? Cette idée, inculquée dans l'esprit des masses ignorantes, fausse l'opinion que l'on se fait de sa véritable grandeur ; c'est toujours Dieu ramené aux mesquines proportions de l'humanité ; lui supposer le besoin d'avoir des millions d'adorateurs *sans cesse prosternés ou debout* devant lui, c'est lui prêter les faiblesses des monarques despotes et orgueilleux de l'Orient. Qu'est-ce qui fait les souverains véritablement grands ? Est-ce le nombre et l'éclat de leurs courtisans ? Non ; c'est leur bonté et leur justice, c'est le titre mérité de pères de leurs sujets. On demande s'il y a quelque chose de plus propre à nous donner une idée de la majesté de Dieu que la multitude des anges qui composent sa cour ? Oui certes, il y a quelque chose de mieux que cela : c'est de le représenter pour toutes ses créatures souverainement bon, juste et miséricordieux ; et non comme un Dieu colère, jaloux, vindicatif, inexorable, exterminateur, partial, créant pour sa propre gloire ces êtres privilégiés, favorisés de tous les dons, nés pour l'éternelle félicité, tandis qu'aux autres, il fait acheter péniblement le bonheur, et punit un moment d'erreur par une éternité de supplices...	N'est-ce pas rabaisser la divinité que d'assimiler sa gloire au faste des souverains de la terre ? Cette idée inculquée dans l'esprit des masses ignorantes fausse l'opinion que l'on se fait de sa véritable grandeur ; c'est toujours Dieu ramené aux mesquines proportions de l'humanité ; lui supposer le besoin d'avoir des millions d'adorateurs *sans cesse prosternés ou debout* devant lui, c'est lui prêter les faiblesses des monarques despotes et orgueilleux de l'Orient. Qu'est-ce qui fait les souverains véritablement grands ? Est-ce le nombre et l'éclat de leurs courtisans ? Non ; c'est leur bonté et leur justice, c'est le titre mérité de pères de leurs sujets. On demande s'il y a quelque chose de plus propre à nous donner une idée de la majesté de Dieu que la multitude des anges qui composent sa cour ? Oui, certes, il y a quelque chose de mieux que cela ; c'est de le présenter pour toutes ses créatures souverainement bon, juste et miséricordieux, et non comme un Dieu colère, jaloux, vindicatif, inexorable, exterminateur, partial, créant pour sa propre gloire des êtres privilégiés, favorisés de tous les dons, nés pour l'éternelle félicité, tandis qu'aux autres il fait acheter péniblement le bonheur, et punit un moment d'erreur par une éternité de supplices.
[Chapitre VIII - Les Anges (texto equivalente ao item 4) ▸] 10. — Le Spiritisme professe à l'égard de l'union de l'âme et du corps une doctrine infiniment plus *spiritualiste*, pour ne pas dire *moins matérialiste*, et qui a de plus pour elle d'être plus conforme avec l'observation et la destinée de l'âme. Selon ce qu'il nous enseigne, l'âme est	

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

indépendante du corps, qui n'est qu'une enveloppe temporaire ; *son essence est la spiritualité ; sa vie normale est la vie spirituelle*. Le corps n'est qu'un instrument pour l'exercice de ses facultés dans ses rapports avec le monde matériel ; mais, séparée de ce corps, elle jouit de ses facultés avec plus de liberté et d'étendue.

[Chapitre VIII - Les Anges (texto equivalente ao item 4) ▸]

11. — Son union avec le corps, nécessaire à ses pre miers développements, n'a lieu que dans la période qu'on peut appeler son enfance et son adolescence; lorsqu'elle atteint un certain degré de perfection et de dématérialisation, cette union n'est plus nécessaire, et l'âme ne progresse plus que par la vie de l'Esprit. Quelque nombreuses que soient, du reste, les existences corporelles, elles sont nécessairement limitées par la vie du corps, et leur somme totale ne comprend, dans tous les cas, qu'une imperceptible partie de la vie spirituelle, qui est indéfinie.

Les anges selon le Spiritisme.

12. — Qu'il y ait des êtres doués de toutes les qualités attribuées aux anges, cela ne saurait être douteux. La révélation spirite confirme sur ce point la croyance de tous les peuples ; mais elle nous fait connaître en même temps la nature et l'origine de ces êtres.

Les âmes ou Esprits sont créés simples ou ignorants, c'est-à-dire sans connaissances et sans conscience du bien et du mal, mais aptes à acquérir tout ce qui leur manque ; ils l'acquièrent par le travail; le but, qui est la perfection, est le même pour tous ; ils y arrivent plus ou moins promptement, en vertu de leur libre arbitre et en raison de leurs.efforts ; tous ont les mêmes degrés à parcourir, le même travail à accomplir ; Dieu ne fait la part ni plus large ni plus facile aux uns qu'aux autres, parce que tous sont ses enfants, et qu'étant juste, il n'a de préférence pour aucun. Il

Qu'il y ait des êtres doués de toutes les qualités attribuées aux anges, cela ne saurait être douteux. La révélation spirite confirme sur ce point la croyance de tous les peuples ; mais elle nous fait connaître en même temps la nature et l'origine de ces êtres.

Les âmes ou Esprits sont créés simples et ignorants, c'est-à-dire sans connaissances et sans conscience du bien et du mal, mais aptes à acquérir tout ce qui leur manque ; ils l'acquièrent par le travail ; le but qui est la perfection est le même pour tous ; ils y arrivent plus ou moins promptement en vertu de leur libre arbitre et en raison de leurs efforts ; tous ont les mêmes degrés à parcourir, le même travail à accomplir ; Dieu ne fait la part ni plus large ni plus facile aux uns qu'aux autres, parce que tous sont ses enfants, et qu'étant juste, il n'a de préférence pour aucun. Il

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
leur dit : « Voici la loi qui doit être votre règle de conduite ; elle seule peut vous mener au but ; tout ce qui est conforme à cette loi est le bien, tout ce qui y est contraire est le mal. Vous êtes libres de l'observer ou de l'enfreindre, et vous serez ainsi les arbitres de votre propre sort.» Dieu n'a donc point créé le mal; toutes ses lois sont pour le bien ; c'est l'homme lui-même qui crée le mal en enfreignant les lois de Dieu ; s'il les observait scrupuleusement, il ne s'écarterait jamais de la bonne voie.	leur dit : Voici la loi qui doit être votre règle de conduite ; elle seule peut vous mener au but; tout ce qui est conforme à cette loi est le bien, tout ce qui y est contraire est le mal. Vous êtes libres de l'observer ou de l'enfreindre, et vous serez ainsi les arbitres de votre propre sort. Dieu n'a donc point créé le mal ; toutes ses lois sont pour le bien ; c'est l'homme lui-même qui crée le mal en enfreignant les lois de Dieu ; s'il les observait scrupuleusement, il ne s'écarterait jamais de la bonne voie.
13. — Mais l'âme, dans les premières phases de son existence, de même que l'enfant, manque d'expérience ; c'est pourquoi elle est faillible. Dieu ne lui donne pas l'expérience, mais il lui donne les moyens de l'acquérir ; chaque faux pas dans la voie du mal est pour elle un retard ; elle en subit les conséquences, et apprend à ses dépens ce qu'elle doit éviter. C'est ainsi que peu à peu elle se développe, se perfectionne et avance dans la hiérarchie spirituelle, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à l'état de *pur Esprit* ou d'*ange*. Les anges sont donc les âmes des hommes arrivées au degré de perfection que comporte la créature, et jouissant de la plénitude de la félicité promise. Avant d'avoir atteint le degré suprême, ils jouissent d'un bonheur relatif à leur avancement, mais ce bonheur n'est point dans l'oisiveté ; il est dans les fonctions qu'il plaît à Dieu de leur confier, et qu'ils sont heureux de remplir, parce que ces occupations sont un moyen de progresser. (Voir chap. III, *le Ciel*.)	Mais l'âme, dans les premières phases de son existence, de même que l'enfant, manque d'expérience ; c'est pourquoi elle est faillible. Dieu ne la lui donne pas , mais il lui donne les moyens de l'acquérir ; chaque faux pas dans la voie du mal est pour elle un retard ; elle en subit les conséquences, et apprend à ses dépens ce qu'elle doit éviter. C'est ainsi que peu à peu elle se développe, se perfectionne et avance dans la hiérarchie spirituelle, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à l'état de *pur Esprit* ou d'*ange*. Les anges sont donc les âmes des hommes arrivées au degré de perfection que comporte la créature, et jouissant de la plénitude de la félicité promise. Avant d'avoir atteint le degré suprême, ils jouissent d'un bonheur relatif à leur avancement; mais ce bonheur n'est point dans l'oisiveté ; il est dans les fonctions qu'il plaît à Dieu de leur confier, et qu'ils sont heureux de remplir. (Voy. chap. III. *Le Ciel*.)
14. — L'humanité n'est point bornée à la terre ; elle occupe les innombrables mondes qui circulent dans l'espace ; elle a occupé ceux qui ont disparu, et occupera ceux qui se formeront. Dieu a créé de toute éternité et il crée sans cesse. Longtemps donc avant que la terre existât, quelque ancienneté qu'on lui suppose, il y avait eu sur d'autres mondes des Esprits incarnés qui ont parcouru les mêmes étapes que nous, Esprits de formation plus récente, nous parcourons en ce moment, et qui sont arrivés au but avant même	L'humanité n'est point bornée à la terre ; elle occupe les innombrables mondes qui circulent dans l'espace ; elle a occupé ceux qui ont disparu, et occupera ceux qui se formeront. Dieu a créé de toute éternité et il crée sans cesse. Longtemps donc avant que la terre existât, quelque ancienneté qu'on lui suppose, il y avait eu sur d'autres mondes des Esprits incarnés qui ont parcouru les mêmes étapes que nous, Esprits de formation plus récente, parcourons en ce moment, et qui sont arrivés au but avant même

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
que nous fussions sortis des mains du Créateur. De toute éternité, il y a donc eu des anges ou purs Esprits; mais leur existence humanitaire se perdant dans l'infini du passé, c'est pour nous comme s'ils eussent toujours été des anges.	que nous fussions sortis des mains du Créateur. De toute éternité il y a donc eu des anges ou purs Esprits ; mais leur existence humanitaire se perdant dans l'infini du passé, c'est pour nous comme s'ils eussent toujours été des anges.
15. – Ainsi se trouve réalisée la grande loi d'unité de la création ; Dieu n'a jamais été inactif ; il a toujours eu de purs Esprits éprouvés et éclairés pour la transmission de ses ordres et pour la direction de toutes les parties de l'univers, depuis le gouvernement des mondes jusqu'aux plus infimes détails. Il n'a donc pas eu besoin de créer des êtres privilégiés, exempts de charges ; tous, anciens ou nouveaux, ont conquis leurs grades dans la lutte et par leur propre mérite ; tous, enfin, sont les fils de leurs œuvres. Ainsi s'accomplit également la souveraine justice de Dieu.	Ainsi se trouve réalisée la grande loi d'unité de la création ; Dieu n'a jamais été inactif, il a toujours eu de purs Esprits éprouvés et éclairés pour la transmission de ses ordres et pour la direction de toutes les parties de l'univers, depuis le gouvernement des mondes jusqu'aux plus infimes détails. Il n'a donc pas eu besoin de créer des êtres privilégiés, exempts de charges; tous, anciens ou nouveaux, ont conquis leurs grades dans la lutte et par leur propre mérite ; tous enfin sont les fils de leurs œuvres. Ainsi s'accomplit également la souveraine justice de Dieu.

CHAPITRE IX - LES DÉMONS

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)

Origine de la croyance aux démons
— Les Démons selon l'Eglise.
Les démons selon le Spiritisme.

Origine de la croyance aux démons.

1. — Les démons ont, à toutes les époques, joué un grand rôle dans les diverses théogonies ; bien que considérablement déchus dans l'opinion générale, l'importance qu'on leur attribue encore de nos jours donne à cette question une certaine gravité, car elle touche au fond même des croyances religieuses: c'est pourquoi il est utile de l'examiner avec les développements qu'elle comporte.

La croyance à une puissance supérieure est instinctive chez les hommes; aussi la retrouve-t-on, sous différentes formes, à tous les âges du monde. Mais si, au degré d'avancement intellectuel où ils sont arrivés aujourd'hui, ils discutent encore sur la nature et les attributs de cette puissance, combien plus impar faites devaient être leurs notions à ce sujet dans l'enfance de l'humanité !

2. — Le tableau qu'on nous représente de l'innocence des peuples primitifs en contemplation devant les beautés de la nature, dans laquelle ils admirent la bonté du Créateur, est sans doute très poétique, mais il y manque la réalité.

Plus l'homme se rapproche de l'état de nature, plus l'instinct domine en lui, ainsi qu'on peut le voir encore chez les peuples sauvages et barbares de nos jours; ce qui le préoccupe le plus, ou, mieux, ce qui l'occupe exclusivement, c'est la satisfaction des besoins matériels, parce qu'il n'en a pas d'autres. Le sens qui seul peut le rendre accessible aux jouissances purement morales ne se développe qu'à la longue et graduellement ; l'âme a

Les démons ont, à toutes les époques, joué un grand rôle dans les diverses théogonies ; bien que considérable ment déchus dans l'opinion générale, l'importance qu'on leur attribue encore de nos jours donne à cette question une certaine gravité, car elle touche au fond même des croyances religieuses; c'est pourquoi il est utile de l'examiner avec les développements qu'elle comporte.

La croyance à une puissance supérieure est instinctive chez les hommes, aussi la retrouve-t-on sous différentes formes, à tous les âges du monde. Mais si, au degré d'avancement intellectuel où ils sont arrivés aujourd'hui, ils discutent encore sur la nature et les attributs de cette puissance, combien plus imparfaites devaient être leurs notions à ce sujet dans l'enfance de l'humanité ! [Quebrou parágrafos]

Le tableau qu'on nous présente de l'innocence des peuples primitifs en contemplation devant les beautés de la nature, dans laquelle ils admirent la bonté du Créateur, est sans doute très poétique, mais il n'y manque que la réalité.

Plus l'homme se rapproche de l'état de nature, plus l'instinct domine en lui, ainsi qu'on peut le voir encore chez les peuples sauvages et barbares de nos jours, ce qui le préoccupe le plus, ou mieux, ce qui l'occupe exclusivement, c'est la satisfaction des besoins matériels, parce qu'il n'en a pas d'autres. Le sens qui seul peut le rendre accessible aux jouissances purement morales, ne se développe qu'à la longue et graduellement ; l'âme a

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
son enfance, son adolescence et sa virilité, comme le corps humain ; mais, pour atteindre la virilité qui la rend apte à comprendre les choses abstraites, que d'évolutions ne doit-elle pas parcourir dans l'humanité ! Que d'existences ne lui faut il pas accomplir !	son enfance, son adolescence et sa virilité, comme le corps humain ; mais pour atteindre la virilité qui la rend apte à comprendre les choses abstraites, que d'évolutions ne doit-elle pas parcourir dans l'humanité ! Que d'existences ne lui faut-il pas accomplir ! [Quebrou parágrafos]
Sans remonter aux premiers âges, voyons autour de nous les gens de nos campagnes, et demandons-nous quels sentiments d'admiration éveillent en eux la splendeur du soleil levant, la voûte étoilée, le gazouillement des oiseaux, le murmure des ondes claires, les prairies émaillées de fleurs ! Pour eux, le soleil se lève parce qu'il en a l'habitude, et, pourvu qu'il donne assez de chaleur pour mûrir les récoltes et pas trop pour les griller, c'est tout ce qu'ils demandent ; s'ils regardent le ciel, c'est pour savoir s'il fera beau ou mauvais temps le lendemain ; que les oiseaux chantent ou non, cela leur est bien égal, pourvu qu'ils ne mangent pas leur grain ; aux mélodies du rossignol ils préfèrent le gloussement des poules et le grognement de leurs porcs ; ce qu'ils demandent aux ruisseaux clairs ou bourbeux, c'est de ne pas tarir et de ne pas les inonder; aux prairies, de donner de bonne herbe, avec ou sans fleurs : c'est tout ce qu'ils désirent, disons plus, tout ce qu'ils comprennent de la nature, et cependant, ils sont déjà loin des hommes primitifs !	Sans remonter aux premiers âges, voyons autour de nous les gens de nos campagnes, et demandons-nous quels sentiments d'admiration éveillent en eux la splendeur du soleil levant, la voûte étoilée, le gazouillement des oiseaux, le murmure des ondes claires, les prairies émaillées de fleurs! Pour eux, le soleil se lève parce qu'il en a l'habitude, et pourvu qu'il donne assez de chaleur pour mûrir les récoltes, et pas trop pour les griller, c'est tout ce qu'ils demandent ; s'ils regardent le ciel, c'est pour savoir s'il fera beau ou mauvais temps le lendemain ; que les oiseaux chantent ou non, cela leur est bien égal pourvu qu'ils ne mangent pas leur gain ; aux mélodies du rossignol, ils préfèrent le gloussement des poules et le grognement de leurs porcs ; ce qu'ils demandent aux ruisseaux clairs ou bourbeux, c'est de ne pas tarir et de ne pas les inonder, aux prairies de donner de bonne herbe, avec ou sans fleurs ; c'est tout ce qu'ils désirent, disons plus, tout ce qu'ils comprennent de la nature, et cependant, ils sont déjà loin des hommes primitifs !
3. — Si nous nous reportons à ces derniers, nous les voyons plus exclusivement encore préoccupés de la satisfaction des besoins matériels ; ce qui sert à y pour voir et ce qui peut y nuire résument pour eux le bien et le mal en ce monde. Ils croient à une puissance extra humaine; mais, comme ce qui leur porte un préjudice matériel est ce qui les touche le plus, ils l'attribuent à cette puissance, dont ils se font du reste une idée très vague. Ne pouvant encore rien concevoir en dehors du monde visible et tangible, ils se la figurent résider dans les êtres et les choses qui leur sont	Si nous nous reportons à ces derniers, nous les voyons plus exclusivement encore préoccupés de la satisfaction des besoins matériels ; ce qui sert à y pourvoir, et ce qui peut y nuire, résume pour eux le bien et le mal en ce monde. Ils croient à une puissance extra-humaine ; mais comme ce qui leur porte un préjudice matériel est ce qui les touche le plus, ils l'attribuent à cette puissance dont ils se font du reste une idée très vague. Ne pouvant encore rien concevoir en dehors du monde visible et tangible, ils se la figurent résider dans les êtres et les choses qui leur sont

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
nuisibles. Les animaux malfaisants en sont donc pour eux les représentants naturels et directs. Par la même raison, ils ont vu la personnification du bien dans les choses utiles : de là le culte rendu à certains animaux, à certaines plantes et même à des objets inanimés. Mais l'homme est généralement plus sensible au mal qu'au bien ; le bien lui semble naturel, tandis que le mal l'affecte davantage ; c'est pourquoi, dans tous les cultes primitifs, les cérémonies en l'honneur de la puissance malfaisante sont les plus nombreuses : la crainte l'emporte sur la reconnaissance.	nuisibles. Les animaux malfaisants en sont donc pour eux les représentants naturels et directs. Par la même raison, ils ont vu la personnification du bien dans les choses utiles ; de là le culte rendu à certains animaux, à certaines plantes, et même à des objets inanimés. Mais l'homme est généralement plus sensible au mal qu'au bien ; le bien lui semble naturel, tandis que le mal l'affecte davantage ; c'est pourquoi, dans tous les cultes primitifs, les cérémonies en l'honneur de la puissance malfaisante sont les plus nombreuses ; la crainte l'emporte sur la reconnaissance.
Pendant longtemps, l'homme ne comprit que le bien et le mal physiques ; le sentiment du bien moral et du mal moral marqua un progrès dans l'intelligence humaine ; alors seulement l'homme entrevit la spiritualité, et comprit que la puissance surhumaine est en dehors du monde visible, et non dans les choses matérielles. Ce fut l'œuvre de quelques intelligences d'élite, mais qui ne purent néanmoins franchir certaines limites.	Pendant longtemps l'homme ne comprit que le bien et le mal physiques; le sentiment du bien moral et du mal moral marqua un progrès dans l'intelligence humaine ; alors seulement l'homme entrevit la spiritualité, et comprit que la puissance surhumaine est en dehors du monde visible, et non dans les choses matérielles. Ce fut l'œuvre de quelques intelligences d'élite, mais qui ne purent néanmoins franchir certaines limites.
4. — Comme on voyait une lutte incessante entre le bien et le mal, et celui-ci l'emporter souvent ; que, d'un autre côté, on ne pouvait rationnellement admettre que le mal fût l'oeuvre d'une puissance bienfaisante, on en conclut à l'existence de deux puissances rivales gouvernant le monde. De là naquit la doctrine des deux principes : celui du bien et celui du mal, doctrine logique pour cette époque, car l'homme était encore incapable d'en concevoir une autre, et de pénétrer l'essence de l'Être suprême. Comment aurait-il pu comprendre que le mal n'est qu'un état momentané d'où peut sortir le bien, et que les maux qui l'affligent doivent le conduire au bonheur en aidant à son avancement ? Les bornes de son horizon moral ne lui permettaient de rien voir en dehors de la vie présente, ni en avant, ni en arrière ; il ne pouvait comprendre ni qu'il eût progressé, ni qu'il progresserait encore individuellement, et encore moins que les vicissitudes de la vie sont le	Comme on voyait une lutte incessante entre le bien et le mal, et celui-ci l'emporter souvent ; que, d'un autre côté on ne pouvait rationnellement admettre que le mal fût l'oeuvre d'une puissance bienfaisante, on en conclut à l'existence de deux puissances rivales gouvernant le monde. De là naquit la doctrine des deux principes : celui du bien et celui du mal, doctrine logique pour cette époque, car l'homme était encore incapable d'en concevo une autre, et de pénétrer l'essence de l'être suprême. Comment aurait-il pu comprendre que le mal n'est qu'un état momentané d'où peut sortir le bien, et que les maux qui l'affligent doivent le conduire au bonheur en aidant à son avancement ? Les bornes de son horizon moral ne lui permettaient de rien voir en dehors de la vie présente, ni en avant, ni en arrière ; il ne pouvait comprendre, ni qu'il eût progressé, ni qu'il progresserait encore indivi duellement, et encore moins que les vicissitudes de la vie sont le

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
résultat de l'imperfection de l'être spirituel qui est en lui, qui préexiste et survit au corps, et s'épure dans une série d'existences, jusqu'à ce qu'il ait atteint la perfection. Pour comprendre le bien qui peut sortir du mal, il ne faut pas voir qu'une seule existence ; il faut embrasser l'ensemble : alors seulement apparaissent les véritables causes et leurs effets.	résultat de l'imperfection de l'être spirituel qui est lui, qui préexiste et survit au corps, et s'épure dans une série d'existences, jusqu'à ce qu'il ait atteint la perfection. Pour comprendre le bien qui peut sortir du mal, il ne faut pas voir qu'une seule existence, il faut embrasser l'ensemble : alors seulement apparaissent les véritables causes et leurs effets.
5. — Le double principe du bien et du mal fut, pendant de longs siècles et sous différents noms, la base de toutes les croyances religieuses. Il fut personnifié sous les noms d'Oromaze et d'Arimane chez les Perses, de Jéhovah et de Satan chez les Hébreux. Mais, comme tout souverain doit avoir des ministres, toutes les religions admirent des puissances secondaires, ou génies bons ou mauvais. Les Païens les personnifièrent sous une multitude innombrable d'individualités ayant chacune des attributions spéciales pour le bien et pour le mal, pour les vices et pour les vertus, et auxquelles ils donnèrent le nom général de dieux. Les Chrétiens et les Musulmans reçurent des Hébreux les anges et les démons.	Le double principe du bien et du mal fut pendant de longs siècles, et sous différents noms, la base de toutes les croyances religieuses. Il fut personnifié sous les noms d'Oromaze et d'Arimane chez les Perses, de Jéhovah et de Satan chez les Hébreux. Mais, comme tout souverain doit avoir des ministres, toutes les religions admirent des puissances secondaires ou génies bons ou mauvais. Les Païens les personnifièrent sous une multitude innombrable d'individualités ayant chacune des attributions spéciales pour le bien et pour le mal, pour les vices et pour les vertus, et auxquelles ils donnèrent le nom général de dieux. Les Chrétiens et les Musulmans reçurent des Hébreux les anges et les démons.
6. – La doctrine des démons a donc son origine dans l'antique croyance aux deux principes du bien et du mal. Nous n'avons à l'examiner ici qu'au point de vue chrétien, et à voir si elle est en rapport avec la connaissance plus exacte que nous avons aujourd'hui des attributs de la Divinité.	La doctrine des démons a donc son origine dans l'antique croyance aux deux principes du bien et du mal. Nous n'avons à l'examiner ici qu'au point de vue chrétien, et à voir si elle est en rapport avec la connaissance plus exacte que nous avons aujourd'hui des attributs de la Divinité.
Ces attributs sont le point de départ, la base de toutes les doctrines religieuses ; les dogmes, le culte, les cérémonies, les usages, la morale, tout est en rapport avec l'idée plus ou moins juste, plus ou moins élevée que l'on se fait de Dieu, depuis le fétichisme jusqu'au Christianisme. Si l'essence intime de Dieu est encore un mystère pour notre intelligence, nous le comprenons cependant mieux qu'il ne l'a jamais été, grâce aux enseignements du Christ. Le Christianisme, d'accord en cela avec la raison, nous apprend que :	Ces attributs sont le point de départ, la base de toutes les doctrines religieuses ; les dogmes, le culte, les cérémonies, les usages, la morale, tout est en rapport avec l'idée plus ou moins juste, plus ou moins élevée que l'on se fait de Dieu, depuis le fétichisme jusqu'au christianisme. Si l'essence intime de Dieu est encore un mystère pour notre intelligence, nous le comprenons cependant mieux qu'il ne l'a jamais été, grâce aux enseignements du Christ. Le Christianisme, d'accord en cela avec la raison, nous apprend que :

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
Dieu est unique, éternel, immuable, immatériel, tout puissant, souverainement juste et bon, infini dans toutes ses perfections.	*Dieu est unique, éternel, immuable, immatériel, tout puissant, souverainement juste et bon, infini dans toutes ses perfections.*
Ainsi qu'il est dit ailleurs (chap. VI, *Peines éternelles*) : « Si l'on ôtait la plus petite parcelle d'un seul des attributs de Dieu, on n'aurait plus Dieu, parce qu'il pourrait exister un être plus parfait. » Ces attributs, dans leur plénitude la plus absolue, sont donc le criterium de toutes les religions, la mesure de la vérité de chacun des principes qu'elles enseignent. Pour qu'un de ces principes soit vrai, il faut qu'il ne porte atteinte à aucune des perfections de Dieu. Voyons s'il en est ainsi de la doctrine vulgaire des démons.	Ainsi qu'il est dit ailleurs (chap. VII, *Peines éternelles*) : « Si l'on ôtait la plus petite parcelle d'un seul des attributs de Dieu, on n'aurait plus Dieu, parce qu'il pourrait exister un être plus parfait. » Ces attributs, dans leur plénitude la plus absolue, sont donc le critérium de toutes les religions, la mesure de la vérité de chacun des principes qu'elles enseignent. Pour qu'un de ces principes soit vrai, il faut qu'il ne porte atteinte à aucune des perfections de Dieu. Voyons s'il en est ainsi de la doctrine vulgaire des démons.
Les démons selon l'Eglise	
7. — Selon l'Eglise, *Satan*, le chef ou le roi des démons, n'est point une personnification allégorique du mal, mais bien un *être réel*, faisant exclusivement le mal, tandis que Dieu fait exclusivement le bien. Prenons-le donc tel qu'on nous le donne.	Selon l'Église, *Satan*, le chef ou le roi des démons, n'est point une personnification allégorique du mal, mais bien *un être réel*, faisant exclusivement le mal, tandis que Dieu fait exclusivement le bien. Prenons-le donc tel qu'on nous le donne.
Satan est-il de toute éternité, comme Dieu, ou postérieur à Dieu ? S'il est de toute éternité, il est *incréé*, et par conséquent l'égal de Dieu. Dieu alors n'est plus unique ; il y a le Dieu du bien et le Dieu du mal.	Satan est-il de toute éternité comme Dieu, ou postérieur à Dieu ? S'il est de toute éternité, il est *incréé*, et par conséquent l'égal de Dieu. Dieu alors n'est plus uni que ; il y a le Dieu du bien et le Dieu du mal.
Est-il postérieur ? alors c'est une créature de Dieu. Puisqu'il ne fait que le mal, qu'il est incapable de faire le bien et de se repentir, Dieu a créé un être voué au mal à perpétuité. Si le mal n'est pas l'œuvre de Dieu, mais celle d'une de ses créatures prédestinées à le faire, Dieu en est toujours le premier auteur, et alors il n'est pas infiniment bon. Il en est de même de tous les êtres mauvais appelés démons.	Est-il postérieur ? alors c'est une créature de Dieu. Puisqu'il ne fait que le mal, qu'il est incapable de faire le bien et de se repentir, Dieu a créé un être voué au mal à perpétuité. Si le mal n'est pas l'œuvre de Dieu, mais celle d'une de ses créatures prédestinée à le faire, Dieu en est toujours le premier auteur, et alors il n'est pas infiniment bon. Il en est de même de tous les êtres mauvais appelés démons.
8. — Telle a été pendant longtemps la croyance sur ce point. Aujourd'hui, on dit : (1)	Telle a été pendant longtemps la croyance sur ce point. Aujourd'hui on dit : (1)

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
(1) Les citations suivantes sont extraites du mandement de Mgr le cardinal Gousset, cardinal-archevêque de Reims, pour le carême de 1865. En raison du mérite personnel et de la position de l'auteur, on peut les considérer comme la dernière expression de l'Eglise sur la doctrine des démons.	(1) Les citations suivantes sont extraites du mandement de Mgr le cardinal Gousset, archevêque de Reims, pour le carême de 1865. En raison du mérite personnel et de la position de l'auteur, on peut les considérer comme la dernière expression de l'Église sur la doctrine des démons.
« Dieu, qui est la bonté et la sainteté par essence, ne les avait point créés mauvais et malfaisants. Sa main paternelle, qui se plaît à répandre sur tous ses ouvrages un reflet de ses perfections infinies, les avait comblés de ses dons les plus magnifiques. Aux qualités suréminentes de leur nature, elle avait ajouté les largesses de sa grâce ; elle les avait faits en tout semblables aux Esprits sublimes qui sont dans la gloire et la félicité ; répartis dans tous leurs ordres et mêlés à tous leurs rangs, ils avaient la même fin et les mêmes destinées ; leur chef a été le plus beau des archanges. Ils auraient pu, eux aussi, mériter d'être confirmés à jamais dans la justice et admis à jouir éternellement du bonheur des cieux. Cette faveur dernière aurait mis le comble à toutes les autres faveurs dont ils étaient l'objet ; mais elle devait être le prix de leur docilité, et ils s'en sont rendus indignes ; ils l'ont perdue par une révolte audacieuse et insensée. »	« Dieu, qui est la bonté et la sainteté par essence, ne a les avait point créés mauvais et malfaisants. Sa main paternelle, qui se plaît à répandre sur tous ses ouvrages un reflet de ses perfections, infinies, les avait comblés de ses dons les plus magnifiques. Aux qualités suréminentes de leur nature, elle avait ajouté les largesses de sa grâce ; elle les avait faits en tout semblables aux Esprits sublimes qui sont dans la gloire et la félicité ; répartis dans tous leurs ordres et mêlés à tous leurs rangs, ils avaient la même fin et les mêmes destinées ; leur chef a été le plus beau des archanges. Ils auraient pu, eux aussi, mériter d'être confirmés à jamais dans la justice et admis à jouir éternellement du bonheur des Cieux. Cette faveur dernière aurait mis le comble à toutes les autres faveurs dont ils étaient l'objet; mais elle devait être le prix de leur docilité, et ils s'en sont rendus indignes; ils l'ont perdue par une révolte audacieuse et insensée. »
« Quel a été l'écueil de leur persévérance ? Quelle vérité ont-ils méconnue ? Quel acte de foi et d'adoration ont-ils refusé à Dieu ? *L'Eglise et les annales de l'histoire sainte ne le disent pas d'une manière positive* ; mais il *paraît certain* qu'ils n'ont acquiesce ni à la médiation du Fils de Dieu pour eux-mêmes, ni à l'exaltation de la nature humaine en Jésus-Christ. »	« Quel a été l'écueil de leur persévérance ? Quelle vérité ont-ils méconnue ? Quel acte de foi et d'adoration ont ils refusé à Dieu ? *L'Eglise et les annales de l'histoire sainte ne le disent pas d'une manière positive* ; mais il *paraît certain* qu'ils n'ont acquiesce ni à la médiation du Fils de Dieu pour eux-mêmes, ni à l'exaltation de la nature humaine en Jésus-Christ. »
« Le Verbe divin, par qui toutes choses ont été faites, est aussi l'unique médiateur et sauveur, au ciel et sur la terre. La fin surnaturelle n'a été donnée aux anges et aux hommes qu'en prévision de son incarnation et de ses mérites ; car il n'y a aucune proportion entre les oeuvres des Esprits les plus éminents et cette récompense, qui n'est autre que Dieu lui-même; nulle la créature n'aurait pu y parvenir sans cette intervention merveilleuse et	« Le Verbe divin, par qui toutes choses ont été faites, est aussi l'unique médiateur et sauveur, au ciel et sur la terre. La fin surnaturelle n'a été donnée aux anges et aux hommes qu'en prévision de son incarnation et de ses mérites ; car il n'y a aucune proportion entre les oeuvres des Esprits les plus éminents et cette récompense, qui n'est autre que Dieu lui-même ; nulle créature n'aurait pu y parvenir sans cette intervention merveilleuse et

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
sublime de charité. Or, pour combler la distance infinie qui sépare l'essence divine des ouvrages de ses mains, il fallait qu'il réunit dans sa personne les deux extrêmes, et qu'il associât à sa divinité la nature de l'ange ou celle de l'homme; et il fit choix de la nature humaine. »	sublime de charité. Or, pour combler la distance infinie qui sépare l'essence divine des ouvrages de ses mains, il fallait qu'il réunit dans sa personne les deux extrêmes, et qu'il associât à sa divinité la nature de l'ange ou celle de l'homme; et il fit choix de la nature humaine. »
« Ce dessein, conçu de toute éternité, fut manifesté aux anges longtemps avant son accomplissement ; l'Homme-Dieu leur fut montré dans l'avenir comme Celui qui devait les confirmer en grâce et les introduire dans la gloire, à condition qu'ils l'adoreraient sur la terre pendant sa mission, et au ciel dans les « siècles des siècles. Révélation inespérée, vision ravissante pour les cœurs généreux et reconnaissants, mais mystère profond, accablant pour les Esprits superbes ! Cette fin surnaturelle, ce poids immense de gloire qui leur était proposé ne serait donc point uniquement la récompense de leurs mérites personnels ! Jamais ils ne pourraient s'en attribuer à eux-mêmes les titres et la possession ! Un médiateur entre eux et Dieu, quelle injure faite à leur dignité ! La préférence gratuite accordée à la nature humaine, quelle injustice ! quelle atteinte portée à leurs droits ! Cette humanité, qui leur est si inférieure, la verront ils, un jour, déifiée par son union avec le Verbe, et assise à la droite de Dieu, sur un trône resplendissant ? Consentiront-ils à lui offrir éternellement leurs hommages et leurs adorations ? »	« Ce dessein, conçu de toute éternité, fut manifesté aux anges longtemps avant son accomplissement ; l'Homme-Dieu leur fut montré dans l'avenir comme Celui qui devait les confirmer en grâce et les introduire dans la gloire, à condition qu'ils l'adoreraient sur la terre pendant sa mission, et au ciel dans les siècles des siècles. Révélation inespérée, vision ravissante pour les cœurs généreux et reconnaissants, mais mystère profond, accablant pour les Esprits superbes ! Cette fin surnaturelle, ce poids immense de gloire qui leur était proposé ne serait donc point uniquement la récompense de leurs mérites personnels ! Jamais ils ne pourraient s'en attribuer à eux-mêmes les titres et la possession ! Un médiateur entre eux et Dieu, quelle injure faite à leur dignité ! La préférence gratuite accordée à la nature humaine, quelle injustice ! quelle atteinte portée à leurs droits ! Cette humanité, qui leur est si inférieure, la verront-ils, un jour, déifiée par son union avec le Verbe, et assise à la droite de Dieu, sur un trône resplendissant ? Consentiront-ils à lui offrir éternellement leurs hommages et leurs adorations ? »
« Lucifer et la troisième partie des anges succombèrent à ces pensées d'orgueil et de jalousie. Saint Michel et avec lui le plus grand nombre s'écrièrent : Qui est semblable à Dieu ? Il est le maître de ses dons et le souverain Seigneur de toutes choses. Gloire à Dieu et à l'Agneau qui sera immolé pour le salut du monde ! Mais le chef des rebelles, oubliant qu'il était redevable à son Créateur de sa noblesse et de ses prérogatives, n'écouta que sa témérité, et dit : C'est moi-même qui monterai au ciel ; j'établirai ma demeure	« Lucifer et la troisième partie des anges succombèrent à ces pensées d'orgueil et de jalousie. Saint Michel, et avec lui le plus grand nombre, s'écrièrent : Qui est semblable à Dieu ? Il est le maître de ses dons et le souverain Seigneur de toutes choses : Gloire à Dieu et à l'Agneau qui sera immolé pour le salut du monde ! Mais le chef des rebelles, oubliant qu'il était redevable à son créateur de sa noblesse et de ses prérogatives ; n'écouta que sa témérité, et dit : C'est moi-même qui monterai au ciel ; j'établirai ma demeure

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
au-dessus des astres ; je m'assiérai sur la montagne de l'alliance, aux flancs de l'Aquilon ; je dominerai les nuées les plus élevées, « et je serai semblable au Très-Haut. Ceux qui partageaient ses sentiments accueillirent ses paroles par un murmure d'approbation ; et il s'en trouva dans tous les ordres de la hiérarchie ; mais leur multitude ne les mit point à l'abri du châtiment. »	au-dessus des astres ; je m'assiérai sur la montagne d'alliance, aux flancs de l'Aquilon ; je dominerai les nuées les plus élevées, et je serai semblable au Très-Haut. Ceux qui partageaient ses sentiments accueillirent ses paroles par un murmure d'approbation ; et il s'en trouva dans tous les ordres de la hiérarchie ; mais leur multitude ne les mit point à l'abri du châtiment. »
9. — Cette doctrine soulève plusieurs objections.	Cette doctrine soulève plusieurs objections.
1° Si Satan et les démons étaient des anges, c'est qu'ils étaient parfaits ; comment, étant parfaits, ont-ils pu faillir et méconnaître à ce point l'autorité de Dieu, en présence de qui ils se trouvaient ? On concevrait encore que, s'ils ne fussent arrivés à ce degré éminent que graduellement et après avoir passé par la filière de l'imperfection, ils aient pu avoir un retour fâcheux ; mais ce qui rend la chose plus incompréhensible, c'est qu'on nous les représente comme ayant été créés parfaits.	1° Si Satan et les démons étaient des anges, c'est qu'ils étaient parfaits ; comment, étant parfaits, ont-ils pu faillir et méconnaitre à ce point l'autorité de Dieu en présence auquel ils se trouvaient ? On concevrait encore que s'ils ne fussent arrivés à ce degré éminent que graduellement et après avoir passé par la filière de l'imperfection, ils aient pu avoir un retour ſacheux, mais ce qui rend la chose plus incompréhensible, c'est qu'on nous les présente comme ayant été créés parfaits.
La conséquence de cette théorie est celle-ci : Dieu avait voulu créer en eux des êtres parfaits, puisqu'il les avait comblés de tous les dons, et il s'est trompé ; donc, selon l'Église, Dieu n'est pas infaillible (2).	
(2) Cette doctrine monstrueuse est affirmée par Moïse, quand il dit (*Genèse*, chap. VI, v. 6 et 7) : « Il se *repenti* d'avoir fait l'homme sur la terre. Et, étant touché de douleur jusqu'au fond du cœur, - il dit : « J'exterminerai de dessus la terre l'homme que j'ai créé ; j'exterminerai tout, depuis l'homme jusqu'aux animaux, depuis tout ce qui rampe sur la terre jusqu'aux oiseaux du ciel : car *je me repens* de les avoir faits. » Un Dieu qui se repent de ce qu'il a fait n'est ni parfait ni infaillible : donc il n'est pas Dieu. Ce sont pourtant les paroles que l'Eglise proclame comme des vérités saintes. On ne voit pas trop, non plus, ce qu'il y avait de commun entre les animaux et la perversité des hommes pour mériter leur extermination.	
2° Puisque ni l'Église ni les annales de l'histoire sainte ne s'expliquent sur la cause de la	2° Puisque ni l'Eglise ni les annales de l'histoire sainte ne s'expliquent sur la cause de leur

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
révolte des anges contre Dieu, que seulement il *paraît* certain qu'elle fut dans leur refus de reconnaître la mission future du Christ, quelle valeur peut avoir le tableau si précis et si détaillé de la scène qui eut lieu à cette occasion ? A quelle source a-t-on puisé les paroles si nettes rapportées comme y ayant été prononcées, et jusqu'aux simples murmures ? De deux choses l'une : ou la scène est vraie, ou elle ne l'est pas. Si elle est vraie, il n'y a aucune incertitude, et alors pourquoi l'Église ne tranche-t-elle pas la question ? Si l'Eglise et l'histoire se taisent, si seulement la cause *paraît* certaine, ce n'est qu'une supposition, et la description de la scène est une œuvre d'imagination. (3)	révolte contre Dieu, que seulement il *paraît* certain qu'elle fut dans leur refus de reconnaître la mission future du Christ, quelle valeur peut avoir le tableau si précis et si détaillé de la scène qui eut lieu à cette occasion ? A quelle source a-t-on puisé les paroles si nettes rapportées comme y ayant été prononcées, et jusqu'aux simples murmures ? De deux choses l'une : ou la scène est vraie ou elle ne l'est pas. Si elle est vraie, il n'y a aucune incertitude, et alors pourquoi l'Église ne tranche-t-elle pas la question ? Si l'Eglise et l'histoire se taisent, si seulement la cause *paraît* certaine, ce n'est qu'une supposition, et la description de la scène est une œuvre d'imagination (2).
(3) On trouve dans Isaïe, ch. xiv, v. 11 et suivants : — « Ton orgueil a été précipité dans les enfers ; ton corps mort est tombé par terre ; ta couche sera la pourriture, et ton vêtement sera les vers. — Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui paraissais si brillant au point du jour ? Comment as-tu été renversé sur la terre, toi qui frappais de plaies les nations ; — qui disais *en ton coeur* : Je monterai au ciel, j'établirai mon trône au-dessus des astres de Dieu, je m'assiérai sur la montagne de l'alliance, aux flancs de l'Aquilon ; je me placerai au-dessus des nuées les plus élevées, et je serai semblable au Très Haut ? — Et néanmoins tu as été précipité de cette gloire dans l'enfer, jusqu'au plus profond des abîmes. — Ceux qui te verront s'approcheront près de toi, et, après t'avoir envisagé, ils te diront : Est-ce là *cet homme* qui a épouvanté la terre, qui a jeté la terreur dans les royaumes, qui a fait du monde un désert, qui en a détruit les villes, et qui a retenu dans les chaînes ceux qu'il avait faits ses prisonniers ? » Ces paroles du prophète ne sont point relatives à la révolte des anges, mais une allusion à l'orgueil et à la chute du roi de Babylone, qui tenait les Juifs en captivité, ainsi que le prouvent les derniers versets. Le roi de Babylone est désigné, par allégorie, sous le nom de Lucifer, mais il n'y est fait nulle mention de la scène décrite ci-dessus. Ces paroles sont celles du roi qui disait *en son cœur*, et se plaçait, par son orgueil, au-dessus de Dieu, dont il retenait le peuple captif. La prédiction de la délivrance des Juifs, de la ruine de Babylone et de la défaite des Assyriens, est, d'ailleurs, le sujet exclusif de ce chapitre.	(2) 1. On trouve dans Isaïe, ch. XIV, v. 11 et suivants : — « Ton orgueil a été précipité dans les enfers ; ton corps mort est tombé par terre ; ta couche sera la pourriture, et ton vêtement seront les vers. — Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui paraissais si brillant au point du jour ? Comment as-tu été renversé sur la terre, toi qui frappais de plaies les nations ; — qui disais *en ton coeur* : Je monterai au ciel, j'établirai mon trône au-dessus des astres de Dieu, je m'assiérai sur la montagne de l'alliance, aux côtés de l'aquilon ; je me placerai au-dessus des nuées les plus élevées, et je serai semblable au Très-Haut ? — Et néanmoins tu as été précipité de cette gloire dans l'enfer, jusqu'au plus profond des abîmes. — Ceux qui te verront s'approcheront près de toi, et après l'avoir envisagé, ils te diront : Est-ce là *cet homme* qui a épouvanté la terre, qui a jeté la terreur dans les royaumes, qui a fait du monde un désert, qui en a détruit les villes, et qui a retenu dans les chaînes ceux qu'il avait fait ses prisonniers ? » Ces paroles du prophète ne sont point relatives à la révolte des anges, mais une allusion à l'orgueil et à la chute du roi de Babylone, qui tenait les Juifs en captivité, ainsi que le prouvent les derniers versets. Le roi de Babylone est désigné, par allégorie, sous le nom de Lucifer, mais il n'y est fait nulle mention de la scène décrite ci-dessus. Ces paroles sont celles du roi qui les disait *en son cœur*, se plaçait, par son orgueil, au-dessus de Dieu dont il retenait le peuple captif. La prédiction de la délivrance des Juifs, de la ruine de Babylone et de la défaite des Assyriens, est, d'ailleurs, le sujet et exclusif de ce chapitre.
3º Les paroles attribuées à Lucifer accusent une ignorance que l'on s'étonne de trouver dans un	3º Les paroles attribuées à Lucifer accusent une ignorance que l'on s'étonne de trouver dans un

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
archange qui, par sa nature même et au degré où il est placé, ne doit pas partager, sur l'organisation de l'univers, les erreurs et les préjugés que les hommes ont professés jusqu'à ce que la science soit venue les éclairer. Comment peut-il dire : « J'établirai ma demeure au-dessus des astres ; je dominerai les nuées les plus élevées » ? C'est toujours l'antique croyance à la terre comme centre du monde, au ciel des nuages qui s'étend jusqu'aux étoiles, à la région limitée des étoiles formant voûte, et que l'astronomie nous montre disséminées à l'infini, dans l'espace infini. Comme on sait aujourd'hui que les nuages ne s'étendent pas au delà de deux lieues de la surface de la terre, pour dire qu'il dominera les nuées les plus élevées, et parler des montagnes, il fallait que la scène se passât à la surface de la terre, et que là fût le séjour des anges ; si ce séjour est dans les régions supérieures, il était inutile de dire qu'il s'élèverait au delà des nuées. Faire tenir aux anges un langage empreint d'ignorance, c'est avouer que les hommes, aujourd'hui, en savent plus que les anges. L'Eglise a toujours eu le tort de ne point tenir compte des progrès de la science.	archange qui, par sa nature même et au degré où il est placé, ne doit pas partager, sur l'organisation de l'univers, les erreurs et les préjugés que les hommes ont professés jusqu'à ce que la science soit venue les éclairer. Comment peut-il dire : J'établirai ma demeure au-dessus des astres ? Je dominerai les nuées les plus élevées ? C'est toujours l'antique croyance à la terre comme centre du monde, du ciel des nuages qui s'étend jusqu'aux étoiles, à la région limitée des étoiles formant voûte, et que l'astronomie nous montre disséminées à l'infini, dans l'espace infini. Comme on sait aujourd'hui que les nuages ne s'étendent pas au delà de deux lieues de la surface de la terre, pour dire qu'il dominera les nuées les plus élevées, et parler des montagnes, il fallait que la scène se passât à la surface de la terre, et que là fut le séjour des anges; si ce séjour est dans les régions supérieures, il était inutile de dire qu'il s'élèverait au delà des nues. Faire tenir aux anges un langage empreint d'ignorance, c'est avouer que les hommes aujourd'hui en savent plus que les anges. L'Église a toujours eu le tort de ne point tenir compte des progrès de la science.
10. – La réponse à la première objection se trouve dans le passage suivant :	La réponse à la première objection se trouve dans le passage suivant :
« L'Ecriture et la tradition donnent le nom de ciel au lieu où les anges avaient été placés au moment de leur création. Mais ce n'était point le ciel des cieux, le ciel de la vision béatifique, où Dieu se montre à ses élus face à face, et où ses élus le contemplent sans efforts et sans nuages ; car, là, il n'y a plus ni danger, ni possibilité de pécher ; la tentation et la faiblesse y sont inconnues ; la justice, la joie, la paix y règnent dans une immuable sécurité ; la sainteté et la gloire y sont inamissibles. C'était donc une autre région céleste, une sphère lumineuse et fortunée, où ces nobles créatures, largement favorisées des communications divines, devaient les recevoir et y adhérer par l'humilité de la foi, avant d'être	« L'Écriture et la tradition donnent le nom de ciel au lieu où les anges avaient été placés au moment de leur création. Mais ce n'était point le ciel les cieux, le ciel de la vision béatifique, où Dieu se montre à ses élus face à face, et où ses élus le contemplent sans efforts et sans nuages ; car, là, il n'y a plus ni danger, ni possibilité de pécher ; la tentation et la faiblesse y sont inconnues ; la justice, la joie, la paix y règnent dans une immuable sécurité ; la sainteté et la gloire y sont inamissibles. C'était donc une autre région céleste, une sphère lumineuse et fortunée, où ces nobles créatures, largement favorisées des communications divines, devaient les recevoir et y adhérer par l'humilité de la foi, avant d'être

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
admises à en voir clairement la réalité dans l'essence même de Dieu. »	admises à en voir clairement la réalité dans l'essence même de Dieu. »
Il résulte de ce qui précède que les anges qui ont failli appartenaient à une catégorie moins élevée, moins parfaite, et qu'ils n'étaient point encore parvenus au lieu suprême où la faute est impossible. Soit ; mais alors il y a ici une contradiction manifeste, car il est dit plus haut que : « Dieu les avait faits *en tout semblables aux Esprits sublimes* ; que, répartis dans tous leurs ordres et mêlés à tous leurs rangs, ils avaient la même fin et la même destinée ; que leur chef était le plus beau des archanges. » S'ils ont été faits en tout semblables aux autres , ils n'étaient donc pas d'une nature inférieure ; s'ils étaient mêlés à tous leurs rangs, ils n'étaient pas dans un lieu spécial. L'objection subsiste donc tout entière.	Il résulte de ce qui précède, que les anges qui ont failli appartenaient à une catégorie moins élevée, moins parfaite, et qu'ils n'étaient point encore parvenus au lieu suprême où la faute est impossible. Soit ; mais alors il y a ici une contradiction manifeste, car il est dit plus haut que : « Dieu les avait faits *en tout semblables aux Esprits sublimes* ; que répartis dans tous leurs ordres et mêlés à tous leurs rangs, ils avaient la même fin et la même destinée ; que leur chef était le plus beau des archanges. » S'ils ont été faits en tout semblables aux autres anges, ils n'étaient donc pas d'une nature inférieure; s'ils étaient mêlés à tous leurs rangs, ils n'étaient pas dans un lieu spécial. L'objection subsiste donc tout entière.
11. — Il en est une autre qui est, sans contredit, la plus grave et la plus sérieuse.	Il en est une autre qui est sans contredit la plus grave et la plus sérieuse.
Il est dit : « Ce dessein (la médiation du Christ), conçu *de toute éternité*, fut manifesté aux anges longtemps avant son accomplissement, » Dieu savait donc de toute éternité que les anges, aussi bien que les hommes, auraient besoin de cette médiation. Il savait, ou il ne savait pas, que certains anges failliraient; que cette chute entraînerait pour eux la damnation éternelle sans espoir de retour ; qu'ils seraient destinés à tenter les hommes ; que ceux de ces derniers qui se laisseraient séduire subiraient le même sort. S'il le savait, il a donc créé ces anges, en connaissance de cause, pour leur perte irrévocable et pour celle de la plus grande partie du genre humain. Quoi qu'on dise, il est impossible de concilier leur création, dans une pareille prévision, avec la souveraine bonté. S'il ne le savait pas, il n'était pas tout-puissant. Dans l'un et l'autre cas, c'est la négation de deux attributs sans la plénitude desquels Dieu ne serait pas Dieu.	Il est dit : « Ce dessein (la médiation du Christ), conçu *de toute éternité*, fut manifesté aux anges longtemps avant son accomplissement. » Dieu savait donc de toute éternité que les anges aussi bien que les hommes auraient besoin de cette médiation. Il savait, ou il ne savait pas, que certains anges failliraient; que cette chute entraînerait pour eux la damnation éternelle sans espoir de retour ; qu'ils seraient destinés à tenter les hommes ; que ceux de ces derniers qui se laisseraient séduire subiraient le même sort. S'il le savait, il a donc créé ces anges en connaissance de cause, pour leur perte irrévocable, et pour celle de la plus grande partie du genre humain. Quoi qu'on dise, il est impossible de concilier leur création, dans une pareille prévision, avec la souveraine bonté. S'il ne le savait pas, il n'était pas tout-puissant. Dans l'un et l'autre cas, c'est la négation de deux attributs sans la plénitude desquels Dieu ne serait pas Dieu.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
12. — Si l'on admet la faillibilité des anges, comme celle des hommes, la punition est une conséquence naturelle et juste de la faute ; mais si l'on admet en même temps la possibilité du rachat, par le retour au bien, la rentrée en grâce après le repentir et l'expiation, il n'y a rien qui démente la bonté de Dieu. Dieu savait qu'ils failliraient, qu'ils seraient punis, mais il savait aussi que ce châtiment temporaire serait un moyen de leur faire comprendre leur faute et tournerait à leur avantage. Ainsi se trouverait vérifiée cette parole du prophète Ézéchiel : « Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais son salut. (4) » Ce qui serait la négation de cette bonté, c'est l'inutilité du repentir et l'impossibilité du retour au bien. Dans cette hypothèse, il est donc rigoureusement exact de dire que : « Ces anges, dès leur création, puis que Dieu ne pouvait l'ignorer, ont été voués au mal à perpétuité, et prédestinés à devenir *démons*, pour entraîner les hommes au mal. »	Si l'on admet la faillibilité des anges, comme celle des hommes, la punition est une conséquence naturelle et juste de la faute ; mais si l'on admet en même temps la possibilité du rachat, par le retour au bien, la rentrée en grâce après le repentir et l'expiation, il n'y a rien qui démente la bonté de Dieu. Dieu savait qu'ils failliraient, qu'ils seraient punis, mais il savait aussi que ce châtiment temporaire serait un moyen de leur faire comprendre leur faute et tournerait à leur avantage. Ainsi se trouverait vérifiée cette parole du prophète Ezéchiel : « Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais son salut (3). » Ce qui serait la négation de cette bonté, c'est l'inutilité du repentir et l'impossibilité du retour au bien. Dans cette hypothèse, il est donc rigoureusement exact de dire que : « Ces anges, dès leur création, puisque Dieu ne pouvait l'ignorer, ont été voués au mal à perpétuité, et prédestinés à devenir *démons*, pour entraîner les hommes au mal. »
(4) Voir ci-dessus, chap. VII, nº. 20, citation d'Ezéchiel.[1]	(3). « Est-ce que je veux la mort de l'impie ? dit le Seigneur Dieu ; et ne veux-je pas plutôt qu'il se convertisse, et qu'il se retire de sa mauvaise voie, et qu'il vive ? » (Ezéchiel, chap. XVIII, v. 23.) « Dites-leur ces paroles : Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que je ne veux point la mort de l'impie, mais que *je veux que l'impie se convertisse*, qu'il quitte sa mauvaise voie, et qu'il vive. » (Id., ch. XXXIII, v. 11.)
13. — Voyons, maintenant, quel est leur sort et ce qu'ils font.	Voyons maintenant quel est leur sort et ce qu'ils font.
« A peine leur révolte eut-elle éclaté dans le langage des Esprits, c'est-à-dire dans les élans de leurs pensées, qu'ils furent bannis irrévocablement de la cité a céleste et précipités dans l'abîme. »	« A peine leur révolte eut-elle éclaté dans le langage des Esprits, c'est-à-dire dans les élans de leurs pensées, qu'ils furent bannis irrévocablement de la cité céleste et précipités dans l'abîme. »
« Par ces paroles, nous entendons qu'ils furent relégués dans un lieu de supplices, où ils subissent la peine du feu, conformément à ce texte de l'Évangile, a qui est sorti de la bouche même du Sauveur : Allez, (maudits, au feu éternel qui a été	« Par ces paroles nous entendons qu'ils furent relégués dans un lieu de supplices, où ils subissent la peine du feu, conformément à ce texte de l'Évangile, qui est sorti de la bouche même du Sauveur : Allez, maudits, au feu éternel qui a été

[1] Com a inclusão do subtítulo com a citação completa de Ezéchiel, a nota de rodapé foi ajustada para apontar para o texto completo ao invés de reproduzir um trecho dele.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
préparé pour le a démon et pour ses anges. Saint Pierre dit expressé ment : que Dieu les a livrés aux chaînes et aux tortures de l'enfer ; mais tous n'y restent pas perpétuellement ; ce n'est qu'à la fin du monde qu'ils y seront enfermés pour jamais, avec les réprouvés. Présentement, Dieu permet qu'ils occupent encore une place dans cette création à laquelle ils appartiennent, dans l'ordre des choses auquel se rattache leur existence, dans les relations enfin qu'ils devaient avoir avec l'homme, et dont ils font le plus pernicieux abus. Pendant que les uns sont dans leur demeure ténébreuse, et y servent d'instrument à la justice divine, *contre les âmes infortunées qu'ils ont séduites*, une infinité d'autres, formant des légions a invisibles, sous la conduite de leurs chefs, résident a dans les couches inférieures de notre atmosphère et parcourent toutes les parties du globe. Ils sont mêlés à tout ce qui se passe ici-bas, et ils y prennent le plus souvent une part très active. »	préparé pour le démon et pour ses anges. Saint Pierre dit expressément : Que Dieu les a livrés aux chaînes et aux tortures de l'enfer ; mais tous n'y restent pas perpétuellement ; ce n'est qu'à la fin du monde qu'ils y seront enfermés pour jamais avec les réprouvés. Présentement, Dieu permet qu'ils occupent encore une place dans cette création à laquelle ils appartiennent ; dans l'ordre des choses auquel se rattache leur existence ; dans les relations enfin qu'ils devaient avoir avec l'homme, et dont ils font le plus pernicieux abus. Pendant que les uns sont dans leur demeure ténébreuse, et y servent d'instruments à la justice divine, *contre les âmes infortunées qu'ils ont séduites*, une infinité d'autres, formant des légions invisibles, sous la conduite de leurs chefs, résident dans les couches inférieures de notre atmosphère et parcourent toutes les parties du globe. Ils sont mêlés à tout ce qui se passe ici-bas, et ils y prennent le plus souvent une part très active. »
En ce qui concerne les paroles du Christ, sur le supplice du feu éternel, cette question est traitée au chapitre IV, *l'Enfer*.	En ce qui concerne les paroles du Christ, sur le supplice du feu éternel, cette question est traitée au chap. IV : de *l'Enfer*.
14. — Selon cette doctrine, une partie des démons est seule en enfer ; l'autre erre en liberté, se mêlant à tout ce qui se passe ici-bas, se donnant le plaisir de faire le mal, et cela jusqu'à la fin du monde, dont l'époque indéterminée n'aura probablement pas lieu de sitôt. Pourquoi donc cette différence ? Sont-ils moins coupables ? Non assurément. A moins qu'ils n'en sortent à tour de rôle, ce qui semblerait résulter de ce passage : « Pendant que les uns sont dans leur demeure ténébreuse et y servent d'instrument à la justice divine contre les âmes infortunées qu'ils ont séduites. »	Selon cette doctrine, une partie des démons est seule en enfer ; l'autre erre en liberté, se mêlant à tout ce qui se passe ici-bas, se donnant le plaisir de faire le mal, et cela, jusqu'à la fin du monde, dont l'époque indéterminée n'aura probablement pas lieu de sitôt. Pourquoi donc cette différence ? Sont-ils moins coupables ? Non, assurément. A moins qu'ils n'en sortent à tour de rôle, ce qui semblerait résulter de ce passage : « Pendant que les uns sont dans leur demeure ténébreuse et y servent d'instruments à la justice divine contre les âmes infortunées qu'ils ont séduites. »
Leurs fonctions consistent donc à tourmenter *les âmes qu'ils ont séduites*. Ainsi, ils ne sont pas chargés de punir celles qui sont coupables de fautes librement et volontairement commises, mais de celles qu'ils ont provoquées. Ils sont, à la	Leurs fonctions consistent donc à tourmenter *les âmes qu'ils ont séduites*. Ainsi, ils ne sont pas chargés de punir celles qui sont coupables de fautes, librement et volontairement commises, mais de celles qu'ils ont provoquées. Ils sont à la

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
fois, *la cause de la faute et l'instrument du châtiment* ; et, chose que la justice humaine, tout imparfaite qu'elle est, n'admettrait pas, la victime qui succombe, par faiblesse, à l'occasion qu'on fait naître pour la tenter, est punie aussi sévèrement que l'agent provocateur qui emploie la ruse et l'astuce ; plus sévèrement même, car elle va en enfer, en quittant la terre, pour n'en sortir jamais, et y souffrir sans trêve ni merci pendant l'éternité, tandis que celui qui est la cause première de sa faute jouit du répit et de la liberté jusqu'à la fin du monde ! La justice de Dieu n'est-elle donc pas plus parfaite que celle des hommes ?	fois *la cause de la faute et l'instrument du châtiment* ; et, chose que la justice humaine, tout imparfaite qu'elle est, n'admettrait pas, la victime qui succombe par faiblesse à l'occasion qu'on fait naître pour la tenter, est punie aussi sévèrement que l'agent provocateur qui emploie la ruse et l'astuce ; plus sévèrement même, car elle va en enfer en quittant la terre pour n'en sortir jamais, et y souffrir sans trêve ni merci pendant l'éternité, tandis que celui qui est la cause première de sa faute jouit du répit et de la liberté jusqu'à la fin monde ! La justice de Dieu n'est-elle donc pas plus parfaite que celle des hommes ?
15. — Ce n'est pas tout. « Dieu permet qu'ils occupent encore une place dans cette création, dans les relations qu'ils devaient avoir avec l'homme et dont ils font le plus pernicieux abus. » Dieu pouvait-il ignorer l'abus qu'ils feraient de la liberté qu'il leur accorde ? Alors pourquoi la leur accorde-t-il ? C'est donc en connaissance de cause qu'il livre ses créatures à leur merci, sachant, en vertu de sa toute-prescience, qu'elles succomberont et auront le sort des démons. N'avaient-elles pas assez de leur propre faiblesse, sans permettre qu'elles fussent excitées au mal par un ennemi d'autant plus dangereux, qu'il est invisible ? Encore, si le châtiment n'était que temporaire et si le coupable pouvait se racheter par la réparation ! Mais non : il est condamné pour l'éternité. Son repentir, son retour au bien, ses regrets sont superflus.	Ce n'est pas tout. « Dieu permet qu'ils occupent encore une place dans cette création, dans les relations qu'ils devaient avoir avec l'homme et dont ils font le plus pernicieux abus. » Dieu pouvait-il ignorer l'abus qu'ils feraient de la liberté qu'il leur accorde ? Alors pourquoi la leur accorde-t-il ? C'est donc en connaissance de cause qu'il livre ses créatures à leur merci, sachant, en vertu de sa toute-prescience, qu'elles succomberont et auront le sort des démons. N'avaient-elles pas assez de leur propre faiblesse, sans permettre qu'elles fussent excitées au mal, par un ennemi d'autant plus dangereux qu'il est invisible ? Encore si le châtiment n'était que temporaire et si le coupable pouvait se racheter par la réparation ! Mais non : il est condamné pour l'éternité. Son repentir, son retour au bien, ses regrets seront superflus. [Quebrou parágrafos]
Les démons sont ainsi les agents provocateurs prédestinés à recruter des âmes pour l'enfer, et cela avec la permission de Dieu, qui savait, en créant ces âmes, le sort qui leur était réservé. Que dirait-on, sur la terre, d'un juge qui en userait ainsi pour peupler les prisons ? Étrange idée qu'on nous donne de la Divinité, d'un Dieu dont les attributs essentiels sont la souveraine justice et la souveraine bonté ! Et c'est au nom de Jésus-Christ, de celui qui n'a prêché que l'amour,	Les démons sont ainsi les agents provocateurs prédestinés à recruter des âmes pour l'enfer, et cela avec la permission de Dieu qui savait, en créant ces âmes, le sort qui leur était réservé. Que dirait-on sur la terre d'un juge qui en agirait ainsi pour peupler les prisons ? Étrange idée qu'on nous donne de la divinité, d'un Dieu dont les attributs essentiels sont la souveraine justice et la souveraine bonté ! Et c'est au nom de Jésus-Christ, de celui qui n'a prêché que l'amour, la charité et le

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
la charité et le pardon, qu'on enseigne de pareilles doctrines ! Il fut un temps où de telles anomalies passaient inaperçues ; on ne les comprenait pas, on ne les sentait pas ; l'homme, courbé sous le joug du despotisme, soumettait sa raison en aveugle, ou plutôt abdiquait sa raison ; mais aujourd'hui l'heure de l'émancipation a sonné : il comprend la justice, il la veut pendant sa vie et après sa mort ; c'est pourquoi il dit : « Cela n'est pas, cela ne se peut pas, ou Dieu n'est pas Dieu ! »	pardon, qu'on enseigne de pareilles doctrines ! Il fut un temps où de telles anomalies passaient inaperçues ; on ne les comprenait pas ; on ne les sentait pas ; l'homme, courbé sous le joug du despotisme, soumet tait sa raison en aveugle, ou plutôt abdiquait sa raison ; mais aujourd'hui l'heure de l'émancipation a sonné ; il comprend la justice, il la veut pendant sa vie et après sa mort ; c'est pourquoi il dit : « Cela n'est pas, cela ne se peut pas, ou Dieu n'est pas Dieu ! »
16. — « Le châtiment suit partout ces êtres déchus et maudits, partout ils portent leur enfer avec eux : ils n'ont plus ni paix ni repos ; les douceurs mêmes de l'espérance se sont changées pour eux en amertume : elle leur est odieuse. La main de Dieu les a frappés dans l'acte même de leur péché, et leur volonté s'est obstinée dans le mal. Devenus pervers, ils ne veulent point cesser de l'être, et ils le sont pour toujours. »	« Le châtiment suit partout ces êtres déchus et maudits, partout ils portent leur enfer avec eux ; ils n'ont plus ni paix, ni repos ; les douceurs même de l'espérance se sont changées pour eux en amertume : elle leur est odieuse. La main de Dieu les a frappés dans l'acte même de leur péché, et leur volonté s'est obstinée dans le mal. Devenus pervers, ils ne veulent point cesser de l'être, et ils le sont pour toujours. »
« Ils sont, après le péché, ce que l'homme est après la mort. *La réhabilitation de ceux qui sont tombés est donc impossible* ; leur perte est désormais sans retour, et ils persévèrent dans leur orgueil, vis-à-vis de Dieu, dans leur haine contre son Christ, dans leur jalousie contre l'humanité. »	« Ils sont, après le péché, ce que l'homme est après la mort. *La réhabilitation de ceux qui sont tombés est donc impossible* ; leur perte est désormais sans retour, et ils persévèrent dans leur orgueil, vis-à-vis de Dieu, dans leur haine contre son Christ, dans leur jalousie contre l'humanité. »
« N'ayant pu s'approprier la gloire du ciel, par l'essor de leur ambition, ils s'efforcent d'établir leur empire sur la terre et d'en bannir le règne de Dieu. Le Verbe fait chair a accompli, malgré eux, ses des seins pour le salut et la gloire de l'humanité ; tous leurs moyens d'action sont consacrés à lui ravir les âmes qu'il a rachetées ; la ruse et l'importunité, le mensonge et la séduction, ils mettent tout en oeuvre pour les porter au mal et pour consommer leur ruine. »	« N'ayant pu s'approprier la gloire du ciel, par l'essor de leur ambition, ils s'efforcent d'établir leur empire sur la terre, et d'en bannir le règne de Dieu. Le Verbe fait chair a accompli malgré eux ses desseins pour le salut et la gloire de l'humanité ; tous leurs moyens d'action sont consacrés à lui ravir les âmes qu'il a rachetées ; la ruse et l'importunité, le mensonge et la séduction, ils mettent tout en œuvre pour les porter au mal et a pour consommer leur ruine. »
« Avec de tels ennemis, la vie de l'homme, depuis son berceau jusqu'à la tombe, ne peut être, hélas ! qu'une lutte perpétuelle, car ils sont puissants et infatigables. »	« Avec de tels ennemis, la vie de l'homme, depuis son berceau jusqu'à la tombe, ne peut être, hélas ! qu'une lutte perpétuelle, car ils sont puissants et infatigables. »

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
« Ces ennemis, en effet, sont ceux-là mêmes qui, après avoir introduit le mal dans le monde, sont parvenus à couvrir la terre des épaisses ténèbres de l'erreur et du vice; ceux qui, pendant de longs siècles, se sont fait adorer comme des dieux, et qui ont régné en maîtres sur les peuples de l'antiquité ; ceux, enfin, qui exercent encore leur empire tyrannique sur les régions idolâtres, et qui fomentent le désordre et le scandale jusqu'au sein des sociétés chrétiennes. »	« Ces ennemis, en effet, sont ceux-là même, qui, après avoir introduit le mal dans le monde, sont parvenus à couvrir la terre des épaisses ténèbres de l'erreur et du vice ; ceux qui, pendant de longs siècles, se sont fait adorer comme des dieux, et qui ont régné en maîtres sur les peuples de l'antiquité ; ceux enfin, qui exercent encore leur empire tyrannique sur les régions idolâtres, et qui fomentent le désordre et le scandale jusqu'au sein des sociétés chrétiennes. »
« Pour comprendre tout ce qu'ils ont de ressources au service de leur méchanceté, il suffit de remarquer *qu'ils n'ont rien perdu des prodigieuses facultés qui sont l'apanage de la nature angélique*. Sans doute, l'avenir et surtout l'ordre surnaturel ont des mystères que Dieu s'est réservé et qu'ils ne peuvent découvrir ; mais leur intelligence est bien supérieure à la nôtre, parce qu'ils aperçoivent d'un coup d'oeil les effets dans leurs « causes, et les causes dans leurs effets. Cette pénétration leur permet d'annoncer à l'avance des événements qui échappent à nos conjectures. La distance et la diversité des lieux s'effacent devant leur agilité. Plus prompts que l'éclair, plus rapides que la pensée, ils se trouvent presque en même temps sur divers points du globe, et ils peuvent décrire au loin les choses dont ils sont témoins à l'heure même où a elles s'accomplissent. »	« Pour comprendre tout ce qu'ils ont de ressources au service de leur méchanceté, il suffit de remarquer *qu'ils n'ont rien perdu des prodigieuses facultés qui sont l'apanage de la nature angélique*. Sans doute, l'avenir, et surtout l'ordre surnaturel, ont des mystères que Dieu s'est réservés et qu'ils ne peuvent découvrir ; mais leur intelligence est bien supérieure à la nôtre, parce qu'ils aperçoivent d'un coup d'oeil les effets dans leurs causes, et les causes dans leurs effets. Cette pénétration leur permet d'annoncer à l'avance des événements qui échappent à nos conjectures. La distance et la diversité des lieux s'effacent devant leur agilité. Plus prompts que l'éclair, plus rapides que la pensée, ils se trouvent presque en même temps sur divers points du globe, et ils peuvent décrire au loin les choses dont ils sont témoins, à l'heure même où elles s'accomplissent. »
« Les lois générales par lesquelles Dieu régit et gouverne cet univers ne sont pas de leur domaine; ils ne peuvent y déroger, ni par conséquent prédire ou opérer de vrais miracles ; mais ils possèdent l'art d'imiter et contrefaire, dans de certaines limites, les oeuvres divines; ils savent quels phénomènes résultent de la combinaison des éléments, et ils prédisent avec certitude ceux qui arrivent naturellement, comme ceux qu'ils ont le pouvoir de produire eux mêmes. De là, ces oracles nombreux, ces prestiges extraordinaires dont les livres sacrés et profanes nous ont gardé le	« Les lois générales par lesquelles Dieu régit et gouverne cet univers, ne sont pas de leur domaine ; ils ne peuvent y déroger, ni par conséquent prédire ou opérer de vrais miracles ; mais ils possèdent l'art d'imiter et de contre faire, dans de certaines limites, les oeuvres divines ; ils savent quels phénomènes résultent de la combinaison des éléments, et ils prédisent avec certitude ceux qui arrivent naturellement, comme ceux qu'ils ont le pouvoir de produire eux-mêmes. De là, ces oracles nombreux, ces prestiges extraordinaires dont les livres sacrés et profanes

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
souvenir, et qui ont servi de base et d'aliment à toutes les superstitions. »	nous ont gardé le souvenir et qui ont servi de base et d'aliment à toutes les superstitions. »
Leur substance simple et immatérielle les soustrait à nos regards; ils sont à nos côtés sans être aperçus; ils frappent notre âme sans frapper nos oreilles ; nous croyons obéir à notre propre pensée, pendant que nous subissons leurs tentations et leur funeste influence. Nos dispositions, au contraire, leur sont connues par les impressions que nous en ressentons, et ils nous attaquent, pour l'ordinaire, par notre côté faible. Pour nous séduire plus sûrement, ils ont coutume de nous présenter des appâts et des suggestions conformes à nos penchants. Ils modifient leur action selon les circonstances et « d'après les traits caractéristiques de chaque tempérament. Mais leurs armes favorites sont le mensonge et l'hypocrisie. »	« Leur substance simple et immatérielle les soustrait à nos regards ; ils sont à nos côtés sans être aperçus ; ils frappent à notre âme sans frapper nos oreilles ; nous croyons obéir notre propre pensée, pendant que nous subissons leurs tentations et leur funeste influence. Nos dispositions, au contraire, leur sont connues par les impressions que nous en ressentons, et ils nous attaquent, pour l'ordinaire, par notre côté faible. Pour nous séduire plus sûrement, ils ont coutume de nous présenter des appâts et des suggestions conformes à nos penchants. Ils modifient leur action selon les circonstances et d'après les traits caractéristiques de chaque tempérament. Mais leurs armes favorites sont le mensonge et l'hypocrisie. »
17. — Le châtiment, dit-on, les suit partout ; ils n'ont plus ni paix ni repos. Ceci ne détruit point l'observation faite sur le répit dont jouissent ceux qui ne sont pas dans l'enfer, répit d'autant moins justifié, qu'étant dehors, ils font plus de mal. Sans aucun doute, ils ne sont pas heureux comme les bons anges; mais compte t-on pour rien la liberté dont ils jouissent ? S'ils n'ont pas le bonheur moral que procure la vertu, ils sont incontestablement moins malheureux que leurs complices qui sont dans les flammes. Et puis, pour le méchant, il y a une sorte de jouissance à faire le mal en toute liberté. Demandez à un criminel s'il lui est égal d'être en prison ou de courir les champs, et de commettre ses méfaits tout à son aise. La position est exactement la même.	Le châtiment, dit-on, les suit partout ; ils n'ont plus ni paix, ni repos. Ceci ne détruit point l'observation faite sur le répit dont jouissent ceux qui ne sont pas dans l'enfer, répit d'autant moins justifié qu'étant dehors ils font plus de mal. Sans aucun doute, ils ne sont pas heureux comme les bons anges, mais compte-t-on pour rien la liberté dont ils jouissent ? S'ils n'ont pas le bonheur moral que procure la vertu, ils sont incontestablement moins malheureux que leurs complices qui sont dans les flammes. Et puis, pour le méchant, il y a une sorte de jouissance à faire le mal en toute liberté. Demandez à un criminel s'il lui est égal d'être en prison ou de courir les champs, et de commettre ses méfaits tout à son aise. La position est exactement la même.
Le remords, dit-on, les poursuit sans trêve ni merci. Mais on oublie que le remords est le précurseur immédiat du repentir, s'il n'est déjà le repentir lui-même. Or, on dit : « Devenus pervers, *ils ne veulent point cesser de l'être*, et ils le sont pour toujours. » Dès lors qu'ils ne veulent point cesser d'être pervers, c'est qu'ils n'ont point de	Le remords, dit-on, les poursuit sans trêve ni merci. Mais on oublie que le remords est le précurseur immédiat du repentir, s'il n'est déjà le repentir même. Or, on dit : « Devenus pervers, *ils ne veulent point cesser de l'être*, et ils le sont pour toujours. » Dès lors qu'ils ne veulent point cesser d'être pervers, c'est qu'ils n'ont point de

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
remords; s'ils avaient le moindre regret, ils cesseraient de faire le mal et demanderaient pardon. Donc le remords n'est pas pour eux un châtiment.	remords ; s'ils avaient le moindre regret, ils cesseraient de faire le mal et demanderaient pardon. Donc le remords n'est pas pour eux un châtiment.
18. — « Ils sont après le péché ce que l'homme est après la mort. La réhabilitation de ceux qui sont tombés est *donc* impossible. » D'où vient cette impossibilité ? On ne comprend pas qu'elle soit la conséquence de leur similitude avec l'homme après la mort, proposition qui, du reste, n'est pas très claire. Cette impossibilité vient-elle de leur propre volonté ou de celle de Dieu ? Si c'est le fait de leur volonté, cela dénote une extrême perversité, un endurcissement absolu dans le mal; dès lors, on ne comprend pas que des êtres aussi foncièrement mauvais, aient jamais pu avoir été des *anges de vertu*, et que, pendant le temps *indéfini* qu'ils ont passé parmi ces derniers, ils n'aient laissé percer aucune trace de leur mauvaise nature. Si c'est la volonté de Dieu, on comprend encore moins qu'il inflige, comme châtiment, l'impossibilité du retour au bien, après une première faute. L'Évangile ne dit rien de semblable.	« Ils sont après le péché ce que l'homme est après la mort. La réhabilitation de ceux qui sont tombés est *donc* impossible. » D'où vient cette impossibilité ? On ne comprend pas qu'elle soit la conséquence de leur similitude avec l'homme après la mort, proposition qui, du reste, n'est pas très claire. Cette impossibilité vient-elle de leur propre volonté ou de celle de Dieu ? Si c'est le fait de leur volonté, cela dénote une extrême perversité, un endurcissement absolu dans le mal ; dès lors, on ne comprend pas que des êtres aussi foncièrement mauvais, aient jamais pu avoir été des anges de vertu, et que, pendant le temps *indéfini* qu'ils ont passé parmi ces derniers, ils n'aient laissé percer aucune trace de leur mauvaise nature. Si c'est la volonté de Dieu, on comprend encore moins qu'il inflige, comme châtiment, l'impossibilité du retour au bien, après une première faute. L'Évangile ne dit rien de semblable.
19. – « Leur perte, ajoute-t-on, est désormais sans retour, et ils persévèrent dans leur orgueil vis-à-vis de Dieu. » A quoi leur servirait de n'y pas persévérer, puisque tout repentir est inutile ? S'ils avaient l'espoir d'une réhabilitation, à quelque prix que ce fût, le bien aurait un but pour eux, tandis qu'il n'en a pas. S'ils persévèrent dans le mal, c'est donc parce que la porte de l'espérance leur est fermée. Et pourquoi Dieu la leur ferme-t-il ? Pour se venger de l'offense qu'il a reçue de leur manque de soumission. Ainsi, pour assouvir son ressentiment contre quelques coupables, il préfère les voir, non-seulement souffrir, mais faire le mal plutôt que le bien ; induire au mal et pousser à la perdition éternelle toutes ses créatures du genre humain, alors qu'il suffisait d'un simple acte de clémence pour éviter un si grand désastre, et un	« Leur perte, ajoute-t-on, est désormais sans retour, et ils persévèrent dans leur orgueil vis-à-vis Dieu. » A quoi leur servirait de n'y pas persévérer, puisque tout repentir est inutile ? S'ils avaient l'espoir d'une réhabilitation, à quelque prix que ce fût, le bien aurait un but pour eux, tandis qu'il n'en a pas. S'ils persévèrent dans le mal, c'est donc parce que la porte de l'espérance leur est fermée. Et pourquoi Dieu la leur ferme-t-il ? Pour se venger de l'offense qu'il a reçue de leur manque de soumission. Ainsi, pour assouvir son ressentiment contre quelques coupables, il préfère les voir, non-seulement souffrir, mais faire le mal plutôt que le bien ; induire au mal et pousser à la perdition éternelle toutes ses créatures du genre humain, alors qu'il suffisait d'un simple acte de clémence pour éviter un si grand désastre, et un

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
désastre prévu de toute éternité !	désastre prévu de toute éternité ! [Quebrou parágrafos]
S'agissait-il, par acte de clémence, d'une grâce pure et simple qui eût peut-être été un encouragement au mal ? Non, mais d'un pardon conditionnel, subordonné à un sincère retour au bien. Au lieu d'une parole d'espérance et de miséricorde, on fait dire à Dieu : *Périsse toute la race humaine, plutôt que ma vengeance* ! Et l'on s'étonne qu'avec une telle doctrine, il y ait des incrédules et des athées ! Est-ce ainsi que Jésus nous représente son Père ? Lui qui nous fait une loi expresse de l'oubli et du pardon des offenses, qui nous dit de rendre le bien pour le mal, qui place l'amour des ennemis au premier rang des vertus qui doivent nous mériter le ciel, voudrait-il donc que les hommes fussent meilleurs, plus justes, plus compatissants que Dieu lui-même ?	S'agissait-il, par acte de clémence, d'une grâce pure et simple qui eût peut-être été un encouragement au mal ? Non, mais d'un pardon conditionnel, subordonné à un sincère retour au bien. Au lieu d'une parole d'espérance et de miséricorde, on fait dire à Dieu : Périsse toute la race humaine, plutôt que ma vengeance ! Et l'on s'étonne qu'avec une telle doctrine il y ait des incrédules et des athées ! Est-ce ainsi que Jésus nous représente son Père ? Lui qui, nous fait une loi expresse de l'oubli et du pardon des offenses, qui nous dit de rendre le bien pour le mal, qui place l'amour des ennemis au premier rang des vertus qui doivent nous mériter le ciel, voudrait-il donc que les hommes fussent meilleurs, plus justes, plus compatissants que Dieu lui même ?
Les démons selon le Spiritisme.	
20. — Selon le Spiritisme, ni les anges ni les démons ne sont des êtres à part; la création des êtres intelligents est une. Unis à des corps matériels, ils constituent l'humanité qui peuple la terre et les autres sphères habitées ; dégagés de ce corps, ils constituent le monde spirituel ou des Esprits qui peuplent les espaces. Dieu les a créés *perfectibles* ; il leur a donné pour but la perfection, et le bonheur qui en est la conséquence, mais *il ne leur a pas donné la perfection* ; il a voulu qu'ils la dussent à leur travail personnel, afin qu'ils en eussent le mérite. Depuis l'instant de leur formation, ils progressent soit à l'état d'incarnation, soit à l'état spirituel ; arrivés à l'apogée, ils sont *purs Esprits*, ou *anges* selon l'appellation vulgaire ; de sorte que, depuis l'embryon de l'être intelligent jusqu'à l'ange, il y a une chaîne non interrompue dont chaque chaînon marque un degré dans le progrès.	Selon le spiritisme, ni les anges ni les démons ne sont des êtres à part ; la création des êtres intelligents est une. Unis à des corps matériels, ils constituent l'humanité qui peuple la terre et les autres sphères habitées ; dégagés de ce corps, ils constituent le monde spirituel ou des Esprits qui peuplent les espaces. Dieu les a créés perfectibles; il leur a donné pour but la perfection et le bonheur qui en est la conséquence, mais il ne leur a pas donné la perfection : il a voulu qu'ils la dussent à leur travail personnel afin qu'ils en eussent le mérite. Depuis l'instant de leur formation, ils progressent soit à l'état d'incarnation, soit à l'état spirituel ; arrivés à l'apogée, ils sont *purs Esprits* ou *anges*, selon l'appellation vulgaire ; de sorte que, depuis l'embryon de l'être intelligent jusqu'à l'ange, il y a une chaîne non interrompue dont chaque chaînon marque un degré dans le progrès.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
Il en résulte qu'il existe des Esprits à tous les degrés d'avancement moral et intellectuel, selon qu'ils sont en haut, en bas, ou au milieu de l'échelle. Il y en a, par conséquent, à tous les degrés de savoir et d'ignorance, de bonté et de méchanceté. Dans les rangs inférieurs, il en est qui sont encore profondément enclins au mal, et qui s'y complaisent. On peut les appeler *démons*, si l'on veut, car ils sont capables de tous les méfaits attribués à ces derniers. Si le Spiritisme ne leur donne par ce nom, c'est qu'il s'y rattache l'idée d'êtres distincts de l'humanité, d'une nature essentiellement perverse, voués au mal pour l'éternité et incapables de progresser dans le bien.	Il en résulte qu'il existe des Esprits à tous les degrés d'avancement moral et intellectuel, selon qu'ils sont en haut, en bas ou au milieu de l'échelle. Il y en a, par conséquent, à tous les degrés de savoir et d'ignorance, de bonté et de méchanceté. Dans les rangs inférieurs, il en est qui sont encore profondément enclins au mal, et qui s'y complaisent. On peut les appeler *démons*, si l'on veut, car ils sont capables de tous les méfaits attribués à ces derniers. Si le spiritisme ne leur donne par ce nom, c'est qu'il s'y rattache l'idée d'êtres distincts de l'humanité, d'une nature essentiellement mauvaise, voués au mal pour l'éternité et incapables de progresser dans le bien.
21. — Selon la doctrine de l'Eglise, les démons ont été créés bons, et sont devenus mauvais par leur désobéissance : ce sont des anges déchus ; ils ont été placés par Dieu en haut de l'échelle, et ils sont descendus. Selon le Spiritisme, ce sont des Esprits imparfaits, mais qui s'amélioreront ; ils sont encore au bas de l'échelle, et ils monteront.	Selon la doctrine de l'Eglise, les démons ont été créés bons, et sont devenus mauvais par leur désobéissance ; ce sont des anges déchus ; ils ont été placés par Dieu en haut de l'échelle, et ils sont descendus. Selon le spiritisme, ce sont des Esprits imparfaits, mais qui s'amélioreront ; ils sont encore au bas de l'échelle, et ils monteront.
	Pendant les premières périodes de leur existence, les Esprits sont assujettis à l'incarnation matérielle qui est nécessaire à leur développement, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à un certain degré. Le nombre des incarnations est indéterminé et subordonné à la rapidité du progrès ; le progrès est en raison du travail et de la bonne volonté de l'Esprit qui agit en toute circonstance en vertu de son libre arbitre. [Quebrou parágrafos]
Ceux qui, par leur insouciance, leur négligence, leur obstination et leur mauvais vouloir restent plus longtemps dans les rangs inférieurs, en portent la peine, et l'habitude du mal leur rend plus difficile d'en sortir ; mais il arrive un temps où ils se lassent de cette existence pénible et des souffrances qui en sont la conséquence ; c'est alors que, comparant leur situation à celle des bons Esprits, ils comprennent que leur intérêt est dans le bien, et ils cherchent à s'améliorer, mais ils le font de leur propre volonté et sans y être	Ceux qui, par leur insouciance, leur négligence, leur obstination et leur mauvais vouloir restent plus longtemps dans les rangs inférieurs; en portent la peine, et l'habitude du mal leur rend plus difficile d'en sortir ; mais il arrive un temps où ils se lassent de l'existence pénible et des souffrances qui en sont la conséquence ; c'est alors que, comparant leur situation à celle des bons Esprits, ils comprennent que leur intérêt est dans le bien, et ils cherchent à s'améliorer, mais ils le font de leur propre volonté, et sans y être

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
contraints. *Ils sont soumis à la loi du progrès par leur aptitude à progresser, mais ils ne progressent point malgré eux*. Dieu leur en fournit sans cesse les moyens, mais ils sont libres d'en profiter ou non. Si le progrès était obligatoire, ils n'auraient aucun mérite, et Dieu veut qu'ils aient celui de leurs œuvres ; il n'en place aucun au premier rang par privilège, mais le premier rang est ouvert à tous, et ils n'y arrivent que par leurs efforts. Les anges les plus élevés ont conquis leur grade comme les autres en passant par la route commune.	contraints. *Ils sont soumis à la loi du progrès par leur aptitude à progresser, mais ils ne progressent point malgré eux*. Dieu leur en fournit sans cesse les moyens, mais ils sont libres d'en profiter ou non. Si le progrès était obligatoire, ils n'auraient aucun mérite, et Dieu veut qu'ils aient celui de leurs œuvres ; il n'en place aucun au premier rang par privilège ; le premier rang est ouvert à tous, mais ils n'y arrivent que par leurs efforts. Les anges les plus élevés ont conquis leur grade comme les autres en passant par la route commune. Tous, depuis le sommet jusqu'à la base, ont appartenu ou appartiennent encore à l'humanité. Les hommes sont ainsi des Esprits incarnés plus ou moins avancés, et les Esprits sont les âmes des hommes qui ont quitté leur enveloppe matérielle. La vie spirituelle est la vie normale de l'Esprit ; le corps n'est qu'un vêtement temporaire approprié aux fonctions qu'ils doivent remplir sur la terre ; tel le guerrier revêt l'armure et la cotte de mailles pour le moment du combat, et les quitte après la bataille, sauf à les reprendre quand viendra le moment d'une nouvelle lutte. La vie corporelle est le combat, la lutte que les Esprits doivent livrer pour avancer ; à cet effet, ils revêtent l'armure qui est pour eux un instrument d'action, mais en même temps une gêne. Les Esprits apportent dans l'incarnation leurs qualités d'Esprit; ceux qui sont imparfaits font les hommes imparfaits ; ceux qui sont plus avancés, bons, intelligents, instruits, font les hommes *instinctivement* bons, intelligents et aptes à acquérir avec facilité de nouvelles connaissances ; de même les hommes en mourant fournissent au monde spirituel des Esprits bons ou mauvais, avancés ou arriérés. Le monde corporel et le monde spirituel se déversent ainsi constamment l'un dans l'autre. Parmi les mauvais Esprits, il en est qui ont toute la perversité des démons, et à qui peut s'appliquer de tout point le portrait que l'on fait de

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
	ces derniers. Dans leur incarnation, ils produisent ces hommes pervers et astucieux qui se complaisent dans le mal, qui semblent nés pour le malheur de tous ceux qu'ils attirent dans leur intimité, et dont on peut dire, sans leur faire injure, que ce sont des démons incarnés.
22. — Arrivés à un certain degré d'épuration, les Esprits ont des missions en rapport avec leur avancement; ils remplissent toutes celles qui sont attribuées aux anges des différents ordres. Comme Dieu a créé de toute éternité, de toute éternité il s'en est trouvé pour satisfaire à tous les besoins du gouvernement de l'univers. Une seule espèce d'êtres intelligents, soumis à la loi du progrès, suffit donc à tout. Cette unité dans la création, avec la pensée que tous ont un même point de départ, la même route à parcourir, et qu'ils s'élèvent par leur propre mérite, répond bien mieux à la justice de Dieu, que la création d'espèces différentes plus ou moins favorisées de dons naturels qui seraient autant de privilèges.	Arrivés à un certain degré d'épuration, les Esprits ont des missions en rapport avec leur avancement ; ils remplissent toutes celles qui sont attribuées aux anges des différents ordres. Comme Dieu a créé de toute éternité, de toute éternité il s'en est trouvé pour satisfaire à tous les besoins du gouvernement de l'univers. Une seule espèce d'êtres intelligents, soumis à la loi du progrès, suffit donc à tout. Cette unité dans la création, avec la pensée que tous ont un même point de départ, la même route à parcourir, et qu'ils s'élèvent par leur propre mérite, répond bien mieux à la justice de Dieu, que la création d'espèces différentes plus ou moins favorisées de dons naturels qui seraient autant de privilèges.
23. — La doctrine vulgaire sur la nature des anges,des démons et des âmes humaines, n'admettant pas la loi du progrès, et voyant néanmoins des êtres à divers degrés, en a conclu qu'ils étaient le produit d'autant de créations spéciales. Elle arrive ainsi à faire de Dieu un père partial, donnant tout à quelques-uns de ses enfants, tandis qu'il impose aux autres le plus rude travail. Il n'est pas étonnant que pendant longtemps les hommes n'aient rien trouvé de choquant dans ces préférences, alors qu'ils en usaient de même à l'égard de leurs propres enfants, par les droits d'aînesse et les privilèges de la naissance ; *pouvaient-ils croire faire plus mal que Dieu* ? Mais aujourd'hui le cercle des idées s'est élargi; ils voient plus clair ; ils ont des notions plus nettes de la justice ; ils la veulent pour eux, et s'ils ne la trouvent pas toujours sur la terre, ils espèrent au moins la trouver plus parfaite au ciel ; c'est pourquoi, toute doctrine où la justice divine	La doctrine vulgaire sur la nature des anges, des démons et des âmes humaines, n'admettant pas la loi du progrès, et voyant néanmoins des êtres à divers degrés, en a conclu qu'ils étaient le produit d'autant de créations spéciales. Elle arrive ainsi à faire de Dieu un père partial, donnant tout à quelques-uns de ses enfants, tandis qu'il impose aux autres le plus rude travail. Il n'est pas étonnant que pendant longtemps les hommes n'aient rien trouvé de choquant dans ces préférences, alors qu'ils en agissaient de même à l'égard de leurs propres enfants, par les droits d'aînesse et les privilèges de la naissance ; *pouvaient-ils croire faire plus mal que Dieu* ? Mais aujourd'hui le cercle des idées s'est élargi ; ils voient plus clair ; ils ont des notions plus nettes de la justice ; ils la veulent pour eux, et s'ils ne la trouvent pas toujours sur la terre, ils espèrent au moins la trouver plus parfaite au ciel ; c'est pourquoi toute doctrine où la justice divine

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
ne leur apparaît pas dans sa plus grande pureté, répugne à leur raison.	ne leur apparaît pas dans sa plus grande pureté, répugne à leur raison.

CHAPITRE X - INTERVENTION DES DÉMONS DANS LES MANIFESTATIONS MODERNES

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
1. — Les phénomènes spirites modernes ont appelé l'attention sur les faits analogues qui ont eu lieu à toutes les époques, et jamais l'histoire n'a été plus compulsée sous ce rapport qu'en ces derniers temps. De la similitude des effets, on a conclu à l'unité de la cause. Comme pour tous les faits extraordinaires dont la raison est inconnue, l'ignorance y a vu une cause surnaturelle, et la superstition les a amplifiés en y ajoutant des croyances absurdes ; de là une foule de légendes qui, pour la plupart, sont un mélange d'un peu de vrai et de beaucoup de faux.	Les phénomènes spirites modernes ont appelé l'attention sur les faits analogues qui ont eu lieu à toutes les époques, et jamais l'histoire n'a été plus compulsée sous ce rapport qu'en ces derniers temps. De la similitude des effets, on a conclu à l'unité de la cause. Comme pour tous les faits extraordinaires dont la cause est inconnue, l'ignorance y a vu une cause surnaturelle, et la superstition les a amplifiés en y ajoutant des croyances absurdes ; de là une foule de légendes qui, pour la plupart, sont un mélange d'un peu de vrai et de beaucoup de faux.
2. — Les doctrines sur le démon, qui ont si longtemps prévalu, avaient tellement exagéré sa puissance, qu'elles avaient, pour ainsi dire, fait oublier Dieu ; c'est pourquoi on lui faisait l'honneur de tout ce qui semblait dépasser la puissance humaine ; partout apparaissait la main de Satan ; les meilleures choses, les découvertes les plus utiles, toutes celles surtout qui pouvaient tirer l'homme de l'ignorance et élargir le cercle de ses idées, ont maintes fois été regardées comme des œuvres diaboliques. Les phénomènes spirites, plus multipliés de nos jours, mieux observés surtout à l'aide des lumières de la raison et des données de la science, ont confirmé, il est vrai, l'intervention d'intelligences occultes, mais agissant toujours dans les limites des lois de la nature, et révélant, par leur action, une nouvelle force et des lois inconnues jusqu'à ce jour. La question se réduit donc à savoir de quel ordre sont ces intelligences.	Les doctrines sur le démon, qui ont si longtemps prévalu, avaient tellement exagéré sa puissance, qu'elles avaient, pour ainsi dire, fait oublier Dieu ; c'est pourquoi on lui faisait l'honneur de tout ce qui semblait dépasser la puissance humaine ; partout apparaissait la main de Satan ; les meilleures choses, les découvertes les plus utiles, toutes celles qui pouvaient tirer l'homme de l'ignorance et élargir le cercle de ses idées, ont maintes fois été regardées comme des œuvres diaboliques. Les phénomènes spirites, plus multipliés de nos jours, mieux observés surtout à l'aide des lumières de la raison et des données de la science, ont confirmé, il est vrai, l'intervention d'intelligences occultes, mais agissant toujours dans les limites des lois de la nature, et révélant, par leur action, une nouvelle force et des lois inconnues jusqu'à ce jour. La question se réduit donc à savoir de quel ordre sont ces intelligences.
Tant qu'on n'a eu sur le monde spirituel que des notions incertaines ou systématiques, on a pu se méprendre ;mais aujourd'hui que des observations rigoureuses et des études expérimentales ont jeté la lumière sur la nature des Esprits, leur origine et leur destinée, leur rôle dans l'univers et leur mode d'action, la question est résolue par les faits. On sait maintenant que ce	Tant qu'on n'a eu sur le monde spirituel que des notions incertaines ou systématiques, on a pu se méprendre ; mais aujourd'hui que des observations rigoureuses et des études expérimentales ont jeté la lumière sur la nature des Esprits, leur origine et leur destinée, leur rôle dans l'uni vers et leur mode d'action, la question est résolue par les faits. On sait maintenant que ce

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
sont les âmes de ceux qui ont vécu sur la terre. On sait aussi que les diverses catégories d'Esprits bons et mauvais ne constituent pas des êtres de différentes espèces, mais ne marquent *que des degrés divers d'avancement*. Selon le rang qu'ils occupent, en raison de leur développement intellectuel et moral, ceux qui se manifestent se présentent sous des aspects très opposés, ce qui ne les empêche pas d'être sortis de la grande famille humaine, tout aussi bien que le sauvage, le barbare et l'homme civilisé.	sont les âmes de ceux qui ont vécu sur la terre. On sait aussi que les diverses catégories d'Esprits bons et mauvais, ne constituent pas des êtres de différentes espèces, mais ne marquent *que des degrés divers d'avancement*. Selon le rang qu'ils occupent, en raison de leur développement intellectuel et moral, ceux qui se manifestent se présentent sous des aspects très opposés, ce qui ne les empêche pas d'être sortis de la grande famille humaine, tout aussi bien que le sauvage, le barbare, et l'homme civilisé.
3. — Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, l'Église maintient ses vieilles croyances en ce qui concerne les démons. Elle dit : « Nous avons des principes qui n'ont pas varié depuis dix-huit siècles et qui sont immuables. » Son tort est précisément de ne pas tenir compte du progrès des idées, et de croire Dieu assez peu sage pour ne pas proportionner la révélation an développement de l'intelligence, pour tenir aux hommes primitifs le même langage qu'aux hommes avancés. Si, tandis que l'humanité avance, la religion se cramponne aux vieux errements, aussi bien en matière spirituelle qu'en matière scientifique, il arrive un moment où elle est débordée par l'incrédulité.	Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, l'Église maintient ses vieilles croyances en ce qui concerne les démons. Elle dit : « Nous avons des principes qui n'ont pas varié depuis dix-huit siècles et qui sont immuables. » Son tort est précisément de ne pas tenir compte du progrès des idées, et de croire Dieu assez peu sage pour ne pas proportionner la révélation au développement de l'intelligence, pour tenir aux hommes primitifs le même langage qu'aux hommes avancés. Si, tandis que l'humanité avance, la religion se cramponne aux vieux errements, aussi bien en matière spirituelle qu'en matière scientifique, il arrive un moment où elle est débordée par l'incrédulité.
4. — Voici comment l'Église explique l'intervention exclusive des démons dans les manifestations modernes (1).	Voici comment elle explique l'intervention exclusive des démons dans les manifestations modernes (1)
(1) Les citations de ce chapitre sont empruntées au même mandement que celles du chapitre précédent dont elles sont la suite, et ont la même autorité.	(1) Les citations de ce chapitre sont empruntées au même mandement que celles du chapitre précédent dont elles sont la suite, et ont la même autorité.
« Dans leur intervention extérieure, les démons ne sont pas moins attentifs à dissimuler leur présence, pour écarter les soupçons. Toujours rusés et perfides, ils attirent l'homme dans leurs embûches avant de lui imposer les chaînes de l'oppression et de la servitude. Ici, ils éveillent la curiosité par des phénomènes et des jeux puérils ; là, ils frappent d'étonnement et subjuguent par	« Dans leur intervention extérieure, les démons ne sont pas moins attentifs à dissimuler leur présence, pour écarter les soupçons. Toujours rusés et perfides, ils attirent l'homme dans leurs embûches avant de lui imposer les chaînes de l'oppression et de la servitude. Ici, ils éveillent la curiosité par des phénomènes et des jeux puérils ; là, ils frappent d'étonnement, et subjuguent par

CHAPITRE X - INTERVENTION DES DÉMONS DANS LES MANIFESTATIONS MODERNES

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
l'attrait du merveilleux. Si le surnaturel apparaît, si leur puissance les démasque, ils calment et apaisent les appréhensions, ils sollicitent la confiance, ils provoquent la familiarité. Tantôt ils se font passer pour des divinités et de bons génies ; tantôt ils empruntent les noms et même les traits des morts qui ont laissé une mémoire parmi les vivants. A la faveur de ces fraudes dignes de l'ancien serpent, ils parlent, et on les écoute ; ils dogmatisent, et on les croit ; ils mêlent à leurs mensonges quelques vérités, et ils font accepter l'erreur sous toutes les formes. C'est là qu'aboutissent les prétendues révélations d'outre-tombe ; c'est pour obtenir ce résultat que le bois, la pierre, les forêts et les fontaines, le sanctuaire des idoles, le pied des tables, la main des enfants, rendent des oracles ; c'est pour cela que la pythonisse prophétise dans son délire, et que l'ignorant, dans un mystérieux sommeil, devient tout à coup le docteur de la science. Tromper et pervertir, tel est, partout et dans tous les temps, le but final de ces étranges manifestations. »	l'attrait du merveilleux. Si le surnaturel apparaît, si leur puissance les démasque, ils calment et appaisent les appréhensions, ils sollicitent la confiance, ils provoquent la familiarité. Tantôt ils se font passer pour des divinités et de bons génies ; tantôt ils empruntent les noms et même les traits des morts qui ont laissé une mémoire parmi les vivants. A la faveur de ces fraudes dignes de l'ancien serpent, ils parlent, et on les écoute ; ils dogmatisent, et on les croit ; ils mêlent à leurs mensonges quelques vérités, et ils font accepter l'erreur sous toutes les formes. C'est là qu'aboutissent les prétendues révélations d'outre-tombe ; c'est pour a obtenir ce résultat que le bois, la pierre, les forêts et les « fontaines, le sanctuaire des idoles, le pied des tables, la main des enfants, rendent des oracles ; c'est pour cela que la pythonisse prophétise dans son délire, et que l'ignorant, dans un mystérieux sommeil, devient tout à coup le docteur de la science. Tromper et pervertir, tel est, partout et dans tous les temps, le but final de ces étranges manifestations. »
« Les résultats surprenants de ces observances ou de a ces actes, pour la plupart bizarres et ridicules, ne pouvant procéder de leur vertu intrinsèque, ni de *l'ordre établi par Dieu*, on ne peut les attendre que du concours des puissances occultes. Tels sont, notamment, les phénomènes extraordinaires obtenus, de nos jours, par les procédés, en apparence inoffensifs du magnétisme, et l'organe intelligent des tables parlantes. Au moyen de ces opérations de la magie moderne, nous voyons se reproduire parmi nous les évocations et les oracles, les consultations, les *guérisons* et les prestiges qui ont illustré les temples des idoles et les antres des sibylles. Comme autrefois, on a commande au bois et le bois obéit ; on l'interroge, et il répond dans toutes les langues et sur toutes questions ; on se trouve en présence d'êtres invisibles qui usurpent les noms	« Les résultats surprenants de ces observances ou de ces actes, pour la plupart bizarres et ridicules, ne pouvant procéder de leur vertu intrinsèque, ni de *l'ordre établi par Dieu*, on ne peut les attendre que du concours des puissances occultes. Tels sont, notamment, les phénomènes extraordinaires, obtenus, de nos jours, par les procédés, en apparence inoffensifs du magnétisme, et l'organe intelligent des tables parlantes. Au moyen de ces opérations de la magie moderne, nous voyons se reproduire parmi nous les évocations et les oracles, les consultations, les *guérisons* et les prestiges qui ont illustré les temples des idoles et les antres des sibylles. Comme autrefois, on commande au bois, et le bois obéit ; con l'interroge, et il répond dans toutes les langues et sur toutes les question ; on se trouve en présence d'êtres invisibles qui usurpent les noms

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
des morts, et dont les prétendues révélations sont marquées au coin de la contradiction et du mensonge ; des formes légères et sans consistance apparaissent tout à coup, et se montrent douées d'une force surhumaine. »	des morts, et dont les prétendues révélations sont marquées au coin « de la contradiction et du mensonge ; des formes légères et sans consistance apparaissent tout à coup, et se mon trent douées d'une force surhumaine. »
« Quels sont les agents secrets de ces phénomènes, et les vrais acteurs de ces scènes inexplicables ? Les anges n'accepteraient point ces rôles indignes, et ne se prêteraient point à tous les caprices d'une vaine curiosité. Les âmes des morts, que Dieu défend de consulter, demeurent au séjour que leur a assigné sa justice, et elles ne peuvent, sans sa permission, se mettre aux ordres des vivants. Les êtres mystérieux qui se rendent ainsi au premier appel de *l'hérétique et de l'impie comme du fidèle*, du crime aussi bien que de l'innocence, ne sont ni les envoyés de Dieu, ni les apôtres de la vérité et du salut, mais les suppôts de l'erreur et de l'enfer. Malgré le soin qu'ils prennent de se cacher sous les noms les plus vénérables, ils se trahissent par le néant de leurs doctrines, non moins que par la bassesse de leurs actes et l'incohérence de leurs paroles. Ils s'efforcent d'effacer du symbole religieux, les dogmes du péché originel, de la résurrection des corps, de *l'éternité des peines*, et toute la révélation divine, afin d'ôter aux lois leur véritable sanction, et d'ouvrir au vice toutes les barrières. Si leurs suggestions pouvaient prévaloir, elles formeraient une religion commode, à l'usage du socialisme et de tous ceux qu'importune la notion du devoir et de la conscience. L'incrédulité de notre siècle leur a préparé les voies. Puissent les sociétés chrétiennes, par un retour sincère à la foi catholique, échapper au danger de cette nouvelle et redoutable invasion ! »	« Quels sont les agents secrets de ces phénomènes, et les vrais acteurs de ces scènes inexplicables ? Les anges n'accepteraient point ces rôles indignes, et ne se prêteraient point à tous les caprices d'une vaine curiosité. Les âmes des morts, que Dieu défend de consulter, demeurent au séjour que leur a assigné sa justice, et elles ne peuvent, sans sa permission, se mettre aux ordres des vivants. Les êtres mystérieux qui se rendent ainsi au premier appel de l'hérétique et de l'impie comme du fidèle, du crime aussi bien que de l'innocence, ne sont ni les envoyés de Dieu, ni les apôtres de la vérité et du salut, mais les suppôts de l'erreur et de l'enfer. Malgré le soin qu'ils prennent de se cacher sous les noms les plus vénérables, ils se trahissent par le néant de leurs doctrines, non moins que par la bassesse de leurs actes et l'incohérence de leurs paroles. Ils s'efforcent d'effacer du symbole religieux les dogmes du péché originel, de la résurrection des corps, de *l'éternité des peines*, et toute la révélation divine, afin d'ôter aux lois leur véritable sanction, et d'ouvrir au vice toutes les barrières. Si leurs suggestions pouvaient prévaloir, elles formeraient une religion commode, à l'usage du socialisme et de tous ceux qu'importune la notion du devoir et de la conscience. L'incrédulité de notre siècle leur a préparé les voies. Puissent les sociétés chrétiennes, par un retour sincère à la foi catholique, échapper au danger de cette nouvelle et redoutable invasion ! »
5. — Toute cette théorie repose sur ce principe, que les anges et les démons sont des êtres distincts des âmes des hommes, et que celles-ci sont le produit d'une création spéciale, inférieure	Toute cette théorie repose sur ce principe que les anges et les démons sont des êtres distincts des âmes des hommes, et que celles-ci sont le produit d'une création spéciale, inférieure

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
même aux démons, en intelligence, en connaissances et facultés de toutes sortes. Elle conclut à l'intervention exclusive des mauvais anges dans les manifestations anciennes et modernes attribuées aux Esprits des morts.	même aux démons, en intelligence, en connaissances et facultés de toutes sortes. Elle conclut à l'intervention exclusive des mauvais anges dans les manifestations anciennes et modernes attribuées aux Esprits des morts. [Quebrou parágrafos]
La possibilité pour les âmes de se communiquer aux vivants est une question de fait, un résultat d'expérience et d'observation que nous ne discuterons point ici. Mais admettons, par hypothèse, la doctrine ci-dessus, et	La possibilité pour les âmes de se communiquer aux vivants est une question de fait, un résultat d'expérience et d'observation que nous ne discuterons point ici. Admettons, par hypothèse, la distinction ci-dessus, supposons que les êtres de la nature angélique puissent seuls se manifester, à l'exclusion des âmes humaines,
voyons si elle ne se détruit pas elle-même par ses propres arguments.	voyons s'il est rationnel d'accorder ce privilège aux démons, si cette dernière opinion concorde avec les faits, et si elle n'est pas contredite par la doctrine même touchant la nature et les attributions des anges.
6. — Dans les trois catégories d'anges, selon l'Église, l'une s'occupe exclusivement du ciel ; une autre du gou vernement de l'univers ; la troisième est chargée de la terre, et dans celle-ci se trouvent les anges gardiens préposés à la protection de chaque individu. Une partie seulement des anges de cette catégorie prit part à la révolte et fut transformée en démons. Si Dieu a permis à ces derniers de pousser les hommes à leur perte, par les suggestions de tous genres et le fait des manifestations ostensibles, pourquoi, s'il est souverainement juste et bon, leur aurait-il accordé l'immense pouvoir dont ils jouissent, laissé une liberté dont ils font un si pernicieux usage, sans permettre aux bons anges de leur faire un contrepoids par des manifestations semblables dirigées vers le bien ? Admettons que Dieu ait donné une part égale de pouvoir aux bons et aux mauvais, ce qui serait déjà une faveur exorbitante au profit de ces derniers, l'homme au moins eût été libre de choisir ; mais leur donner le monopole de la tentation, avec la faculté de simuler le bien à s'y	Dans les trois catégories d'anges, l'une s'occupe exclusivement du ciel ; une autre du gouvernement de l'univers ; la troisième est chargée de la terre, et dans celle-ci se trouvent les anges gardiens préposés à la protection de chaque individu. Une partie seulement des anges de cette catégorie prit part à la révolte et fut transformée en démons. Si Dieu a permis à ces derniers de pousser les hommes à leur perte, par les suggestions de tous genres et le fait des manifestations ostensibles, pourquoi, s'il est souverainement juste et bon, leur aurait-il accordé l'immense pouvoir dont ils jouissent, laissé une liberté dont ils font un si pernicieux usage, sans permettre aux bons anges de leur faire un contrepoids par des manifestations semblables dirigées vers le bien ? Admettons que Dieu ait donné une part égale de pouvoir aux bons et aux mauvais, ce qui eût déjà été une faveur exorbitante au profit de ces derniers, l'homme au moins eût été libre de choisir ; mais leur donner le monopole de la tentation, avec la faculté de simuler le bien à s'y

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
méprendre, pour séduire plus sûrement, serait un véritable piège tendu à sa faiblesse, à son inexpérience, à sa bonne foi; disons plus : ce serait abuser de sa confiance en Dieu. La raison refuse d'admettre une telle partialité au profit du mal. Voyons les faits.	méprendre, pour séduire plus sûrement, serait un véritable piège tendu à sa faiblesse, à son inexpérience, à sa bonne foi; disons plus, ce serait abuser de sa confiance en Dieu. La raison se refuse à admettre une telle partialité au profit du mal. Voyons les faits.
7. — On accorde aux démons des facultés transcendantes ; ils n'ont rien perdu de leur nature angélique ; ils ont le savoir, la perspicacité, la prévoyance, la clairvoyance des anges, et de plus, l'astuce, l'adresse et la ruse au suprême degré. Leur but est de détourner les hommes du bien, et surtout de les éloigner de Dieu pour les entraîner dans l'enfer dont ils sont les pourvoyeurs et les recruteurs.	On accorde aux démons des facultés transcendantes ; ils n'ont rien perdu de leur nature angélique ; ils ont le savoir, la perspicacité, la prévoyance, la clairvoyance des anges, et de plus l'astuce, l'adresse et la ruse au suprême degré. Leur but est de détourner les hommes du bien, et surtout de les éloigner de Dieu pour les entraîner dans l'enfer dont ils sont les pourvoyeurs et les recruteurs. [Quebrou parágrafos]
On comprend qu'ils s'adressent à ceux qui sont dans la bonne voie et qui sont perdus pour eux s'ils y persistent; on comprend la séduction et le simulacre du bien pour les attirer dans leurs filets ; mais ce qui est incompréhensible, c'est qu'ils s'adressent à ceux qui leur appartiennent déjà corps et âme pour les ramener à Dieu et au bien ; or, qui est plus dans leurs griffes que celui qui renie et blasphème Dieu, qui se plonge dans le vice et le désordre des passions ? N'est-il pas déjà sur le chemin de l'enfer ? Comprend-on que, sûr de sa proie, il l'excite à prier Dieu, à se soumettre à sa volonté, à renoncer au mal ; qu'il exalte à ses yeux les délices de la vie des bons Esprits, et lui peigne avec horreur la position des méchants ? Vit-on jamais un marchand vanter à ses clients, la marchandise de son voisin aux dépens de la sienne et les engager à aller chez lui ? Un racoleur déprécier la vie militaire, et louer le repos de la vie domestique ? Dire aux conscrits qu'ils auront une vie de fatigues et de privations ; qu'ils ont dix chances pour une d'être tués ou tout au moins d'avoir les bras et les jambes emportés ?	On comprend qu'ils s'adressent à ceux qui sont dans la bonne voie et qui sont perdus pour eux s'ils y persistent ; on comprend la séduction et le simulacre du bien pour les attirer dans leurs filets ; mais ce qui est incompréhensible, c'est qu'ils s'adressent à ceux qui leur appartiennent déjà corps et âme pour les ramener à Dieu et au bien ; or, qui est plus dans leurs griffes que celui qui renie et blasphème Dieu, qui se plonge dans le vice et le désordre des passions ? N'est-il pas déjà sur le chemin de l'enfer ? Comprend-on que, sûr de sa proie, il l'excite à prier Dieu, à se soumettre à sa volonté, à renoncer au mal ; qu'il exalte à ses yeux les délices de la vie des bons Esprits, et lui peigne avec horreur la position des méchants ? Vit-on jamais un marchand vanter à ses clients la marchandise de son voisin aux dépens de la sienne et les engager à aller chez lui ? Un racoleur déprécier la vie militaire, et louer le repos de la vie domestique ? Dire aux conscrits qu'ils auront une vie de fatigues et de privations, qu'ils ont dix chances pour une d'être tués ou tout au moins d'avoir les bras et les jambes emportés ? [Quebrou parágrafos]

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
C'est pourtant là le rôle stupide qu'on fait jouer au démon, car il est un fait de notoriété, c'est que, par suite des instructions émanées du monde invisible, on voit tous les jours des incrédules et des athées ramenés à Dieu et prier avec ferveur, ce qu'ils n'avaient jamais fait ; des gens vicieux travailler avec ardeur à leur amélioration. Prétendre que c'est là l'œuvre des ruses du démon, c'est en faire un véritable *niais*. Or, comme ce n'est point ici une supposition, mais un résultat d'expérience, et que contre un fait il n'y a pas de dénégation possible, il en faut conclure, ou que le démon est un maladroit au premier chef, qu'il n'est ni aussi rusé, ni aussi malin qu'on le prétend, et par conséquent qu'il n'est pas fort à craindre, puisqu'il travaille contre ses intérêts, ou bien que toutes les manifestations ne sont pas de lui.	C'est pourtant là le role, stupide qu'on fait jouer au démon, car il est un fait de notoriété, c'est que, par suite des instructions émanées du monde invisible, on voit tous les jours des incrédules et des athées rame nés à Dieu et prier avec ferveur, ce qu'ils n'avaient jamais fait ; des gens vicieux travailler avec ardeur à leur amé lioration. Prétendre que c'est là l'œuvre des ruses du démon, c'est en faire un véritable niais. Or, comme ce n'est point ici une supposition, mais un résultat d'expérience, et que contre un fait, il n'y a pas de dénégation possible, il en faut conclure, ou que le démon est un maladroit au premier chef, qu'il n'est ni aussi rusé, ni aussi malin qu'on le prétend, et par conséquent qu'il n'est pas fort à craindre, puisqu'il travaille contre ses intérêts, ou bien que toutes les manifestations ne sont pas de lui.
8. — « Ils font accepter l'erreur sous toutes les formes ; c'est pour obtenir ce résultat que le bois, la pierre, les forêts, les fontaines, le sanctuaire des idoles, le pied des tables, la *main des enfants* rendent des oracles. »	« Ils font accepter l'erreur sous toutes les formes; c'est pour obtenir ce résultat que le bois, la pierre, les forêts, les fontaines, le sanctuaire des idoles, le pied des tables, la *main des enfants* rendent des oracles. »
Quelle est donc, d'après cela, la valeur de ces paroles de l'Évangile : « Je répandrai de mon esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront ; vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes. — En ces jours-là, je répandrai de mon esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront. » (*Actes des Apôtres*, ch. II, v. 17, 18.) N'est-ce pas la prédiction de la médianimité donnée à tout le monde, même aux enfants, et qui se réalise de nos jours ? Les Apôtres ont-ils jeté l'anathème sur cette faculté ? Non ; ils l'annoncent comme une faveur de Dieu, et non comme l'œuvre du démon. Les théologiens de nos jours en savent-ils donc sur ce point plus que les Apôtres ? Ne devraient-ils pas voir le doigt de Dieu dans l'accomplissement de ces paroles ?	Quelle est donc, d'après cela, la valeur de ces paroles de l'Évangile : « Je répandrai de mon esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront ; vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes. — En ces jours-là je répandrai de mon esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront. » (*Actes des Apôtres*, ch. II, v. 17, 18.) N'est-ce pas la prédiction de la médianimité donnée à tout le monde, même aux enfants, et qui se réalise de nos jours ? Les Apôtres ont-ils jeté l'anathème sur cette faculté ? Non ; ils l'annoncent comme une faveur de Dieu, et non comme l'œuvre du démon. Les théologiens de nos jours en savent-ils donc sur ce point plus que les Apôtres ? Ne devraient-ils pas voir le doigt de Dieu dans l'accomplissement de ces paroles ?

CHAPITRE X - INTERVENTION DES DÉMONS DANS LES MANIFESTATIONS MODERNES

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
9. — « Au moyen de ces opérations de la *magie moderne* nous voyons se reproduire parmi nous les évocations et les oracles, les consultations, *les guérisons* et les prestiges qui ont illustré les temples des idoles et les antres des sibylles. »	« Au moyen de ces opérations de la *magie moderne* nous voyons se reproduire parmi nous les évocations et les oracles, les consultations, les guérisons et les prestiges qui ont illustré les temples des idoles et les antres des sybilles. »
Où voit-on les opérations de la magie dans les évocations spirites ? Il fut un temps où l'on pouvait croire à leur efficacité, mais aujourd'hui elles sont ridicules ; personne n'y croit, et le Spiritisme les condamne. A l'époque où florissait la magie, on n'avait qu'une idée très imparfaite sur la nature des Esprits qu'on regardait comme des êtres doués d'un pouvoir surhumain ; on ne les appelait que pour en obtenir, fût-ce même au prix de son âme, les faveurs du sort et de la fortune, la découverte des trésors, la révélation de l'avenir, ou des philtres. La magie, à l'aide de ses signes, formules et opérations cabalistiques, était censée fournir de prétendus secrets pour opérer des prodiges, contraindre les Esprits à se mettre aux ordres des hommes et satisfaire leurs désirs. Aujourd'hui on sait que les Esprits ne sont que les âmes des hommes ; on ne les appelle que pour recevoir les conseils des bons, moraliser les imparfaits, et pour continuer les rapports avec les êtres qui nous sont chers. Voici ce que dit le Spiritisme à ce sujet.	Où voit-on les opérations de la magie dans les évocations spirites ? Il fut un temps où l'on pouvait croire à leur efficacité, mais aujourd'hui elles sont ridicules ; personne n'y croit, et le spiritisme les condamne. A l'époque où florissait la magie, on n'avait qu'une idée très imparfaite sur la nature des Esprits qu'on regardait comme des êtres doués d'un pouvoir surhumain ; on ne les appelait que pour en obtenir, fût-ce même au prix de son âme, les faveurs du sort et de la fortune, la découverte des trésors, la révélation de l'avenir ou des philtres. La magie, à l'aide de ses signes, formules et opérations cabalistiques, était censée fournir de prétendus secrets pour opérer des prodiges, contraindre les Esprits à se mettre aux ordres des hommes et satisfaire leurs désirs. Aujourd'hui on sait que les Esprits ne sont que les âmes des hommes ; on ne les appelle que pour recevoir les conseils des bons, moraliser les imparfaits, et pour continuer les rapports avec les êtres qui nous sont chers. Voici ce que dit le spiritisme à ce sujet.
10. — Il n'y a aucun moyen de contraindre un Esprit à venir malgré lui, s'il est votre égal ou votre supérieur en moralité, parce que vous n'avez aucune autorité sur lui; s'il est votre inférieur, vous le pouvez, *si c'est pour son bien*, car alors d'autres Esprits vous secondent. (*Liv. des médiums*, ch. XXV.)	— Il n'y a aucun moyen de contraindre un Esprit à venir malgré lui, s'il est votre égal ou votre supérieur en moralité, parce que vous n'avez aucune autorité sur lui ; s'il est votre inférieur, vous le pouvez, *si c'est pour son bien*, car alors d'autres Esprits vous secondent. (Liv. des médiums, ch. XXV.)
— La plus essentielle de toutes les dispositions pour les évocations, c'est le recueillement, quand on veut avoir affaire à des Esprits sérieux. Avec *la foi et le désir du bien*, on est plus puissant pour évoquer les Esprits supérieurs. En élevant son âme, par quelques instants de recueillement au moment de	— La plus essentielle de toutes les dispositions pour les évocations, c'est le recueillement quand on veut avoir affaire à des Esprits sérieux. Avec *la foi et le désir du bien*, on est plus puissant pour évoquer les Esprits supérieurs. En élevant son âme, par quelques instants de recueillement au moment de

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
l'évocation, on s'identifie avec les bons Esprits, et on les dispose à venir. (*Liv. des médiums*, ch. XXV.)	l'évocation, on s'identifie avec les bons Esprits, et on les dispose à venir. (Liv. des médiums, ch. XXV.)
— Aucun objet, médaille ou talisman, n'a la propriété d'attirer ou de repousser les Esprits ; la matière n'a aucune action sur eux. Jamais un bon Esprit ne conseille de pareilles absurdités. La vertu des talismans n'a jamais existé que dans l'imagination des gens crédules. (*Liv. des médiums*, ch. XXV.)	— Aucun objet, médaille ou talisman, n'a la propriété d'attirer ou de repousser les Esprits ; la matière n'a aucune action sur eux. Jamais un bon Esprit ne conseille de pareilles absurdités. La vertu des talismans n'a jamais existé que dans l'imagination des gens crédules. (Liv. des médiums, ch. XXV.)
— Il n'y a point de formule sacramentelle pour l'évocation des Esprits. Quiconque prétendrait en donner une, peut hardiment être taxé de jonglerie, car pour les Esprits la forme n'est rien. Toutefois, l'évocation doit toujours être faite au nom de Dieu. (*Liv. des médiums*, ch. XVII.)	— Il n'y a point de formule sacramentelle pour l'évocation des Esprits. Quiconque prétendrait en donner une peut hardiment être taxé de jonglerie, car pour les Es prits la forme n'est rien. Toutefois l'évocation doit toujours être faite au nom de Dieu. (Liv. des médiums, ch. XVII.)
— Les Esprits qui assignent des rendez-vous dans des lieux lugubres et à des heures indues, sont des Esprits qui s'amusent aux dépens de ceux qui les écoutent. Il est toujours inutile et souvent dangereux de céder à de telles suggestions ; inutile parce qu'on n'y gagne absolument rien que d'être mystifié ; dangereux, non par le mal que peuvent faire les Esprits, mais par l'influence que cela peut exercer sur des cerveaux faibles. (*Liv. des médiums*, ch. XXV.)	— Les Esprits qui assignent des rendez-vous dans des lieux lugubres et à des heures indues, sont des Esprits qui s'amusent aux dépens de ceux qui les écoutent. Il est toujours inutile et souvent dangereux de céder à de telles suggestions ; inutile, parce qu'on n'y gagne absolument rien que d'être mystifié; dangereux, non par le mal que peuvent faire les Esprits, mais par l'influence que cela peut exercer sur des cerveaux faibles. (Liv. des médiums, ch. XXV.)
— ll n'y a ni jours ni heures plus spécialement propices aux évocations; cela est complètement indifférent pour les Esprits, comme tout ce qui est matériel, et ce serait une *superstition* de croire à cette influence. Les moments les plus favorables sont ceux où l'évocateur peut être le moins distrait par ses occupations habituelles ; où son corps et son Esprit sont le plus calmes. (*Liv. des médiums*, ch. XXV.)	— Il n'y a ni jours ni heures plus spécialement propices aux évocations ; cela est complètement indifférent pour les Esprits, comme tout ce qui est matériel, et ce serait une *superstition* de croire à cette influence. Les moments les plus favorables sont ceux où l'évocateur peut être le moins distrait par ses occupations habituelles ; où son corps et son Esprit sont le plus calmes. (Liv. des méd., ch. XXV.)
— La critique malveillante s'est plu à représenter les communications spirites comme	— La critique malveillante s'est plu à représenter les communications spirites comme

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
entourées des pratiques ridicules et superstitieuses de la magie et de la nécromancie. Si ceux qui parlent du Spiritisme sans le connaître, s'étaient donné la peine d'étudier ce dont ils veulent parler, ils se seraient épargné des frais d'imagination ou des allégations qui ne servent qu'à prouver leur ignorance ou leur mauvais vouloir. Pour l'édification des personnes étrangères à la science, nous dirons qu'il n'y a, pour communiquer avec les Esprits, ni jours, ni heures, ni lieux plus propices les uns que les autres ; qu'il ne faut, pour les évoquer, ni formules, ni paroles sacramentelles ou cabalistiques; qu'il n'est besoin d'aucune préparation ni d'aucune initiation ; que l'emploi de tout signe ou objet matériel, soit pour les attirer, soit pour les repousser, est sans effet, et que la pensée suffit; enfin, que les médiums reçoivent leurs communications, sans sortir de l'état normal, aussi simplement et aussi naturellement que si elles étaient dictées par une personne vivante. Le charlatanisme seul pourrait affecter des manières excentriques et ajouter des accessoires ridicules. (*Qu'est-ce que le Spiritisme ?* ch. II, n°49.)	entourées des pratiques ridicules et superstitieuses de la magie et de la nécromancie. Si ceux qui parlent du spiritisme sans le connaitre s'étaient donné la peine d'étudier ce dont ils veulent parler, ils se seraient épargné des frais d'imagination ou des allégations qui ne servent qu'à prouver leur igno rance ou leur mauvais vouloir. Pour l'édification des personnes étrangères à la science, nous dirons qu'il n'y a, pour communiquer avec les Esprits, ni jours, ni heures, ni lieux plus propices les uns que les autres ; qu'il ne faut, pour les évoquer, ni formules, ni paroles sacramentelles ou cabalistiques ; qu'il n'est besoin d'aucune préparation ni d'aucune initiation ; que l'emploi de tout signe ou objet matériel, soit pour les attirer, soit pour les repousser, est sans effet, et que la pensée suffit; enfin, que les médiums reçoivent leurs communications aussi simplement et aussi naturellement que si elles étaient dictées par une personne vivante sans sortir de l'état normal. Le charlatanisme seul pourrait affecter des manières excentriques et ajouter des accessoires ridicules. (*Qu'est-ce que le spiritisme ?* ch. II, n° 49.)
— En principe, l'avenir doit être caché à l'homme; ce n'est que dans des cas rares et exceptionnels que Dieu en permet la révélation. Si l'homme connaissait l'avenir, il négligerait le présent et n'agirait pas avec la même liberté, parce qu'il serait dominé par la pensée que, si une chose doit arriver, il n'a pas à s'en préoccuper, ou bien il chercherait à l'entraver. Dieu n'a pas voulu qu'il en fût ainsi, afin que chacun concourût à l'accomplissement des choses, même de celles auxquelles il voudrait s'opposer. Dieu permet la révélation de l'avenir lorsque cette connaissance préalable doit faciliter l'accomplissement de la chose au lieu de l'entraver, en engageant à agir autrement qu'on n'eût fait sans cela. (*Liv. des Esprits*, 1. III, ch. X.)	— En principe, l'avenir doit être caché à l'homme ; ce n'est que dans des cas rares et exceptionnels que Dieu en permet la révélation. Si l'homme connaissait l'avenir, il négligerait le présent, il n'agirait pas avec la même liberté, parce qu'il serait dominé par la pensée que si une chose doit arriver il n'a pas à s'en préoccuper, ou bien il chercherait à l'entraver. Dieu n'a pas voulu qu'il en fût ainsi, afin que chacun concourût à l'accomplissement des choses, même de celles auxquelles il voudrait s'opposer. Dieu permet la révélation de l'avenir lorsque cette connaissance préalable doit faciliter l'accomplissement de la chose au lieu de l'entraver, en engageant à agir autrement qu'on n'eût fait sans cela. (Liv. des Esprits ; 1. III, ch. X.)

CHAPITRE X - INTERVENTION DES DÉMONS DANS LES MANIFESTATIONS MODERNES

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
	— Il peut arriver que l'Esprit prévoie des choses qu'il juge utile de faire connaître, ou qu'il a mission de faire connaître ; mais il y a encore plus à se défier des Esprits trompeurs qui s'amusent à faire des prédictions, ce n'est que l'ensemble des circonstances qui peut faire apprécier le degré de confiance qu'elles méritent. (Liv. des méd., ch. XXVI.)
— Les Esprits ne peuvent guider dans les recherches scientifiques et les découvertes. La science est l'œuvre du génie ; elle ne doit s'acquérir que par le travail, car c'est par le travail seul que l'homme avance dans sa voie. Quel mérite aurait-il s'il n'avait qu'à interroger les Esprits pour tout savoir ? Tout imbécile pourrait devenir savant à ce prix. Il en est de même des inventions et des découvertes de l'industrie.	— Les Esprits ne peuvent guider dans les recherches scientifiques et les découvertes. La science est l'œuvre du génie; elle ne doit s'acquérir que par le travail, car c'est par le travail seul que l'homme avance dans sa voie. Quel mérite aurait-il s'il n'avait qu'à interroger les Esprits pour tout savoir ? Tout imbécile pourrait devenir savant à ce prix. Il en est de même des inventions et des découvertes de l'industrie. Puis une autre considération, c'est que chaque chose doit venir en son temps et quand les idées sont mûres pour la recevoir ; si l'homme avait ce pouvoir, il bouleverserait l'ordre des choses en faisant pousser les fruits avant la saison. Dieu a dit à l'homme : « Tu tireras ta nourriture de la terre à la sueur de ton front ; » admirable figure qui peint la condition dans laquelle il est ici-bas ; il doit progresser en tout par l'effort du travail ; si on lui donnait les choses toutes faites, à quoi lui servirait son intelli gence ? il serait comme l'écolier dont un autre ferait le devoir.
Lorsque le temps d'une découverte est arrivé, les Esprits chargés d'en diriger la marche, cherchent l'homme capable de la mener à bonne fin, et lui inspirent les idées nécessaires, de manière à lui en laisser tout le mérite, car, ces idées, il faut qu'il les élabore et les mette en oeuvre. Il en est ainsi de tous les grands travaux de l'intelligence humaine. Les Esprits laissent chaque homme dans sa sphère ; de celui qui n'est propre qu'à bêcher la terre, ils ne ſeront pas le dépositaire	Lorsque le temps d'une découverte est arrivé, les Esprits chargés d'en diriger la marche cherchent l'homme capable de la mener à bonne fin, et lui inspirent les idées nécessaires, de manière à lui en laisser tout le mérite, car, ces idées, il faut qu'il les élabore et les mette en oeuvre. Il en est ainsi de tous les grands travaux de l'intelligence humaine. Les Esprits laissent chaque homme dans sa sphère ; de celui qui n'est propre qu'à bêcher la terre ils ne feront pas le dépositaire

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
des secrets de Dieu ; mais ils sauront *tirer de l'obscurité* l'homme capable de seconder ses desseins. Ne vous laissez donc point entraîner par curiosité ou ambition, dans une voie *qui n'est pas le but du Spiritisme*, et qui aboutirait pour vous aux plus ridicules mystifications. (*Liv. des méd.*, ch. XXVI.)	des secrets de Dieu ; mais ils sauront *tirer de l'obscurité* l'homme capable de seconder ses desseins. Ne vous laissez donc point entraîner par curiosité ou ambition dans une voie *qui n'est pas le but du spiritisme*, et qui aboutirait pour vous aux plus ridicules mystifications. (Liv. des méd., eh. XXVI.)
— Les Esprits ne peuvent faire découvrir les trésors cachés. Les Esprits supérieurs ne s'occupent pas de ces choses ; mais des Esprits moqueurs indiquent souvent des trésors qui n'existent pas, ou peuvent en faire voir un dans un endroit, tandis qu'il est à l'opposé ; et cela a son utilité pour montrer que la véritable fortune est dans le travail. Si la Providence destine des richesses cachées à quelqu'un, il les trouvera naturellement, autrement non. (*Liv. des méd.*, ch. XXVI.)	— Les Esprits ne peuvent faire découvrir les trésors cachés. Les Esprits supérieurs ne s'occupent pas de ces choses ; mais des Esprits moqueurs indiquent souvent des trésors qui n'existent pas, ou peuvent en faire voir un dans un endroit, tandis qu'il est à l'opposé ; et cela a son utilité pour montrer que la véritable fortune est dans le travail. Si la Providence destine des richesses cachées à quelqu'un, il les trouvera naturellement, autrement non. (Liv. des méd., ch. XXVI.)
— Le Spiritisme, en nous éclairant sur les propriétés des fluides qui sont les agents et les moyens d'action du monde invisible, et constituent une des forces et une des puissances de la nature, nous donne la clef d'une foule de choses inexpliquées et inexplicables par tout autre moyen, et qui ont pu, dans des temps reculés, passer pour des prodiges. Il révèle, de même que le magnétisme, une loi, sinon inconnue, du moins mal comprise; ou, pour mieux dire, on connaissait les effets, car ils se sont produits de tout temps, mais on ne connaissait pas la loi, et c'est l'ignorance de cette loi qui a engendré la superstition. Cette loi connue, le merveilleux disparaît, et les phénomènes rentrent dans l'ordre des choses naturelles. Voilà pourquoi les spirites ne font pas plus de miracles en faisant tourner une table ou écrire les trépassés, que le médecin en faisant revivre un moribond, ou le physicien en faisant tomber la foudre. Celui qui prétendrait, à l'aide de cette science, *faire des miracles*, serait ou	— Le spiritisme, en nous éclairant sur les propriétés des fluides qui sont les agents et les moyens d'action du monde invisible, et constituent une des forces et une des puissances de la nature, nous donne la clef d'une foule de choses inexpliquées et inexplicables par tout autre moyen, et qui ont pu, dans des temps reculés, passer pour des prodiges. Il révèle, de même que le magnétisme, une loi, sinon inconnue, du moins mal comprise ; ou, pour mieux dire, on connaissait les effets, car ils se sont produits de tout temps, mais on ne connaissait pas la loi, et c'est l'ignorance de cette loi qui a engendré la superstition. Cette loi connue, le merveilleux disparaît, et les phénomènes rentrent dans l'ordre des choses naturelles. Voilà pourquoi les spirites ne font pas plus de miracles en faisant tourner une table ou écrire les trépassés, que le médecin en faisant revivre un moribond, ou le physicien en faisant tomber la foudre. Celui qui prétendrait, à l'aide de cette science, *faire des miracles*, serait ou

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
un ignorant de la chose, ou un faiseur de dupes. (*Liv. des méd.*, ch. II.)	un ignorant de la chose, ou un faiseur de dupes. (Liv. des méd., ch. II.)
— Certaines personnes se font une idée très fausse des évocations ; il en est qui croient qu'elles consistent à faire revenir les morts avec l'appareil lugubre de la tombe. Ce n'est que dans les romans, dans les contes fantastiques de revenants et au théâtre qu'on voit les morts décharnés sortir de leurs sépulcres, affublés de linceuls, et faisant claquer leurs os. Le Spiritisme, qui n'a jamais fait de miracles, n'a pas plus fait celui-là qu d'autres, et jamais il n'a fait revivre un corps mort ; quand le corps est dans la fosse, il y est bien définitivement ; mais l'être spirituel, fluidique, intelligent, n'y a point été mis avec son enveloppe grossière ; il s'en est séparé au moment de la mort, et une fois la séparation opérée, il n'a plus rien de commun avec elle. (*Qu'est-ce que le Spiritisme ?* ch. II, n. 48.)	— Certaines personnes se font une idée très fausse des évocations; il en est qui croient qu'elles consistent à faire revenir les morts avec l'appareil lugubre de la tombe. Ce n'est que dans les romans, dans les contes fantastiques de revenants et au théâtre qu'on voit les morts décharnés sortir de leurs sépulcres, affublés de linceuls, et faisant claquer leurs os. Le spiritisme, qui n'a jamais fait de miracles, n'a pas plus fait celui-là que d'autres, et jamais il n'a fait revivre un corps mort ; quand le corps est dans la fosse, il y est bien définitivement ; mais l'être spirituel, fluidique, intelligent, n'y a point été mis avec son enveloppe grossière ; il s'en est séparé au moment de la mort, et une fois la séparation opérée, il n'a plus rien de commun avec elle. (Qu'est-ce que le spiritisme ? ch. II, n° 48.)
11. — Nous nous sommes étendu sur ces citations pour montrer que les principes du Spiritisme n'ont aucun rapport avec ceux de la magie . Ainsi, point d'Esprits aux ordres des hommes, point de moyens de les contraindre, point de signes ou formules cabalistiques, point de découvertes de trésors ou procédés pour s'enrichir, point de miracles ou prodiges, point de divinations ni d'apparitions fantastiques ; rien enfin de ce qui constitue le but et les éléments essentiels de la magie ; non-seulement le Spiritisme désavoue toutes ces choses, mais il en démontre l'impossibilité et l'inefficacité. Il n'y a donc aucune analogie entre la fin et les moyens de la magie et ceux du Spiritisme ; vouloir les assimiler ne peut être le fait que de l'ignorance ou de la mauvaise foi ; et comme les principes du Spiritisme n'ont rien de secret, qu'ils sont formulés en termes clairs et sans équivoque, l'erreur ne saurait prévaloir.	Nous nous sommes étendu sur ces citations pour montrer que les principes du spiritisme n'ont aucun rapport avec ceux de la magie, et ne laisser aucun doute à cet égard. Ainsi, point d'Esprits aux ordres des hommes, point de moyens de les contraindre, point de signes ou formules cabalistiques, point de découvertes de trésors ou procédés pour s'enrichir, point de miracles ou prodiges, point de divinations, ni d'apparitions fantastiques ; rien enfin de ce qui constitue le but et les éléments essentiels de la magie ; non-seulement le spiritisme désavoue toutes ces choses, mais il en démontre l'impossibilité et l'inefficacité. Il n'y a donc aucune analogie entre la fin et les moyens de la magie et ceux du spiritisme ; vouloir les assimiler ne peut être le fait que de l'ignorance ou de la calomnie ; mais comme les principes du spiritisme n'ont rien de secret, qu'ils sont formulés en termes clairs et explicites , l'erreur ne saurait prévaloir.
Quant aux faits de guérisons, reconnus réels dans le mandement précité, l'exemple est mal	Quant aux faits de guérisons, reconnus réels dans le mandement précité, l'exemple est mal

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
choisi pour détourner des rapports avec les Esprits. C'est un des bien faits qui touchent le plus et que chacun peut apprécier ; peu de gens seront disposés à y renoncer, surtout après avoir épuisé tous les autres moyens, dans la crainte d'être guéris par le diable; plus d'un, au contraire, dira que si le diable le guérit, il fait une bonne action (2).	choisi pour détourner des rapports avec les Esprits. C'est un des bien faits qui touchent le plus et que chacun peut apprécier ; peu de gens seront disposés à y renoncer, surtout après avoir épuisé tous les autres moyens, dans la crainte d'être guéris par le diable; plus d'un au contraire dira que si le diable le guérit, il fait une bonne action .
(2)[1] En voulant persuader à des personnes guéries par les Esprits qu'elles l'avaient été par le diable, on en a détaché radicalement de l'Eglise un grand nombre qui ne songeaient pas à la quitter.	
12. — « Quels sont les agents secrets de ces phénomènes et les vrais acteurs de ces scènes inexplicables ? Les anges n'accepteraient point ces rôles indignes, et ne se prêteraient point à tous les caprices d'une vaine curiosité. »	« Quels sont les agents secrets de ces phénomènes et les vrais acteurs de ces scènes inexplicables ? Les anges n'accepteraient point ces rôles indignes, et ne se prêteraient point à tous les caprices d'une vaine curiosité. »
L'auteur veut parler des manifestations physiques des Esprits ; dans le nombre, il y en a évidemment qui seraient peu dignes d'Esprits supérieurs ; et si, au mot *anges*, vous substituez *purs Esprits*, ou *Esprits supérieurs*, vous aurez exactement ce que dit le Spiritisme. Mais on ne saurait mettre sur la même ligne les communications intelligentes par l'écriture, la parole, l'audition ou tout autre moyen, qui ne sont pas plus indignes des bons Esprits qu'elles ne le sont sur la terre des hommes les plus éminents, ni les apparitions, les guérisons et une foule d'autres que les livres sacrés citent à profusion comme étant le fait des anges ou des saints. Si donc les anges et les saints ont produit jadis des phénomènes semblables, pourquoi n'en produiraient-ils pas aujourd'hui ? Pourquoi les mêmes faits seraient-ils aujourd'hui l'œuvre du démon entre les mains de certaines personnes, tandis qu'ils sont réputés miracles saints chez d'autres ? Soutenir une pareille thèse, c'est abdiquer toute logique.	Ces phénomènes sont ceux des manifestations ostensibles des Esprits ; dans le nombre il y en a évidemment qui seraient peu dignes d'Esprits supérieurs ; et si, au mot *anges*, vous substituez *purs Esprits*, ou *Esprits supérieurs*, vous aurez exactement ce que dit le spiritisme. Mais on ne saurait mettre sur la même ligne les communications intelligentes par l'écriture, la parole, l'audition ou tout autre moyen, qui ne sont pas plus indignes des bons Esprits qu'elles ne le sont sur la terre des hom mes les plus éminents ; ni les apparitions, les guérisons et une foule d'autres que les livres sacrés citent à profusion comme étant le fait des anges ou des sainis. Si donc les anges et les saints ont produit jadis des phénomènes semblables, pourquoi n'en produiraient-ils pas aujourd'hui ? Pourquoi les mêmes faits seraient-ils aujourd'hui l'œuvre du démon entre les mains de certaines personnes, tandis qu'ils sont réputés miracles saints chez d'autres ?

[1] Esta nota de rodapé apresentou erro de numeração no original. No texto original consta 1 e na nota consta 2.

CHAPITRE X - INTERVENTION DES DÉMONS DANS LES MANIFESTATIONS MODERNES

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
L'auteur du mandement est dans l'erreur quand il dit que ces phénomènes sont inexplicables. Ils sont au contraire aujourd'hui parfaitement expliqués, et c'est pour cela qu'on ne les regarde plus comme merveilleux et surnaturels ; et ne le fussent-ils pas encore, il ne serait pas plus logique de les attribuer au diable, qu'il ne l'était jadis de lui faire l'honneur de tous les effets naturels que l'on ne comprenait pas.	L'auteur du mandement est dans l'erreur quand il dit que ces phénomènes sont inexplicables. Ils sont au contraire aujourd'hui parfaitement expliqués, et c'est pour cela qu'on ne les regarde plus comme merveilleux et surnaturels ; et ne le fussent-ils pas encore, il ne serait pas plus logique de les attribuer au diable qu'il ne l'était jadis de faire à celui-ci l'honneur de tous les effets naturels que l'on ne comprenait pas.
Par rôles indignes, il faut entendre les rôles ridicules et ceux qui consistent à faire le mal ; mais on ne peut qualifier ainsi celui des Esprits qui font le bien, et ramènent les hommes à Dieu et à la vertu. Or le Spiritisme dit *expressément* que les rôles indignes ne sont point dans les attributions des Esprits supérieurs, ainsi que le prouvent les préceptes suivants :	Paroles indignes, il faut entendre les rôles ridicules, et ceux qui consistent à faire le mal ; mais on ne peut qualifier ainsi celui des Esprits qui font le bien, et ramènent les homines à Dieu et à la vertu. Or le spiritisme dit précisément que les rôles indignes ne sont point dans les attributions des Esprits supérieurs, ainsi que le prouvert les préceptes suivants :
13. — On reconnaît la qualité des Esprits à leur langage ; celui des Esprits vraiment bons et supérieurs est toujours digne, noble, logique, exempt de contradiction ; il respire la sagesse, la bienveillance, la modestie et la morale la plus pure ; il est concis et sans paroles inutiles. Chez les Esprits inférieurs, ignorants ou orgueilleux, le vide des idées est presque toujours compensé par l'abondance des paroles. Toute pensée évidemment fausse, toute maxime contraire à la saine morale, tout conseil ridicule, toute expression grossière, triviale ou simplement frivole, enfin toute marque de malveillance, de présomption ou d'arrogance, sont des signes incontestables d'infériorité chez un Esprit.	— On reconnaît la qualité des Esprits à leur langage ; celui des Esprits vraiment bons et supérieurs est toujours digne, noble, logique, exempt de contradiction ; il respire la sagesse, la bienveillance, la modestie et la morale la plus pure ; il est concis et sans paroles inutiles. Chez les Esprits inférieurs, ignorants ou orgueilleux, le vide des idées est presque toujours compensé par l'abondance des paroles. Toute pensée évidemment fausse, toute maxime contraire à la saine morale, tout conseil ridicule, toute expression grossière, triviale ou simplement frivole, enfin toute marque de malveillance, de présomption ou d'arrogance sont des signes incontestables d'infériorité chez un Esprit.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
	— Les Esprits inférieurs sont plus ou moins ignorants ; leur horizon moral est borné, leur perspicacité restreinte ; ils n'ont des choses qu'une idée souvent fausse et incomplète ; ils sont, en outre, encore sous l'empire des préjugés terrestres qu'ils prennent quelquefois pour des véri tés ; c'est pourquoi ils sont incapables de résoudre certaines questions. Ils peuvent nous induire en erreur, volontairement ou involontairement, sur ce qu'ils ne comprennent pas eux-mêmes.
	— Les Esprits inférieurs ne sont pas tous essentiellement mauvais ; il y en a qui ne sont qu'ignorants et légers ; il en est de facétieux, de spirituels, d'amusants et qui savent manier la plaisanterie fine et mordante. A côté de cela, on trouve dans le monde des Esprits, comme sur la terre, tous les genres de perversité et tous les degrés de supériorité intellectuelle et morale.
— Les Esprits supérieurs ne s'occupent que des communications intelligentes en vue de notre instruction ; les manifestations physiques ou purement matérielles sont plus spécialement dans les attributions des Esprits inférieurs, vulgairement désignés sous le nom d'*Esprits frappeurs* ; comme parmi nous, les tours de force sont le fait des saltimbanques et non des savants. *Il serait absurde de penser que les Esprits tant soit peu élevés s'amusent à faire la parade.* (*Qu'est-ce que le Spiritisme* ? ch. II, nos 37, 38, 39, 40 et 60. — Voir aussi : *Liv. des Esprits*, liv. II, ch. I : Différents ordres d'Esprits ; échelle spirite. *Liv. des médiums*, 2° partie, ch. XXIV : Identité des Esprits ; Distinction des bons et des mauvais Esprits.)	— Les Esprits supérieurs ne s'occupent que des communications intelligentes en vue de notre instruction ; les manifestations physiques ou purement matérielles sont plus spécialement dans les attributions des Esprits inférieurs, vulgairement désignés sous le nom d'*Esprits frappeurs*, comme, parmi nous, les tours de force sont le fait des saltimbanques et non des savants. *Il serait absurde de penser que les Esprits tant soit peu élevés s'amusent à faire la parade.* (*Qu'est-ce que* ? ch. II, nos 37, 38, 39, 40 et 60. — Voir aussi : *Liv. des Esprits*, liv. II, ch. I. Différents ordres d'Esprits ; échelle spirite. Liv. des médiums, 2e partie, ch. XXIV. Identité des Esprits : Distinction des bons et des mauvais Esprits.)
Quel est l'homme de bonne foi qui peut voir dans ces préceptes un rôle indigne attribué aux Esprits élevés ? Non-seulement le Spiritisme ne confond pas les Esprits, mais, tandis qu'on attribue aux démons une intelligence égale à celle des anges, il constate, par l'observation des faits, que les Esprits inférieurs sont plus ou moins ignorants,	Quel est l'homme de bonne foi qui peut voir dans ces préceptes un rôle indigne attribué aux Esprits élevés ? Non-seulement le spiritisme ne confond pas les Esprits, mais tandis qu'on attribue aux démons une intelligence égale à celle des anges, il constate, par l'observation des faits, que les Esprits inférieurs sont plus ou moins ignorants,

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
que leur horizon moral est borné, leur perspicacité restreinte ; qu'ils ont des choses une idée souvent fausse et incomplète, et sont incapables de résoudre certaines questions, ce qui les mettrait dans l'impuissance de faire tout ce que l'on attribue aux démons.	que leur horizon moral est borné, leur perspicacité restreinte ; qu'ils ont des choses une idée souvent fausse et incomplète, et sont incapables de résoudre certaines questions, ce qui les mettrait dans l'impuissance de faire tout ce que l'on attribue aux démons.
14. — « Les âmes des morts, que Dieu défend de consulter, demeurent au séjour que leur a assigné sa justice, et elles ne peuvent, *sans sa permission*, se mettre aux ordres des vivants. »	« Les âmes des morts, que Dieu défend de consulter, demeurent au séjour que leur a assigné sa justice, et elles ne peuvent, *sans sa permission*, se mettre aux ordres des vivants. »
Le Spiritisme dit aussi qu'elles ne peuvent venir sans la permission de Dieu, mais il est encore bien plus rigoureux, car il dit qu'aucun Esprit, bon ou mauvais, ne peut venir sans cette permission, tandis que l'Eglise attribue aux démons le pouvoir de s'en passer. Il va plus loin encore, puisqu'il dit que, même avec cette permission, lorsqu'ils viennent à l'appel des vivants, ce n'est point *pour se mettre à leurs ordres*.	Le spiritisme dit aussi qu'elles ne peuvent venir sans la permission de Dieu, mais il est encore bien plus rigoureux, car il dit qu'aucun Esprit, bon ou mauvais, ne peut venir sans cette permission, tandis que l'Eglise attribue aux démons le pouvoir de s'en passer. Il va plus loin encore, puisqu'il dit que, même avec cette permission, lorsqu'ils viennent à l'appel des vivants, ce n'est point *pour se mettre à leurs ordres*.
L'Esprit évoqué vient-il volontairement, ou bien y est-il contraint ? – *Il obéit à la volonté de Dieu*, c'est à-dire à la loi générale qui régit l'univers; il juge s'il est utile de venir, et là est encore pour lui le libre arbitre. L'Esprit supérieur vient toujours quand il est appelé dans un but *utile* ; il ne se refuse à répondre que dans les milieux de gens peu sérieux et qui traitent la chose en plaisanterie. (*Liv. des méd.*, chap. XXV.)	— L'Esprit évoqué vient-il volontairement, ou bien y est-il contraint ? – *Il obéit à la volonté de Dieu*, c'est à-dire à la loi générale qui régit l'univers ; il juge s'il est utile de venir, et là est encore pour lui le libre arbitre. L'Esprit supérieur vient toujours quand il est appelé dans un but *utile*, il ne se refuse à répondre que dans les milieux de gens peu sérieux et qui traitent la chose en plaisanterie. (Liv. des méd., chap. XXV.)
— L'Esprit évoqué peut-il se refuser à venir à l'appel qui lui est fait ? - Parfaitement; où serait son libre arbitre sans cela ? Croyez-vous que tous les êtres de l'univers soient à vos ordres ? Et vous-mêmes, vous croyez-vous obligés de répondre à tous ceux qui prononcent votre nom ? Quand je dis qu'il peut s'y refuser, j'entends *sur la demande de l'évocateur*, car un Esprit inférieur peut être contraint de venir par un Esprit supérieur. (*Liv. des méd.*, ch. XXV.)	— L'Esprit évoqué peut-il se refuser à venir à l'appel qui lui est fait ? - Parfaitement; où serait son libre arbitre sans cela ? Croyez-vous que tous les êtres de l'univers soient à vos ordres ? Et vous-mêmes, vous croyez-vous obligés de répondre à tous ceux qui prononcent votre nom ? Quand je dis qu'il peut s'y refuser, j'entends *sur la demande de l'évocateur*, car un Esprit inférieur peut être contraint de venir par un Esprit supérieur. (Liv. des méd., cb. XXV.)

CHAPITRE X - INTERVENTION DES DÉMONS DANS LES MANIFESTATIONS MODERNES

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
Les spirites sont tellement convaincus qu'ils n'ont aucun pouvoir direct sur les Esprits, et n'en peuvent rien obtenir sans la permission de Dieu, que, lorsqu'ils font appel à un Esprit quelconque, ils disent : *Je prie Dieu tout-puissant de permettre à un bon Esprit de se communiquer à moi ; je prie aussi mon ange gardien de vouloir bien m'assister et d'écarter les mauvais Esprits* ; ou bien, lorsqu'il s'agit de l'appel d'un Esprit déterminé : *Je prie Dieu tout-puissant de permettre à l'Esprit d'un tel de se communiquer à moi.* (*Liv. des méd.*, ch. XVII, n° 203.)	Les spirites sont tellement convaincus qu'ils n'ont aucun pouvoir direct sur les Esprits, et n'en peuvent rien obtenir sans la permission de Dieu, que lorsqu'ils font appel à un Esprit quelconque, ils disent : *Je prie Dieu tout-puissant de permettre à un bon Esprit de se commu niquer à moi; je prie aussi mon ange gardien de vouloir bien m'assister et d'écarter les mauvais Esprits*, ou bien, lorsqu'il s'agit de l'appel d'un Esprit déterminé : *Je prie Dieu tout-puissant de permettre à l'Esprit d'un tel de se communiquer à moi.* (Livre des Méd., ch. XVII, n° 203.)
	Lors donc qu'un Esprit se rend à l'appel qui lui est fait, c'est avec la permission de Dieu. Si, lorsqu'on demande à Dieu de permettre à un bon Esprit de venir, on ne peut, selon l'Église, en obtenir que de mauvais, c'est Dieu qui les envoie, c'est-à-dire qui *donne le mal quand on lui demande le bien*. Une telle doctrine est l'oubli de cette parole du Christ : « Demandez, et on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; frappez à la porte, et l'on vous ouvrira. Car quiconque demande reçoit, et qui cherche trouve ; et l'on ouvrira à celui qui frappe à la porte. — Aussi qui est l'homme d'entre vous qui donne une pierre à son fils lorsqu'il lui demande du pain ? Ou s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent? - Si donc étant méchants comme vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison votre Père qui est dans les cieux, donnera-t-il les vrais biens à ceux qui les lui demandent. » (S. Matthieu, ch. VII, v. de 7 à 11.)
15. – Les accusations lancées par l'Église contre la pratique des évocations ne concernent donc point le Spiritisme, puisqu'elles portent principalement sur les opérations de la magie avec laquelle il n'a rien de commun ; qu'il condamne dans ces opérations, ce qu'elle condamne elle-même; qu'il ne fait point jouer aux bons	Les accusations lancées par l'Église contre la pratique des évocations ne concernent donc point le spiritisme, puisqu'elles portent principalement sur les opéra tions de la magie avec laquelle il n'a rien de commun ; qu'il condamne dans ces opérations ce qu'elle condamne elle-même; qu'il ne fait point jouer aux bons

CHAPITRE X - INTERVENTION DES DÉMONS DANS LES MANIFESTATIONS MODERNES

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
Esprits un rôle indigne d'eux, et, enfin, qu'il déclare ne rien demander et ne rien obtenir sans la permission de Dieu.	Esprits un rôle indigne d'eux, et, enfin, qu'il déclare ne rien demander et ne rien obtenir sans la permission de Dieu.
Sans doute il peut y avoir des gens qui abusent des évocations, qui s'en font un jeu, qui les détournent de leur but providentiel pour les faire servir à leurs intérêts personnels, qui, par ignorance, légèreté, orgueil ou cupidité, s'écartent des vrais principes de la doctrine ; mais le Spiritisme sérieux les désavoue, comme la vraie religion désavoue les faux dévots et les excès du fanatisme. Il n'est donc ni logique, ni équitable d'imputer au Spiritisme en général les abus qu'il condamne, ou les fautes de ceux qui ne le comprennent pas. Avant de formuler une accusation, il faut voir si elle frappe juste. Nous dirons donc : Le blâme de l'Église tombe sur les charlatans, les exploiteurs, les pratiques de la magie et de la sorcellerie ; en cela, elle a raison. Lorsque la critique religieuse ou sceptique flétrit les abus et stigmatise le charlatanisme, elle n'en fait que mieux ressortir la pureté de la saine doctrine qu'elle aide ainsi à se débarrasser des mauvaises scories; en cela elle facilite notre tâche. Son tort est de confondre le bien et le mal, par ignorance chez le plus grand nombre, par mauvaise foi chez quelques-uns; mais la distinction qu'elle ne fait pas, d'autres la font. Dans tous les cas son blâme, auquel tout spirite sincère s'associe dans la limite de ce qui s'applique au mal, ne peut atteindre la doctrine.	Sans doute il peut y avoir des gens qui abusent des évocations, qui s'en font un jeu, qui les détournent de leur but providentiel pour les faire servir à leurs intérêts personnels, qui, par ignorance, légèreté, orgueil ou cupi dité, s'écartent des vrais principes de la doctrine ; mais le spiritisme sérieux les désavoue, comme la vraie religion désavoue les faux dévots et les excès du fanatisme. Il n'est donc ni logique, ni équitable d'imputer au spiritisme en général les abus qu'il condamne ou les fautes de ceux qui ne le comprennent pas. Avant de formuler une accusation, il faut voir si elle frappe juste. Nous dirons donc : Le blâme de l'Église tombe sur les charlatans, les exploiteurs, les pratiques de la magie et de la sorcellerie, en cela elle a raison. Lorsque la critique religieuse ou sceptique flétrit les abus et stigmatise le charlatanisme, elle n'en fait que mieux ressortir la pureté de la saine doctrine qu'elle aide ainsi à se débarrasser des mauvaises scories ; en cela elle facilite notre tâche. Son tort est de confondre le bien et le mal, par ignorance chez le plus grand nombre, par mauvaise foi chez quelques-uns ; mais la distinction qu'elle ne fait pas, d'autres la font. Dans tous les cas son blâme, auquel tout spirite sincère s'associe dans la limite de ce qui s'applique au mal, ne peut atteindre la doctrine.
16. – « Les êtres mystérieux qui se rendent ainsi au premier appel de *l'hérétique et de l'impie comme du fidèle*, du crime aussi bien que de l'innocence, ne sont ni les envoyés de Dieu, ni les apôtres de la vérité, mais les suppôts de l'erreur et de l'enfer. »	« Les êtres mystérieux qui se rendent ainsi au premier appel de l'hérétique et de l'impie comme du fidèle, du crime aussi bien que de l'innocence, ne sont ni les envoyés de Dieu ni les apôtres de la vérité, mais les suppôts de l'erreur et de l'enfer. »
Ainsi, à l'hérétique, à l'impie, au criminel, Dieu ne permet pas que de bons Esprits viennent les tirer de l'erreur pour les sauver de la perdition	Ainsi, à l'hérétique, à l'impie, au criminel, Dieu ne permet pas que de bons Esprits viennent les tirer de l'er. reur pour les sauver de la perdition

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
éternelle ! Il ne leur envoie que les suppôts de l'enfer pour les enfoncer davantage dans le bourbier ! Bien plus, il n'envoie à l'innocence que des êtres pervers pour la pervertir ! Il ne se trouve donc parmi les anges, ces créatures privilégiées de Dieu, aucun être assez compatissant pour venir au secours de ces âmes perdues ? A quoi bon les brillantes qualités dont ils sont doués, si elles ne servent qu'à leurs jouissances personnelles ? Sont-ils réellement bons si, plongés dans les délices de la contemplation, ils voient ces âmes sur la route de l'enfer, sans venir les en détourner ? N'est-ce pas l'image du riche égoïste qui, ayant tout à profusion, laisse sans pitié, le pauvre mourir de faim à sa porte ? N'est-ce pas l'égoïsme érigé en vertu et placé jusqu'aux pieds de l'Éternel ?	éternelle ! Il ne leur envoie que les suppôts de l'enfer pour les enfoncer davantage dans le bourbier ! Bien plus, il n'envoie à l'innocence que des êtres pervers pour la pervertir ! Il ne se trouve donc parmi les anges, ces créatures privilégiées de Dieu, aucun être assez compatissant pour venir au secours de ces âmes perdues ? A quoi bon les brillantes qualités dont ils sont doués, si elles ne servent qu'à leurs jouissances personnelles ? Sont-ils réellement bons si, plongés dans les délices de la contemplation, ils voient ces âmes sur la route de l'enfer sans venir les en détourner ? N'est-ce pas l'image du riche égoïste qui, ayant tout à profusion, laisse sans pitié le pauvre mourir de faim à sa porte ? N'est-ce pas l'égoïsme érigé en vertu et placé jusqu'aux pieds de l'Éternel ?
Vous vous étonnez que les bons Esprits aillent à l'hérétique et à l'impie ; vous oubliez donc cette parole du Christ : « Ce n'est pas celui qui se porte bien qui a besoin de médecin, » Ne verriez-vous pas les choses d'un point plus élevé que les Pharisiens de son temps ? Et vous-mêmes, si vous êtes appelés par un mécréant, refuserez-vous d'aller à lui pour le mettre dans la bonne voie ? Les bons Esprits font donc ce que vous feriez ; ils vont à l'impie lui faire entendre de bonnes paroles. Au lieu de jeter l'anathème aux communications d'outre tombe, bénissez les voies du Seigneur, et admirez sa toute-puissance et sa bonté infinie.	Vous vous étonnez que les bons Esprits aillent à l'hérétique et à l'impie ; vous oubliez donc cette parole du Christ : « Ce n'est pas celui qui se porte bien qui a besoin de médecin. » Ne verriez-vous pas les choses d'un point plus élevé que les Pharisiens de son temps ? Et vous mêmes, si vous êtes appelés par un mécréant, refuserez-vous d'aller à lui pour le mettre dans la bonne voie ? Les bons Esprits font donc ce que vous feriez : ils vont à l'impie lui faire entendre de bonnes paroles. Au lieu de jeter l'anathème aux communications d'outre-tombe, bénissez les voies du Seigneur, et admirez sa toute-puissance et sa bonté infinie.
17. – Il y a, dit-on, les anges gardiens ; mais, quand ces anges gardiens ne peuvent se faire entendre par la voix mystérieuse de la conscience ou de l'inspiration, pourquoi n'emploieraient-ils pas des moyens d'action plus directs et plus matériels, de nature à frapper les sens, puisqu'il en existe ? Dieu met donc ces moyens, qui sont son œuvre, puisque tout vient de lui et que rien n'arrive sans sa permission, à la disposition des seuls mauvais Esprits, tandis qu'il refuse aux bons de s'en servir ? D'où il faut conclure que Dieu donne	Il y a, dit-on, les anges gardiens ; mais quand ces anges gardiens ne peuvent se faire entendre par la voix mysté rieuse de la conscience ou de l'inspiration, pourquoi n'emploieraient-ils pas des moyens d'action plus directs et plus matériels, de nature à frapper les sens, puisqu'il en existe ? Dieu met donc ces moyens, qui sont son œuvre puisque tout vient de lui et que rien n'arrive sans sa permission, à la disposition des seuls mauvais Esprits, tandis qu'il refuse aux bons de s'en servir ? D'où il faut conclure que Dieu donne

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
aux démons plus de facilités pour perdre les hommes, qu'il n'en donne aux anges gardiens pour les sauver.	aux démons plus de facilités pour perdre les hommes qu'il n'en donne aux anges gardiens pour les sauver.
Eh bien ! ce que les anges gardiens ne peuvent faire, selon l'Eglise, les démons le font pour eux ; à l'aide de ces mêmes communications soi-disant infernales, ils ramènent à Dieu ceux qui le reniaient, et au bien ceux qui étaient plongés dans le mal ; ils nous donnent l'étrange spectacle de millions d'hommes qui croient à Dieu par la puissance du diable, alors que l'Église avait été impuissante à les convertir. Que d'hommes qui ne priaient jamais, prient aujourd'hui avec ferveur, grâce aux instructions de ces mêmes démons ! Combien n'en voit-on pas qui, d'orgueilleux, égoïstes et débauchés, sont devenus humbles, charitables et moins sensuels ! Et l'on dit que c'est l'œuvre des démons ! S'il en est ainsi, il faut convenir que le démon leur a rendu un plus grand service et les a mieux assistés que les anges. Il faut avoir une bien pauvre opinion du jugement des hommes en ce siècle-ci, pour croire qu'ils puissent accepter en aveugles de telles idées. *Une religion qui fait sa pierre angulaire d'une semblable doctrine, qui se déclare sapée par sa base si on lui ôte ses démons, son enfer, ses peines éternelles et son Dieu sans pitié, est une religion qui se suicide*.	Eh bien ! ce que les anges gardiens ne peuvent faire, selon l'Église, les démons le font pour eux ; à l'aide de ces mêmes communications soi-disant infernales, ils ramènent à Dieu ceux qui le reniaient, et au bien ceux qui étaient plongés dans le mal ; ils nous donnent l'étrange spectacle de millions d'hommes qui croient à Dieu par la puissance du diable, alors que l'Église avait été impuissante à les convertir. Que d'hommes qui ne priaient jamais prient aujourd'hui avec ferveur, grâce aux instructions de ces mêmes démons ! Combien n'en voit-on pas qui, d'orgueilleux, égoïstes et débauchés, sont devenus humbles, charitables et moins sensuels ! Et l'on dit que c'est l'æuvre des démons ! S'il en est ainsi, il faut convenir que le démon leur a rendu un plus grand service et les a mieux assistés que les anges. Il faut avoir une bien pauvre expérience du jugement des hommes en ce siècle-ci pour croire qu'ils puissent accepter en aveugles de telles idées. Une religion qui fait sa pierre angulaire d'une semblable doctrine, qui se déclare sapée par sa base si on lui ote ses démons, son enfer, ses peines éternelles et son Dieu sans pitié, est une religion qui se suicide.
18. – Dieu, dit-on, qui a envoyé son Christ pour sauver les hommes, n'a-t-il pas prouvé son amour pour ses créatures et les a-t-il laissées sans protection ? Sans aucun doute, Christ est le divin Messie, envoyé pour enseigner aux hommes la vérité et leur montrer la bonne voie ; mais, depuis lui seulement, comptez le nombre de ceux qui ont pu entendre sa parole de vérité, combien sont morts et combien mourront sans la connaître, et, parmi ceux qui la connaissent, com bien il en est qui la mettent en pratique ! Pourquoi Dieu, dans sa sollicitude pour le salut de ses enfants, ne leur enverrait-il pas d'autres messagers, venant sur	Dieu, dit-on, qui a envoyé son Christ pour sauver les hommes, n'a-t-il pas prouvé son amour pour ses créatures et les a-t-il laissées sans protection ? Sans aucun doute, Christ est le divin Messie, envoyé pour enseigner aux hommes la vérité et leur montrer la bonne voie ; mais, depuis lui seulement, comptez le nombre de ceux qui ont pu entendre sa parole de vérité, combien sont morts et combien mourront sans la connaître, et, parmi ceux qui la connaissent, combien il en est qui la mettent en pratique ! Pourquoi Dieu, dans sa sollicitude pour le salut de ses enfants, ne leur enverrait-il pas d'autres messagers, venant sur

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
toute la terre, pénétrant dans les plus humbles réduits, chez les grands et chez les petits, chez les savants et les ignorants, chez les incrédules comme chez les croyants, apprendre la vérité à ceux qui ne la connaissent pas, la faire comprendre à ceux qui ne la comprennent pas, suppléer par leur enseignement *direct et multiple* à l'insuffisance de la propagation de l'Évangile, et hâter ainsi l'avènement du règne de Dieu ? Et quand ces messagers arrivent en masses innombrables, ouvrant les yeux des aveugles , convertissant les impies, guérissant les malades, consolant les affligés à l'exemple de Jésus, vous les repoussez, vous répudiez le bien qu'ils font, en disant que ce sont les démons ! Tel est aussi le langage des Pharisiens à l'égard de Jésus, car eux aussi disaient qu'il faisait le bien par la puissance du diable. Que leur a-t-il répondu ? « Reconnaissez l'arbre à son fruit ; un mauvais arbre ne peut donner de bons fruits. »	toute la terre, pénétrant dans les plus humbles réduits, chez les grands et chez les petits, chez les savants et les ignorants, chez les incrédules comme chez les croyants, apprendre la vérité à ceux qui ne la connaissent pas, la faire comprendre à ceux qui ne la comprennent pas, suppléer par leur enseignement *direct et multiple* à l'insuffisance de la propagation de l'Évangile, et hâter ainsi l'avènement du règne de Dieu ? Et quand ces messagers arrivent en masses innombrables, ouvrant les yeux à la lumière, convertissant les impies, guérissant les malades, consolant les affligés à l'exemple de Jésus, vous les repoussez, vous répudiez le bien qu'ils font en disant que ce sont des démons ! Tel était aussi le langage des Pharisiens à l'égard de Jésus, car eux aussi disaient qu'il faisait le bien par la puissance du diable. Que leur a-t-il répondu ? « Reconnaissez l'arbre à son fruit; un mauvais arbre ne peut donner de bons fruits. »
Mais pour eux, les fruits produits par Jésus étaient mauvais, parce qu'il venait détruire les abus et proclamer la liberté qui devait ruiner leur autorité ; s'il fût venu flatter leur orgueil, sanctionner leurs prévarications et soutenir leur pouvoir, il eût été à leurs yeux le Messie attendu par les Juifs. Il était seul, pauvre et faible, ils l'ont fait périr et ont cru tuer sa parole ; mais sa parole était divine et elle lui a survécu. Cependant elle s'est propagée avec lenteur, et après dix-huit siècles, à peine est elle connue de la dixième partie du genre humain, et des schismes nombreux ont éclaté au sein même de ses disciples. C'est alors que Dieu, dans sa miséricorde, envoie les Esprits la confirmer, la compléter, la mettre à la portée de tous, et la répandre par toute la terre. Mais les Esprits ne sont pas incarnés dans un seul homme, dont la voix eût été bornée ; ils sont innombrables, ils vont partout et on ne peut les saisir, voilà pourquoi leur enseignement se répand avec la rapidité de l'éclair ; ils parlent au cœur et à la	Mais pour eux, les fruits produits par Jésus étaient mauvais, parce qu'il venait détruire les abus et proclamer la liberté qui devait ruiner leur autorité ; s'il fût venu flatter leur orgueil, sanctionner leurs prévarications et soutenir leur pouvoir, il eût été à leurs yeux le Messie attendu par les Juifs. Il était seul, pauvre et faible, ils l'ont fait périr et ont cru tuer sa parole; mais sa parole était divine et elle lui a survécu. Cependant elle s'est propagée avec lenteur, et après dix-huit siècles, à peine est-elle connue de la dixième partie du genre humain, et des schismes nombreux ont éclaté au sein même de ses disciples. C'est alors que Dieu, dans sa miséricorde, envoie les Esprits la confirmer, la compléter, la mettre à la portée de tous, et la répandre par toute la terre. Mais les Esprits ne sont pas incarnés dans un seul homme, dont la voix eût été bornée ; ils sont innombrables, ils vont partout et on ne peut les saisir, voilà pourquoi leur enseignement se répand avec la rapidité de l'éclair ; ils parlent au coeur et à la

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
raison, voilà pourquoi ils sont compris des plus humbles.	raison, voilà pourquoi ils sont compris des plus humbles.
19. — « N'est-il pas indigne de célestes messagers, dites-vous, de transmettre leurs instructions par un moyen aussi vulgaire que celui des tables parlantes ? N'est-ce pas les outrager de supposer qu'ils s'amusent à des trivialités et quittent leur brillant séjour pour se mettre à la disposition du premier venu ? »	« N'est-il pas indigne de célestes messagers, dites-vous, de transmettre leurs instructions par un moyen aussi vulgaire que celui des tables parlantes ? N'est-ce pas les outrager de supposer qu'ils s'amusent à des trivialités et quittent leur brillant séjour pour se mettre à la disposition du premier venu ? »
Jésus n'a-t-il pas quitté la demeure de son Père pour naître dans une étable ? Où avez-vous, d'ailleurs, jamais vu que le Spiritisme attribuât les choses triviales à des Esprits supérieurs ? Il dit, au contraire, que les choses vulgaires sont le produit d'Esprits vulgaires. Mais, par leur vulgarité même, elles n'en ont que plus frappé les imaginations ; elles ont servi à prouver l'existence du monde spirituel et montré que ce monde est tout autre qu'on se l'était figuré. C'était le début ; il était simple comme tout ce qui commence, mais l'arbre sorti d'une petite graine n'en étend pas moins plus tard, au loin son feuillage. Qui aurait cru que de la misérable crèche de Bethléem, sortirait un jour la parole qui devait remuer le monde ?	Jésus n'a-t-il pas quitté la demeure de son Père pour naître dans une étable ? Où avez-vous d'ailleurs jamais vu que le spiritisme attribuât les choses triviales à des Esprits supérieurs ? Il dit, au contraire, que les choses vulgaires sont le produit d'Esprits vulgaires. Mais, par leur vulgarité même, elles n'en ont que plus frappé les imaginations ; elles ont servi à prouver l'existence du monde spirituel et montré que ce monde est tout autre qu'on se l'était figuré. C'était le début ; il était simple comme tout ce qui commence, mais l'arbre sorti d'une petite graine n'en étend pas moins plus tard au loin son feuillage. Qui aurait cru que de la misérable crèche de Bethléem sortirait un jour la parole qui devait remuer le monde ?
Oui, Christ est le Messie divin ; oui, sa parole est celle de vérité ; oui, la religion fondée sur cette parole sera inébranlable, mais à la condition de suivre et de pratiquer ses sublimes enseignements, et de ne pas faire du Dieu juste et bon qu'il nous apprend à connaître, un Dieu partial, vindicatif et sans pitié.	Oui, Christ est le Messie divin ; oui, sa parole est celle de vérité ; oui, la religion fondée sur cette parole sera inébranlable, mais à la condition de suivre et de pratiquer ses sublimes enseignements, et de ne pas faire du Dieu juste et bon qu'il nous apprend à connaître, un Dieu partial, vindicatif et sans pitié.

CHAPITRE XI - DE LA DÉFENSE D'ÉVOQUER LES MORTS.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
1. — L'Église ne nie aucunement le fait des manifestations ; elle les admet toutes, au contraire, ainsi qu'on l'a vu dans les citations précédentes, mais elle les attribue à l'intervention exclusive des démons. C'est à tort que quelques-uns invoquent l'Évangile pour les interdire, car l'Évangile n'en dit pas un mot.Le suprême argument que l'on fait valoir est la défense de Moïse. Voici en quels termes s'exprime à ce sujet, le mandement cité dans les chapitres précédents :	L'Église ne nie aucunement le fait des manifestations ; elle les admet toutes, au contraire, ainsi qu'on l'a vu dans les citations précédentes, mais elle les attribue à l'intervention exclusive des démons. C'est à tort que quelques-uns invoquent l'Evangile pour les interdire, car l'Évangile n'en dit pas un mot. Le suprême argument que l'on fait valoir est la défense de Moïse. Voici en quels termes s'exprime à ce sujet le mandement cité dans les chapitres précédents :
« Il n'est point permis de se mettre en rapport avec eux (les Esprits), soit immédiatement, soit par l'entremise de ceux qui les invoquent et les interrogent. La loi mosaïque punissait de mort ces pratiques détestables, en usage parmi les Gentils. « N'allez pas trouver les magiciens, est-il dit au livre du Lévitique, et n'adressez aux devins aucune question, de peur d'encourir la souillure en vous adressant à eux. » (Chap. XIX, v. 31.) — « Si un homme ou une femme a un Esprit de Python ou de divination, qu'ils soient punis de mort ; ils seront lapidés, et leur sang retombera sur leurs têtes. » (Chap. XX, v. 27.) Et au livre du Deutéronome: « Qu'il n'y ait parmi vous personne qui consulte les devins, ou qui observe les songes et les augures, ou qui use de maléfices, de sortilèges et d'enchantements, ou qui consulte ceux qui ont l'Esprit de Python et qui pratiquent la divination, ou qui interrogent les morts pour apprendre la vérité ; car le Seigneur a en abomination toutes ces choses, et il détruira, à votre arrivée, les nations qui commettent ces crimes. » (Chap. XVIII, v. 10, 11, 12.)	« Il n'est point permis de se mettre en rapport avec eux (les Esprits), soit immédiatement, soit par l'entremise de ceux qui les invoquent et les interrogent. La loi mosaïque punissait de mort ces pratiques détestables, en usage parmi les Gentils. « N'allez pas trouver les magiciens, est-il dit au livre du Lévitique, et n'adressez aux devins aucune question, de peur d'encourir la souillure en vous adressant à eux. » (Chap. XIX, V. 31. — « Si un homme ou une femme a un Esprit de Python ou de divination, qu'ils soient punis de mort ; ils seront lapidés, et leur sang retombera sur leurs têtes. » (Chap. XX, v. 27.) Et au livre du Deutéronome : « Qu'il n'y ait parmi vous personne qui consulte les devins, ou qui observe les songes et les augures, ou qui use de maléfices, de sortilèges et d'enchantements, ou qui consulte ceux qui ont l'Esprit de Python et qui pratiquent la divination, ou qui interrogent les morts pour apprendre la vérité ; car le Seigneur a en abomination toutes ces choses, et il détruira, à votre arrivée, les nations qui commettent ces crimes. » (Chap. XVIII, v. 10, 11, 12.)
2. — Il est utile, pour l'intelligence du véritable sens des paroles de Moïse, d'en rappeler le texte complet, un peu abrégé dans cette citation :	Il est utile, pour l'intelligence du véritable sens des paroles de Moïse, d'en rappeler le texte complet, un peu abrégé dans cette citation :
« Ne vous détournez point de votre Dieu, pour aller chercher des magiciens, et ne consultez point les devins, de peur de vous souiller en vous	« Ne vous détournez point de votre Dieu, pour aller chercher des magiciens, et ne consultez point les devins, de peur de vous souiller en vous

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
adressant à eux. Je suis le Seigneur votre Dieu. » (*Lévitique*, ch. XIX, v. 31.)	adressant à eux. Je suis le Seigneur votre Dieu. » (Lévitique, ch. XIX, v. 31.)
« Si un homme ou une femme a un Esprit de Python, ou un esprit de divination, qu'ils soient punis demort; ils seront lapidés, et leur sang retombera sur leur tête. » (*Id.*, ch.XX, v. 27.)	« Si un homme ou une femme a un esprit de Pithon, ou un esprit de divination, qu'ils soient punis de mort ; ils seront lapidés, et leur sang retombera sur leur tête. » (Id., ch. XX, v. 27.)
« Lorsque vous serez entrés dans le pays que le Sei gneur votre Dieu vous donnera, prenez bien garde de ne pas vouloir imiter les abominations de ces peuples ; — et qu'il ne se trouve personne parmi vous, qui prétende *purifier son fils ou sa fille, en les faisant passer par le feu*, ou qui consulte les devins, ou qui observe les songes et les augures, ou qui use de maléfices, de sortilèges et d'enchantements, ou qui consulte ceux qui ont l'esprit de Python, et qui se mêlent de deviner, ou qui interrogent les morts pour apprendre la vérité. — Car le Seigneur a en abomination toutes ces choses, et il exterminera tous ces peuples à votre entrée, à cause de ces sortes de crimes qu'ils ont commis. » (*Deutéronome*, ch. XVIII, v. 9, 10, 11 et 12.)	« Lorsque vous serez entrés dans le pays que le Sei gneur votre Dieu vous donnera, prenez bien garde de ne pas vouloir imiter les abominations de ces peuples ; — et qu'il ne se trouve personne parmi vous qui prétende *purifier son fils ou sa fille en les faisant passer par le feu*, ou qui consulte les devins, ou qui observe les songes et les augures, ou qui use de maléfices, — de sortilèges et d'enchantements, ou qui consulte ceux qui ont l'esprit de Python, et qui se mêlent de deviner, ou qui interrogent les morts pour apprendre la vérité. — Car le Seigneur a en abomination toutes ces choses, et il exterminera tous ces peuples à votre entrée à cause de ces sortes de crimes qu'ils ont commis. (Deutéronome, ch. XVIII, v. 9, 10, 11, 12.)
3. — Si la loi de Moïse doit être rigoureusement observée sur ce point, elle doit l'être également sur tous les autres, car pourquoi serait-elle bonne en ce qui concerne les évocations, et mauvaise en d'autres parties ? Il faut être conséquent; si l'on reconnaît que sa loi n'est plus en harmonie avec nos mœurs et notre époque pour certaines choses, il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit pas ainsi de la défense dont il s'agit.	Si la loi de Moïse doit être rigoureusement observée sur ce point, elle doit l'être également sur tous les autres, car pourquoi serait-elle bonne en ce qui concerne les évocations, et mauvaise en d'autres parties ? Il faut être conséquent ; si l'on reconnaît que sa loi n'est plus en harmonie avec nos mœurs et notre époque pour certaines choses, il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit pas ainsi de la défense dont il s'agit.
Il faut d'ailleurs se reporter aux motifs qui ont provoqué cette défense, motifs qui avaient alors leur raison d'être, mais qui n'existent assurément plus aujourd'hui. Le législateur hébreu voulait que son peuple rompit avec toutes les coutumes puisées en Égypte, où celle des évocations était en usage et un sujet d'abus, comme le prouvent ces paroles d'Isaïe : « L'Esprit de l'Egypte s'anéantira dans elle, et je renverserai sa prudence ; ils consulteront	Il faut d'ailleurs se reporter aux motifs qui ont provoqué cette défense, motifs qui avaient alors leur raison d'être, mais qui n'existent assurément plus aujourd'hui. Le législateur hébrcu voulait que son peuple rompit avec toutes les coutumes puisées en Egypte où celle des évocations était en usage et un sujet d'abus, comme le prouvent ces paroles d'Isaïe : « L'Esprit de l'Egypte s'anéantira dans elle, et je renverserai sa prudence ; ils consulteront

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
leurs idoles, leurs devins, leurs pythons et leurs magiciens. » (Ch. XIX, v. 3.)	leurs idoles, leurs devins, leurs pythons et leurs magiciens. » (Ch. XIX, v. 3.)
En outre, les Israélites ne devaient contracter aucune alliance avec les nations étrangères ; or, ils allaient re. trouver les mêmes pratiques chez celles où ils allaient entrer et qu'ils devaient combattre. Moïse dut donc, par politique, inspirer au peuple hébreu, de l'aversion pour toutes leurs coutumes qui eussent été des points de contact s'il se les fût assimilées. Pour motiver cette aversion, il fallait les présenter comme réprouvées par Dieu même ; c'est pourquoi il dit : « Le Seigneur a en abomination toutes ces choses, et il détruira, à *votre arrivée*, les nations qui commettent ces crimes. »	En outre, les Israélites ne devaient contracter aucune alliance avec les nations étrangères ; or, ils allaient retrouver les mêmes pratiques chez celles où ils allaient entrer et qu'ils devaient combattre. Moïse dut donc, par politique, inspirer au peuple hébreu de l'aversion pour toutes leurs coutumes qui eussent été des points de contact s'il se les fût assimilées. Pour motiver cette aversion, il fallait les présenter comme réprouvées par Dieu même ; c'est pourquoi il dit : « Le Seigneur a en abomination toutes ces choses, et il détruira, à *votre arrivée*, les nations qui commettent ces crimes. »
4. — La défense de Moïse était d'autant mieux justifiée qu'on n'évoquait pas les morts par respect et affection pour eux, ni avec un sentiment de piété ; c'était un moyen de divination, au même titre que les augures et les présages, exploité par le charlatanisme et la superstition. Quoi qu'il ait pu faire, il ne parvint pas à déraciner cette habitude devenue l'objet d'un trafic, ainsi que l'attestent les passages suivants du même prophète :	La défense de Moïse était d'autant mieux justifiée qu'on n'évoquait pas les morts par respect et affection pour eux, ni avec un sentiment de piété ; c'était un moyen de divination, au même titre que les augures et les présages, exploité par le charlatanisme et la superstition. Quoi qu'il ait pu faire, il ne parvint pas à déraciner cette habitude devenue l'objet d'un trafic, ainsi que l'attestent les pas sages suivants du même prophète :
« Et lorsqu'ils vous diront : Consultez les magiciens et les devins qui parlent tout bas dans leurs enchantements, répondez-leur : « Chaque peuple ne consulte-t-il pas son Dieu ? Et va-t-on parler aux morts de ce qui regarde les vivants ? » (Isaïe, chap. VIII, v. 19.)	« Et lorsqu'ils vous diront : Consultez les magiciens et les devins qui parlent tout bas dans leurs enchantements, répondez-leur : «Chaque peuple ne consultera-t-il pas son Dieu ? Et va-t-on parler aux morts de ce qui regarde les vivants ? » (Isaïe, chap. VIII, v.19.)
« C'est moi qui fais voir la fausseté des prodiges de la magie ; qui rends insensés ceux qui se mêlent de deviner ; qui renverse l'esprit des sages, et qui convaincs de folie leur vaine science. » (Chap. XLIV, v. 25.)	« C'est moi qui fais voir la fausseté des prodiges de la magie ; qui rends insensés ceux qui se mêlent de deviner ; qui renverse l'esprit des sages, et qui convaincs de folie leur vaine science. » (Chap. XLIV, v. 25.)
« Que ces augures qui étudient le ciel, qui contemplent les astres, et qui comptent les mois pour en tirer les prédictions qu'ils veulent vous donner de l'avenir, viennent maintenant, et qu'ils vous sauvent. — Ils sont devenus comme la paille,	« Que ces augures qui étudient le ciel, qui contemplent les astres, et qui comptent les mois pour en tirer les prédictions qu'ils veulent vous donner de l'avenir, viennent maintenant, et qu'ils vous sauvent. — Ils sont devenus comme la paille,

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
le feu les a dévorés ; ils ne pourront délivrer leurs âmes des flammes ardentes ; il ne restera pas même de leur embrasement des charbons auxquels on puisse se chauffer, ni du feu devant lequel on puisse s'asseoir. — Voilà ce que deviendront toutes ces choses auxquelles vous vous étiez employés avec tant de travail ; ces *marchands* qui avaient trafiqué avec vous dès votre jeunesse s'enfuiront tous, l'un d'un côté, l'autre d'un autre, sans qu'il s'en trouve un seul qui vous tire de vos maux. » (Chap. XLVII, v. 13, 14, 15.)	le feu les a dévorés ; ils ne pourront délivrer leurs âmes des flammes ardentes ; il ne restera pas même de leur embrasement des charbons auxquels on puisse se chauffer, ni du feu devant lequel on puisse s'asseoir. — Voilà ce que deviendront toutes ces choses auxquelles vous vous étiez employée avec tant de travail ; ces *marchands* qui avaient trafiqué avec vous dès votre jeunesse s'enfuiront tous, l'un d'un côté, l'autre d'un autre, sans qu'il s'en trouve un seul qui vous tire de vos maux. » (Chap. XLVII, v. 13, 14, 15.)
Dans ce chapitre, Isaïe s'adresse aux Babyloniens, sous la figure allégorique de « la vierge fille de Babylone, fille des Chaldéens. » (Vers. 1.) Il dit que les enchanteurs n'empêcheront pas la ruine de leur monarchie. Dans le chapitre suivant, il s'adresse directement aux Israélites.	Dans ce chapitre, Isaïe s'adresse aux Babyloniens, sous la figure allégorique de « la vierge fille de Babylone, fille des Chaldéens. » (vers. 1.) Il dit que les enchanteurs n'empêcheront pas la ruine de leur monarchie. Dans le chapitre suivant, il s'adresse directement aux Israélites.
« Venez ici, vous autres, enfants d'une devineresse, race d'un homme adultère et d'une femme prostituée. — De qui vous êtes-vous joués ? Contre qui avez-vous ouvert la bouche, et lancé vos langues perçantes ? N'êtes-vous pas des enfants perfides et des rejetons bâtards, — vous qui cherchez votre consolation dans vos dieux sous tous les arbres chargés de feuillages, qui *sacrifiez vos petits enfants* dans les torrents sous les roches avancées ? — Vous avez mis votre confiance dans les pierres du torrent ; vous avez répandu des liqueurs pour les honorer ; vous leur avez offert des sacrifices. Après cela, mon indignation ne s'allumera-t-elle pas ? » (Chap. LVII, v. 3, 4, 5, 6.)	« Venez ici, vous autres, enfants d'une devineresse, race d'un homme adultère et d'une femme prostituée. — De qui vous êtes-vous joués ? Contre qui avez-vous ouvert la bouche, et lancé vos langues perçantes ? N'êtes-vous pas des enfants perfides et des rejetons bâtards, — vous qui cherchez votre consolation dans vos dieux sous tous les arbres chargés de feuillages, qui *sacrifiez vos petits enfants* dans les torrents sous les roches avancées ? — Vous avez mis votre confiance dans les pierres du torrent ; vous avez répandu des liqueurs pour les honorer ; vous leur avez offert des sacrifices. Après cela mon indignation ne s'allumera-t-elle pas ? » (Chap. LVII, v. 3, 4, 5, 6.)
Ces paroles sont sans équivoque ; elles prouvent clairement que, dans ce temps, les évocations avaient pour but la divination, et qu'on en faisait un com merce ; elles étaient associées aux pratiques de la magie et de la sorcellerie, et même accompagnées de sacrifices humains. Moïse avait donc raison de défendre ces choses, et de dire que Dieu les avait en abomination. Ces pratiques superstitieuses se sont perpétuées jusque dans le moyen âge ;mais aujourd'hui la raison en a fait	Ces paroles sont sans équivoque ; elles prouvent clairement que dans ce temps les évocations avaient pour but la divination, et qu'on en faisait un commerce; elles étaient associées aux pratiques de la magie et de la sorcellerie, et même accompagnées de sacrifices humains. Moïse avait donc raison de défendre ces choses, et de dire que Dieu les avait en abomination. Ces pratiques superstitieuses se sont perpétuées jusque dans le moyen âge ; mais aujourd'hui la raison en a fait

CHAPITRE XI - DE LA DÉFENSE D'ÉVOQUER LES MORTS.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
justice, et le Spiritisme est venu montrer le but exclusivement moral, consolateur et religieux des relations d'outre-tombe ; dès lors que les spirites ne « sacrifient pas les petits enfants et ne répandent pas des liqueurs pour honorer les dieux, » qu'ils n'interrogent ni les astres, ni les morts, ni les augures pour connaître l'avenir que Dieu a ségement caché aux hommes; qu'ils répudient tout trafic de la faculté que quelques-uns ont reçue de communiquer avec les Esprits ; qu'ils ne sont mûs ni par la curiosité, ni par la cupidité, mais par un sentiment pieux et par le seul désir de s'instruire, de s'améliorer et de soulager les âmes souffrantes, la défense de Moïse ne les concerne en aucune façon ; c'est. ce qu'auraient vu ceux qui l'invoquent contre eux, s'ils avaient mieux approfondi le sens des paroles bibliques; ils auraient reconnu qu'il n'existe aucune analogie entre ce qui se passait chez les Hébreux et les principes du Spiritisme ; bien plus : que le Spiritisme condamne précisément ce qui motivait la défense de Moïse ; mais, aveuglés par le désir de trouver un argument contre les idées nouvelles, ils ne se sont pas aperçus que cet argument porte complètement à faux.	justice, et le spiritisme est venu montrer le but exclusivement moral, consolateur et religieux des relations d'outre-tombe ; dès lors que les spirites ne « sacrifient pas les petits enfants et ne répandent pas des liqueurs pour'honorer les dieux, » qu'ils n'interrogent ni les astres, ni les morts, ni les augures pour connaître l'avenir que Dieu a sagement caché aux hommes, qu'ils répudient tout trafic de la faculté que quelques-uns ont reçue de communiquer avec les Esprits ; qu'ils ne sont mûs ni par la curiosité, ni par la cupidité, mais par un sentiment pieux et par le seul désir de s'instruire, de s'améliorer et de soulager les âmes souffrantes, la défense de Moïse ne les concerne en aucune façon ; c'est ce qu'auraient vu ceux qui l'invoquent contre eux, s'ils avaient mieux approfondi le sens des paroles bibliques ; ils auraient reconnu qu'il n'existe aucune analogie entre ce qui se passait chez les Hébreux et les principes du spiritisme.
La loi civile de nos jours punit tous les abus que voulait réprimer Moïse. Si Moïse a prononcé le dernier supplice contre les délinquants, c'est qu'il fallait des moyens rigoureux pour gouverner ce peuple indisci pliné ; aussi la peine de mort est-elle prodiguée dans sa législation, il n'avait du reste pas grand choix dans ses moyens de répression ; il n'avait ni prisons, ni maisons de correction dans le désert, et son peuple n'é tait pas denature à subir la crainte de peines purement disciplinaires ; il ne pouvait graduer sa pénalité comme on le fait de nos jours. C'est donc à tort qu'on s'appuie sur la sévérité du châtiment pour prouver le degré de culpabilité de l'évocation des morts. Faudrait-il par respect pour la loi de Moïse,maintenir la peine capitale pour tous les cas où il l'appliquait ? Pourquoi d'ailleurs fait-on.revivre avec tant	La loi civile de nos jours punit tous les abus que voulait réprimer Moïse. Si Moïse a prononcé le dernier supplice contre les délinquants, c'est qu'il fallait des moyens rigou reux pour gouverner ce peuple indiscipliné ; aussi la peine de mort est-elle prodiguée dans sa législation ; il n'avait du reste pas grand choix dans ses moyens de répression ; il n'avait ni prisons, ni maisons de correction dans le désert, et son peuple n'était pas de nature à subir la crainte de peines purement disciplinaires ; il ne pouvait graduer sa pé nalité comme on le fait de nos jours. C'est donc à tort qu'on s'appuie sur la sévérité du châtiment pour prouver le degré de culpabilité de l'évocation des morts. Faudrait-il par respect pour la loi de Moïse, maintenir la peine capitale pour tous les cas où il l'appliquait ? Pourquoi d'ailleurs fait-on revivre avec tant

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
d'insistance cet article, alors qu'on passe sous silence le commencement du chapitre qui défend *aux prêtres de posséder les biens de la terre, et d'avoir part à aucun héritage, parce que le Seigneur est lui-même leur héritage ?* (*Deutéronome*, chap. XXVIII, v. 1 et 2.)	d'insistance cet article, alors qu'on passe sous silence le commencement du cha pitre qui défend *aux prêtres de posséder les biens de la terre, et d'avoir part à aucun héritage, parce que le Seigneur est lui-même leur héritage ?* (Deutéronome, chap. XVIII, v. 1 et 2.)
5. — Il y a deux parties distinctes dans la loi de Moïse : la loi de Dieu proprement dite, promulguée sur le mont Sinaï, et la loi civile ou disciplinaire appropriée aux mours et au caractère du peuple ; l'une est invariable, l'autre se modifie selon les temps, et il ne peut venir à la pensée de personne que nous puissions être gouvernés par les mêmes moyens que les Hébreux dans le désert, pas plus que les capitulaires de Charlemagne ne pourraient s'appliquer à la France du dix-neuvième siècle. Qui songerait, par exemple, à faire revivre aujourd'hui cet article de la loi mosaïque : « Si un boeuf heurte de sa corne un homme ou une femme, et qu'ils en meurent, le bauf sera lapidé, et on ne mangera point de sa chair ; mais le maître du boeuf sera jugé innocent. » (*Exode*, ch. XXI, v. 28 et suiv.)	Il y a deux parties distinctes dans la loi de Moïse : la loi de Dieu proprement dite, promulguée sur le mont Sinaï, et la loi civile ou disciplinaire appropriée aux mœurs et au caractère du peuple ; l'une est invariable, l'autre se modifie selon les temps, et il ne peut venir à la pensée de personne que nous puissions être gouvernés par les mêmes moyens que les Hébreux dans le désert, pas plus que les capitulaires de Charlemagne ne pour raient s'appliquer à la France du dix-neuvième siècle. Qui songerait, par exemple, à faire revivre aujourd'hui cet article de la loi mosaïque : « Si un boeuf heurte de sa corne un homme ou une femme, et qu'ils en meurent, le beuf sera lapidé, et on ne mangera point de sa chair ; mais le maître du boeuf sera jugé innocent. » (Exode, ch. XXI, v. 28 et suiv.)
Cet article qui nous paraît si absurde, n'avait pourtant pas pour objet de punir le boeuf et d'acquitter son maître ; il équivalait simplement à la confiscation de l'animal, cause de l'accident, pour obliger le propriétaire à plus de surveillance. La perte du bæuf était la punition du maître, punition qui devait être assez sensible, chez un peuple pasteur, pour qu'il ne fût pas nécessaire de lui en infliger d'autre ; mais elle ne devait profiter à personne, c'est pourquoi il était interdit d'en manger la chair. D'autres articles stipulent le cas où le maître est responsable.	Cet article qui nous paraît si absurde n'avait pourtant pas pour objet de punir le boeuf et d'acquitter son maître ; il équivalait simplement à la confiscation de l'animal, cause de l'accident, pour obliger le propriétaire à plus de surveillance. La perte du bæuf était la punition du maître, punition qui devait être assez sensible, chez un peuple pasteur, pour qu'il ne fût pas nécessaire de lui en infliger d'autre ; mais elle ne devait profiter à personne, c'est pourquoi il était interdit d'en manger la chair. D'autres articles stipulent les cas où le maître est responsable.
Tout avait sa raison d'être dans la législation de Moïse, car tout y est prévu jusque dans les moindres détails ; mais la forme ainsi que le fond étaient selon les circonstances où il se trouvait. Certes, si Moïse revenait aujourd'hui donner un	Tout avait sa raison d'être dans la législation de Moïse, car tout y était prévu jusque dans les moindres détails ; mais la forme, ainsi que le fond, étaient selon les circonstances où il se trouvait. Certes, si Moïse revenait aujourd'hui donner un

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
code à une nation civilisée de l'Europe, il ne lui donnerait pas celui des Hébreux.	code à une nation civilisée de l'Europe, il ne lui donnerait pas celui des Hébreux.
	Que dit Dieu dans ses commandements ? « Tu n'auras point d'autre Dieu que moi ; tu ne prendras point le nom de Dieu en vain ; honore ton père et ta mère ; tu ne tueras point ; tu ne commettras point d'adultère ; tu ne déroberas point ; tu ne diras point de faux témoignages; tu ne convoiteras pas le bien de ton prochain. » Voilà une loi qui est de tous les temps et de tous les pays, et qui, par cela même, a un caractère divin ; mais il n'y est pas question de la défense d'évoquer les morts ; d'où il faut conclure que cette défense était une simple mesure disciplinaire et de circonstance.
6. — A cela on objecte que toutes les lois de Moïse sont édictées au nom de Dieu, aussi bien que celle du Sinaï. Si on les juge toutes de source divine, pourquoi les commandements sont-ils bornés au Décalogue ? C'est donc qu'on en a fait la différence ; si toutes émanent de Dieu, toutes sont également obligatoires ; pourquoi ne les observe-t-on pas toutes ? Pourquoi, en outre , n'a t-on pas conservé la circoncision que Jésus a subie et qu'il n'a point abolie ? On oublie que tous les législateurs anciens, pour donner plus d'autorité à leurs lois, on dit les tenir d'une divinité.Moïse avait plus qu'aucun autre, besoin de cet appui, en raison du caractère de son peuple ; si, malgré cela, il eut tant de peine à se faire obéir, c'eût été bien pis, s'il les eût promulguées en son propre nom.	A cela on objecte que toutes les lois de Moïse sont édictées au nom de Dieu, aussi bien que celle du Sinaï. Si on les juge toutes de source divine, pourquoi les commandements sont-ils bornés au Décalogue ? C'est donc qu'on en a fait la différence ; si toutes émanent de Dieu, toutes sont également obligatoires ; pourquoi ne les observe-t-on pas toutes ? Pourquoi, entre autres, n'a-t-on pas conservé la circoncision que Jésus a subie et qu'il n'a point aho lie ? On oublie que tous les législateurs anciens, pour donner plus d'autorité à leurs lois, ont dit les tenir d'une divinité. Moïse avait plus qu'aucun autre besoin de cet appui en raison du caractère de son peuple ; si, malgré cela, il eut tant de peine à se faire obéir, c'eût été bien pis, s'il les eût promulguées en son propre nom.
Jésus n'est-il pas venu modifier la loi mosaïque, et sa loi n'est-elle pas le code des chrétiens ? N'a-t-il pas dit : « Vous avez appris qu'il a été dit aux Anciens telle et telle chose, et moi je vous dis telle autre chose ? » Mais a-t-il touché à la loi du Sinaï ? en aucune façon ; il la sanctionne, et toute sa doctrine morale n'en est que le développement. Or, nulle part il ne parle de la défense d'évoquer les morts. C'était une question assez grave cependant, pour qu'il ne l'ait pas omise	Jésus n'est-il pas venu modifier la loi mosaïque, et sa loi n'est-elle pas le code des chrétiens ? N'a-t-il pas dit : « Vous avez appris qu'il a été dit aux Anciens telle et telle chose, et moi je vous dis telle autre chose ? Mais a-t-il touché à la loi du Sinaï ? en aucune façon ;, il la sanctionne, et toute sa doctrine morale n'en est que le développement. Or, nulle part il ne parle de la défense d'évoquer les morts. C'était une question assez grave cependant pour qu'il ne l'ait pas omise

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
dans ses instructions, alors qu'il en a traité de plus secondaires.	dans ses instructions, alors qu'il en a traité de plus secondaires.
7. – En résumé, il s'agit de savoir si l'Eglise met la loi mosaïque au-dessus de la loi évangélique, autrement dit, si elle est plus juive que chrétienne. Il est même à remarquer que, de toutes les religions, celle qui a fait le moins d'opposition au Spiritisme, c'est la juive, et qu'elle n'a point invoqué contre les relations avec les morts, la loi de Moïse sur laquelle s'appuient les sectes chrétiennes.	En résumé, il s'agit de savoir si l'Église met la loi mosaïque au-dessus de la loi évangélique, autrement dit si elle est plus juive que chrétienne. Il est même à remarquer que de toutes les religions, celle qui a fait le moins d'opposition au spiritisme, c'est la juive, et qu'elle n'a point invoqué contre les relations avec les morts la loi de Moïse sur laquelle s'appuient les sectes chrétiennes.
8. — Autre contradiction. Si Moïse a défendu d'évoquer les Esprits des morts, c'est donc que ces Esprits peuvent venir, autrement sa défense eût été inutile. S'ils pouvaient venir de son temps, ils le peuvent encore aujourd'hui; si ce sont les Esprits des morts, ce ne sont donc pas exclusivement des démons. Du reste, Moïse ne parle nullement de ces derniers.	Autre contradiction. Si Moïse a défendu d'évoquer les Esprits des morts, c'est donc que ces Esprits peuvent venir, autrement sa défense eût été inutile. S'ils pouvaient venir de son temps, ils le peuvent encore aujourd'hui ; si ce sont les Esprits des morts, ce ne sont donc pas exclusivement des démons. Du reste, Moïse ne parle nullement de ces derniers.
Il est donc évident qu'on ne saurait logiquement s'appuyer sur la loi de Moïse en cette circonstance, par le double motif qu'elle ne régit pas le Christianisme, et n'est pas appropriée aux mœurs de notre époque. Mais, en lui supposant toute l'autorité que quelques-uns lui accordent, elle ne peut, ainsi que nous l'avons vu, s'appliquer au Spiritisme.	Il est donc évident qu'on ne saurait logiquement s'appuyer sur la loi de Moïse en cette circonstance, par le double motif qu'elle ne régit pas le christianisme, et n'est pas appropriée aux mœurs de notre époque. Mais en lui supposant toute l'autorité que quelques-uns lui accordent, elle ne peut, ainsi que nous l'avons vu, s'appliquer au spiritisme.
	Qu'est-ce que Moïse condamne ? les magiciens, les devins, les augures, les sortilèges, les maléfices, en un mot tout ce qui est du ressort de la magie ; or, c'est précisément ce que le spiritisme condamne lui-même, ainsi que cela est prouvé dans le chapitre précédent, et ce que démontre encore plus clairement l'étude complète de la doctrine. Dès lors qu'il n'a rien de commun avec la magie, ni comme but ni comme moyens, Moïse lui-même n'eût pas trouvé matière à lui appliquer sa loi.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
Moïse, il est vrai, comprend l'interrogation des morts dans sa défense ; mais ce n'est que d'une manière secondaire, et comme accessoire des pratiques de la sorcellerie. Le mot même *interroger* mis à côté des devins et des augures, prouve que, chez les Hébreux, les évocations étaient un moyen de divination ; or, les spirites n'évoquent pas les morts pour en obtenir des révélations illicites, mais pour en recevoir de sages conseils et procurer du soulagement à ceux qui souffrent. Certes, si les Hébreux ne se fussent servis des communications d'outre-tombe que dans ce but, loin de les défendre, Moïse les aurait encouragées, parce qu'elles auraient rendu son peuple plus traitable.	Moïse, il est vrai, comprend l'interrogation des morts dans sa défense; mais ce n'est que d'une manière secondaire, et comme accessoire des pratiques de la sorcellerie. Le mot même *interroger* mis à côté des devins et des augures prouve que, chez les Hébreux, les évocations étaient un moyen de divination ; or, les spirites n'évoquent pas les morts pour en obtenir des révélations illicites, mais pour en recevoir de sages conseils et procurer du soulagement à ceux qui souffrent. Certes, si les Hébreux ne se fussent servis des communications d'outre-tombe que dans ce but, loin de les défendre, Moïse les aurait encouragées, parce qu'elles auraient rendu son peuple plus traitable.
9. — S'il a plu à quelques critiques facétieux ou malintentionnés, de présenter les réunions spirites comme des assemblées de sorciers et de nécromanciens, et les médiums comme des diseurs de bonne aventure ; si quelques charlatans mêlent ce nom à des pratiques ridicules qu'il désavoue, assez de gens savent à quoi s'en tenir sur le caractère essentiellement moral et grave des réunions du Spiritisme sérieux ; la doctrine écrite pour tout le monde, proteste assez contre les abus de tous genres pour que la calomnie retombe sur qui le mérite.	S'il a plu à quelques critiques facétieux ou malintentionnés de présenter les réunions spirites comme des assemblées de sorciers et de nécromanciens, et les médiums comme des diseurs de bonne aventure ; si quelques charlatans mêlent ce nom à des pratiques ridicules qu'il désavoue, assez de gens savent à quoi s'en tenir sur le caractère essentiellement moral et grave des réunions du spiritisme sérieux ; la doctrine écrite pour tout le monde proteste assez contre les abus de tous genres pour que la calomnie retombe sur qui le mérite.
10. — L'évocation, dit-on, est un manque de respect pour les morts dont il ne faut pas troubler la cendre. Qui dit cela ? les adversaires de deux camps opposés qui se donnent la main : les incrédules *qui ne croient pas aux âmes*, et ceux qui, y croyant, prétendent qu'*elles ne peuvent venir et que le démon seul se présente*.	L'évocation, dit-on, est un manque de respect pour les morts dont il ne faut pas troubler la cendre. Qui dit cela ? les adversaires de deux camps opposés qui se donnent la main : les incrédules qui ne croient pas aux âmes, et ceux qui, y croyant, prétendent qu'elles ne peuvent venir et que le démon seul se présente.
Quand l'évocation est faite religieusement et avec recueillement ; quand les Esprits sont appelés,non par curiosité, mais par un sentiment d'affection et de sympathie, et avec le désir sincère de s'instruire et de devenir meilleur, on ne voit pas ce qu'il y aurait de plus irrespectueux d'appeler les gens *après leur mort que de leur vivant*.	Quand l'évocation est faite religieusement et avec recueillement ; quand les Esprits sont appelés non par curiosité, mais par un sentiment d'affection et de sympathie, et avec le désir sincère de s'instruire et de devenir meilleur, on ne voit pas ce qu'il y aurait de plus irrespectueux d'appeler les gens *après leur mort que pendant leur vivant*.

CHAPITRE XI - DE LA DÉFENSE D'ÉVOQUER LES MORTS.

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
Mais il y a une autre réponse péremptoire à cette objection, c'est que les Esprits viennent librement et non par contrainte; qu'ils viennent même spontanément sans être appelés ; qu'ils témoignent leur satisfaction de se communiquer aux hommes, et se plaignent souvent de l'oubli où on les laisse parfois. S'ils étaient troublés dans leur quiétude ou mécontents de notre appel, ils le diraient ou ne viendraient pas. Puisqu'ils sont libres, quand ils viennent, c'est que cela leur convient.	Mais il y a une autre réponse péremptoire à cette objection, c'est que les Esprits viennent librement et non par contrainte ; qu'ils viennent même spontanément sans être appelés ; qu'ils témoignent leur satisfaction de se communiquer aux hommes, et se plaignent souvent de l'oubli où on les laisse parfois. S'ils étaient troublés dans leur quiétude ou mécontents de notre appel, ils le diraient ou ne viendraient pas. Puisqu'ils sont libres, quand ils viennent c'est que cela leur convient.
11. — On allègue une autre raison : « Les âmes, dit-on, demeurent au séjour que leur a assigné la justice de Dieu, c'est-à-dire dans l'enfer ou dans le paradis ; » ainsi celles qui sont dans l'enfer n'en peuvent sortir, quoique toute liberté soit à cet égard, laissée aux démons; celles qui sont dans le paradis sont tout entières à leur béatitude ; elles sont trop au-dessus des mortels pour s'occuper d'eux, et trop heureuses pour revenir sur cette terre de misère s'intéresser aux parents et amis qu'elles y ont laissés. Elles sont donc comme ces riches qui détournent la vue des pauvres, de peur que cela ne trouble leur digestion ? S'il en était ainsi, elles seraient peu dignes du bonheur suprême qui serait le prix de l'égoïsme. Reste celles qui sont dans le purgatoire ; mais celles-là sont souffrantes et ont à songer à leur salut avant tout ; donc ni les unes ni les autres ne pouvant venir, c'est le diable seul qui vient à leur place. Si elles ne peuvent venir, il n'y a donc pas à craindre de troubler leur repos.	On allègue une autre raison : les âmes, dit-on, demeu rent au séjour que leur a assigné la justice de Dieu, c'est à-dire dans l'enfer ou dans le paradis ; celles qui sont dans l'enfer n'en peuvent sortir, quoique toute liberté soit à cet égard laissée aux démons ; celles qui sont dans le paradis sont tout entières à leur béatitude ; elles sont trop au-dessus des mortels pour s'occuper d'eux, et trop heureuses pour revenir sur cette terre de misère s'intéresser aux parents et amis qu'elles y ont laissés. Elles sont donc comme ces riches qui détournent la vue des pauvres, de peur que cela ne trouble leur digestion ? S'il en était ainsi, elles seraient peu dignes du bonheur suprême qui serait le prix de l'égoïsme. Reste celles qui sont dans le purgatoire ; mais celles-là sont souffrantes et ont à songer à leur salut avant tout ; donc ni les unes ni les autres ne pouvant venir, c'est le diable seul qui vient à leur place. Si elles ne peuvent venir, il n'y a donc pas à craindre de troubler leur repos.
12. — Mais ici se présente une autre difficulté. Si les âmes qui sont dans la béatitude, ne peuvent quitter leur séjour fortuné pour venir au secours des mortels, pourquoi l'Eglise invoque-t-elle l'assistance des saints qui, eux, doivent jouir de la plus grande somme possible de béatitude ? Pourquoi dit- elle aux fidèles de les invoquer dans les maladies, les afflictions, et pour se préserver des fléaux ? Pourquoi, selon elle, les saints, la Vierge elle-même, viennent-ils se montrer aux	Mais ici se présente une autre difficulté. Si les âmes qui sont dans la béatitude ne peuvent quitter leur séjour fortuné pour venir au secours des mortels, pourquoi l'Eglise invoque-t-elle l'assistance des saints qui, eux, doivent jouir de la plus grande somme possible de béatitude ? Pourquoi dit-elle aux fidèles de les invoquer dans les maladies, les afflictions, et pour se préserver des fléaux ? Pourquoi, selon elle, les saints, la Vierge elle-même, viennent-ils se montrer aux

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
hommes et faire des miracles ? Ils quittent donc le ciel pour venir sur la terre. Si ceux qui sont au plus haut des cieux peuvent le quitter, pourquoi ceux qui sont moins élevés ne le pourraient-ils pas ?	hommes et faire des miracles ? Ils quittent donc le ciel pour venir sur la terre. Si ceux qui sont au plus haut des cieux peuvent le quitter, pourquoi ceux qui sont moins élevés ne le pourraient-ils pas ?
13. — Que les incrédules nient la manifestation des âmes, cela se conçoit puisqu'ils ne croient pas à l'âme ; mais ce qui est étrange, c'est de voir ceux dont les croyances reposent sur son existence et son avenir, *s'acharner contre les moyens de prouver qu'elle existe, et s'efforcer de démontrer que cela est impossible*. Il semblerait naturel, au contraire, que ceux qui ont le plus d'intérêt à son existence dussent accueillir avec joie, et comme un bienfait de la Providence, les moyens de confondre les négateurs par des preuves irrécusables, puisque ce sont les négateurs de la religion. Ils déplorent sans cesse l'envahissement de l'incrédulité qui décime le troupeau des fidèles, et quand le plus puissant moyen de la combattre se présente, ils le repoussent avec plus d'obstination que les incrédules eux-mêmes. Puis, lorsque les preuves débordent au point de ne laisser aucun doute, on a recours, comme argument suprême, à la défense de s'en occuper, et pour la justifier on va rechercher un article de la loi de Moïse auquel nul ne songeait, et où l'on veut, à toute force, voir une application qui n'existe pas. On est si heureux de cette découverte, qu'on ne s'aperçoit pas que cet article est une justification de la doctrine spirite.	Que les incrédules nient la manifestation des âines, cela se conçoit puisqu'ils ne croient pas à l'âme ; mais ce qui est étrange, c'est de voir ceux dont les croyances reposent sur son existence et son avenir, s'acharner contre les moyens de prouver qu'elle existe, et s'efforcer de démontrer que cela est impossible. Il semblerait naturel, au contraire, que ceux qui ont le plus d'intérêt à. son existence dussent accueillir avec joie, et comme un bienfait de la Providence, les moyens de confondre les négateurs par des preuves irrécusables. Ils déplorent sans cesse l'envahissement de l'incrédulité qui décime le troupeau des fidèles, et quand le plus puissant moyen de la combattre se présente, ils le repoussent avec plus d'obstination que les incrédules eux-mêmes. Puis, lorsque les preuves débordent au point de ne laisser aucun doute, on a recours, comme argument suprême, à la défense de s'en occuper ; et pour la justifier on va rechercher un article de la loi de Moïse auquel nul ne songeait, et où l'on veut, à toute force, voir une application qui n'existe pas. On est si heureux de cette découverte, qu'on ne s'aperçoit pas que cet article est une justification de la doctrine spirite, puisque celle-ci condamne ce qu'interdit Moïse.
14. — Tous les motifs allégués contre les rapports avec les Esprits ne peuvent soutenir un examen sérieux; de l'acharnement que l'on y met cependant, on peut inférer qu'à cette question se rattache un grand intérêt, sans cela on n'y mettrait pas autant d'insistance. A voir cette croisade de tous les cultes contre les manifestations, on dirait qu'*ils en ont peur*. Le véritable motif pourrait bien être la crainte que les Esprits, trop clairvoyants, ne vinssent éclairer les hommes sur les points qu'on tient à laisser dans l'ombre, et leur faire connaître	Tous les motifs allégués contre les rapports avec les Esprits ne peuvent soutenir un examen sérieux ; de l'acharnement que l'on y met cependant, on peut inférer qu'à cette question se rattache un grand intérêt, sans cela on n'y mettrait pas autant d'insistance. A voir cette croisade de tous les cultes contre les manifestations, on dirait qu'ils en ont peur. Le véritable motif pourrait bien être la crainte que les Esprits, trop clairvoyants, ne vinssent éclairer les hommes sur les points qu'on tient à laisser dans l'ombre, et leur faire connaître

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
au juste ce qu'il en est de l'autre monde et des *véritables conditions pour y être heureux ou malheureux*. C'est pourquoi, de même qu'on dit à un enfant : « Ne va pas là, il y a un loup-garou ; » on dit aux hommes : « N'appelez pas les Esprits, c'est le diable. » Mais on aura beau faire ; si l'on interdit aux hommes d'appeler les Esprits, on n'empêchera pas les Esprits de venir vers les hommes ôter la lampe de dessous le boisseau.	au juste ce qu'il en est de l'autre monde et des *véritables conditions pour y être heureux ou malheureux*. C'est pourquoi, de même qu'on dit à un enfant : « Ne va pas là ; il y a un loup garou ; » on dit aux hommes : « N'appelez pas les Esprits, c'est le diable. » Mais on aura beau faire ; si l'on interdit aux hommes d'appeler les Esprits, on n'empêchera pas les Esprits de venir vers les hommes, ôter la lampe de dessous le boisseau.
Le culte qui sera dans le vrai absolu n'aura rien à craindre de la lumière, car la lumière fera ressortir la vérité, et le démon ne saurait prévaloir contre la vérité.	Le culte qui sera dans le vrai. absolu, n'aura rien à craindre de la lumière, car la lumière fera ressortir la vérité, et le démon ne saurait prévaloir contre la vérité.
15. — Repousser les communications d'outre-tombe, c'est rejeter le puissant moyen d'instruction qui résulte pour soi-même de l'initiation à la vie future, et des exemples qu'elles nous fournissent. L'expérience nous apprenant, en outre, le bien que l'on peut faire en détournant du mal les Esprits imparfaits, en aidant ceux qui souffrent à se dégager de la matière et à s'améliorer, les interdire, c'est priver des âmes malheureuses de l'assistance que nous pouvons leur donner. Les paroles suivantes d'un Esprit résument admirablement les conséquences de l'évocation pratiquée dans un but charitable :	Repousser les communications d'outre-tombe, c'est rejeter le puissant moyen d'instruction qui résulte pour soi même de l'initiation à la vie future, et des exemples qu'elles nous fournissent. L'expérience nous apprenant en outre le bien que l'on peut faire en détournant du mal les Esprits imparfaits, en aidant ceux qui souffrent à se dégager de la matière et à s'améliorer, les interdire, c'est priver des âmes malheureuses de l'assistance que nous pouvons leur donner. Les paroles suivantes d'un Esprit résument admirablement les conséquences de l'évocation pratiquée dans un but charitable:
« Chaque Esprit souffrant et plaintif vous racontera la cause de sa chute, les entraînements auxquels il a succombé ; il vous dira ses espérances, ses combats, ses terreurs ; il vous dira ses remords, ses douleurs, ses désespoirs, il vous montrera Dieu, justement irrité, punissant le coupable de toute la sévérité de sa justice. En l'écoutant, vous serez émus de compassion pour lui et de crainte pour vous-mêmes ; en le suivant dans ses plaintes, vous verrez Dieu ne le perdant pas de vue, attendant le pécheur repentant, lui tendant les bras sitôt qu'il essaie d'avancer. Vous verrez les progrès du coupable, auxquels vous aurez le bonheur et la gloire d'avoir contribué; vous les suivrez avec sollicitude, comme le chirurgien suit	« Chaque Esprit souffrant et plaintif vous racontera la cause de sa chute, les entraînements auxquels il a succombé ; il vous dira ses espérances, ses combats, ses terreurs ;. il vous dira ses remords, ses douleurs, ses désespoirs ; il vous montrera Dieu, justement irrité, punissant le coupable de toute la sévérité de sa justice. En l'écoutant, vous serez émus de compassion et de crainte pour vous-mêmes ; en le suivant dans ses plaintes, vous verrez Dieu, ne le perdant pas de vue, attendant le pécheur repentant, lui tendant les bras sitôt qu'il essaie d'avancer. Vous verrez les progrès du coupable, auxquels vous aurez le bonheur et la gloire d'avoir contribué ; vous les suivrez avec sollicitude, comme le chirurgien suit

4ª Edição (1869)	1ª Edição (1865)
les progrès de la blessure qu'il pense journellement. » (Bordeaux, 1861.)	les progrès de la blessure qu'il pense journellement. » (Bordeaux, 1861.)

Sua contribuição é muito bem-vinda!

Temos consciência de que estamos sujeitos a falhas ou omissões. Mesmo pesquisando com afinco, deixamos passar algumas coisas, que acabam ficando de fora ou apresentam interpretações incompletas ou equivocadas.

Você identificou algum erro ou melhoria neste material? Conhece uma referência bibliográfica relacionada ao tema que seja útil para uma futura evolução? Gostaria de oferecer uma sugestão? Pedimos a gentileza de informar pelo e-mail projetoobrasdekardec@gmail.com, para auxiliar em correções e aperfeiçoamentos nas edições seguintes.

Gratidão por compartilhar suas percepções! É um gesto de solidariedade que beneficia a todos.

Referências Bibliográficas

KARDEC, Allan. **Le ciel et l'enfer ou la justice divine selon le Spiritisme**. 1er édition. Paris: Les éditeurs du Livre des Esprits, 1865.
Disponível em: https://books.google.com.br/books?id=vRk-AAAAcAAJ(Imagem)
Acesso em: 08/12/2020..

KARDEC, Allan. **Le ciel et l'enfer ou la justice divine selon le Spiritisme**. 4e édition. Paris: A la Librairie Spirite, 1869.
Disponível em: https://books.google.com.br/books?id=fkhSAAAAcAAJ (Imagem)
Acesso em: 08/12/2020.

Licença Creative Commons (CC BY-NC-SA)

Atribuição-NãoComercial-CompartilhaIgual
CC BY-NC-SA

Esta licença permite que outros remixem, adaptem e criem a partir do seu trabalho para fins não comerciais, desde que atribuam a você o devido crédito e que licenciem as novas criações sob termos idênticos.

Licença Pública Creative Commons
Atribuição - Não Comercial - Compartilha Igual 4.0 Internacional

Ao exercer os Direitos Licenciados (definidos abaixo), Você aceita e concorda estar sujeito aos termos e condições desta Licença Pública Creative Commons Atribuição-NãoComercial-CompartilhaIgual 4.0 Internacional ("Licença Pública"). Na medida em que esta Licença Pública possa ser interpretada como um contrato, Você recebe os Direitos Licenciados em contrapartida pela Sua aceitação destes termos e condições, e o Licenciante concede-Lhe tais direitos em contrapartida pelos benefícios que o Licenciante recebe por disponibilizar o Material Licenciado sob estes termos e condições.

Cláusula 1 – Definições.

1. **Material Adaptado** significa material sujeito a Direito de Autor e Direitos Similares que é derivado de ou baseado no Material Licenciado e no qual o Material Licenciado é traduzido, alterado, arranjado, transformado, ou de outra forma modificado de uma maneira que requeira permissão com base no Direito de Autor e Direitos Similares detidos pelo Licenciante. Para os fins desta Licença Pública, quando o Material Licenciado seja uma obra musical, performance, ou fonograma, é sempre produzido Material Adaptado quando o Material Licenciado é sincronizado em relação temporal com uma imagem em movimento.
2. **Licença do Adaptador** significa a licença que Você aplica ao Seu Direito de Autor e Direitos Similares nas Suas contribuições ao Material Adaptado de acordo com os termos e condições desta Licença Pública.
3. **Licença Compatível com a BY-NC-SA** significa uma licença listada em creativecommons.org/compatiblelicenses, aprovada pela Creative Commons como sendo essencialmente equivalente a esta Licença Pública.
4. **Direito de Autor e Direitos Similares** significa direito de autor e/ou direitos similares estreitamente relacionados com o direito de autor, incluindo, mas não se limitando a, direitos de execução, radiodifusão, fixação de sons, e Direitos Sui Generis sobre Bases de Dados, independentemente de como sejam classificados ou categorizados. Para os fins desta Licença Pública, os direitos especificados na Cláusula 2(b)(1)-(2) não são Direito de Autor e Direitos Similares.
5. **Medidas Eficazes de Caráter Tecnológico** significam aquelas medidas que, na ausência de direito para tanto, não podem ser contornadas em jurisdições cumprindo obrigações sob o Artigo 11 do Tratado da OMPI de Direito de Autor adotado em 20 de dezembro de 1996, e/ou acordos internacionais similares.
6. **Exceções e Limitações** significam utilização justa (“fair use”), tratamento justo (“fair dealing”), e/ou qualquer outra exceção ou limitação ao Direito de Autor e Direitos Similares que se aplique à Sua utilização do Material Licenciado.
7. **Elementos da Licença** significam os atributos da licença listados no nome de uma Licença Pública Creative Commons. Os Elementos da Licença desta Licença Pública são Atribuição, NãoComercial, e CompartilhaIgual.
8. **Material Licenciado** significa o trabalho artístico ou literário, base de dados, ou outro material ao qual o Licenciante aplicou esta Licença Pública.
9. **Direitos Licenciados** significam os direitos concedidos a Você sujeitos aos termos e condições desta Licença Pública, que são limitados a todos os Direitos de Autor e Direitos Similares que se apliquem à Sua utilização do Material Licenciado e que o Licenciante tem o direito de licenciar.
10. **Licenciante** significa o(s) indivíduo(s) ou entidade(s) concedendo direitos sob esta Licença Pública.
11. **NãoComercial** significa não primariamente intencionado ou direcionado a uma vantagem comercial ou compensação monetária. Para os fins desta Licença Pública, a troca de Material Licenciado por outro material sujeito a Direito de Autor e Direitos Similares via compartilhamento digital de arquivos ("partilha de ficheiros") ou meios similares é NãoComercial, desde que não haja pagamento ou compensação monetária relacionados com a troca.
12. **Compartilhar** significa fornecer material ao público por qualquer meio ou processo que requeira permissão sob os Direitos Licenciados, como reprodução, exibição pública, execução pública, distribuição, disseminação, comunicação ou

importação, e disponibilizar material ao público, incluindo por vias pelas quais os membros do público possam ter acesso ao material a partir de um local e no momento individualmente escolhidos por eles.

13. **Direitos Sui Generis sobre Bases de Dados** significam outros direitos, que não o direito de autor e direitos conexos, resultantes da Diretiva 96/9/EC do Parlamento Europeu e do Conselho de 11 de Março de 1996 sobre a proteção legal de bases de dados, conforme emendada e/ou sucedida, bem como outros direitos essencialmente equivalentes em qualquer lugar do mundo.
14. **Você** significa o indivíduo ou entidade que exerce os Direitos Licenciados sob esta Licença Pública. **Lhe**, **Seu**, **Sua** e **Suas** têm um significado correspondente.

Cláusula 2 – Âmbito.

1. **Concessão da licença**.
    1. De acordo com os termos e condições desta Licença Pública, o Licenciante concede-Lhe, pelo presente, uma licença mundial, isenta de royalties, não sublicenciável, não exclusiva, e irrevogável para exercer os Direitos Licenciados sobre o Material Licenciado para:
        1. reproduzir e Compartilhar o Material Licenciado, no todo ou em parte, somente para um fim NãoComercial; e
        2. produzir, reproduzir, e Compartilhar Material Adaptado somente para um fim NãoComercial.
    2. Exceções e Limitações. Para evitar dúvidas, quando Exceções e Limitações sejam aplicáveis à Sua utilização, esta Licença Pública não se aplica, e Você não precisa de cumprir com os seus termos e condições.
    3. Termo. O termo desta Licença Pública está especificado na Cláusula 6(a).
    4. Meios/suportes e formatos; modificações técnicas permitidas. O Licenciante autoriza Você a exercer os Direitos Licenciados em todos os meios/suportes e formatos conhecidos agora ou criados posteriormente, e a fazer as modificações técnicas necessárias para tanto. O Licenciante cede e/ou concorda em não reivindicar nenhum direito que proíba Você de fazer modificações técnicas necessárias ao exercício dos Direitos Licenciados, incluindo modificações técnicas necessárias para contornar Medidas Eficazes de Caráter Tecnológico. Para os fins desta Licença Pública, fazer simplesmente modificações autorizadas por esta Cláusula 2(a)(4) nunca produz Material Adaptado.
    5. Receptores subsequentes.
        1. Oferta pelo Licenciante – Material Licenciado. Cada receptor do Material Licenciado recebe automaticamente uma oferta do Licenciante para exercer os Direitos Licenciados sob os termos e condições desta Licença Pública.
        2. Oferta adicional pelo Licenciante – Material Adaptado. Cada receptor do Material Adaptado por Você recebe automaticamente uma oferta do Licenciante para exercer os Direitos Licenciados no Material Adaptado sob as condições da Licença do Adaptador que Você aplicar.
        3. Sem restrições subsequentes. Você não pode propor ou impor quaisquer termos ou condições, adicionais ou diferentes, ou aplicar quaisquer Medidas Eficazes de Caráter Tecnológico, sobre o Material Licenciado, se tal restringir o exercício dos Direitos Licenciados por qualquer receptor do Material Licenciado.
    6. Sem endosso. Nada nesta Licença Pública constitui ou pode ser entendido como uma permissão para afirmar ou sugerir que Você, ou que a Sua utilização do Material Licenciado, é conectado ao, patrocinado ou endossado pelo, ou tem status oficial concedido pelo, Licenciante ou terceiros designados para receber atribuição como previsto na Cláusula 3(a)(1)(A)(i).
2. **Outros direitos**.
    1. Direitos morais, como o direito à integridade, não são licenciados por esta Licença Pública, nem o são os direitos de imagem, privacidade, e/ou outros direitos de personalidade similares; contudo, na medida do possível, o Licenciante renuncia e/ou concorda não exercer quaisquer desses direitos detidos pelo Licenciante, na medida necessária para permitir que Você exerça os Direitos Licenciados, mas não de outra forma.
    2. Direitos de patente e marcas não se encontram licenciados sob esta Licença Pública.
    3. Na medida do possível, o Licenciante renuncia a qualquer direito de cobrar-Lhe royalties pelo exercício dos Direitos Licenciados, quer diretamente quer por meio de uma entidade de gestão coletiva, sob qualquer regime de licenciamento voluntário ou legal, disponível ou compulsório. Em todos os outros casos, o Licenciante reserva expressamente o direito de arrecadar tais royalties, inclusive quando o Material Licenciado é utilizado para fins diferentes do fim NãoComercial.

Cláusula 3 – Condições da Licença.

O Seu exercício dos Direitos Licenciados fica expressamente sujeito às condições seguintes.

1. **Atribuição**.
    1. Se Você Compartilhar o Material Licenciado (incluindo sob uma forma modificada), Você deve:
        1. manter o seguinte, se for fornecido pelo Licenciante com o Material Licenciado:
            1. identificação do(s) criador(es) do Material Licenciado e quaisquer outros designados para receber atribuição, de qualquer forma razoável solicitada pelo Licenciante (incluindo por pseudónimo, se designado);
            2. um aviso de direito de autor e direitos conexos;
            3. um aviso que se refere a esta Licença Pública;
            4. um aviso que se refere à exclusão de garantias;

5. um URI ou um hyperlink para o Material Licenciado na medida razoavelmente exequível;
2. indicar se Você modificou o Material Licenciado e manter uma indicação de quaisquer modificações prévias; e
3. indicar que o Material Licenciado é licenciado com esta Licença Pública, e incluir o texto de, ou o URI ou o hyperlink para, esta Licença Pública.

2. Você pode satisfazer as condições da Cláusula 3(a)(1) de qualquer forma razoável, tendo em conta o suporte, os meios e o contexto no qual Você Compartilhar o Material Licenciado. Por exemplo, pode ser razoável satisfazer as condições por via do fornecimento de um URI ou de um hyperlink para um recurso que inclui a informação exigida.
3. Se solicitado pelo Licenciante, Você deve remover qualquer parte da informação exigida pela Cláusula 3(a)(1)(A) na medida razoavelmente exequível.

2. **Compartilhalgual**.
Para além das condições da Cláusula 3(a), se Você Compartilhar Material Adaptado que Você produzir, as condições seguintes também se aplicam.

1. A Licença do Adaptador que Você aplicar deve ser uma licença Creative Commons com os mesmos Elementos da Licença, esta versão ou uma posterior, ou uma Licença Compatível com a BY-NC-SA.
2. Você deve incluir o texto da, ou o URI ou o hyperlink para, a Licença do Adaptador que Você aplicar. Você pode satisfazer esta condição de qualquer forma razoável, tendo em conta o suporte, os meios e o contexto no qual Você Compartilhar o Material Adaptado.
3. Você não pode propor ou impor quaisquer termos ou condições adicionais ou diferentes, ou aplicar quaisquer Medidas Eficazes de Caráter Tecnológico, sobre o Material Adaptado que restrinjam o exercício dos direitos concedidos sob a Licença do Adaptador que Você aplicar.

Cláusula 4 – Direitos Sui Generis sobre Bases de Dados.

Quando os Direitos Licenciados incluam Direitos Sui Generis sobre Bases de Dados que se apliquem à Sua utilização do Material Licenciado:

1. para evitar dúvidas, a Cláusula 2(a)(1) concede-Lhe o direito de extrair, reutilizar, reproduzir e Compartilhar a totalidade ou uma parte substancial dos conteúdos da base de dados apenas para fins NãoComerciais;
2. se Você incluir a totalidade ou uma parte substancial dos conteúdos da base de dados numa base de dados em relação à qual Você tenha Direitos Sui Generis sobre Bases de Dados, então a base de dados em relação à qual Você tenha Direitos Sui Generis sobre Bases de Dados (mas não os seus conteúdos individuais) é Material Adaptado, incluindo para os fins da Cláusula 3(b); e
3. Você deve cumprir com as condições da Cláusula 3(a) se Você Compartilhar a totalidade ou uma parte substancial dos conteúdos da base de dados.

Para evitar dúvidas, esta Cláusula 4 suplementa e não substitui as Suas obrigações sob esta Licença Pública, quando os Direitos Licenciados incluam outro Direito de Autor e Direitos Similares.

Cláusula 5 – Exclusão de Garantias e Limitação de Responsabilidade.

1. **Salvo se o Licenciante fizer separadamente uma assunção em sentido contrário, na medida do possível, o Licenciante disponibiliza o Material Licenciado "no estado em que se encontra" ("as-is") e "como disponível" ("as-available"), e não faz representações ou presta garantias de qualquer tipo relativamente ao Material Licenciado, quer sejam expressas, implícitas, legais ou outras. Isto inclui, mas não se limita a, garantias quanto à titularidade de direitos, potencial de comercialização, adequação a um fim específico, não violação de direitos, ausência de defeitos latentes ou outros defeitos, exatidão, ou existência ou ausência de erros, quer sejam ou não conhecidos ou detetáveis. Quando as exclusões de garantias não sejam permitidas, na íntegra ou em parte, esta exclusão poderá não aplicar-se a Você.**
2. **Na medida do possível, em nenhum caso será o Licenciante responsável para com Você, com base em nenhum argumento jurídico (incluindo, mas não se limitando a, negligência) ou a outro título, por quaisquer perdas, custos, despesas ou danos, diretos, especiais, indiretos, incidentais, consequenciais, punitivos, exemplares ou outros, resultantes desta Licença Pública ou da utilização do Material Licenciado, ainda que o Licenciante tenha sido advertido da possibilidade dessas perdas, custos, despesas ou danos. Quando a limitação de responsabilidade não seja permitida, na íntegra ou em parte, esta limitação poderá não aplicar-se a Você.**
3. A exclusão de garantias e a limitação de responsabilidade acima previstas devem ser interpretadas de uma forma que, na medida do possível, mais se aproxime de uma absoluta exclusão de, e renúncia a, toda e qualquer responsabilidade.

Cláusula 6 – Termo e Cessação.

1. Esta Licença Pública aplica-se durante o termo do Direito de Autor e Direitos Similares aqui licenciados. No entanto, se Você não cumprir com esta Licença Pública, então os Seus direitos sob esta Licença Pública cessarão automaticamente.
2. Quando o Seu direito de utilizar o Material Licenciado tenha cessado nos termos da Cláusula 6(a), será restabelecido:

1. automaticamente a partir da data em que a violação seja sanada, desde que seja sanada dentro de 30 dias a contar da Sua descoberta da violação; ou
2. com o expresso restabelecimento pelo Licenciante.

3. Para evitar dúvidas, esta Cláusula 6(b) não afeta qualquer direito que o Licenciante possa ter de obter reparação e medidas legais cabíveis pelas Suas violações desta Licença Pública.

4. Para evitar dúvidas, o Licenciante também poderá disponibilizar o Material Licenciado sob termos ou condições separados ou parar a distribuição do Material Licenciado a qualquer momento; no entanto, tal não cessará esta Licença Pública.
5. As Cláusulas 1, 5, 6, 7, e 8 continuarão em vigor após a cessação desta Licença Pública.

Cláusula 7 – Outros Termos e Condições.

1. O Licenciante não estará vinculado a quaisquer termos ou condições, adicionais ou diferentes, comunicados por Você, salvo se expressamente acordado.
2. Quaisquer pactos, entendimentos ou acordos relativamente ao Material Licenciado não indicados aqui são separados e independentes dos termos e condições desta Licença Pública.

Cláusula 8 – Interpretação.

1. Para evitar dúvidas, esta Licença Pública não reduz, limita, restringe ou impõe condições sobre qualquer utilização do Material Licenciado que possa ser legalmente feita sem a permissão concedida por esta Licença Pública, e não deve ser interpretada nesse sentido.
2. Na medida do possível, se alguma disposição desta Licença Pública for considerada inexequível, será automaticamente reformada na medida estritamente necessária para que se torne exequível. Se a disposição não puder ser alterada, deverá ser removida desta Licença Pública sem afetar a exequibilidade dos restantes termos e condições.
3. Nenhum termo ou condição desta Licença Pública será renunciado e nenhuma falha no seu cumprimento consentida, salvo se tal for expressamente acordado pelo Licenciante.
4. Nada nesta Licença Pública constitui ou pode ser interpretado como uma limitação de, ou renúncia a, quaisquer privilégios e imunidades aplicáveis ao Licenciante ou a Você, incluindo os resultantes dos processos legais de qualquer jurisdição ou autoridade.

Licence publique Creative Commons Attribution - Utilisation non commerciale - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International

Lorsque Vous exercez les Droits accordés par la licence (définis ci-dessous), Vous acceptez d'être lié par les termes et conditions de la présente Licence publique Creative Commons Attribution - Utilisation non commerciale - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (la « Licence publique »). Dans la mesure où la présente Licence publique peut être interprétée comme un contrat, Vous bénéficiez des Droits accordés par la licence en contrepartie de Votre acceptation des présents termes et conditions, et le Donneur de licence Vous accorde ces droits en contrepartie des avantages que lui procure le fait de mettre à disposition l'Œuvre sous licence en vertu des présents termes et conditions.

Article 1 - Définitions.

1. **Œuvre dérivée** signifie œuvre protégée par les Droit d'auteur et droits connexes, dérivée ou adaptée de l'Œuvre sous licence et dans laquelle l'Œuvre sous licence est traduite, retouchée, arrangée, transformée, ou modifiée de telle façon que l'autorisation du Donneur de licence est nécessaire, conformément aux dispositions des Droit d'auteur et droits connexes. Dans le cas de la présente Licence publique, lorsque l'Œuvre sous licence est une œuvre musicale, une représentation publique ou un enregistrement sonore, la synchronisation de l'Œuvre sous licence avec une image animée sera considérée comme une Œuvre dérivée aux fins de la présente Licence publique.
2. **Licence d'Œuvre dérivée** signifie licence par laquelle Vous accordez Vos Droit d'auteur et droits connexes portant sur Vos contributions à l'Œuvre dérivée, selon les termes et conditions de la présente Licence publique.
3. **Licence compatible BY-NC-SA** signifie licence figurant à l'adresse suivante creativecommons.org/compatiblelicenses, approuvée par Creative Commons comme étant essentiellement équivalente à la présente Licence publique.
4. **Droit d'auteur et droits connexes** signifie droit d'auteur et/ou droits connexes incluant, notamment, la représentation, la radio et télédiffusion, l'enregistrement sonore et le Droit sui generis des producteurs de bases de données, quelle que soit la classification ou qualification juridique de ces droits. Dans le cadre de la présente Licence publique, les droits visés à l'Article 2(b)(1)-(2) ne relèvent ni du Droit d'auteur ni de droits connexes.
5. **Mesures techniques efficaces** signifie mesures techniques qui, en l'absence d'autorisation expresse, ne peuvent être contournées dans le cadre de lois conformes aux dispositions de l'Article 11 du Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur adopté le 20 Décembre 1996 et/ou d'accords internationaux de même objet.
6. **Exceptions et limitations** signifie utilisation loyale et équitable (*fair use* et *fair dealing*) et/ou toute autre exception ou limitation applicable à Votre utilisation de l'Œuvre sous licence.
7. **Eléments de licence** signifie les composantes de la licence figurant dans l'intitulé de la Licence publique Creative Commons. Les éléments de la présente Licence publique sont : Attribution, Utilisation non commerciale et Partage dans les mêmes conditions.
8. **Œuvre sous licence** signifie œuvre littéraire ou artistique, base de données ou toute autre œuvre pour laquelle le Donneur de licence a recours à la présente Licence publique.
9. **Droits accordés par la licence** signifie droits qui Vous sont accordés selon les termes et conditions d'utilisation définis par la présente Licence publique, limités aux Droit d'auteur et droits connexes applicables à Votre utilisation de l'Œuvre sous licence et que le Donneur de licence a le droit d'accorder.
10. **Donneur de licence** signifie un individu ou une entité octroyant la présente Licence publique et les droits accordés par elle.

11. **Utilisation non commerciale** signifie que l'utilisation n'a pas principalement pour but ou pour objectif d'obtenir un avantage commercial ou une compensation financière. L'échange de l'Œuvre sous licence avec d'autres œuvres soumises aux Droit d'auteur et droits connexes par voie de partage de fichiers numériques ou autres moyens analogues constitue une Utilisation non commerciale à condition qu'il n'y ait aucun avantage commercial ni aucune compensation financière en relation avec la transaction.
12. **Partager** signifie mettre une œuvre à la disposition du public par tout moyen ou procédé qui requiert l'autorisation découlant des Droits accordés par la licence, tels que les droits de reproduction, de représentation au public, de distribution, de diffusion, de communication ou d'importation, y compris de manière à ce que chacun puisse y avoir accès de l'endroit et au moment qu'il choisit individuellement.
13. **Droit sui generis des producteurs de bases de données** signifie droits distincts du droit d'auteur résultant de la Directive 96/9/CE du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 1996 sur la protection juridique des bases de données, ainsi que tout autre droit de nature équivalente dans le monde.
14. **Vous** (preneur de licence) se rapporte à tout individu ou entité exerçant les Droits accordés par la licence. **Votre** et **Vos** renvoient également au preneur de licence.

Article 2 - Champ d'application de la présente Licence publique.

1. **Octroi de la licence**.
    1. Sous réserve du respect des termes et conditions d'utilisation de la présente Licence publique, le Donneur de licence Vous autorise à exercer pour le monde entier, à titre gratuit, non sous-licenciable, non exclusif, irrévocable, les Droits accordés par la licence afin de :
        1. reproduire et Partager l'Œuvre sous licence, en tout ou partie, seulement pour une Utilisation non commerciale ; et
        2. produire, reproduire et Partager l'Œuvre dérivée seulement pour une Utilisation non commerciale.
    2. Exceptions et limitations. Afin de lever toute ambiguïté, lorsque les Exceptions et limitations s'appliquent à Votre utilisation, la présente Licence publique ne s'applique pas et Vous n'avez pas à Vous conformer à ses termes et conditions.
    3. Durée. La durée de la présente Licence publique est définie à l'Article 6(a).
    4. Supports et formats : modifications techniques autorisées. Le Donneur de licence Vous autorise à exercer les Droits accordés par la licence sur tous les supports et formats connus ou encore inconnus à ce jour, et à apporter toutes les modifications techniques que ceux-ci requièrent. Le Donneur de licence renonce et/ou accepte de ne pas exercer ses droits qui pourraient être susceptibles de Vous empêcher d'apporter les modifications techniques nécessaires pour exercer les Droits accordés par la licence, y compris celles nécessaires au contournement des Mesures techniques efficaces. Dans le cadre de la présente Licence publique, le fait de ne procéder qu'à de simples modifications techniques autorisées selon les termes du présent Article 2(a)(4) n'est jamais de nature à créer une Œuvre dérivée.
    5. Utilisateurs en aval.

        1. Offre du Donneur de licence – Œuvre sous licence. Chaque utilisateur de l'Œuvre sous licence reçoit automatiquement une offre de la part du Donneur de licence lui permettant d'exercer les Droits accordés par la licence selon les termes et conditions de la présente Licence publique.
        2. Offre additionnelle du Donneur de licence – Œuvre dérivée. Chaque utilisateur d'une Œuvre dérivée reçoit automatiquement une offre du Donneur de licence lui permettant d'exercer les Droits accordés par la licence sur l'Œuvre dérivée selon les termes et conditions de la Licence d'Œuvre dérivée que Vous appliquez.
        3. Pas de restrictions en aval pour les utilisateurs suivants. Vous ne pouvez proposer ou imposer des termes et conditions supplémentaires ou différents, ou appliquer quelque Mesure technique efficace que ce soit à l'Œuvre sous licence si ceux(celles)-ci sont de nature à restreindre l'exercice des Droits accordés par la licence aux utilisateurs de l'Œuvre sous licence.
    6. Non approbation. Aucun élément de la présente Licence publique ne peut être interprété comme laissant supposer que le preneur de licence ou que l'utilisation qu'il fait de l'Œuvre sous licence est lié à, parrainé, approuvé, ou doté d'un statut officiel par le Donneur de licence ou par toute autre personne à qui revient l'attribution de l'Œuvre sous licence, comme indiqué à l'Article 3(a)(1)(A)(i).
2. **Autres droits**.

    1. Les droits moraux, tel que le droit à l'intégrité de l'œuvre, ne sont pas accordés par la présente Licence publique, ni le droit à l'image, ni le droit au respect de la vie privée, ni aucun autre droit de la personnalité ou apparenté ; cependant, dans la mesure du possible, le Donneur de licence renonce et/ou accepte de ne pas faire valoir les droits qu'il détient de manière à Vous permettre d'exercer les Droits accordés par la licence.
    2. Le droit des brevets et le droit des marques ne sont pas concernés par la présente Licence publique.
    3. Dans la mesure du possible, le Donneur de licence renonce au droit de collecter des redevances auprès de Vous pour l'exercice des Droits accordés par la licence, directement ou indirectement dans le cadre d'un régime de gestion collective facultative ou obligatoire assorti de possibilités de renonciation quel que soit le type d'accord ou de licence. Dans tous les autres cas, le Donneur de licence se réserve expressément le droit de collecter de telles redevances, y compris en dehors des cas d'Utilisation non commerciale de l'Œuvre sous licence.

Article 3 – Conditions d'utilisation de la présente Licence publique.

L'exercice des Droits accordés par la licence est expressément soumis aux conditions suivantes.

1. **Attribution**.

    1. Si Vous partagez l'Œuvre sous licence (y compris sous une forme modifiée), Vous devez :

1. conserver les informations suivantes lorsqu'elles sont fournies par le Donneur de licence avec l'Œuvre sous licence :
    1. identification du(des) auteur(s) de l'Œuvre sous licence et de toute personne à qui revient l'attribution de l'Œuvre sous licence, dans la mesure du possible, conformément à la demande du Donneur de licence (y compris sous la forme d'un pseudonyme s'il est indiqué) ;
    2. l'indication de l'existence d'un droit d'auteur ;
    3. une notice faisant référence à la présente Licence publique ;
    4. une notice faisant référence aux limitations de garantie et exclusions de responsabilité ;
    5. un URI ou un hyperlien vers l'Œuvre sous licence dans la mesure du possible ;
2. Indiquer si Vous avez modifié l'Œuvre sous licence et conserver un suivi des modifications précédentes ; et
3. Indiquer si l'Œuvre sous licence est mise à disposition en vertu de la présente Licence publique en incluant le texte, l'URI ou l'hyperlien correspondant à la présente Licence publique.

2. Vous pouvez satisfaire aux conditions de l'Article 3(a)(1) dans toute la mesure du possible, en fonction des supports, moyens et contextes dans lesquels Vous Partagez l'Œuvre sous licence. Par exemple, Vous pouvez satisfaire aux conditions susmentionnées en fournissant l'URI ou l'hyperlien vers la ressource incluant les informations requises.
3. Bien que requises aux termes de l'Article 3(a)(1)(A), certaines informations devront être retirées, dans la mesure du possible, si le Donneur de licence en fait la demande.

2. **Partage dans les mêmes conditions**.
   Outre les conditions indiquées à l'Article 3(a), si Vous Partagez une Œuvre dérivée que Vous avez réalisée, les conditions suivantes s'appliquent aussi.

    1. La Licence d'Œuvre dérivée que Vous appliquez doit être une licence Creative Commons avec les mêmes Eléments de licence, qu'il s'agisse de cette version ou d'une version ultérieure, ou une Licence compatible BY-NC-SA.
    2. Vous devez inclure le texte, l'URI ou l'hyperlien correspondant à la Licence d'Œuvre dérivée que Vous appliquez. Ces conditions peuvent être satisfaites dans la mesure du raisonnable suivant les supports, moyens et contextes via lesquels Vous Partagez l'Œuvre dérivée.
    3. Vous ne pouvez pas proposer ou imposer des termes ou des conditions supplémentaires ou différents ou appliquer des Mesures techniques efficaces à l'Œuvre dérivée qui seraient de nature à restreindre l'exercice des Droits accordés par la Licence d'Œuvre dérivée que Vous appliquez.

Article 4 – Le Droit sui generis des producteurs de bases de données.

Lorsque les Droits accordés par la licence incluent le Droit sui generis des producteurs de bases de données applicable à Votre utilisation de l'Œuvre sous licence :

1. afin de lever toute ambiguïté, l'Article 2(a)(1) Vous accorde le droit d'extraire, réutiliser, reproduire et Partager la totalité ou une partie substantielle du contenu de la base de données uniquement pour une Utilisation non commerciale ;
2. si Vous incluez la totalité ou une partie substantielle du contenu de la base de données dans une base de données pour laquelle Vous détenez un Droit sui generis de producteur de bases de données, la base de données sur laquelle Vous détenez un tel droit (mais pas ses contenus individuels) sera alors considérée comme une Œuvre dérivée, y compris pour l'application de l'Article 3(b) ; et
3. Vous devez respecter les conditions de l'Article 3(a) si Vous Partagez la totalité ou une partie substantielle du contenu des bases de données.

Afin de lever toute ambiguïté, le présent Article 4 complète mais ne remplace pas Vos obligations découlant des termes de la présente Licence publique lorsque les Droits accordés par la licence incluent d'autres Droit d'auteur et droits connexes.

Article 5 – Limitations de garantie et exclusions de responsabilité.

1. **Sauf indication contraire et dans la mesure du possible, le Donneur de licence met à disposition l'Œuvre sous licence telle quelle, et n'offre aucune garantie de quelque sorte que ce soit, notamment expresse, implicite, statutaire ou autre la concernant. Cela inclut, notamment, les garanties liées au titre, à la valeur marchande, à la compatibilité de certaines utilisations particulières, à l'absence de violation, à l'absence de vices cachés ou autres défauts, à l'exactitude, à la présence ou à l'absence d'erreurs connues ou non ou susceptibles d'être découvertes dans l'Œuvre sous licence. Lorsqu'une limitation de garantie n'est pas autorisée en tout ou partie, cette clause peut ne pas Vous être applicable.**
2. **Dans la mesure du possible, le Donneur de licence ne saurait voir sa responsabilité engagée vis-à-vis de Vous, quel qu'en soit le fondement juridique (y compris, notamment, la négligence), pour tout préjudice direct, spécial, indirect, incident, conséquentiel, punitif, exemplaire, ou pour toutes pertes, coûts, dépenses ou tout dommage découlant de l'utilisation de la présente Licence publique ou de l'utilisation de l'Œuvre sous licence, même si le Donneur de licence avait connaissance de l'éventualité de telles pertes, coûts, dépenses ou dommages. Lorsqu'une exclusion de responsabilité n'est pas autorisée en tout ou partie, cette clause peut ne pas Vous être applicable.**
3. Les limitations de garantie et exclusions de responsabilité ci-dessus doivent être interprétées, dans la mesure du possible, comme des limitations et renonciations totales de toute responsabilité.

Article 6 – Durée et fin.

1. La présente Licence publique s'applique pendant toute la durée de validité des Droits accordés par la licence. Cependant, si Vous manquez à Vos obligations prévues par la présente Licence publique, Vos droits accordés par la présente Licence publique seront automatiquement révoqués.
2. Lorsque les Droits accordés par la licence ont été révoqués selon les termes de l'Article 6(a), ils seront rétablis :

    1. automatiquement, à compter du jour où la violation aura cessé, à condition que Vous y remédiiez dans les 30 jours suivant la date à laquelle Vous aurez eu connaissance de la violation ; ou
    2. à condition que le Donneur de licence l'autorise expressément.
3. Afin de lever toute ambiguïté, le présent Article 6(b) n'affecte pas le droit du Donneur de licence de demander réparation dans les cas de violation de la présente Licence publique.
4. Afin de lever toute ambiguïté, le Donneur de licence peut également proposer l'Œuvre sous licence selon d'autres termes et conditions et peut cesser la mise à disposition de l'Œuvre sous licence à tout moment ; une telle cessation n'entraîne pas la fin de la présente Licence publique.
5. Les Articles 1, 5, 6, 7, et 8 continueront à s'appliquer même après la résiliation de la présente Licence publique.

Article 7 – Autres termes et conditions.

1. Sauf accord exprès, le Donneur de licence n'est lié par aucune modification des termes de Votre part.
2. Tous arrangements, ententes ou accords relatifs à l'Œuvre sous licence non mentionnés dans la présente Licence publique sont séparés et indépendants des termes et conditions de la présente Licence publique.

Article 8 – Interprétation.

1. Afin de lever toute ambiguïté, la présente Licence publique ne doit en aucun cas être interprétée comme ayant pour effet de réduire, limiter, restreindre ou imposer des conditions plus contraignantes que celles qui sont prévues par les dispositions légales applicables.
2. Dans la mesure du possible, si une clause de la présente Licence publique est déclarée inapplicable, elle sera automatiquement modifiée a minima afin de la rendre applicable. Dans le cas où la clause ne peut être modifiée, elle sera écartée de la présente Licence publique sans préjudice de l'applicabilité des termes et conditions restants.
3. Aucun terme ni aucune condition de la présente Licence publique ne sera écarté(e) et aucune violation ne sera admise sans l'accord exprès du Donneur de licence.
4. Aucun terme ni aucune condition de la présente Licence publique ne constitue ou ne peut être interprété(e) comme une limitation ou une renonciation à un quelconque privilège ou à une immunité s'appliquant au Donneur de licence ou à Vous, y compris lorsque celles-ci émanent d'une procédure légale, quel(le) qu'en soit le système juridique concerné ou l'autorité compétente.